FROM THE LIBRARY OF

REV. LOUIS FITZGERALD BENSON, D. D.

BEQUEATHED BY HIM TO

THE LIBRARY OF

PRINCETON THEOLOGICAL SEMINARY

Division SCB

Section 14585

v. 1

ŒUVRES POÉTIQUES

D'ADAM DE SAINT-VICTOR

LE MANS. — IMPR. JULIEN, LANIER, COSNARD ET Cᵉ.

OEUVRES POÉTIQUES

2154

D'ADAM DE S.-VICTOR

PRÉCÉDÉES

D'UN ESSAI SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE

PAR L. GAUTIER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, ARCHIVISTE
DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES

« Cette prose est du pieux Adam de Saint-Victor,
LE PLUS GRAND POÈTE DU MOYEN AGE. »
(Dom GUÉRANGER, *Année liturgique*, t. I, p. 278.)

I

PARIS

JULIEN, LANIER, COSNARD ET Cᵉ, ÉDITEURS

RUE DE BUCI, 4, F. S.-G.

1858

2nd Ed w 1881

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/poeti01adam

A MM.

Les Directeur et Professeurs

DE

L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

Cet ouvrage

EST DÉDIÉ

Par un de leurs plus dévoués élèves

QUI CROIT TOUT DEVOIR

A LEURS EXCELLENTES LEÇONS

PRÉFACE

Nous pouvons enfin offrir au public, après cinq années de travail, ce recueil complet des Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, *de ce poëte liturgique que D. Guéranger n'a pas craint d'appeler : « le plus grand de tout le moyen âge. »*

On ne connaissait de lui que 37 *ou* 38 *proses. Nous en publions ici plus de cent, d'après des autorités que personne ne contestera. Un grand nombre étaient inédites ; les autres n'étaient point sous le nom de l'auteur et lui ont été restituées. On les a toutes fait suivre d'un nouveau commentaire, et cinquante environ ont été en outre enrichies d'une traduction inédite en vers français du* XVe *siècle.*

Enfin l'éditeur de ce recueil l'a fait précéder d'un Essai sur la vie et les ouvrages d'Adam de Saint-Victor, *qui occupe une grande partie du premier volume.*

Il paraît nécessaire d'entrer ici dans quelques détails sur le plan de l'ouvrage.

*L'*Essai sur la vie et les ouvrages d'Adam de Saint-Victor *a coûté surtout de longues recherches à l'auteur. Tout d'abord il est bon de dire qu'on ne savait rien de détaillé et de précis sur l'illustre Victorin dont nous éditons les œuvres. Il a fallu consulter l'un après l'autre presque tous les manuscrits historiques du fonds de Saint-Victor à la Bibliothèque impériale; on a été assez heureux pour y trouver de nouveaux documents : c'est avec eux qu'ont été composés les chapitres de l'*Essai *consacrés à la vie d'Adam.*

*La difficulté était plus grande encore pour les ouvrages d'Adam autres que ses proses. L'*Histoire littéraire *n'en avait voulu admettre aucun comme authentique. Malgré tout notre respect pour Dom Brial, nous avons osé le combattre et nos lecteurs jugeront si nous n'avons pas eu les motifs les plus légitimes pour attribuer à notre auteur les trois ou quatre grands ouvrages que nous avons mis sous son nom.*

Pour les proses, autre embarras : ce n'était pas D. Brial seulement, c'étaient dix érudits qui nous affirmaient hautement qu'il ne nous en restait que 37 *ou* 38 *de notre auteur. Il a donc fallu, pour établir victorieusement notre liste de plus de cent proses, que nous réfutassions solidement nos devanciers et que pas une de nos attributions ne prêtât à la plus légère critique. On verra si nous y avons réussi.*

Mais cet Essai sur la vie et les ouvrages d'Adam *renferme des parties d'un intérêt plus général. C'est ainsi qu'on y trouvera toute une histoire abrégée de l'abbaye et de l'École de Saint-Victor au* XIIe *siècle. En effet trois de nos chapitres sont intitulés :* Histoire abrégée de l'abbaye et de l'École de Saint-Victor au XIIe siècle. — Des principaux documents manuscrits à consulter sur cette histoire. — Des principales illustrations de Saint-Victor à la même époque.

*Enfin, comme nous nous occupons du plus célèbre auteur de proses du moyen âge, nous avons cru nécessaire de faire aussi une histoire succincte de ce genre de poésie liturgique. L'*Histoire abrégée des proses *que nous avons insérée dans cet essai est le résumé d'un vaste travail que nous nous proposons de publier plus tard sous ce titre :* Histoire de la poésie liturgique, précédée d'une histoire de la versification latine au moyen âge. *Nous en avons donné ici toute l'essence, au risque de déflorer notre sujet.*

*Telle est l'*Introduction *dont nous avons fait précéder notre travail. Le* Recueil *en lui-même n'a pas été l'objet d'une attention moins délicate.*

Les proses ont été placées suivant l'ordre si naturel de l'année liturgique. Le recueil est donc divisé en trois parties : Propre du temps, Propre des saints ; Commun des saints. *Nous avons relégué*

à la fin du second volume les pièces qui ont été attribuées à Adam, mais sans preuves de leur authenticité.

La publication de chaque prose en particulier se divise pour ainsi dire en cinq chapitres : 1° Notice bibliographique; 2° Texte d'Adam; 3° Variantes; 4° Traduction du XVe siècle; 5° Notes.

Dans la Notice bibliographique *nous indiquons clairement* : 1° *Quelles autorités ont attribué cette prose à Adam;* 2° *dans quels manuscrits elle se trouve;* 3° *dans quels imprimés ;* 4° *quel jour enfin de l'année liturgique elle se chantait dans les diverses églises*[1].

Le Texte latin *a été établi d'après les meilleurs manuscrits. Nous nous sommes efforcé d'employer pour ces poésies trop oubliées du moyen âge le système critique des grands éditeurs qui ont, au* XVe *siècle, publié les éditions* princeps *des chefs-d'œuvre de l'antiquité.*

On n'a donné que les Variantes *véritablement importantes.*

La Traduction française *réclamait plus de soins peut-être que le texte latin. Nous l'avons imprimée d'après les sévères principes philologiques que l'on puise à l'École des Chartes, d'après les règles précises qui ont été adoptées pour le* Recueil des anciens poëtes de la France.

[1] V. notre *Avertissement au lecteur*, t. I, p. 3.

On nous permettra d'insister davantage sur nos Notes.

Si les poésies d'Adam exigent des éclaircissements, c'est sous le triple rapport de la théologie, de l'histoire légendaire des saints et surtout du symbolisme.

La plus grande partie de nos notes se rapportent à ces trois chefs.

Nos notes théologiques *sont les moins nombreuses. Nous les avons surtout tirées des docteurs du* XIIe *et du* XIIIe *siècle, et notamment des Victorins dont notre Adam avait suivi les cours.*

Nos notes agiographiques *ont été presque toutes empruntées aux* Légendes *des bréviaires, surtout à celles du bréviaire Romain qui jouit d'une autorité bien plus considérable, et enfin à cette vaste compilation connue sous le nom de* Légende dorée, *sans laquelle on peut dire qu'on ne connaît pas vraiment le moyen âge. Nous avons aussi, toutes les fois que nous l'avons pu, rapproché de nos* Vies de saints *les monuments figurés. Nous avons souvent appelé l'iconographie au secours de la légende. Les vitraux et les mosaïques du moyen âge nous ont été particulièrement utiles, « les vitraux, ces mosaïques de « verre, les mosaïques, ces vitraux de pierre et de « marbre! »*

Mais si le texte d'Adam offre des difficultés réelles, c'est évidemment au point de vue du symbolisme.

Si nous ne craignions pas de paraître trop vains, nous dirions que nos notes renferment presque toute une encyclopédie du symbolisme catholique. Nous ne ne sommes pas certainement aussi complets que D. Pitra a pu l'être dans les deux beaux volumes II et III de son Spicilegium Solesmense *qu'il a intitulés :* De re symbolica. *Mais nous pensons qu'on trouvera dans les textes liturgiques peu de difficultés qui n'aient été d'avance résolues dans nos notes.*

A la fin du second volume, nous avons placé deux index : *le premier, des matières qui ont été traitées tant dans notre* Introduction *que dans le cours de l'ouvrage ; le second, des* symboles *qui ont été expliqués dans nos notes. Ce dernier index formera comme un* Dictionnaire de symbolisme *qu'on pourra aisément consulter.*

Il ne nous reste plus qu'à nous recommander humblement au public d'élite auquel s'adresse cet ouvrage et à lui dire avec Adam : « Qui legis indulge »... *Faut-il finir le vers?* « Quoniam brevis esse laboro ? »

Chaumont, 8 août 1858.

ESSAI SUR LA VIE

ET LES OUVRAGES

D'ADAM DE SAINT-VICTOR

Ne scribam vanum, duc, pia Virgo, manum.
(Ms. 577 du fonds de Saint-Victor à la B. I.)

ESSAI SUR LA VIE

ET LES OUVRAGES

D'ADAM DE SAINT-VICTOR

CHAPITRE PREMIER

AVANT-PROPOS — PLAN DE CET ESSAI

« Cette prose est du pieux Adam de Saint-Victor, « le plus grand poëte du Moyen âge. » (*Année liturgique, Avent, p.* 278.) — « Ce grand poëte liturgique « dont les compositions rehaussèrent durant tant de « siècles le missel de l'Église de Paris et furent si « longtemps populaires dans l'Allemagne, l'Angleterre « et généralement toutes les Églises du nord de l'Eu- « rope.....» (*Année liturgique, Noël*, t. I, p. 283.)

Ainsi s'exprime, dans le plus populaire de ses ouvrages, Dom Guéranger, le plus savant liturgiste de notre siècle. Grâce à ce double hommage, la gloire de notre Adam a été rajeunie au moment même où elle semblait près de périr entièrement. Ce poëte du XIIe siècle, auquel les auteurs de l'*Histoire littéraire* avaient en vain consacré deux articles importants, n'était plus connu que de quelques bibliophiles, et personne ne s'avisait d'aller chercher dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum* de Clichtove ces œuvres qu'on

avait quelque droit de présumer ennuyeuses, et qui, à coup sûr, ne renfermaient pas, comme les *fabliaux* et les *contes*, des attraits pour la sensualité. C'est la gloire de D. Guéranger d'avoir éclairé en ce point, comme en beaucoup d'autres, l'opinion publique. Il écrivait d'ailleurs dans un moment où l'on accueillait avec transport tout ce qui pouvait servir à la réhabilitation des lettres chrétiennes, et à peine eut-il parlé en si bons termes des œuvres d'Adam qu'on en fit l'objet de travaux sérieux, où l'enthousiasme ne fut pas étouffé sous la science, auxquels enfin il n'a manqué que d'être plus complets.

Dans son recueil intitulé : *Carmina e Christianis poetis excerpta*, M. Félix Clément publia 25 proses de notre auteur qu'il annota avec un soin tout particulier. Le texte était correctement établi, les notes claires, les interprétations toujours pleines de justesse, et cet éloge n'est pas banal pour qui sait la difficulté d'une intelligence exacte des œuvres liturgiques. M. Ch. Barthélemy fut plus audacieux : il fit paraître à la fin du troisième volume du *Rational* de Guillaume de Mende, les trente-huit proses conservées par Clichtove, en les accompagnant d'une traduction, la première sans doute qu'on eut entreprise depuis le moyen âge. Par malheur, ce travail fut fait trop rapidement; l'auteur n'eût pas toujours sous les yeux les excellents modèles que Dom Guéranger lui avait fournis en traduisant lui-même quelques séquences d'Adam avec ce bonheur d'expressions et cette fidélité littéraire que chacun reconnaît à ses traductions. Il est à regretter que M. Barthélemy ait mis

si peu de soin à un travail dont il prenait l'initiative. Sa traduction est pleine d'erreurs trop faciles à relever. Nous espérons beaucoup mieux de celle que M. F. Clément prépare pour ses *Carmina* [1].

Cependant, ni l'un ni l'autre de ces savants n'avait prétendu donner au public tout ce qu'Adam avait composé de poésies liturgiques. Ils avouaient tous deux, on avouait en général qu'on avait probablement perdu tout ce que Clichtove n'avait pas conservé. Il était en effet trop aisé de voir qu'il ne nous restait que les proses d'une certaine portion de l'année ecclésiastique; mais où se trouvait le reste? C'est alors que frappé des lacunes qui déparaient l'œuvre du Victorin, nous avons essayé de les combler. Après de longues recherches, où nous fûmes soutenu par l'espoir de découvrir de nouveaux chefs-d'œuvre, nous parvinmes à retrouver l'indication exacte et le texte d'une centaine de proses que la critique la plus sévère ne peut refuser d'attribuer à notre Adam. Ce sont ces proses, dont une cinquantaine au moins est inédite, que nous réunissons ici pour la première fois; nous les faisons suivre d'un nouveau commentaire, et nous en accompagnons la moitié d'une traduction inédite en vers français du XVe siècle.

Mais avant d'offrir aux amis de la littérature liturgique le texte épuré de ces proses enrichi de cette traduction, expliqué par ces commentaires, il est

1 Elle a paru dernièrement : *Les poëtes chrétiens depuis le* IVe *siècle jusqu'au* XVe, *morceaux choisis, traduits et annotés par F. Clément*, 1 vol. in-8°, chez Gaume frères.

nécessaire de leur faire connaître le poëte lui-même, l'abbaye où il a vécu, les grands hommes dont il a reçu les leçons et dont le commerce a nourri son inspiration, les autres œuvres qu'il a produites, et enfin la nature même de ces proses qui sont la plus riche portion de sa gloire. Tel est le but de cet essai.

Nous y esquisserons d'abord l'histoire de l'abbaye de Saint-Victor, histoire dont les origines sont si touchantes et dont les documents seraient aujourd'hui si faciles à rassembler. Après avoir indiqué les plus importants de ces documents et considéré les figures glorieuses des plus illustres Victorins, nous nous arrêterons surtout à celle de notre Adam, sur laquelle, par malheur, l'histoire jette peu de lumière. Nous essaierons au moins de rassembler tous les rayons épars d'une gloire que trop de modestie a compromise. Il nous faudra ainsi, pour trouver quelques traits de cette vie cachée, les chercher en cent endroits sans pouvoir nous flatter pour cela d'avoir fait même une ébauche suffisante. Nous serons plus heureux quand il s'agira d'établir quels sont, en dehors de ses proses, les divers ouvrages d'Adam. Mais arrivé à ces proses, nous devrons faire, au moins en quelques pages, l'histoire de ce genre de poésie liturgique jusqu'à l'époque où Adam s'en empara pour le transfigurer. Nous ne pourrons passer à celles dont il fut l'auteur qu'après avoir édifié le lecteur sur l'origine des proses en général, leur ancienneté, leur nature, leurs variations. Alors nous aborderons l'importante question des proses d'Adam que nous avons découvertes. On est en droit d'exiger de nous que nous justifiions cette attribution :

nous la justifierons. Nous ferons l'histoire même de cette petite et humble découverte à laquelle on nous pardonnera peut-être d'attacher tant de prix. Il ne nous restera plus après cela qu'à indiquer le mérite littéraire, à montrer la diffusion, à établir la popularité de ces poésies vraiment dignes d'être aujourd'hui plus connues. C'est aussi par là que nous terminerons ce travail préliminaire.

Puissent ces humbles recherches n'avoir pas été tout à fait inutiles à la gloire d'Adam ! Puissent-elles donner quelques lecteurs de plus à ses poésies, quelques admirateurs de plus à son génie !

Avoir trouvé le secret d'enrichir la langue latine d'une nouvelle versification, brillante, sonore, originale, et, quand cette langue avait déjà produit une poésie fondée sur la *métrique* ou la *quantité* des syllabes, la forcer pour ainsi dire, en sa forte vieillesse, à en produire une seconde, fondée sur le *syllabisme* et la rime, c'est-à-dire sur des caractères tout opposés à ceux de l'ancienne poésie ; avoir ainsi contraint le même arbre à se couvrir tour à tour de deux moissons de fruits qui n'eurent ni la même apparence, ni la même saveur, voilà ce que firent les poëtes du XIIe siècle, achevant les essais de ceux du XIe, et, comme on peut dire, avec Dom Guéranger, qu'Adam de Saint-Victor a été facilement le prince de ces poëtes, voilà ce qui fait la gloire singulière de celui dont nous étudions la vie et les ouvrages, voilà ce qui peut attacher quelque intérêt à notre travail !

Mais non-seulement Adam sut habilement manier cette nouvelle versification latine à vers syllabiques

et rimés, à pénultièmes mesurées, non-seulement il fut un inventeur fécond de rhythmes charmants, un *frappeur* de strophes aussi habile, aussi varié, aussi harmonieux que les plus grands poëtes de notre siècle ; non-seulement il porta du premier coup au plus haut point de perfection cette poésie dont il avait presque été le créateur et qui, après lui, ne devait plus rendre d'accents sublimes que dans la bouche d'un S. Thomas et d'un S. Bonaventure ; mais il fut encore un grand théologien, un liturgiste éminent ; il fixa la manière de composer les proses ; il cultiva ce genre avec tant de supériorité, qu'après lui, sauf quelques rares exceptions, on ne trouve guère que de pâles et serviles imitateurs de son style, qui vont parfois jusqu'à reproduire les paroles du maître.

Puisse donc ce petit livre ne pas servir seulement à faire naître ou à nourrir une vaine admiration pour des procédés plus ou moins ingénieux de versification, mais encore à donner à quelques esprits un goût solide pour cette poésie liturgique dont l'étude excite dans l'esprit un enthousiasme légitime et, en même temps, provoque dans les cœurs un plus grand amour de la vie spirituelle, comme le dit notre Adam lui-même :

Ubi spirat fragor talis,
Fervor crescit spiritalis
Et fugescit temporalis
Vitæ delectatio !

CHAPITRE II

DE L'ABBAYE ET DE L'ÉCOLE DE SAINT-VICTOR AU XIIe SIÈCLE

Un fils de paysan, né à Champeaux en Brie, petit village à trois lieues de Melun, et qui avait reçu à sa naissance le nom populaire de Guillaume, arriva au commencement du XIIe siècle à une célébrité qui ne devait être éclipsée que par celle d'Abailard, son élève. A cette époque où les Universités, sans avoir le nom, la vie officielle et les statuts réguliers qu'elles eurent au commencement du siècle suivant, existaient déjà réellement dans ces grandes écoles voisines des cathédrales et notamment au cloître Notre-Dame de Paris, Guillaume de Champeaux, archidiacre de cette métropole, réunit autour de lui des milliers d'auditeurs, auxquels il communiqua ces hautes idées théologiques qui étaient à cette époque le fonds commun des intelligences [1]. Mabillon a publié de lui un opuscule sur l'Eucharistie et D. Martène un traité sur l'origine de l'âme, d'après un manuscrit de Saint-Ouen. (*Thesaurus*, *t. V.*) [2]. Un livre de sentences composé pour son enseignement est encore resté inédit.

[1] *L'Histoire littéraire* consacre une notice à Guillaume de Champeaux, t. X, p. 307.

[1] Ce même traité est attribué à saint Anselme dans le manuscrit 425 de la bibliothèque de Troyes.

(*Bibl. Imp.*, *Fonds de N.-D.*, 222, et surtout *Bibl. de Troyes*, n° 425. — Ce manuscrit est plus complet.) La même bibliothèque possède de Guillaume un abrégé des commentaires moraux de saint Grégoire sur le livre de Job : (*B. Gregorii liber florum moralium in Job a magistro Guillelmo de Campellis abbreviatus*; Ms. du XIIe. s. n° 935, provenant de Clairvaux.) Cet ouvrage est également inédit. Enfin le manuscrit 215 du même dépôt, nous offre trois pages intitulées : *Defloratio philosophiæ magistri Guillelmi*[1].

En 1108, dégoûté d'une gloire qui déjà s'était répandue dans toute la chrétienté, Guillaume de Champeaux donna un grand exemple d'humilité qui dut surprendre ses admirateurs. En dehors de l'enceinte de Paris se trouvait un ermitage[2], dont les historiens ont reconnu exactement l'ancien emplacement. Saint Victor, ce soldat marseillais, qui souffrit avec tant d'héroïsme le martyre sous Maximien, avait une petite chapelle dans cet ermitage. Ce fut là que se retira l'ancien archidiacre, l'ancien maître du cloître de Notre-Dame, laissant ses élèves sous l'empire d'une voix plus aimée peut-être et plus puissante que la

[1] En 1848, M. Patru, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, présenta à la Faculté de Paris une thèse de doctorat dont voici le titre : *Guillelmi Campellensis de natura et de origine rerum placita.*

[2] Un ermitage, et non pas un prieuré comme l'a cru M. Henri Martin lorsqu'il a écrit : « Guillaume de Champeaux s'était retiré *au prieuré* de Saint-Victor, dans un faubourg de Paris, et y avait établi une nouvelle école. » (*Histoire de France*, 4e éd., t. III, p. 314.)

sienne, mais malheureusement moins pure et moins orthodoxe, celle du trop célèbre Abailard.

La règle de Saint Augustin avait depuis longtemps attiré l'attention de Guillaume, et, le pape Alexandre II ayant, en 1063, approuvé et établi les corporations de chanoines réguliers, l'ancien archidiacre prit l'habit de cet ordre, s'astreignant à suivre pour lui seul et par dévotion la règle qu'il aimait entre toutes. L'évêque de Paris, son ami dévoué, avait, par austérité, embrassé la même règle et la suivait en conciliant autant que possible ses rigoureux préceptes avec les charges de l'épiscopat.

Plusieurs des anciens élèves de Guillaume venaient lui rendre visite dans sa retraite; plusieurs prirent goût à sa vie et obtinrent de leur maître la permission d'embrasser près de lui la règle de Saint Augustin. Le plus célèbre de ces premiers Victorins fut Gilduin qui doit être considéré comme le premier abbé du nouveau monastère.

Mais le monde avait trop perdu en Guillaume pour ne pas songer à le reprendre. Hildebert, le célèbre évêque du Mans, l'engageait vivement à recommencer ses leçons de théologie, et l'évêché de Châlons étant venu à vaquer, on le contraignit de l'accepter. Ce fut en qualité d'évêque de Châlons qu'en 1115 il sacra comme premier abbé de Clairvaux, cette fille illustre de Citeaux, saint Bernard, dont il fut l'ami, dont il était plus capable que personne de comprendre le génie.

Enfin, après avoir montré toutes les vertus assises avec lui sur le trône épiscopal, il mourut en 1121, le 18 janvier.

Qu'était cependant devenu le petit établissement de Saint-Victor? Il prospérait déjà. Gilduin avait peu à peu augmenté le nombre de ceux qui venaient chercher le repos et le salut dans l'ancien ermitage. Bientôt cet ermitage fut assez peuplé pour devenir une vaste abbaye [1]. Louis VI s'en déclara le fondateur par des lettres qui nous sont restées. C'était en 1113, pendant qu'il était à Châlons en Champagne où se trouvait aussi Guillaume de Champeaux, attendant sa consécration. Le roi comblait le nouveau monastère des plus précieux priviléges. Sans doute, il suivait en cela l'inspiration de Guillaume qui n'oubliait pas, au pied des grandeurs, sa petite retraite de Paris et les compagnons qu'il s'y était donnés.

Depuis ce jour, l'abbaye royale de Saint-Victor fut la gloire de Paris qui comptait tant de gloires. On s'aperçut toujours qu'elle avait été fondée par des hommes d'étude, et Pasquier a raison de dire que *les lettres y furent toujours logées à bonnes enseignes.* L'école de Saint-Victor fut pendant le XIIe siècle le refuge des saines doctrines philosophiques et théologiques. Son enseignement ne fut pas, comme on l'a

[1] « La tourelle et la fontaine qui forment l'angle de la rue de Seine et de la rue Saint-Victor, sont tout ce qui reste aujourd'hui des bâtiments de cette antique abbaye qui s'étendaient dans la rue Saint-Victor, depuis l'angle occidental de la rue de Seine jusqu'en face de la rue des Boulangers et, au midi, jusqu'aux murs qui bornent de ce côté l'emplacement de la Halle aux vins. » (H. Géraut, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 446). — La Bièvre traversait l'enclos du monastère.

trop prétendu, uniquement mystique et platonicien. Il faudrait en finir avec ces distinctions qui ne sont jamais vraies quand on les croit absolues, qui sont de toute manière subtiles et dangereuses. On veut trop faire de saint Thomas un dogmatiste intrépide qui n'eut son cœur embrasé d'aucune flamme mystique; on veut trop faire de saint Bonaventure ou d'Hugues de Saint-Victor qui fut son modèle, des mystiques entêtés dont l'intelligence ne voulut s'abaisser à aucun raisonnement, à aucune discussion dogmatique. Si nous lisons avec impartialité les œuvres de ces grands philosophes, nous verrons qu'en effet le cœur a dominé chez les uns, chez les autres la raison; mais que les plus péripatéticiens furent de grands mystiques, que les plus mystiques furent de grands logiciens.

Ainsi nous apparaît l'école de Saint-Victor représentée par Hugues. Elle eut sans doute le cœur plein d'amour pour Jésus-Christ; mais c'est en vain que M. Hauréau la prétend hostile à la philosophie. Le premier regard jeté sur la première page des écrits d'Hugues dément cette assertion téméraire. Quel cours sublime de philosophie on construirait facilement avec de tels écrits! Mais non, parce que tel écrivain se laisse emporter à un amour plus vif pour Jésus-Christ, c'est un mystique dont le cœur est déréglé, dont l'esprit ne raisonne pas! Quelle erreur! Les mystiques aiment d'abord et découvrent dans l'objet aimé de quoi satisfaire leurs intelligences; les dogmatistes commencent par raisonner et finissent par découvrir dans l'objet de leur raisonnement de quoi exciter un vaste amour dans leurs cœurs. Voilà toute la diffé-

rence des deux écoles ! Encore remontent-elles bien plus haut que les rationalistes ne le croient. On salue en général au XIIe siècle la naissance du mysticisme ; mais qu'il serait facile de confondre les ennemis de la Foi en retrouvant dans les Pères des premiers siècles, dans saint Augustin surtout, tout ce qu'ils voudront signaler d'*exagéré* dans Hugues de Saint-Victor ou dans saint Bonaventure !

En résumé l'école de Saint-Victor annonça et prépara dignement saint Bonaventure. Elle fut mystique, si l'on veut, mais alors il faut entendre sous ce mot une véritable philosophie qui ne laissa peut-être dans le monde aucune question sans la creuser et qui éclaira des plus vives lumières tous les problèmes sur la cause première, sur la création, sur l'âme humaine.

Les nombreux élèves qui fréquentèrent cette école n'y étaient attirés que par l'espoir d'y rencontrer la solution, ou tout au moins la discussion de tous ces grands problèmes. L'éclat de cet enseignement joint à l'éclat non moins vif que jetaient, malgré leur modestie, les vertus des nouveaux chanoines, attira sur eux les plus grandes faveurs. Les papes Pascal II (1er déc. 1114), Honorius II (fév. 1125), Innocent II (15 mars 1132), les archevêques de Sens et les évêques de Paris rivalisèrent avec les seigneurs laïques pour augmenter les biens et les droits de l'abbaye. De tous côtés, de nouveaux monastères se fondaient sur le modèle de celui de Paris et s'y rattachaient comme à leur chef naturel. A la mort de Gilduin, il y avait quarante-quatre maisons de chanoines réguliers qui dépendaient de Saint-Victor.

Nous ne voulons pas poursuivre plus loin l'histoire de cet illustre monastère dont nous désirions seulement éclairer les origines. On trouvera sur la règle des chanoines de Saint-Victor des détails pleins d'intérêt dans l'ouvrage que M. l'abbé Hugonin a publié sur la fondation de l'école de Saint-Victor[1]. Nous aurons lieu d'indiquer tout à l'heure les ouvrages manuscrits dont on n'aura pour ainsi dire qu'à copier les textes, si on veut suivre depuis le XIIe siècle jusqu'à la révolution française les destinées de cette abbaye. Il paraît bien aujourd'hui qu'elle cultiva toujours les lettres avec ardeur ; les manuscrits qu'on y conservait forment maintenant un des fonds les plus riches et les plus précieux de notre Bibliothèque impériale.

C'est à Saint-Victor que vécut Santeuil, ce poëte de mœurs curieuses[2], qui voulut introduire dans la poésie liturgique toutes les délicatesses de la poésie d'Horace. Singulier rapprochement que celui de ce poëte profane, auteur d'hymnes sacrées, avec notre

[1] *Essai sur la fondation de l'École de Saint-Victor de Paris par l'abbé Hugonin.* Eugène Bélin, 1854, in-8°, 180 pages.

— On consultera aussi sur les commencements de Saint-Victor : Deux articles de M. Ed. de Barthélemy sur Guill. de Champeaux dans *Reims, Revue champenoise.* — Les articles de l'*Histoire littéraire* et de D. Cellier. — Le tome V des *Annales ordinis sancti Benedicti*, p. 382, 383. — La *Gallia Christiana*, etc.

[2] Voyez les intéressants articles de M. Bonnetty sur la vie et les ouvrages de Santeuil dans les *Annales de philosophie chrétienne.*

Adam qui composa dans le silence du même couvent des hymnes et des proses sur les mêmes sujets. Mais le poëte du moyen âge n'allait puiser ses inspirations que dans la Bible et dans les Pères, et revêtait ensuite ce fonds sublime d'une forme originale et vraiment chrétienne; Santeuil au contraire se plaisait à revêtir d'un vêtement païen des idées demi-chrétiennes. Au reste la comparaison est bien facile entre les deux Victorins, si l'on veut étudier tour à tour la petite collection que nous publions des proses d'Adam et le recueil plus abondant des poésies de Santeuil, qui fait également le tour de l'année liturgique.

CHAPITRE III

DES PRINCIPAUX DOCUMENTS MANUSCRITS A CONSULTER SUR L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR

L'abbaye royale de Saint-Victor est un des grands établissements religieux dont il semble au premier abord qu'on se soit le moins occupé. Cependant il y a en réalité peu de monastères dont l'histoire ait été l'objet d'études aussi importantes; le malheur veut que ces documents soient restés inédits.

Nous signalerons à ceux qui voudraient écrire ou du moins connaître l'histoire si intéressante de cette abbaye, deux ouvrages surtout, dans le fonds de Saint-Victor, à la Bibliothèque impériale, qui sont une source précieuse de renseignements. Le premier a été particulièrement composé avec tant de soin qu'il ne faudrait, croyons-nous, qu'un peu de travail pour en faire un livre parfait. Nous voulons parler des *Annales ecclesiæ abbatialis Sancti Victoris Parisiensis*, de Jean de Thoulouse.

Commencé par l'auteur le 25 février de l'année 1625, cet ouvrage, où les chartes abondent et qui fut par conséquent d'une exécution longue et laborieuse, fut entièrement consumé dans un incendie la veille de l'Epiphanie, en 1637. Mais Jean de Thoulouse, avec un courage vraiment digne d'admiration, le recommença dès la semaine suivante et fit précéder la nouvelle

édition de la rubrique suivante : *Annales ecclesiæ abbatialis Sancti Victoris Parisiensis, incepti anno* 1625, *die* 25 *februarii, sed igne fortuito absumpti in vigilia Epiphaniæ* 1637, *reparari incepti die* 12 *mensis januarii ejusdem anni* 1637.

Suit une prière à Dieu fort touchante et qui achève de mettre ce savant hors de la catégorie des auteurs ordinaires qui ont généralement beaucoup moins de zèle et infiniment moins de piété.

Voici le titre exact du manuscrit 1037 qui renferme le plus ancien texte de ces annales : *Annales abbatialis ecclesiæ Sancti Victoris Parisiensis, authore Revd° J^e de Thoulouse, sexto priore vicario ejusdem ecclesiæ.*

Un remaniement en fut fait au XVIIIe siècle sous ce titre (Ms. 1039, S. V.) :

Antiquitatum regalis abbatiæ S. V. Parisiensis, libri duodecim, auctore P. Joanne de Toulouse (*anno* 1765).

Il y a de notables différences entre ce manuscrit et le manuscrit 1037.

Le manuscrit 1049 du même fonds renferme, du même Jean de Thoulouse, un petit opuscule qui est comme l'esquisse de ses grands travaux :

Tractatus de fundatione et gestis abbatum Sancti Victoris Parisiensis, editus per Joh. Thoulouse, ejusdem domus canonicum professum. Anno 1615.

Quant à l'autre ouvrage que nous signalions plus haut, ce sont : *Les Vies et les Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor, par le P. Simon Gourdan, de la même abbaye.*

L'ouvrage est en français et forme sept volumes in-folio, qui portent dans le fonds de Saint-Victor le numéro 1040.

Il s'en faut que ce travail ait le mérite des *Annales* de Jean de Thoulouse. Il est mal écrit, diffus, plein de longueurs, mais renferme encore sur les origines de l'abbaye des détails curieux dont nous nous sommes servi pour rectifier quelques légères erreurs de nos devanciers.

Au reste, nous allons donner la liste de tous les manuscrits qu'on pourra mettre à profit pour écrire cette histoire : ils appartiennent presque tous au fonds de Saint-Victor. Il n'est pas étonnant qu'on ait rencontré dans la bibliothèque de l'abbaye les plus précieux matériaux de son histoire.

I. CHRONIQUES, HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

Ms. 842. (xve s.) *Notices de Guillaume de Saint-Lô sur la vie et les ouvrages des hommes illustres de Saint-Victor.* (Ce Guillaume de Saint-Lô fut abbé en 1345 et mourut en 1349.)

*
* *

Ms. 554. (xve s.) On y trouve au f° 72 celle des *Notices* précédentes qui est consacrée à Adam.

*
* *

Ms. 842. (Ut supra.) *De variis lapsibus domus Victorine satyre septem.*

— *Epitaphia que leguntur in eadem domo.*

*
* *

Ms. 1049. (xviie s.) Copie *du Nécrologe de Saint-Victor.*

— *Tractatus de fundatione et gestis abbatum Sancti Victoris Parisiensis, editus per Joh. Thoulouse, ejusdem domus canonicum professum*, 1615.

Autre partie du même manuscrit : *Sequuntur nomina fratrum canonicorum regularium Sancti Victoris Parisiensis ab anno Domini* 1303... Cette liste fut continuée par plusieurs chanoines. Jean de Thoulouse la trouva arrêtée en 1615 et la compléta jusqu'en 1648.

*
* *

Ms. 1037. (XVIIe s.) *Annales abbatialis ecclesiæ Sancti Victoris Parisiensis, authore rev. J. de Thoulouse, sexto priore vicario ejusdem abbatiæ.* (Vide supra.)

*
* *

Ms. 1038. — Même ouvrage.

*
* *

Ms. 1039. (XVIIe s.) *Antiquitatum regalis abbatiæ Parisiensis libri duodecim, authore J. de Thoulouse, anno* 1765. (Vide supra.)

*
* *

Ms. 1040. (XVIIe s.) *Les Vies et les Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor, par le P. Simon Gourdan.* 7 volumes in-folio.

*
* *

Ms. 1042. (XVIIe s.) *Mémorial de Jean de Thoulouse pour l'espace de temps compris entre le* 25 *avril* 1605 *et le* 31 *décembre* 1652.

*
* *

Ms. 1043. (XVIIe s.) Copie incomplète des *Annales* du même Jean de Thoulouse.

*
* *

Mss. 1044, 1045, 1046, 1047. — Documents divers, de moindre importance, sur l'histoire de l'abbaye.

*
* *

Ms. 1054. (XVIIe s.) *Chronicon ecclesiæ Victorinæ labore et studio R. P. Johannis Picardi, canonici regularis ejusdem abbatiæ.*

— *Fondation, progrès et antiquités de l'abbaye royale de Saint-Victor-lez-Paris, ordre de Saint-Augustin, par le R. P. Picart, chanoine régulier de cette abbaye.*

*
* *

II [1] CARTULAIRES, LIVRETS, ETC.

Cartulaire écrit au XIIIe siècle, archives de l'Empire, LL., 1450.

*
* *

Registre écrit sur papier au XVIe siècle : Copies des bulles et lettres pontificales accordées à l'abbaye depuis sa fondation jusqu'au XVe siècle. (B. I.— S. V. 1048.)

*
* *

Cartulaire de la chambre, in-4°, pap. XVe s. Archives de l'Emp. S. 2174.

*
* *

Cartulaire de l'aumônerie, XIIIe s. 764 ff.— Aujourd'hui en Angleterre.

[1] D'après la *Table des cartulaires*, dressée par M. Léopold Delisle à la suite de ses *Actes de Philippe Auguste*. (Paris, Durand, 1856.)

*
* *

Livret des prébendes, XIIIe s. avec supplément du XIVe s. (S. V. 550.)

*
* *

Copie de chartes, extraits du *Cartulaire* et de l'*Obituaire* par Duchesne. Collection Baluze, 55, f. 257-292. — Extraits du *Cartulaire* et des originaux, mélanges de Clairambault, 175, p. 469, etc.

On voit qu'il y a dans ces manuscrits, dont les plus modernes renferment un grand nombre de pièces anciennes, une source plus abondande qu'il n'est nécessaire pour tenter un érudit. Espérons qu'il s'en présentera bientôt pour faire l'histoire d'un des plus illustres monastères, d'une des plus savantes écoles de la chrétienté. Faire l'histoire d'une abbaye à travers les siècles, c'est faire l'histoire de l'intelligence et de la charité dans le monde !

CHAPITRE IV

DES PRINCIPALES ILLUSTRATIONS DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR AU XIIe SIÈCLE

Nous avons raconté les origines touchantes du monastère où notre Adam devait cacher ses vertus et son génie. Si la règle de Saint Augustin, dans la première rigueur de son observation, eut sur l'esprit du poëte une influence incontestable, si l'habitude salutaire de méditer l'Écriture et les saints Pères donna à sa poésie son caractère le plus distinctif qui est l'alliance d'une riche inspiration avec une science ecclésiastique d'une grande profondeur, il n'en est pas moins vrai que l'on reconnaît sans peine dans ses écrits les traces d'une autre influence. Adam eut le bonheur de vivre à Saint-Victor, dans la conversation journalière de grands esprits, miraculeusement rassemblés sous le même cloître et auxquels le sien emprunta nécessairement certaines allures, certaines doctrines faciles à reconnaître.

Nous aimons à nous le figurer se promenant dans les cours de l'abbaye avec des religieux qui avaient entendu dans leur jeunesse les leçons de Guillaume de Champeaux. Il avait devant lui l'abbé Gilduin, qui avait été le disciple le plus cher de cet illustre

adversaire d'Abailard, et qui le premier était venu demander à son maître de partager avec lui les austérités de la règle. Quand il entra au couvent, à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer, le souvenir du martyre de Thomas de Saint-Victor était encore tout vivant dans les cœurs de ses frères. Richard de Saint-Victor vécut en même temps que lui sous cette règle et en défendit sous ses yeux l'austérité compromise. Enfin, et surtout, il put entendre la voix la plus éloquente du siècle après celle de saint Bernard, celle du grand Hugues qui, tous les jours, enseignait aux novices de son ordre la science encyclopédique, la science des sciences, la théologie, en faisant parler tour à tour son intelligence et son cœur dans ces magnifiques enseignements !

Avant donc d'étudier la vie de notre Adam, nous devons consacrer quelques pages à ses illustres frères, pour ne pas séparer dans cette étude ceux qui furent inséparables pendant leur vie. D'ailleurs on risquerait de mal saisir la physionomie de notre poëte si on n'entrevoyait même pas celles de ses maîtres et de ses amis. Une croyance superstitieuse prétend qu'à force de vivre ensemble certaines personnes en viennent à se ressembler de visage; cela du moins est vrai pour les âmes. A force de se contempler, elles s'empruntent réciproquement de leurs traits spirituels. C'est ce qui a lieu en particulier dans les monastères, et Adam doit par là ressembler à Richard et à Hugues.

Le père Simon Gourdan commence le second tome de ses *Vies et Maximes saintes* par cette énumération des grands hommes de l'abbaye; on y trouvera un

échantillon remarquable de son style, qui est partout, dans le reste de l'ouvrage, aussi riche en images d'un goût aussi douteux :

« Parmi les grands hommes et les saints personnages « que la puissance de Dieu fit paraître au commence- « ment du XIIe siècle dans la maison de Saint-Victor, « nous en considérerons premièrement six entre tous « les autres qui sont comme les astres lumineux de « ce firmament.

« Le premier, c'est-à-dire Guillaume de Champeaux, « fut l'architecte principal de cet édifice régulier. Le « deuxième, savoir Gilduin, bâtit sur ses fondements « une maison d'une discipline incomparable. Le troi- « sième, qui est le bienheureux Thomas, comme mar- « tyr, l'embellit et l'empourpra de son sang. Le qua- « trième, savoir Hugues de Saint-Victor, l'éclaira « des brillantes lumières de sa doctrine. Le cinquième, « qui est Richard de Saint-Victor, plein d'une vigueur « toute apostolique, le soutint et l'affermit sur l'immo- « bilité de la pierre qui n'est autre chose que Jésus- « Christ. Le sixième, qui est Adam de Saint-Victor, « par la composition de ses proses, la fit retentir des « louanges divines et la parfuma des odeurs de sa « piété toute céleste. » (*Vies et Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor*, II, 1.)

Nous n'avons pas à revenir ici sur Guillaume de Champeaux et à retracer cette vie pleine d'orages. Sa défense des *Universaux* contre Abailard est connue de tout le monde et nous avons raconté ailleurs ses succès, son humilité, sa retraite à Saint-Victor, sa

promotion à l'épiscopat. Un autre que lui était destiné à gouverner cette maison de chanoines réguliers dont il avait été le véritable fondateur : c'était Gilduin. Il y fit fleurir l'austérité et ne permit pas qu'on en affaiblît les rigueurs. Du reste il se montra administrateur vigilant, et ce fut pendant son gouvernement que Louis VI, la reine Adèle sa femme, le duc d'Aquitaine, frère du roi, les papes et les évêques de Paris comblèrent de priviléges la nouvelle abbaye. Toutes les chartes, toutes les bulles s'accordent à le nommer premier abbé de Saint-Victor. Il eût toutes les charges de cette éminente fonction. Il lui fallut non-seulement administrer son petit état monastique, mais encore veiller aux fondations des monastères qui s'élevèrent bientôt en foule sur le modèle du sien pour servir de retraite à des chanoines réguliers; il dut réclamer pour son abbaye la primauté qu'elle méritait, empêcher qu'on ne se déclarât indépendant, faire en sorte que les chapitres généraux se tinssent à Paris dans la maison-mère, qu'enfin tous les autres couvents eussent à y envoyer des députés. Tant de soins ne pouvaient pas encore absorber toute son activité. Il était confesseur du roi et se devait à son pénitent. Louis VI voulut mourir entre ses bras. On pense bien qu'il lui demandait d'autres conseils que ceux dont il avait besoin pour la direction de sa conscience. C'est le caractère des illustres prêtres de cette époque d'avoir été mêlés au gouvernement des États.

Une miniature d'un *Miroir historial* de Vincent de Beauvais représente les Vierges, les Confesseurs, les

Martyrs travaillant à la construction de « sainte Église. » C'est le premier des martyrs, Abel, qui arrose les fondements de son sang et fait ainsi prospérer les travaux du sublime édifice. La maison de Saint-Victor fut aussi arrosée, à son origine, du sang d'un martyr, et peut-être doit-elle aussi à ce sang précieux les rapides accroissements qu'elle prit en un demi-siècle. Thomas, prieur de Saint-Victor, écolâtre de l'abbaye, grand vicaire de l'évêque de Paris Étienne, soutint ce dernier contre l'archidiacre Thibaud. On sait que ces malheureux conflits entre la juridiction de l'évêque et celle de l'archidiacre, se renouvelèrent assez fréquemment à cette époque, et les évêques durent se repentir souvent d'avoir élevé de leurs propres mains, à côté du leur, un tribunal qui finit par se croire indépendant et devint un rival dangereux. Thomas se jeta ardemment dans le conflit et se déclara, avons-nous dit, pour l'évêque son maître. Thibaud jura de se venger et fit massacrer par ses neveux, le 20 août 1130, le courageux défenseur des droits pontificaux. Ce fut un scandale épouvantable. Les Victorins furent plongés dans le deuil et protestèrent; l'évêque Etienne porta la cause devant le Saint-Siége. Le pape Innocent réunit un concile à Jouarre qui déclara hautement le mérite de ce martyre et lança l'excommunication contre les homicides.

Richard de Saint-Victor appartenait à la même génération de Victorins que le poëte dont nous publions les œuvres. L'abbé Hugonin, à qui nous reprocherons de n'avoir même pas mentionné notre Adam parmi

les illustrations de Saint-Victor au XIIe siècle[1], a du moins rendu pleine justice à Richard dans les dernières pages de son livre : « Hugues, dit-il, trouva « parmi les scolastiques de Saint-Victor un disciple « digne de lui. Il était comme lui, étranger à la France, « l'Ecosse fut sa patrie; comme lui théologien mysti- « que et dogmatique... Il fut avec Hugues le principal « représentant de la philosophie platonicienne au XIIe « siècle, la gloire de l'école de Saint-Victor et la « lumière de ses contemporains. Leurs noms sont « inséparables comme leurs écrits[2]. »

Richard a laissé plusieurs ouvrages importants[3]. Des *Annotations* sur Isaïe, sur Daniel, sur Ezéchiel, sur les Psaumes, sur le Cantique des cantiques, sur l'Apocalypse, etc., forment dans ses ouvrages une sorte de cours d'écriture sainte. La théologie dogmatique y est représentée par ses fameux livres sur la Trinité (*De Trinitate libri VI*), par ses traités : *De potestate ligandi et solvendi*, *De Verbo incarnato*, etc. La théologie mystique y a une large part : (*Benjamin minor, sive de præparatione animi ad contemplationem liber*

[1] *Essai sur la fondation de l'École de Saint-Victor de Paris*, p. 177. — « Il y eut (dit en note M. l'abbé Hugonin), « un Victorin du nom d'*Achard* qui composa des proses « rimées. » Le savant historien de Saint-Victor aurait-il dans ce passage été mal servi par sa mémoire? Est-ce *Adam* qu'il faut lire?

[2] *Essai sur la fondation de l'École de Saint-Victor*, p. 175.

[3] L'*Histoire littéraire* lui a consacré une notice, t. XIII, p. 472, à laquelle nous renvoyons pour plus de détails.

unus. — *Benjamin major, sive de gratia contemplationis libri V*, etc.) Quelques sermons, des traités intitulés : *De spiritu blasphemiæ*, *de gradibus caritatis*, *de exterminatione mali et promotione boni*, etc., développent les principes de la théologie morale. On les pourra lire dans l'excellente édition donnée en 1650, à Rouen, par les soins des chanoines de Saint-Victor[1]. L'auteur, déjà nommé par nous, des *Annales* de Saint-Victor, Jean de Thoulouse, a inséré en tête de cette édition une vie fort intéressante de Richard, qu'il avait détachée de son grand ouvrage[2].

Richard était prieur de l'abbaye et eut une lutte célèbre avec le quatrième abbé de Saint-Victor, Gruise[3], qui déjà trouvait la règle trop dure et la voulait adoucir. Richard défendit les intentions des fondateurs et crut en cela respecter leur mémoire en même temps qu'il soutenait les droits de Dieu. Gruise dut céder devant ce zèle que Dieu bénit ; il se démit,

[1] Voici le titre exact de cette édition : *M. Richardi Sancti Victoris Parisiensis*, *doctoris præclarissimi opera, ex mss. ejusdem operibus quæ in bibliotheca Victorina servantur accurate castigata et emendata cum vita ipsius ante hac nusquam edita, studio et industria canonicorum regularium regalis abbatiæ Sancti Victoris Parisiensis ; Rothomagi, sumptibus Jonnnis Berthelin, M. DCL, cum privilegio regis.* — Cette édition avait été précédée de six autres (1506-1621). Les Victorins n'en mentionnent que trois (Paris, 1528 ; Lyon, 1534 ; Cologne, 1621).

[2] Richardi Scoti, canonici et prioris Sancti Victoris Parisiensis vita ex libro quinto Antiquitatum ejusdem ecclesiæ, capite LV°.

[3] Jean de Thoulouse le nomme *Ervisius*. Il était Anglais.

et Guérin fut son successeur. Quant à l'illustre prieur, il mourut en 1175. Son corps reposait encore au siècle dernier sous le cloître de Saint-Victor, près de la porte de l'aumônerie.

A la même époque, vivaient dans l'abbaye le célèbre Garnier de Saint-Victor (V. la *Patrologie* de l'abbé Migne, tome 194) et Geoffroy, auteur d'un poëme rimé en quatre livres qui a pour titre : *Fons philosophiæ* (V. la *Patrologie*, tome 196, p. 1418). Ce Geoffroy mourut en 1194 ; il nous a laissé trente et un sermons et une série de cantiques et de *planctus*. C'était le second poëte du monastère et le rival d'Adam. Eudes était religieux dans le même cloître, quand, à la prière de saint Bernard, qui venait souvent demander l'hospitalité aux Victorins de Paris, il fut nommé par Suger premier abbé de Sainte-Geneviève, en 1147. Il mourut en 1166 ; il nous reste quelques lettres de lui (V. la *Patrologie*, tome 196, p. 1400), aussi bien que des quatre premiers abbés de Saint-Victor, Gilduin, Achard, Gruise et Guérin. (*Ibid.*, p. 1366 et suiv.) [1]

[1] Voici une autre liste des illustrations de Saint-Victor que l'abbé Hugonin a dressée à la fin de son *Essai* d'après le P. Simon Gourdan ; nous la reproduisons sans en accepter la responsabilité : « Outre Pierre Lombard qui fut recueilli « à Saint-Victor à la prière de saint Bernard, Simon Gour- « dan cite Étienne de Tournay, canoniste distingué; Obizon, « illustre médecin, l'abbé Achard, Anglais de naissance, à la « fois philosophe, littérateur et théologien ; Adam également « Anglais, grammairien célèbre, habile rhéteur et philosophe « subtil, disciple d'Abélard ; Arnulphe, frère de Jean, évêque « de Secz, qui s'exerça dans la poésie; Gautier dont nous

Nous arrivons maintenant à la gloire la plus incontestable de l'abbaye de Saint-Victor, à cet Hugues que saint Bonaventure préférait même à saint Bernard, à ce maître de notre Adam. Nous n'avons pas l'intention de présenter ici sa biographie détaillée, mais seulement d'éclairer de quelques lueurs une figure encore trop obscurcie et de faire connaître quelques traits de ce grand homme dont les seuls Victorins avaient gardé, avant 1789, le souvenir et le culte, et dont ils n'ont confié à personne après eux le soin de défendre la gloire!

En Saxe, à Hartingam, vivait, vers la fin du XIe siècle, Conrad, comte de Blankenburg, frère de Reinhart qui fut évêque d'Alberstadt. Il était fils de Poppon, comte de Blankenburg qui avait lui-même pour frère un Hugues, archidiacre du même diocèse d'Alberstadt. En 1096, Conrad eut un fils, qui était appelé à devenir la lumière de l'Église. Dès qu'il fut assez avancé en âge, on envoya le jeune Hugues à Hamersleven, au monastère de Saint-Pancrace, et il s'y décida bientôt à embrasser l'état ecclésiastique. Mais il voulait s'y préparer par de plus solides études et désirait d'ailleurs consacrer toute sa vie à la science. C'est alors que l'évêque Reinhart, qui avait été à Paris, qui avait suivi les leçons de Guillaume de Champeaux et était devenu un de ses disciples les plus dévoués,

« possédons encore deux manuscrits, adversaire véhément « de tous les hérétiques de son temps, et enfin un grand « nombre d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. » (P. 177-178.)

proposa au jeune homme de l'envoyer à cette naissante école de Saint-Victor dont la réputation s'était déjà répandue dans toute l'Europe catholique. Hugues accepta cette proposition, et Dieu lui donna un digne compagnon de voyage ; c'était le vieil Hugues, son grand-oncle, qui s'était décidé à quitter son archidiaconé d'Alberstadt pour la vie régulière, et qui désirait couronner une vie honorable par une vieillesse encore plus austère. Le jeune clerc et le novice en cheveux blancs, après un long détour, arrivèrent à Paris, cette ville de l'intelligence, et y trouvèrent encore tout vivant le souvenir de l'évêque Reinhart. C'était en 1115. L'abbé Gilduin les accueillit avec joie, comme parents d'un de ses amis d'école. Le vieil archidiacre put terminer en paix ses jours sous ce cloître dont la sévérité était alors proverbiale. Quant à Hugues, Gilduin le présenta de suite à Thomas, écolâtre de l'abbaye, qui ne tarda pas à distinguer dans son nouvel élève les plus admirables facultés de l'intelligence unies à la plus profonde modestie. Quand Thomas termina par un glorieux martyre son glorieux enseignement, Hugues était depuis longtemps désigné comme son successeur. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, et le vaste recueil de ses œuvres ne semble que le magnifique résumé d'un enseignement de dix années.

Chez ces premiers Victorins on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, des vertus qui ornèrent leur vie ou de la modestie avec laquelle ils prirent soin de les cacher, laissant ainsi une tâche difficile à leurs biographes sans ressources. Quand, tout à l'heure, nous

aurons à retracer la vie d'Adam, nous éprouverons le même embarras; il semble d'ailleurs que ces hommes illustres n'aient rien fait de remarquable que leurs ouvrages. Leur vie a été sans orages et s'est écoulée sous ce cloître sans que le moindre accident en rompît la sévère régularité. Ils ne se sont pas répandus au dehors : ils ont prié, ils ont enseigné les plus hautes doctrines spirituelles, ils ont fait le bien sans que le siècle ait pu leur communiquer ses agitations, ses tumultes, ses fièvres. C'est ainsi qu'on ne connaît de la vie d'Hugues, pendant tout son séjour à Saint-Victor, qu'un seul événement digne d'être rapporté.

Le *Nécrologe* de Saint-Victor au 3 des ides de février, anniversaire de la mort du grand docteur, contient ces paroles remarquables : *De quo illud specialiter memoriæ tradere volumus quod beati Victoris reliquias, multo labore quæsitas, multa difficultate impetratas, ab urbe Massilia ad nos detulit et tam desiderabili et incomparabili thesauro ecclesiam nostram locupletavit.* En effet, quand l'abbaye de Saint-Victor se fonda à Paris, elle ne possédait aucune relique de son saint patron, et ce fut Hugues qui rapporta aux Victorins de Paris le pied droit du saint que lui avaient donné à grand peine les Victorins de Marseille. La tradition de l'abbaye plaçait du reste ce voyage d'Hugues à Marseille avant son établissement définitif à Saint-Victor.

Quoi qu'il en soit, c'est le seul fait que cite le *Nécrologe*, c'est le seul fait aussi que nous ayons à citer. Hugues mourut aussi simplement qu'il avait vécu,

et si sa mort eut plus de retentissement que sa vie, c'est grâce au récit touchant de ses derniers instants que nous a laissé son confesseur. Celui qui savait tous les secrets de ce cœur a divulgué en termes émouvants le secret de cette mort admirable. Elle eut lieu le mardi 11 février 1141[1]. Hugues était tout jeune encore, et c'est une chose qu'il ne faut pas oublier quand on parcourt le recueil considérable de ses écrits. Que ne pouvait-on pas attendre d'une intelligence qui avait donné, avant sa pleine maturité, des fruits si abondants et si remarquables? A quelle hauteur ne se serait pas élevé ce jeune docteur, s'il avait eu le temps de relire ses leçons, de les resserrer en certains points, de les développer en certains autres, et de leur donner enfin, non point ce poli trop païen dont nos littérateurs aiment à recouvrir leur pensée, mais au moins cette netteté, ces proportions, cette mesure qui assurent la popularité des œuvres philosophiques?

Telles qu'elles sont, ces œuvres exciteront la légitime admiration de tous ceux qui aiment la philoso-

[1] Voici l'épitaphe d'Hugues :

Conditus hic tumulo doctor celeberrimus Hugo
Quem brevis eximium continet urna virum,
Dogmate præcipuus, nullique secundus amore,
Claruit ingenio, moribus, ore, stylo.

Le troisième vers de cette épitaphe nous semble réfuter à merveille ceux qui ont voulu faire d'Hugues uniquement un mystique. Oui, sans doute, il le fut : *Nulli secundus amore*, mais en même temps il était un philosophe, un théologien éminent : *Dogmate præcipuus*.

phie chrétienne. D'après dom Cellier (t. XXII, p. 202), elles ont été publiées à Paris en 1526, à Venise en 1588, à Cologne en 1617. La dernière édition est celle qui parut à Rouen en 1648 par les soins des chanoines réguliers de Saint-Victor et qui forme trois volumes in-folio[1]. Les éditeurs ont voulu, assez arbitrairement peut-être, les séparer en trois parties distinctes : *Annotationes elucidatoriæ super Biblia.* — *Institutiones monasticæ.* — *Eruditiones theologicæ.*

De toute manière, l'ensemble en est imposant[2]. L'auteur a commencé par faire à ses élèves un cours développé d'Écriture Sainte : il a pris tour à tour chaque livre de la Bible et a expliqué les versets difficiles : (*Annotationes elucidatoriæ sive allegoricæ*, t. I.) Le sens tropologique y est souvent développé ; mais Hugues n'a pas négligé le sens anagogique, et surtout le symbolisme occupe dans ses commentaires une place importante. C'est du reste un symbolisme sain, point

[1] Voici le titre exact : *M. Hugonis de Sancto Victore, canonici regularis Sancti Victoris Parisiensis, tum pietate, tum doctrina insignis, opera omnia tribus tomis digesta ex mss. ejusdem operibus quæ in bibliotheca Victorina servantur, accurate castigata et emendata, cum vita ipsius ante hac nusquam edita, studio et industria canonicorum regularium regalis abbatiæ Sancti Victoris Parisiensis, Rothomagi, sumptibus Joannis Berthelin, MDCXLVIII, cum privilegio regis.*

[2] V. à la fin du manuscrit 1054 du fonds de Saint-Victor une *analyse détaillée des Œuvres d'Hugues de Saint-Victor*, par le P. Picart. Nous espérons pouvoir bientôt publier une *Bibliographie complète* des manuscrits qui renferment les œuvres d'Hugues.

exagéré, souvent sublime, et il est à souhaiter qu'on n'eût pas plus tard dépassé ces justes limites.

C'est après avoir épuisé cette riche matière que l'écolâtre de Saint-Victor aborde l'explication non moins importante du traité de la *Céleste hiérarchie* attribué à S. Denis l'aréopagite : (*Explanationes cœlestis hierarchiæ magni Dyonisii areopagitæ secundum traductionem Johannis Scoti prioris, libri decem*, t. I.) On peut facilement s'imaginer quels développements a dû prendre dans la bouche du grand mystique du XIIe siècle le mysticisme si fécond, si sublime, si *divin* de l'aréopagite.

La théologie dogmatique, qui comprenait à cette époque toutes les sciences, est exposée par Hugues après la sainte Écriture en une série de traités dont le plus complet est le *Didascalion* : (*Libri VII eruditionum didascalicarum*, t. III.) Mais on remarque à côté de cet essai d'encyclopédie les deux livres : *De Sacramentis Christianæ fidei*, les sept traités *In summam sententiarum*, les cinq livres de *Miscellanées*, et enfin les trois livres qui lui ont été contestés : *De Cæremoniis, officiis et observationibus ecclesiasticis*. Tous ces ouvrages remplissent le tome III de ses œuvres où l'on lira avec plaisir une défense énergique de la perpétuelle virginité de Marie. Aujourd'hui cette question est à l'ordre du jour, et le courageux abbé Mermillod faisait paraître dernièrement à Genève un ouvrage sous le même titre, où il combattait, comme Hugues, ceux pour qui c'est un affront que la Vierge soit pure.

Après l'Écriture sainte, après la théologie dogmatique, la théologie morale. (T. II.) C'est peut-être

sur cette matière qu'Hugues nous a laissé ses ouvrages les plus achevés. Il était spirituel, il était observateur ; ces deux qualités éclatent surtout dans son livre intitulé : *De institutione novitiorum.* Il y fait des portraits charmants dont plusieurs ne sont pas inférieurs à ceux que Labruyère traçait si finement cinq siècles après, dans ses *Caractères.*

Plusieurs autres traités, tels que ceux intitulés : *De modo orandi*, *De laude caritatis*, *De substantia caritatis*, se recommandent par cette transparence de style, cet usage sobre et raisonné des antithèses, cette richesse et cette sublimité d'images qui avaient déjà illustré les écrits de saint Augustin et qui firent donner à Hugues, indépendamment de la conformité des doctrines, le surnom glorieux de second Augustin. On s'accorde à regarder le *De arrha animæ* comme son chef-d'œuvre. C'est un dialogue entre l'âme et l'homme que saint Bonaventure a imité dans cette magnifique compilation en quatre livres connue sous le titre, en apparence singulier, de *Soliloquium* [1]. L'œuvre du Victorin est plus originale et a joui au moyen âge d'une plus grande popularité. Elle a partagé avec

[1] Au moyen âge en effet *soliloquium* était en certains cas synonyme de *dialogus* ; mais *soliloquium* ne s'entendait que du dialogue de l'homme avec son âme ou avec Dieu. C'est ce que nous voyons exprimé dans la glose suivante d'une vie rimée de la sainte Vierge : *Differentia inter dialogum et soliloquium : soliloquium dicitur quando homo solus cum Deo loquitur. Ex. Incipit dyalogus sive soliloquium Jhesu cum Maria matre sua.* (F. 52 d'un beau manuscrit du XIVe siècle, appartenant à M. Techener.)

l'*Institution des novices* un honneur qui, à cette époque, témoigne le plus en faveur de la vogue d'un écrit : elle a été traduite en langue vulgaire, et les manuscrits abondent où ces traductions sont contenues.

Le *De arrha animæ* est un des chefs-d'œuvre du mysticisme catholique, doctrine qui, pour être pleine d'amour, n'en est pas moins pleine de solidité, qui recouvre seulement les plus profonds enseignements et la plus sévère philosophie d'une poésie incomparable[1]. C'est en lisant ce livre qu'on se rappelle involontairement la belle définition que Donoso Cortès a donnée des théologiens mystiques : « Ils ont appris à « l'homme, dit-il, à monter, sur les ailes de la prière, « cette échelle de Jacob faite de pierres précieuses, par « laquelle Dieu descend vers la terre et par laquelle « l'homme monte vers le ciel, jusqu'à ce que, terre « et ciel se confondant, Dieu et l'homme se confon- « dent également, embrasés de l'incendie d'un amour « infini ! »

Après le *De arrha animæ*, il faut citer encore les quatre livres *De arca Noe*, cent sermons sur toute espèce de sujets, et enfin un livre précieux : *De bestiis et aliis rebus*, où notre Victorin expose longuement le symbolisme universel, et le sens spirituel de tous les êtres de la nature. D. Pitra, dans les tomes II et III de son *Spicilège*, a mis à contribution la science

[1] M. Weiss a présenté à la Faculté de Paris, en 1839, une thèse de doctorat ainsi intitulée : *Hugonis de Sancto Victore methodus mystica.*

de notre docteur. La *Clef* de saint Meliton n'a pas reçu de plus curieux commentaires dans le bel ouvrage du Bénédictin que ceux qu'il a empruntés au traité d'Hugues de Saint-Victor [1].

Tel est, en résumé, l'ensemble des travaux de ce grand homme. Comment ne pas sentir quelque admiration devant tant de zèle philosophique, devant tant de hautes conceptions, devant tant de solides écrits! Comment rester froid devant ces magnifiques encyclopédies qui, au XIIe et au XIIIe siècle, ont été modestement entreprises et courageusement achevées, non par plusieurs hommes réunis autour de la même œuvre et y *collaborant*, mais par plusieurs grands esprits, travaillant chacun pour soi et faisant chacun son œuvre! Car Hugues de Saint-Victor ne fut pas le seul à dessiner d'une main hardie un plan si vaste qu'il ne lui fut pas donné d'achever. Les tendances

[1] L'*Histoire littéraire* a consacré à Hugues une notice importante, t. XII, p. 1. Mais c'est dans le tome XXII de Dom Cellier qu'il faut chercher les détails les plus complets, sinon sur sa vie, au moins sur ses ouvrages. Dans les pages 200 et ss. le savant bénédictin parcourt tous les ouvrages du victorin et les analyse. Il a surtout beaucoup à faire pour établir ou récuser leur authenticité; car Hugues est un des auteurs qui ont le moins signé leurs œuvres et auxquels on a attribué le plus d'œuvres étrangères. Rien de si délicat qu'un pareil travail auquel nous renvoyons volontiers ceux qui désirent plus de détails. — D. Guéranger, enfin, dans ses *Institutions liturgiques* (t. I, p. 321), a classé Hugues parmi les meilleurs liturgistes du XIIe siècle; mais c'est sans doute par distraction qu'il lui donne le titre d'*abbé* de Saint-Victor. On sait qu'Hugues ne fut jamais élevé à aucune dignité.

encyclopédiques qui règnent dans toute l'école au commencement du XIIIe siècle semblent être sorties du cloître de Saint-Victor. L'élève d'Hugues, le contemporain d'Adam, l'Ecossais Richard a touché également à toutes les questions dans le recueil de ses œuvres. Dernièrement l'abbé Bourgeat publiait une thèse pleine d'intérêt sur Vincent de Beauvais[1] qui, le premier, a construit *régulièrement* une encyclopédie *complète* avec une grandeur de vues qui nous effraye, avec une critique qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez un homme de cette époque, avec une méthode et une science qu'on a dépassées depuis, mais qu'on n'avait pas encore sur la terre possédées à ce degré. Depuis longtemps le collaborateur de M. de Blainville, l'abbé Maupied avait fait voir, dans une page digne d'être relue et approfondie, l'admirable encyclopédie qu'on trouve sans peine dans les écrits de saint Bonaventure; il avait surtout indiqué le plan presque divin que le grand docteur avait voulu suivre. Enfin il n'est pas besoin de parler de saint Thomas: c'est par lui qu'on a commencé d'admirer le moyen âge, c'est par lui qu'on a commencé de connaître ce que nous osons appeler les encyclopédies de cette époque, dont ses deux *Sommes* et ses autres écrits sont, peut-être, le plus parfait exemplaire.

Nous avons parlé tout à l'heure de l'important travail

[1] *Études sur Vincent de Beauvais, théologien, philosophe, encyclopédiste, ou specimen des études théologiques, philosophiques et scientifiques au moyen âge* (XIIIe siècle—1210-1270), par l'abbé J.-B. Bourgeat, docteur en théologie de la Faculté de Paris. — Paris, Durand, 1856.

que l'abbé Bourgeat a consacré à Vincent de Beauvais. Ce travail était une thèse, comme celui de M. l'abbé Hugonin, sur l'École de Saint-Victor. Nous permettra-t-on de dire, en terminant, notre opinion sur ces deux travaux qui ont eu la même destination, qui ont pu, par conséquent, recevoir les mêmes développements? Il nous semble que l'abbé Hugonin, qui s'est montré excellent écrivain et métaphysicien distingué dans son *Ontologie*, n'a pas consacré assez de temps à cette étude sur une époque si difficile à bien saisir de l'histoire de la philosophie. Il n'a vu, d'abord, dans l'école de Saint-Victor, que le seul Hugues, et encore s'est-il borné à faire de lui quelques citations qui, s'il faut dire toute notre pensée, ne semblent pas toujours prouver ce qu'on veut qu'elles prouvent. N'y aurait-il pas eu plus de grandeur à lire *en entier* les œuvres d'Hugues et celles de Richard, à relever sur chacun des dogmes de la foi, sur chacune des parties de la métaphysique, les passages de ces deux grands philosophes, à les traduire, et ensuite, comme l'a fait l'abbé Bourgeat pour Vincent de Beauvais, à les coordonner, se bornant à relier ces passages entre eux par quelques lignes destinées à éclaircir les sens difficiles, à faire ressortir le plan. L'abbé Hugonin a laissé ce travail à faire à ses successeurs, et leur a seulement rendu la voie plus facile par ses recherches et sa bonne dissertation sur la naissance et la vie d'Hugues, qui sont les meilleures pages de son livre. Espérons qu'il viendra bientôt quelqu'un pour nous faire, avec les textes, une véritable histoire des doctrines de Saint-Victor, pour rebâtir en son intégrité cette encyclo-

pédie Victorine qui a été la gloire intellectuelle du XIIe siècle, qui a formé tant d'illustres docteurs, qui a donné le goût de la science universelle et produit au siècle suivant les Vincent de Beauvais, les Albert le Grand, les saint Thomas, les saint Bonaventure, les plus grandes illustrations de l'Église enseignante!

CHAPITRE V

DES PRINCIPAUX DOCUMENTS A CONSULTER SUR LA VIE D'ADAM DE SAINT-VICTOR

Ce n'est pas la première fois qu'on entreprend en réalité un essai sur la vie et les ouvrages d'Adam de Saint-Victor. Deux fois l'*Histoire littéraire* s'est arrêtée à cet écrivain et a essayé d'en éclairer l'histoire. Dom Brial (t. XV, p. 40 et ss.) lui a consacré un premier article dont il serait difficile d'extraire une proposition vraiment nouvelle et vraiment claire. L'article est tout entier composé de discussions dont nous aurons lieu plus tard de faire voir le peu de solidité. M. Petit-Radel, un des premiers érudits laïques qui aient prêté à l'*Histoire littéraire* le secours de leurs veilles, vit bien que le travail de Dom Brial n'avait point épuisé le sujet et que, dans un ouvrage aussi sérieux que celui des Bénédictins, on pouvait s'attendre à plus de détails sur un poëte dont on soupçonnait déjà la supériorité. Il se mit donc à l'œuvre, et, au commencement du tome XVII, fit paraître, avec une pagination à part, un nouvel article plus détaillé sans doute et plus concluant que celui de son prédécesseur. On y regrettait encore bien des lacunes; on les y regretta davantage quand, il y a une dizaine d'années, le goût pour les lettres chrétiennes s'empara tout à coup de la jeune génération et qu'on fut saisi d'une noble ardeur de connaître la poésie du moyen

âge. Nous avons dit déjà que la voix de Dom Guéranger se fit entendre pour exciter les recherches, quand elle appela notre Adam « le plus grand poëte du moyen âge. » Deux érudits répondirent à cet appel, MM. Félix Clément et Ch. Barthélemy. Le premier dans ses *Carmina e poetis Christianis excerpta* fit précéder les vingt-cinq proses qu'il publiait d'après Clichtove, d'une petite biographie qui en disait autant en vingt lignes que les deux grands travaux de l'*Histoire littéraire*, mais qui ne disait rien de plus. Le second fut plus long et développa en plusieurs pages ce qu'on pouvait resserrer en une. Nous avons cru voir que M. Ch. Barthélemy ne sait que trop bien composer ce qu'on peut appeler de la mosaïque littéraire, c'est-à-dire une longue suite de paragraphes empruntés chacun à un auteur différent et qu'on se donne à peine le soin de relier entre eux. Cette mosaïque fut donc, pour la biographie de notre poëte, empruntée à D. Brial, à Petit-Radel, à Clichtove; mais si développée et si éclatante qu'elle fût, on n'y vit aucune pièce nouvelle. En résumé, depuis J. Clichtove qui, au commencement du XVIe siècle, avait publié trente-huit proses d'Adam en disant quelques mots de l'auteur, la question n'avait point fait un pas.

L'imperfection de ces premiers travaux est du reste facile à comprendre et doit être excusée, quand on songe que les érudits qui les signèrent partageaient les sollicitudes de leur érudition entre vingt autres sujets plus importants et plus vastes. Venu après eux, profitant de leur science, et ayant circonscrit nos études dans le cercle étroit d'un seul sujet, quel mé-

rite pouvons-nous avoir à faire, dans ce petit domaine, quelque découverte qui aura par hasard échappé à ces explorateurs en grand du domaine scientifique? Le botaniste, qui n'étudie que la flore d'un petit vallon, doit-il s'enorgueillir d'y avoir découvert une plante dont l'existence cachée n'aura pas frappé les yeux d'un Linnée ou d'un De Jussieu?

La seule chose qui puisse, à propos des travaux faits antérieurement sur Adam de Saint-Victor, laisser quelque étonnement dans l'esprit, c'est de voir l'espèce d'opiniâtreté qu'on a mise involontairement à ne pas remonter aux vraies sources de son histoire. Quoi! vous saviez que l'abbaye de Saint-Victor avait une riche collection de manuscrits; vous saviez que notre Bibliothèque Impériale a hérité de ce trésor; vous deviez être amenés, par un raisonnement tout naturel, à penser que les Victorins avaient eu quelque intérêt, avaient eu plus intérêt que personne à garder précieusement les biographies de leurs hommes illustres, et spécialement celle d'Adam; vous n'aviez qu'un regard à jeter sur le catalogue du fonds de Saint-Victor pour y rechercher, je dirai même pour y découvrir de suite tout ce qui était relatif à l'histoire de l'abbaye en général, et, en particulier, à celle de ses grands hommes au XIIe siècle; et ce regard que la critique la plus élémentaire vous faisait un devoir de jeter sur ces vénérables documents, vous n'avez pas même eu l'idée de le jeter sur la table qui les indiquait!

Nous allons donner l'indication des plus importants de ces documents, de ceux d'après lesquels nous raconterons tout à l'heure la vie d'Adam.

Vers le milieu du XIVe siècle, l'abbaye fondée par Louis VI fut gouvernée par Guillaume de Saint-Lô[1]; ce vingt-deuxième abbé de Saint-Victor fut élu en 1345 et mourut en 1349. Il était docteur en théologie, et l'on voit par ses phrases ampoulées et de mauvais goût qu'il avait des prétentions au beau style. Il exerça le talent qu'il se croyait à écrire une suite de *Notices sur la vie des hommes illustres de Saint-Victor*. Adam dut être un des premiers à fixer son attention, et il fit, ou plutôt il esquissa sa biographie.

Remarquons que Guillaume de Saint-Lô se trouvait, pour faire ce travail, dans les meilleures conditions. Il n'était séparé d'Adam que par 150 ans, et en interrogeant la tradition des Victorins, il pouvait encore la trouver toute vive. Il faut bien se figurer ce que c'est qu'un monastère, où les Pères communiquent aux novices toutes les légendes qui sont comme les titres de noblesse du couvent. Il y a tout un trésor d'histoires pieuses qui s'enrichit à travers les siècles et ne se perd jamais; comme on n'a pas à se raconter les choses du monde, on se raconte avec plus de fidélité les choses du cloître. C'est ainsi que la vie d'Adam, qui fut miraculeuse et qui fit tant d'honneur à Saint-Victor, devait être transmise dans tous ses détails d'une génération à l'autre.

[1] On lit dans un manuscrit de Saint-Victor : Guillelmus a Sancto Laudo, doctor in Theologia et abbas anno 1345, obiit anno 1349, die festo sanctissimæ Trinitatis. (*Catalogue des noms des chanoines de Saint-Victor, dressé d'après les manuscrits de Tuisselet, prieur en l'an* 1452, *et complété par Jean de Thoulouse*, S. V. 1049.)

On ne saurait trop insister là-dessus pour relever l'autorité non-seulement de la notice de Guillaume de Saint-Lô (qui nous apprend plus de choses sur les ouvrages que sur la vie d'Adam), mais encore celle des autres documents originaux qui concernent notre poëte et qui sont postérieurs à cette notice. Oui, lorsque Jean de Thoulouse écrit au XVIIe siècle ses *Annales de Saint-Victor,* lorsqu'il nous donne des détails bien plus nombreux sur la vie d'Adam, il faut le croire sur parole : son autorité est immense *parce qu'il vivait dans l'abbaye où avait vécu l'illustre religieux.* L'abbaye de Saint-Victor, si féconde en grands hommes, ne le fut pas en saints, et on a déjà remarqué qu'aucun Victorin ne fut canonisé[1] ; mais, après Thomas de Saint-Victor qui est qualifié de *bienheureux*, nul chanoine ne s'approcha autant de la *sainteté* que ce même Adam. Il fut honoré d'une apparition merveilleuse de la Vierge, et un monument que les Victorins pouvaient voir tous les jours leur rappelait tous les jours ce souvenir glorieux. On se demandait à la vue de ce monument, au XVIIe siècle comme au XIVe, quel était ce religieux dont la piété était si célèbre ; on interrogeait les anciens, on informait les novices, et,

[1] Une pièce à l'honneur des trois grands docteurs de Saint-Victor au XIIe siècle (Hugues, Richard et Adam), fait allusion à cette particularité :

Hi tres canonici, *licet absint canonizati,*
Mente pia dici possunt tamen esse beati.

Jean de Thoulouse croit ces vers de Guillaume de Saint-Lô. Ils ne sont pas plus mauvais que sa prose.

en résumé, la tradition était aussi fraîche au temps de Jean de Thoulouse et de Simon Gourdan que du vivant de Guillaume de Saint-Lô.

Telle est l'autorité qu'une saine critique donne à tous les documents sur Adam qui nous ont été transmis par des Victorins. Le plus ancien, et, encore une fois, le plus important, est la notice de Guillaume de Saint-Lô. Deux anciens manuscrits du fonds de Saint-Victor nous l'ont fidèlement transmise; ce sont le n° 842 au f° 71 et le n° 554 au f° 73. Ces deux manuscrits sont du commencement du xve siècle. Jean de Thoulouse a reproduit en outre ce précieux fragment dans ses *Annales de Saint-Victor*. (*V. le manuscrit* 1037 *de Saint-Victor, à la page* 1128.)

Après cette notice, on consultera avec fruit les ouvrages de Jean de Thoulouse dont nous avons voulu tout à l'heure faire apprécier toute la valeur historique. Cet érudit mérite bien plus de réputation qu'il n'en a de nos jours. Ses *Annales* sont un modèle dont beaucoup de nos savants pourraient profiter ; on y trouve l'emploi intelligent des chartes, une critique sage, un style clair. Mais on y trouve surtout tout ce qu'on savait à Saint-Victor de l'histoire de Saint-Victor ; et voilà pourquoi le long chapitre qu'il intitule : *De Adamo Victorino,* est une source si respectable. Il donne d'ailleurs bien plus de détails que Guillaume de Saint-Lô, et dans le manuscrit 1037, S. V., la notice d'Adam occupe quinze pages in-folio. (*De la page* 1127 *à la page* 1142, *pour l'année* 1192.)

Le grand remaniement qu'on fit de ces *Annales* au xviiie siècle, sous le titre d'*Antiquités de Saint-Victor,*

et qui est contenu dans le manuscrit 1039 S. V., ajoute encore de nouvelles données à celles du travail primitif de Jean de Thoulouse. (*T. I., p.* 277 *et ss.*; *t. II, p.* 138.)

Enfin, il ne faudra négliger ni le *Chronicon ecclesiæ Victorinæ* du P. Picart (1054, S. V.), ni les lourds et ennuyeux volumes du P. Gourdan : *Les Vies et les Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor.* (1040, *S. V. T. I., pp.* 397, 419 *à* 421, 517, 549, 594, 805, 853.)

Nous donnerons ici *in extenso* la notice de Guillaume de Saint-Lô dont nous nous réservons de faire emploi dans les chapitres suivants [1] :

Circa tempora excellentissimi doctoris magistri Hugonis de Sancto Victore, floruit et excellens et celebris doctor, magister Adam, ejusdem Sancti Victoris Parisiensis canonicus professus, natione Brito, conversatione humilis et gratus, doctrina et eruditione utilis, et præclarus adeo ut sine operibus ejus vix possit homo in Prologis beati Hieronymi super Biblia pedem figere, vel expositionem rationalem difficilium invenire tractatuum. Ipsos enim tam super vetus Testamentum quam super novum, ut sit rota in medio rotæ, licet multis et magnis obscuritatibus involutos, tam ex brevi et succincta mysteriorum multiplicium narratione quam ex dictionum quasi insolitarum interpositione, de verbo ad verbum exposuit luculenter, ut patet diligenter

[1] Elle a été publiée par Martène, sous ce titre incomplet : *Notitia ab auctore perantiquo scripta* (*Amplissima collectio*, VI, 220. — V. aussi la *Patrologie* de l'abbé Migne, t. CXCVI, p. 1422 et ss.)

intuenti librum suum quem de hujusmodi expositione Prologorum composuit, qui sic incipit :

Partibus expositis textus, nova cura cor angit
Et fragiles humeros onus importabile frangit...

In quo etiam libro ipse facit multoties mentionem de quodam libro quem ipse composuit, qui vocatur Summa de vocabulis Bibliorum, *seu et communis* Summa Britonis, *et de aliis operibus virtuosis. Illud etiam non immerito debet commendari memoriæ quod valde multas prosas fecit de benedicta Trinitate, de Sancto Spiritu, de gloriosa virgine Maria ad quam specialem devotionem noscitur habuisse, de apostolis et aliis pluribus sanctis, quæ succincte et clausulatim progredientes, venusto verborum matrimonio subtiliter decoratæ, sententiarum flosculis mirabilibus picturatæ, schemate congruentissimo componuntur, in quibus et cum interserat prophetias et figuras quæ in sensu quem prætendunt videantur obscurissimæ, tamen sic eas adoptat ad suum propositum manifeste, ut magis videatur historiam texere aliquam quam sensum* [*exponere*] *figura*[*rum*]; *quo tamen stante cum eo quod in eis nihil addit superfluum, nihil in eis invenies diminutum. Dicat ergo qui viderit presens scriptum ad illud quod dicit Scriptura :* Adam, exemplum meum ab adolescentia mea. *Et bene dicetur exemplum religiosorum quia dictum est de eo et de illis :* In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. *Si autem quæres cum Scriptura :* Adam, ubi es, *respondebitur quod, sub ista tumba clavata, in terra unde formatus est, Adam similiter est sepultus qui, dum vitam ageret in humanis, tam excellenter et salubriter locutus est. Et*

quia scriptum est : Reddet Dominus hominibus secundum actus suos et secundum opera Adæ ; *hinc est quod de operibus, quæ per eum Spiritus Sanctus edidit, aliqua censuimus hic scribenda, ut qui ea legerit, viderit vel audierit Deum laudet in sæcula benedictum et oret quatenus spiraculum vitæ quod inspiravit in faciem istius Adæ ex visione suæ benedictissimæ essentiæ cum sanctis et electis suis efficiat gloriosum. Amen.*

Sequuntur prosæ ipsius [1]. . .

. . . . . .

Has prosas, et alias plures de sanctis composuit, qui omnes apud misericordissimum Deum prodignentur intercedere, ut pro quorum laude dulcisona laborem tam fructuosum non veritus fuit aggredi, eorum precibus juvari et pervenire mereatur ad coronam immarcescibilem Paradisi. Amen.

[1] Cette précieuse liste sera reproduite plus loin.

CHAPITRE VI

VIE D'ADAM DE SAINT-VICTOR

Adam était Breton[1]. Les manuscrits, qui s'accordent tous à lui donner cette origine[2], nous ont cependant laissé dans l'incertitude, et les savants se sont demandé s'il était de la petite ou de la grande Bretagne. D. Brial traite cette question : Montfaucon, dit-il, indique comme manuscrit (*Bibliotheca,* t. II, p. 1259), l'ouvrage intitulé : *Liber sententiarum Adæ*

[1] La *Biograghie universelle,* dans un article reproduit par la *Biographie chrétienne* de l'abbé Migne, confond singulièrement Adam de Saint-Victor avec Adam d'Arras : « Adam « né à Arras, surnommé *le Bossu* ;... sa prose sur la Vierge (?) « a été publiée dans le *grand Marial de la Vierge Marie.* »

[2] *Magister Adam, Sancti Victoris Parisiensis canonicus professus*, NATIONE BRITO, *conversatione humilis et gratus...* (Notice de Guillaume de Saint-Lô, ms. 842, f° 71 et ms. 554, f° 73.) — Les manuscrits de Jean de Thoulouse reproduisent cette assertion (ms. 1037, p. 1128 — ms. 1039, t. I, p. 277 et ss.). — *Magister Adam* BRITO. ... (Ancien ms. cité par Jean de Thoulouse, ms. 1037, p. 1132.) — *Adam... oriundus ex* BRITANNIA... (Gallia Christiana, t. VII, col. 670.) — *Ce grand et dévot serviteur de J.-C. vint de* BRETAGNE, *d'où il était originaire.* (Le P. Simon Gourdan, les Vies et les Maximes saintes, etc., l. V, chap. LVI.) — Enfin on sait qu'un des principaux ouvrages d'Adam est intitulé : *Summa* BRITONIS.

de Rhodonio [1]. (*Histoire littéraire*, t. XV, p. 40.) D'où il infère que notre auteur pourrait bien être de Rennes; ce que répète M. Barthélemy : « On croit qu'il était de Rennes. » Par malheur, il n'est pas certain que l'ouvrage en question soit d'Adam, et ce raisonnement délicat tombe devant cette seule remarque. Il existe aussi un manuscrit intitulé : *Adæ Anglici super Marcum*, qui n'est assurément pas l'œuvre de notre Victorin, et il serait tout aussi logique de conclure d'après ce manuscrit qu'Adam était Anglais.

A vrai dire, la question est difficile. D'un côté, l'abbaye de Saint-Victor attirait dans son sein une foule d'étrangers : Hugues était Saxon et Richard Écossais. Si Adam était Anglais, il serait curieux que les trois grandes illustrations de ce monastère n'aient pas été françaises. Mais, d'un autre côté, cette particularité même eût été remarquée, ne fût-ce que dans les quelques vers que Guillaume de Saint-Lô composa en l'honneur de ces trois grands docteurs. Or, jamais on n'a fait cette remarque.

Le vrai point du problème serait de fixer le sens du mot *Brito* au XIIe siècle, mais la seule conclusion où l'on arriverait serait qu'on n'en peut tirer de décisive et que le mot en litige s'employait aussi bien dans un sens que dans l'autre.

Mais il n'en était pas de même au XVIIe siècle, et

1 C'est évidemment le même ouvrage qui est attribué, mais sans preuves, à Adam de Saint-Victor, dans le catalogue de la bibliothèque de Reims $\left(E\,\frac{368}{369}\right)$. Le manuscrit ne porte qu'*Adam*.

quand le P. Simon Gourdan dit : « Ce grand et dévot serviteur de Jésus-Christ vint de Bretagne d'où il était originaire, » (*Les Vies et Maximes, etc.*, liv. V, ch. LVI), nous sommes très-porté à croire que ce mot *Bretagne* avait pour lui le sens que nous lui donnons aujourd'hui quand nous l'employons seul, et qu'Adam était compatriote d'Abailard.

Ce qui pourrait confirmer cette opinion, ce sont les trois proses[1] qu'Adam composa en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry qui venait d'être martyrisé, proses dans lesquelles il ne laisse pas voir à travers son indignation de chrétien cet amour du sol natal qui perce malgré nous en toutes nos œuvres et que le christianisme a rendu peut-être encore plus délicat. Nous donnons cette raison pour ce qu'elle vaut, et de tout ce que nous avons recueilli sur ce sujet, nous osons à peine déduire cette proposition : Il est probable qu'Adam était de la petite Bretagne.

Nous avions lieu de nous plaindre plus haut de cette obscurité qui nous cache la vie d'Hugues et de Richard de Saint-Victor. Que dirons-nous pour Adam? Les Victorins du XVIIe siècle, surpris de cette absence presque complète de documents sur une de leurs gloires les plus chères, n'ont pas voulu accuser la négligence de leurs devanciers ; ils ont indulgemment attribué cette obscurité au respect qu'on avait eu pour une aussi sainte mémoire, et Jean de Thoulouse en vient à dire avec quelque poésie : « Quand nos pères ont vu cette

[1] *Pia mater plangat Ecclesia... — Gaude, Sion, et lætare... — Aquas plenas amaritudine...*

admirable figure, ils ont renoncé à la peindre ; ils ont fait en cela comme Timante, ce peintre de l'antiquité, qui, désespérant de jeter sur le visage d'Agamemnon assistant au sacrifice de sa fille une expression de douleur assez vive, assez paternelle, a couvert ce visage d'un voile épais qui le cache tout entier. » — « Porro tanti Patris memoriam quia non possent Patres nostri exprimere pro meritis, his paucissimis vocibus indicarunt et quasi velarunt, Timantem multi celebratique nominis pictorem imitati, quodque non satis eleganti sermone quasi penicillo delineare non potuerunt, velo, hoc est silentio contegere satius esse duxerunt.» (Manuscrit 1037, p. 1128.)

Ce fut sans doute vers 1130 que le jeune Adam entra à Saint-Victor. Loin d'indiquer une date précise, Jean de Thoulouse et les Victorins qui ont au siècle suivant retouché ses *Annales*, disent qu'il fut fait chanoine sous l'abbé Gilduin [1] qui, comme on sait, gouverna l'abbaye depuis sa fondation jusqu'en l'année 1155, c'est-à-dire *pendant plus de quarante ans*. On voit par là que les chanoines réguliers ont tenu par trop à imiter Timante.

On ne fait aucun doute qu'Adam ait été contemporain de Richard, et en effet il serait impossible de le nier [2]. Mais de graves difficultés s'élèvent pour savoir

[1] Ecclesiæ nostræ sub Gilduino abbate factus canonicus... (Ms. 1039, t. I, p. 277 et ss.)

[2] Circa tempus Richardi Victorini florebat Adam Brito... (Ancien ms. cité par Jean de Thoulouse, ms. 1037, p. 1132.)

Richardi Victorini contemporaneus, sed longe superstes.. (Ms. 1039, t. I, *loc. cit.*)

s'il a été également le *contemporain* d'Hugues. Guillaume de Saint-Lô commence sa notice par ces mots : « Circa tempora excellentissimi doctoris magistri Hugonis de Sancto Victore floruit excellens et celebris doctor, magister Adam. » (842, f° 71 et 554 f° 73.) Mais Jean de Thoulouse s'élève contre lui à cet égard et fait observer qu'Adam a pu être tout au plus, dans sa première jeunesse, l'*élève* du grand théologien qui mourut suivant les uns en 1140, suivant les autres en 1139 ou en 1141 : « Quod quam a veritate deflectat (Guillelmus de Sancto Laudo) annalium series et veritas ipsa demonstrat : mortuo siquidem Patre Hugone, mense februario anni 1139 et Adamo tantum his temporibus (1192) excesso, nemo dixerit eum Hugonis fuisse συγχρόνον, cum tenellæ adolescentiæ discipulum dixisse nec audeamus. » (Ms. 1037, *loc. cit.*)

Cependant on pourrait répondre à Jean de Thoulouse que la date de la mort d'Adam n'étant rien moins que fixe et variant de 1175 à 1192, Adam a pu être, pendant une dizaine d'années, le disciple d'abord, comme les *Annales* en conviennent[1], et ensuite le frère spirituel d'Hugues, ce qui justifie, jusqu'à un certain point, les paroles de Guillaume de Saint-Lô.

Autre motif de penser qu'Adam était déjà quelque peu avancé en âge quand mourut Hugues. Il nous est resté de ce dernier une centaine de sermons qui font, par leurs sujets, le tour de l'année liturgique. Dans son sermon IV, sur la nativité de la Vierge[2], Hugues

[1] Magistri Hugonis tenerioris adolescentiæ discipulus... (Ms. 1039, t. I, p. 277 et ss.)

[2] Édition de Rouen, t. II, p. 484.

termine en disant : « More quoque nautarum fundamus semper preces ad beatam Mariam et ad ejus filium. Multa sunt enim impedimenta nostra sicut egregius versificator testatus est dicens :

Sævit mare, fremunt venti.
Fluctus surgunt turbulenti... »

Et il cite les strophes 2, 3 et 9 de la prose *Ave virgo singularis* que tous les manuscrits s'accordent à nous indiquer comme l'œuvre de notre Adam. Il ne reste plus après cette citation qu'à frapper de suspicion l'authenticité de ce sermon et à en démontrer la fausse attribution, ou à se rendre à l'opinion de Guillaume de Saint-Lô et à convenir qu'en 1140 Adam était assez âgé pour avoir déjà composé une partie de ses proses, assez célèbre pour mériter d'Hugues le titre glorieux d'*egregius versificator*, et qu'alors même qu'on adopterait l'opinion qui le fait mourir en 1192, il avait pu parfaitement être le contemporain de l'illustre auteur de *De arrha animæ* et de l'*Institution des novices*.

Mais laisons ces discussions et revenons à l'histoire même de notre Adam. A peine arrivé dans l'abbaye, il s'y fit une réputation singulière de sainteté, et c'était chose difficile que de mériter une telle réputation dans un monastère qui venait de se fonder, qui était plein de ce beau zèle qui signale tous les commencements, où les austérités de la règle étaient dépassées avec amour plutôt que subies avec peine par tous les religieux, où tout le monde enfin était saint depuis l'abbé jusqu'au dernier des novices. Au milieu de cette compagnie de saints, la sainteté d'Adam sut modestement briller et frapper les regards qu'elle voulait

éviter : il fut couronné par tous ses frères du plus beau titre qu'un chrétien puisse ambitionner : on l'appela le très-pieux Adam de Saint-Victor [1].

La tradition des Victorins avait retenu jusqu'au XVIIe siècle qu'aucun religieux n'était plus zélé qu'Adam à suivre les saints offices. Il garda toujours au fond du cœur cet amour et cette admiration pour la liturgie qui sont comme la marque des âmes naturellement catholiques. « Adam de Saint-Victor, dit Simon Gourdan [2], regardait comme le plus grand bonheur des chanoines réguliers d'estre occupez de la divine psalmodie à cause de la présence de Dieu même sur les autels : « O quam sancte, quam devote, quam etiam « in omnibus irreprehensibiliter te habere debes, « quando coram Deo stas ! (*De instructione disciplinæ, pars* I.)

Il est du reste facile de comprendre que le plus grand poëte latin du moyen âge ait eu ce vif amour pour la liturgie, lui qui l'embellit des plus riches ornements et qui est resté dans un genre tout entier de la poésie liturgique un modèle à jamais inimitable. Quand on lit ces admirables proses et qu'on y trouve cette forte substance théologique qui en est le caractère principal, on comprend encore mieux qu'il ait dû

[1] Nous trouvons dans un recueil de miscellanées composé à l'abbaye de Saint-Victor (B. I. Saint-Victor, 513, f° 245 v°), ces énergiques paroles sur le néant de l'homme : Magister Adam de Sancto Victore dixit sic de se ipso : « Quid fui « nisi sperma fetidum ? quid sum nisi vas stercorum ? quid « ero nisi cibus vermium ? ita est de nobilitate hominis ! »

[2] *Les Vies et les Maximes saintes, etc.*, t. I, p. 549.

méditer longtemps non-seulement les livres saints et les Pères, mais aussi tous les livres liturgiques de la sainte Église, où l'on trouve la vraie philosophie, la vraie théologie, la vraie poésie, et la plus magnifique comme la plus sincère expression de la doctrine catholique!

Ce fut cet amour même pour les offices sacrés qui dut le décider à écrire ses premières proses. En ce moment même, une singulière révolution, dont il sera toujours difficile de signaler les auteurs, s'accomplissait à la fois dans la versification latine et dans la poésie liturgique. On adaptait à l'ancien vers *trochaïque septenarius* le système des rimes *léonines* combinées de mille manières, qu'on n'avait guère au XIe siècle appliqué qu'aux vers hexamètre et pentamètre. Les deux hémistiches du *septenarius* gardaient seulement la quantité rigoureuse de leurs pénultièmes, et un inventeur téméraire de rhythmes poétiques avait eu l'heureuse idée de doubler le premier hémistiche tout entier, pour arriver enfin à cette belle strophe de six vers dont nous ferons plus loin l'histoire plus détaillée :

Heri mundus exultavit
Et exultans celebravit
  Christi natalitia;
Heri chorus angelorum
Prosecutus est cœlorum
  Regem cum lætitia!

Ce n'est pas tout. Ces proses *Notkériennes*, ces proses de la première époque sur le caractère desquelles nous aurons aussi à revenir, ces anciennes proses, dont

au commencement du XIIe siècle, tous les diocèses de France chantaient encore les mélodies alléluiatiques, un innovateur non moins audacieux, peut-être notre Adam, eut l'idée de les remplacer par de nouvelles proses, empruntées au système nouveau de versification. Le *septenarius trochaïque*, ainsi modifié, convenait très-bien à ce genre liturgique qui exige une série de strophes, accouplées presque toujours deux par deux, et ne se chantant pas, comme dans les hymnes, sur la même phrase musicale. Ce vers dont on pouvait doubler, tripler, quadrupler le premier hémistiche, présentait des combinaisons fécondes; Adam s'en empara, le brisa, le domina, et, marchant de hardiesse en hardiesse, inventa une longue série d'autres vers de toute mesure qui n'étaient plus fondés en rien sur l'ancienne métrique. Voilà une nouvelle versification; mais voilà aussi la liturgie renouvelée en l'une de ses parties les plus importantes! car, non-seulement les proses, mais les hymnes même furent conçues et exécutées dans ce nouveau système.

Il faut ici nous représenter Adam élaborant ces nouvelles proses dans sa cellule, les soumettant au jugement d'Hugues et de Richard, puis réunissant le chœur de l'abbaye dans une grande fête et lui faisant exécuter sur une musique nouvelle la dernière prose qu'il avait composée[1]. Chaque jour quelque prose Notkérienne

[1] Chacune de ces proses devait coûter un grand travail à Adam. Non-seulement, pour en composer les paroles qui résumaient tout le symbolisme d'une fête ou toute l'histoire de la vie d'un saint, il devait consulter les recueils de vies de saints et de miracles qui existent encore en si grand nombre dans

disparaissait devant ces chefs-d'œuvres. Les proses d'Adam ne restèrent pas longtemps captives dans le cloître de Saint-Victor. Les fidèles qui fréquentaient l'église abbatiale firent partout l'éloge de ces riches mélodies, de ces paroles sublimes que beaucoup d'entre eux comprenaient encore. L'Église de Paris s'émut de cette admiration générale ; elle vint les écouter, elle les adopta presque toutes ; le missel de Paris en fut même plus rempli que celui de Saint-Victor. Les diocèses voisins suivirent l'exemple d'une église qui avait déjà une grande autorité dans la chrétienté. On pourrait suivre facilement la marche victorieuse de ces proses dans toutes les églises du nord de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Elle ne dépassèrent guère la Loire, et le midi ne connut pas ce trésor [1].

On a conservé sur quelques-unes de ces proses des détails qui trouveront ici leur place naturelle. Quand Hugues s'était décidé après un long voyage à entrer avec son grand-oncle à l'abbaye de Saint-Victor, il avait apporté un riche trésor à ses nouveaux frères en échange de leur hospitalité. C'était le pied droit du saint patron de l'abbaye dont les Victorins de Marseille

nos bibliothèques, mais il faut encore se rappeler que selon toute probabilité, il composait aussi la musique de ces pièces liturgiques. Dès lors, que de peines, que de soins divers ! Mettre d'accord la mélodie avec les paroles, les paroles avec la mélodie, faire essayer par le chœur de l'abbaye chacune de ces nouvelles compositions, les faire répéter à l'orgue, ce n'était pas l'affaire d'un jour ni d'une semaine pour chaque séquence. Et Adam en a composé plus de cent vingt !

[1] Il y en a cependant plusieurs dans le missel de Bordeaux.

s'étaient dessaisi à regret en faveur de ce fils d'une des premières maisons d'Allemagne. Les religieux de Paris reçurent avec des transports de joie ces reliques tant désirées. Une telle joie, que des chrétiens seuls peuvent comprendre, dut inspirer Adam, et il composa à ce sujet, à une époque qu'il est impossible de déterminer, une de ses plus belles séquences, celle qui débute ainsi : *Ex radice caritatis, etc.* [1].

Il s'était fait à Paris, particulièrement dans son cloître, une telle réputation de science liturgique qu'on ne voulait s'adresser qu'à lui pour la composition de nouveaux offices. C'est à lui que les Victorins demandèrent, en l'honneur de leur patron, les trois proses : *Ecce dies triumphalis, Exultet Ecclesia* et *Martyris Victoris laudes,* dont ils chantaient encore la première du temps de Jean de Thoulouse [2].

[1] De tam optato reliquiarum munere sacris lyram digitis increpuit [Adam] hocque inter cetera personuit : *Ex radice caritatis, etc.* (Ms. 1039, t. II, p. 138, dans l'*Appendice.*)

[2] Ex quibus noster Adam prompsit argumentum in sequentiis seu prosis, ut vocant, anno 1622, si unam excipias, apud nos obsoletis. Easdem placuit exscribere, tum quod ante centum annos spirarent lucem, tum quod una, velut in tabula, universorum ejus cruciatuum explicationem totam habes. Prima quidem quam quotannis in ejus solemniis usurpamus :

Ecce dies triumphalis...
Exultet Ecclesia...
Martyris Victoris laudes... (Ms. 1039, t. II, p. 138.)

C'est la seule fois que l'on trouve la prose *Exultet Ecclesia* signalée comme appartenant à notre Adam.

Mais le missel ne fut pas le seul livre liturgique qu'Adam dut enrichir de ses pieuses compositions. Le bréviaire reçut aussi quelque embellissement de ses travaux. A Saint-Victor de Marseille, on chantait d'après le rite monastique, pour l'office du saint patron, celui du *Commun des martyrs*. A Saint-Victor de Paris, on voulut avoir un office propre, et dès le XIIe siècle les anciens bréviaires et antiphonaires Victorins démontrent qu'on n'avait pas perdu de temps pour le composer. Toute la tradition de l'abbaye attribue cet office à Adam aussi bien que celui de saint Augustin qui était le second patron de l'ordre et dont les chanoines suivaient la règle [1]. On verra par les hymnes que nous publions que ces offices ne sont pas indignes du génie de notre poëte.

Le 4 septembre de l'année 1169 (d'après le P. Picart), l'abbaye royale eut un jour de fête. Les religieux célébraient au chœur l'octave de saint Augustin, quand ils reçurent la visite d'un prélat étranger, célèbre déjà dans tout le monde chrétien, par sa conversion, par sa sainteté, par ses malheurs. C'était Thomas Becket qui se trouvait alors à Paris et qui avait voulu connaître ce monastère illustre qui était comme une pépinière d'éminents docteurs. Il y était particulièrement

[1] Valde probabiliter existimo ipsum eumdem sanctum patrem Adamum authorem extitisse officii divini recitari et decantari soliti in festo Sancti Victoris, martyris, patroni nostri, et Sancti Augustini episcopi ac ecclesiæ doctoris, legislatoris nostri. (Ms. 1039, t. I, p. 277. — V. aussi le ms. 1037, *loc. cit.*)

attiré par la renommée de Richard qui continuait dans l'école les traditions de son prédécesseur Hugues. L'archevêque de Cantorbéry fut conduit dans la salle du chapitre, et on l'invita à prendre la parole, afin d'édifier les religieux qui s'empressaient autour de lui, avides de son éloquence autant qu'indignés de son exil. Thomas acquiesça à leur désir. Il prit pour texte de son discours : *In pace factus est locus ejus*. Sans doute il fut pathétique et plein de larmes, ce discours où l'orateur était sans cesse amené par son sujet et par son cœur à une comparaison douloureuse entre la paix de ce monastère et les agitations de son pays, entre les études tranquilles de ces religieux et les luttes acharnées qui devaient, d'après ses pressentiments, se terminer par un martyre. Après ce sermon, Thomas voulut s'entretenir avec Richard, et ils eurent ensemble un dialogue sur les plus hautes matières de la théologie, dont les Victorins regrettèrent toujours de n'avoir pu conserver les sublimes paroles[1]! Thomas Becket quitta le monastère, et,

[1] Anno 1169. — Thomas Cantuariensis, dum exulem ageret in Gallia Senonensi, hoc anno, pridie nonas septembris quæ est octava sancti Augustini venit in cœnobium Sancti Victoris Parisiensis. (R. P. Picart, ms. 1054.)

— Anno 1171, (!) mense augusto, cum sanctus Thomas, Cantuariensis archiepiscopus, Lutetiam Parisiorum advenisset, ut grates qua posset ratione Ludovico, Francorum regi, referret pro humanissimo sibi in terris suis exhibito hospitio, circa initium septembris in domum nostram Sancti Victoris venit et in ea honorifice et humaniter susceptus fuit, et in octava sancti patris nostri Augustini quæ erat ipso anno feria sexta,

seize mois après, l'Europe épouvantée apprenait le meurtre sacrilége de saint Thomas de Cantorbéry. Ce fut en effet le nom qui lui fut de suite imposé par l'acclamation des chrétiens, et Alexandre III ne fit, pour ainsi dire, que confirmer une canonisation populaire quand, dans les premiers jours de mars 1173, il inscrivit ce nom glorieux sur la liste des saints.

Cependant l'indignation qui avait soulevé la chrétienté à la nouvelle de ce meurtre n'avait nulle part été ressentie aussi vivement que dans le cloître de Saint-Victor. Les religieux se souvenaient de ces traits amaigris, de cette noble parole, de cette douce et énergique tristesse qu'ils avaient pu admirer de si près. Adam, qui avait vu l'illustre martyr de la discipline de l'Église et qui avait été plus ému peut-être que ses frères aux accents de cette bouche éloquente, Adam fut peut-être aussi le premier qui composa sur le nouveau saint, sinon tout un office, au moins la partie la plus poétique sans doute et la plus originale de cet office. Il avait rarement été aussi heureusement inspiré : il fut rarement aussi fécond, et bientôt on chanta, le 29 décembre, dans un certain nombre d'Églises, les célèbres proses : *Gaude, Sion, et lætare*[1], *Aquas plenas*

die quarta septembris, in capitulum nostrum admissus, sermonem habuit, sumpto themate ex versiculo psalmi 75 : *In pace factus est locus*, ut habetur in manuscripto bibliothecæ nostræ : sed utinam integer ille sermo descriptus fuisset, et colloquia illa tanti præsulis cum Richardo priore nostro scriptis consignata fuissent! (*Vita Richardi*, en tête de ses œuvres. Cette vie est de Jean de Thoulouse.)

[1] Anno 1174, magister Adam de Sancto Victore cecinit

amaritudine et *Pia mater plangat Ecclesia.* Cette dernière notamment est un chef-d'œuvre tout à la fois de versification et de poésie.

Nous en arrivons maintenant à cette prose : *Salve, mater Salvatoris*, la plus célèbre au moyen âge de toutes celles d'Adam et sur laquelle il convient de nous arrêter, puisqu'elle fut pour lui l'occasion d'un honneur singulier, disons le mot, si blessant qu'il soit pour notre siècle, d'un miracle. Un compilateur de légendes, né en 1201, qui en 1217 se fit chanoine de Saint-Augustin dans l'abbaye de Cantimpré, puis qui, en 1232, entra dans l'ordre naissant de Saint-Dominique, Thomas, dit *de Cantimpré,* à cause du premier monastère où il vécut [1], nous a transmis le récit de ce miracle dans son grand ouvrage intitulé : *De apibus, seu de bono universali.* Il était venu à Paris et avait en particulier consulté les chanoines de Saint-Augustin sur les faits merveilleux qu'ils pouvaient connaître. C'est *d'après leur récit*, comme il le dit lui-même (lib. I, cap. xx), c'est *sur l'autorité de toute l'abbaye*, qu'il raconte ce qui arriva à notre Adam pendant qu'il composait à l'honneur de la Vierge la séquence dont nous avons plus haut donné le premier vers.

Adam, lorsqu'il composait ses proses, aimait à venir chercher l'inspiration au pied de ces autels et sous ces voûtes mêmes qui devaient retentir de ses mélodies

carmen quod incipit : *Gaude, Syon, et lætare,* in honorem sancti Thomæ Cantuariensis tunc in divos relati ab Alexandro tertio. (R. P. Picart, ms. 1054, p. 18.)

[1] V. l'*Histoire littéraire*, t. XIX, p. 178.

triomphantes. Il y avait dans l'église abbatiale une crypte consacrée de toute antiquité à la mère de Dieu [1], ornée de son image qui était appliquée contre un des piliers, et que sa demi-obscurité autant que sa consécration particulière devait rendre chère à un poëte chrétien. Il paraît qu'Adam s'y retirait quelquefois, spécialement quand il voulait écrire à la louange de la Vierge quelque prose nouvelle, et il en écrivit ainsi plus de vingt. Ce mot *écrire*, d'après M. Barthélemy, manquerait de justesse. Thomas de Cantimpré dit : *In dictanda sequentia* [2]. Donc Adam dictait, et n'écrivait pas. Plusieurs auteurs ont cette habitude, et l'inspiration leur manquerait bientôt s'il fallait en compromettre la rapidité en la déposant sur le parchemin ou sur le papier. Il faut qu'ils soient entièrement dans un autre monde, et que l'opération trop pratique et trop grossière de l'écriture ne les ramène pas dans le nôtre. Adam prenait donc un novice avec lui et improvisait. Par malheur, le mot *dictare* ne se prête pas à cette supposition ingénieuse : il n'a jamais signifié *dicter*, pas plus au moyen âge que dans l'antiquité; son seul et véritable sens était celui de notre mot *composer*, et, comme le dit Ducange, *scribere, orationem, epistolam componere*. « Voilà », ajoute M. Barthélemy en continuant son hypothèse, « voilà « ce qui expliquerait les INÉGALITÉS de rhythme qu'on « remarque dans ses compositions !! » (*Rational de Guill. de Mende*, t. III, p. 487.) Il n'y a pas d'*inégalités*

[1] V. le ms. 1039, t. I, *loc. cit.*

[2] Cum *in dictanda sequentia : Salve mater Salvatoris*, alium rhythmi versiculum edidisset, etc. (Lib. II, cap. XXVIII.)

dans le rhythme d'Adam ; il y a des combinaisons savantes que le poëte varie à dessein pour exprimer, comme nos poëtes modernes, à l'aide de strophes et de vers de différentes mesures, les sentiments divers que son sujet lui fournit. Comment l'érudit qui s'est le plus occupé de notre Victorin n'a-t-il pas fait cette remarque élémentaire? Comment a-t-il cru que, dans ces compositions, où la musique avait aussi ses exigences, il y ait pu avoir place pour un arbitraire aussi étonnant, dû au caprice du poëte et à l'extrême rapidité de la composition?

Un jour qu'Adam s'était retiré dans cette crypte, il s'y sentit comme enivré par l'inspiration et composa avec transport les premières strophes du *Salve mater Salvatoris*. Jamais son affection pour la Vierge Marie ne s'était manifestée par de plus poétiques appellations :

Cinnamomi calamum,
Myrrham, thus et balsamum
Superas fragrantia;
Tu cœlestis Paradisus
Libanusque non incisus,
Vaporans dulcedinem! etc., etc.

Enfin il en arriva à cette strophe magnifique où il montre toute la dignité de la Vierge, qui, comme un philosophe chrétien l'a démontré dernièrement, complète la Trinité et a fait dépendre de son chaste consentement les destinées de l'incarnation :

Salve, mater pietatis,
Et totius Trinitatis
Nobile triclinium ;

Verbi tamen incarnati
Speciale majestati
Præparans hospitium!

C'est alors, dit Thomas de Cantimpré, qu'eut lieu un des plus beaux miracles de la Vierge Marie. Quand Adam eut achevé d'écrire cette strophe, il vit tout à coup la crypte inondée de lumière, et la mère de Dieu devant lui, qui lui souriait doucement : « Gloriosa Virgo, apparens ei, cervicem inclinavit[1]. »

J'entends d'ici des érudits qui s'écrient : « C'est une « hallucination, et la médecine explique naturellement « de tels faits. » Je suis trop peu médecin pour contredire une science aussi positive, et j'avouerai qu'*il se peut* qu'Adam, voyant en songe la Vierge qu'il chantait, en soit venu à cet état d'exaltation qui nous fait donner un corps à nos visions, une réalité à nos imaginations, et qu'il ait cru lui-même de fort bonne foi à une apparition qui n'existait que dans sa tête.

[1] Jam miraculum sibi a beata Virgine præstitum recenseo; Thomas Cantimpratensis (*libro II Apum seu de bono universali, cap.* XXVIII), hæc de Adamo nostro profert : « Magister Adam, canonicus Sancti Victoris Parisiensis, cum in dictanda sequentia : *Salve mater Salvatoris*, alium rhythmi versiculum edidisset :

Salve mater pietatis
Et totius Trinitatis
Nobile triclinium, etc.

gloriosa Virgo, apparens ei,... cervicem inclinavit. » (Manuscrit 1039, t. I, *loc. cit.*) — V. *Miraculorum exempla memorabilium*, Douai, 1627. p. 279.

Voilà qui est fait : j'ai avoué que la chose était *possible*, et il ne fallait rien moins pour m'amener à un tel aveu qu'une science aussi grave, aussi sûre, aussi infaillible que la médecine. Mais, d'un autre côté, *il se peut* aussi que le miracle ait eu vraiment lieu, que l'apparition se soit produite et que ce beau système de l'hallucination qui prétend détruire tous nos miracles soit aussi faux en cette occasion qu'en tant d'autres. Oui, cela se peut : il est vrai que cela ne se prouve pas par la physiologie, ni même par les chartes. Cela se prouve par le bon sens qui croit à l'esprit humain, *même* chez les religieux, plus de sincérité qu'on ne veut bien lui en accorder, et qui ne croit pas à de tels ravages de l'hallucination. Cela se prouve aussi par le cœur qui dit assez haut pour qu'on puisse l'entendre, que la Vierge Marie a pu venir elle-même remercier sur la terre un des poëtes qui lui ont été le plus dévoués et qui ont écrit en son honneur les plus parfaits ouvrages.

Les contemporains d'Adam se contentèrent de ces preuves, et, quand, tout ébloui encore de cette vision merveilleuse, il raconta à ses frères le miracle dont la mère du Sauveur avait honoré son plus indigne serviteur, il fut cru sur parole. On se réjouit avec lui d'une apparition qui tournait à la gloire de l'abbaye ; on se dit qu'il fallait bien qu'elle fût bénie de Dieu et parée de quelques mérites, puisque la Vierge des vierges était descendue dans son enceinte, sans craindre aucun scandale pour son immaculée virginité, sans craindre aucune souffrance pour sa maternité, qui s'alarme encore dans le ciel, avec cette certaine

anxiété que comporte la béatitude, de toutes les insultes faites à son fils!

On résolut de consacrer à jamais le souvenir de ce grand événement. La crypte était respectée autrefois : elle devint, dès lors, aussi sacrée qu'une relique. On y aurait voulu enfermer pour toujours l'air qu'avait respiré la Reine du ciel. Un monument s'y éleva bientôt : ce fut une chapelle où l'on sculpta la scène même du miracle. Adam était représenté à genoux, levant des yeux pleins d'amour vers la Vierge et la suppliant de ne point le laisser sur la terre, mais de l'emporter avec elle dans le ciel[1]!

Ce monument eut ses vicissitudes. Tuisselet, qui écrivit sommairement la chronique de l'abbaye depuis 1303, dit qu'on y enterra, en 1395, J. Pastourel, ancien président de la Cour des comptes; mais en 1520, sous le gouvernement de Bordier, trente-quatrième abbé de Saint-Victor, on détruisit cet oratoire pour le faire plus beau. On plaça au fond, dans une excavation, un *priant* : c'était toujours notre Adam au moment de l'apparition. Il appartenait au dernier siècle de gâter ce gracieux travail dont l'architecture ne lui sembla pas sans doute aussi lourde que l'exigeait le

[1] Locum [Thomas Cantimpratensis] minime designat quem ex majorum non tantum relatione, sed veneratione certi sumus fuisse cryptam inferiorem ecclesiæ nostræ eidem Virgini, Dei matri, ab antiquo consecratam. In cujus namque miraculi monumentum, majores nostri, ante effigiem ejusdem Virginis, juxta columnam ejusdem partis altaris proximam, oratorium lapideum cum effigie R. P. Adam deprecantis construxerunt. (Ms. 1039, t. I, *loc. cit.*)

goût très-lourd du temps. On remplaça donc la statue d'Adam par celle de saint Roch, et, comme on n'osa pas, malgré les beaux progrès de l'agiographie, anéantir jusqu'à la dernière trace d'une si touchante légende, on fit faire un tableau sur bois pour rappeler le miracle, et on eut soin de le placer près de la statue de la Vierge [1].

Mais il n'était pas besoin d'un monument matériel pour préserver de l'oubli un pareil prodige. Les cœurs des Victorins, pendant tout le moyen âge, en gardèrent le souvenir à l'abri de toute atteinte, et quand, en 1524, on remania le missel de Saint-Victor, devant le fameux verset : *Salve mater pietatis,* on écrivit ces mots : *Dum venerabilis Adam sequenti versiculo beatam Mariam virginem salutaret, ab ea resalutari et regratiari meruit* [2].

Cette prose, du reste, était devenue populaire dans toute l'Europe, et c'est peut-être la seule de notre Adam qu'on trouve, en certains manuscrits, séparée de toutes les autres et avec la mention, si rare pour ses autres œuvres, du nom de l'auteur [3].

La composition de ces proses (et il en fit plus de cent vingt), ne suffisait pas sans doute à l'activité d'Adam. Aussi ne sont-elles que le moins étendu des ouvrages qu'il nous a laissés. Le savant religieux travailla spécialement sur les livres de la sainte Écriture.

[1] M. 1039, t. I, *loc. cit.*

[2] Ms. 1039, t. I, *loc. cit.*

[3] *Salve mater Salvatoris, magistri Adami de Sancto Victore oratio ad B. Mariam.* (Bibliothèque de Bruxelles, 4894, XIVe siècle, etc.)

Il avait vu que, pour les commençants, le texte de la Bible offre de nombreuses difficultés; il voulut les aplanir, et choisit à cet effet la forme du dictionnaire qui sera toujours, en pareil cas, la plus naturelle et la plus commode. Il s'y donna carrière et s'y livra à une philologie effrénée. Nous aurons lieu de voir tout à l'heure quelles étymologies étranges se rencontrent sous sa plume. La : *Summa Britonis seu de difficilibus Bibliœ vocabulis,* qui n'est, à vrai dire, qu'une compilation, eut pourtant une certaine vogue au moyen âge. C'est un des manuscrits qu'on trouve le plus fréquemment dans nos bibliothèques.

Après avoir éclairci le texte des Écritures, Adam fixa son attention sur les Prologues de saint Jérôme, qui sont encore aujourd'hui comme l'introduction naturelle à l'étude des deux Testaments. Il en expliqua, historiquement surtout, toutes les difficultés, et mit ainsi aux mains des débutants deux livres élémentaires qui complétaient les vastes travaux d'Hugues sur tous les livres de la Bible. Oui, si l'on veut rapprocher ces deux premiers ouvrages de notre Adam des *Explanationes* de son illustre maître, on trouvera dans cette réunion un cours presque complet d'Écriture sainte, un cours dont les modernes pourraient profiter.

Mais quel que soit le mérite d'un habile commentateur, quelque esprit que demande une compilation, un homme de talent ne peut s'en tenir à la gloire de ces études peu originales. Il fallait à Adam un champ plus vaste, un champ où il ne fût pas étroitement enfermé par les exigences d'un texte. Hugues était resté célèbre dans l'abbaye, moins comme professeur

d'Écriture sainte que comme professeur de morale et de dogme, et ses *Explanationes* avaient eu sans doute moins de succès que ses beaux traités philosophiques. La voie était donc indiquée à Adam; il fallait qu'il fût philosophe à son tour. Il le fut, et nous devons à ces nouvelles études deux traités qui terminent la série de ses œuvres, une psychologie sous ce titre : *De discretione animæ, spritus et mentis,* et le : *De instructione discipuli.*

On voit qu'il y eut dans tous ces ouvrages de quoi remplir la vie d'un homme, si l'on réfléchit qu'ils demandèrent une longue préparation, et que pour la *Summa Britonis* et l'explication des Prologues de saint Jérôme, il fallut plusieurs années de lectures assidues à une époque où les livres n'étaient pas si communs que de nos jours;—si l'on veut aussi se persuader qu'un traité de psychologie est, pour le vrai philosophe, le résultat des observations de toute sa vie, et que si le P. Gratry a consacré près de dix années à sa *Connaissance de l'âme,* il est fort naturel qu'Adam ait mis, au XIIe siècle, autant de temps à composer son traité.

Pendant que la vie d'Adam s'écoulait en partie dans cette église abbatiale dont la liturgie lui était si chère, en partie dans sa cellule où il composait tant d'excellents ouvrages, les événements précipitaient leur cours à Saint-Victor. En 1155, Achard avait succédé comme abbé à Gilduin, et cinq ans après, ce même Achard, nommé évêque d'Avranches, laissait l'abbaye à gouverner à Gruïsius que d'autres ont nommé Ervisius. C'est ce Gruïsius qui souleva dans son monastère de si vives discordes en voulant adoucir la rigueur de

la règle. Il y eut deux camps sous ce cloître autrefois si paisible; les partisans de l'abbé, d'une part, et, de l'autre, ceux de Richard qui s'était mis à la tête d'une chrétienne et courageuse résistance. On sait l'issue de cette lutte où le pape Alexandre III dut intervenir à plusieurs reprises. Le camp de Richard triompha, la règle demeura intacte, Gruïsius dut donner sa démission, et Guérin lui succéda (1172). Il n'est pas permis de douter, d'après tout ce que nous savons du reste de sa vie, de quel côté dut se placer le très-pieux et très-austère Adam dans une affaire où la piété et l'austérité de tout son ordre purent sembler compromises. Il entraîna sans doute par ses conseils et sa légitime influence une partie du monastère, et son nom dut servir autant et plus que celui de Richard au gain d'une aussi noble cause.

L'année suivante, en 1173, aux environs de Pâques, Richard mourut, emportant les regrets de tous les Victorins. Il semble qu'il ait aussi emporté avec lui l'âme de son ancien condisciple; car depuis cette époque on n'entend plus parler d'Adam. C'est ce qui a fait supposer à quelques-uns qu'il était mort peu de temps après, en 1175[1], le 8 des ides de juillet. Cette dernière date est certaine, mais la première, celle de l'année, paraît fausse.

Une autre opinion fait mourir Adam en 1177, c'est celle des *Antiquités de Saint-Victor* (Ms. 1039)[2] qui

[1] Le P. Picart écrit : Circiter hunc annum (1175), magister Adam de Sancto Victore VIII idus Julii moritur.

[2] In annalibus nostris annum obitus ipsius probabiliorem contexueramus Christi 1177...

n'ont pas suivi en cela la première édition de Jean de Thoulouse, où la mort d'Adam était fixée en 1192. Ducange a suivi cette date, mais, en cette matière, ce n'est pas là une grande autorité.

Il est certain que notre Victorin mourut sous le gouvernement de l'abbé Guérin. La *Gallia Christiana* en a recueilli facilement la tradition : « Sub eodem Guarino decessit Adam de Sancto Victore, oriundus ex Britannia, scriptis clarus, etc. » (VII, col. 670.) Mais Guérin fut abbé pendant vingt ans (de 1172 à 1192), et il y a place dans cette longue période pour bien des opinions.

Nous pensons que la date la plus probable de cette mort est l'année 1192. On lit en effet dans le *Necrologe* de Saint-Victor (Ms. 1049 S.-V.) : « VIII idus Julii obiit magister Adam Brito, sacerdos, canonicus noster professus, 1192. » Jean de Thoulouse, qui renvoie à ce *Necrologe,* place à l'année 1192 toute sa notice sur Adam ; Félibien et Lobineau sont du même avis, et les *Annales de Saint-Victor* citent encore d'autres autorités à l'appui de leur opinion : « Georgius Ensengrein a Carolo Schuticingio, doctore theologo et professore Coloniensi, in *Bibliotheca ecclesiastica* Coloniæ Agrippinæ excussa, anno 1599, t. I, p. 2, c. 6 et 7, testis fidelis productus, refert Adamum de Sancto Victore, præclarum prosarum seu sequentiarum modulatorem, hoc anno 1192 diem clausisse. » (V. le manuscrit 1037, p. 1127 et ss. — V. aussi 1139, I, p. 277.)

Nous n'hésiterions pas devant de si graves autorités, si les éditeurs des *Antiquités de Saint-Victor* n'avaient

pas hésité avant nous, qui, après avoir donné l'année 1177 comme la plus probable, en viennent à dire : « Præfixus exstincti patris Adami non constat annus. » (I, *loc. cit.*)

Laissons maintenant ces froides discussions. Adam mourut plein d'années, et, quelle que soit l'époque précise de sa mort, il mourut comme il avait vécu, dans la contemplation, dans l'amour des choses divines. On peut dire de lui ce qu'il a dit de saint Étienne : « Il s'est endormi dans le Seigneur Jésus, « celui qui avait toujours obéi à Jésus, et il repose « maintenant dans la gloire du Christ » :

In Christo sic obdormivit
Qui Christo sic obedivit
Et cum Christo requievit!

On l'enterra sous le cloître de Saint-Victor; sa tombe, ornée de clous de cuivre, était en face de la salle capitulaire[1]. Les chanoines réguliers ne pouvaient pas, en se rendant au chapitre, ne pas voir cette tombe où reposait le modèle de toutes les vertus monastiques; c'était pour eux une constante leçon. Ils

1 Sepultus est in claustro Sancti Victoris, sub quadam tumba clavata ante ostium capituli. (*Ancien manuscrit* cité par Jean de Thoulouse, sans autre indication, ms. 1037, p. 1132.) — In claustro ecclesiæ nostræ, ad limen ostii capitularis dispositum, sub tumba clavis cupreis distincta, ad parietem capituli occidentali plagæ respondentem, legere habes decem versus... (Ms. 1037, *loc. cit.*)—Sepultus quiescit ad limen capituli sub tumba clavis distincta cupreis, ad cujus vestigia legere habes quatuordecim versus... (Ms. 1039, *loc. cit.*)

y pouvaient lire en même temps la belle épitaphe dont nous parlerons tout à l'heure et qui commence ainsi :

Hæres peccati, natura filius iræ, etc.

Cette épitaphe ne leur suffit pas. Les Victorins crurent rendre un digne hommage à la mémoire du grand poëte, en lui composant en méchants vers cette méchante épitaphe [1] :

Nominis et pœnæ primi patris hic situs hæres
Terra fit, a terræ nomine nomen habens.
Ne mireris, homo, quod Adam sub humo cinerescit
Cui cognomen humus materiamque dedit.
In vita reliquis (?) illuxit, quo duce verum
Dicat Adam quam sit fallax opulentia rerum !
Quem fovit virtus, cui favit gloria mundi,
Ecce sub externi cinerescit cespite fundi !

Enfin, Guillaume de Saint-Lô, ce même abbé de Saint-Victor à qui nous devons une notice sur Adam d'un style si alambiqué, tint à prouver qu'il savait écrire en vers aussi mal qu'en prose, et le prouva en effet, dans le huitain suivant, consacré à la triple gloire d'Hugues, de Richard et d'Adam, et dont ces grands esprits se seraient bien passé [2] :

[1] Majores etiam nostri ejus manibus aliud præterea epitaphium dicaverunt : Nominis et pœnæ, etc. (Ms. 1039, *loc. cit.*)

[2] His in manuscripto codice subnectitur octonarium heroicum in laudem trium celebrium patrum Hugonis, Richardi et Adami, a Guillermo de sancto Laudo abbate editum sub hac formula : Sunt ibi, etc. (Mss. de Jean de Thoulouse.)

Sunt ibi doctores theoprimi Parisienses,
Principiatores studii, radiantes velut enses, (!!)
Fragrant ut nardus; hic Adam situs, Hugo, Richardus;
Nullus in his tardus, sed ad omne bonum vigil Argus.
Plurima scripserunt : factis, verbis docuerunt
Cum populo clerum. Scit hoc hæc civitas fore verum.
Hi tres canonici, licet absint canonizati,
Mente pia dici possunt tamen esse beati !

Hâtons-nous d'en revenir à l'épitaphe qui décorait la tombe d'Adam et méritait de la décorer. La voici en entier :

Hæres peccati, natura filius iræ
Exsiliique reus nascitur omnis homo.
Unde superbit homo, cujus conceptio culpa,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori ?
Vana salus hominis, vanus decor, omnia vana ;
Inter vana nihil vanius est homine.
Dum magis alludunt præsentis gaudia vitæ,
Præterit, imo fugit : non fugit, imo perit.
Post hominem vermis, post vermem fit cinis, heu ! heu !
Sic redit ad cinerem gloria nostra suum.
Hic ego qui jaceo, miser et miserabilis Adam,
Unam pro summo munere posco precem.
Peccavi, fateor, veniam peto, parce fatenti;
Parce, pater, fratres parcite; parce, Deus !

Pasquier, qui la cite comme nous *in extenso*, ne peut retenir son enthousiasme : « Nous l'opposons, dit-il, à toutes épitaphes tant anciennes que modernes. » Pasquier a raison, et vraiment les érudits de nos jours n'osent plus avoir cet enthousiasme; ils se tiennent sur les hauteurs un peu sèches de leur érudition, tout entourés de textes; aucune action sublime, s'il s'agit

d'histoire, aucune beauté littéraire, s'il s'agit de littérature, n'ont le pouvoir de leur arracher un cri d'admiration. Il semble que, sous peine de mort, ils sont condamnés à une éternelle froideur et que leurs intelligences, tout occupées à découvrir le vrai, se refusent à saluer le beau qui n'en est pourtant que la splendeur.

Nous sommes donc de l'avis de Pasquier, et, dussions-nous passer pour médiocre érudit, nous ne voulons pas cacher notre admiration pour ces vers que nous préférons à la plupart de ceux d'Horace et de Virgile.

Qui croirait que cette épitaphe peut donner lieu à de nombreuses discussions? Épargnons-les à nos lecteurs et donnons-leur-en seulement, en quelques propositions, les résultats irrécusables :

1° Les quatorze vers qui la composent ne sont pas tous de notre Adam. Il n'a fait que les dix premiers : *Decem primi* [*versus*] *ab eodem Adamo editi fuere.* (Ms. 1039, *loc. cit.*)

2° C'est un Victorin, Jean Corrard, qui a écrit les quatre derniers : *Quatuor posteriores, nec ejusdem styli, a fratre Johanne Corrard, Victorino, ante centum annos vigente, editi fuere* (Ms. 1039, *loc. cit.*) — On les a ajoutés aux précédents sous l'abbé Bordier, vers 1520. (Ms. 1037.)

3° Les dix premiers vers qui sont d'Adam n'ont pas été faits par lui *pour lui servir d'épitaphe* : mais il en avait voulu faire seulement un petit poëme sur la misère de l'homme. Après sa mort, on les a fait servir à un autre usage, en les écrivant sur son tombeau.

Ce qui prouve à l'évidence cette dernière assertion, c'est que dans un manuscrit de Saint-Victor (le n° 1038), aujourd'hui à la Mazarine, on trouve au f° 145 v° les dix vers seulement de notre Adam, sous ce titre : *Versus Magistri Adam de Sancto Victore de miseria hominis.* Ils se trouvent placés entre l'épitaphe de Louis le Gros et celles d'Étienne, évêque de Paris, et de Gilduin.

Autre remarque qui n'a pas encore été faite. Les six premiers vers de cette épitaphe se trouvent dans l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg, au nombre des inscriptions pour le jeu des marionnettes : *Ludus monstrorum.* On les peut lire à la suite de ce distique :

Spernere mundum, spernere nullum, spernere sese,
Spernere sperni se, quattuor hæc bona sunt [1].

Or, on sait qu'Herrade travaillait à son Encyclopédie en 1159 et qu'elle dut la terminer en 1175. (*V. la Bibliothèque de l'École des Chartes,* I, 245.)

Et maintenant, est-ce Adam qui a fait un emprunt à l'abbesse du monastère de Henhenburg? Est-ce Herrade qui a orné son livre des vers d'Adam? *Grammatici certant.*

Quoi qu'il en soit, lors de la destruction de l'abbaye de Saint-Victor, les cendres d'Adam furent dispersées. Un chaudronnier s'empara de la plaque de cuivre qui était scellée dans le mur du cloître, à droite de la porte du chœur, et sur laquelle était gravée l'épitaphe; il allait la fondre quand l'abbé Petit Radel l'acheta et la déposa à la bibliothèque Mazarine, où on la voit encore

[1] V. le ms. de la bibliothèque de Strasbourg.

à l'entrée de la galerie Colbert. C'est le frère de l'abbé Petit Radel qui rapporte lui-même cette circonstance. Du reste, nous ne pouvions plus perdre cette belle épitaphe, puisque D. Martène l'avait publiée [1] après Pasquier, puisqu'un grand nombre de manuscrits nous la conservaient.

Puis, si belle qu'elle soit, elle ne fait pas connaître notre Adam, et je lui préférerais, comme épitaphe, ces paroles de Jean de Thoulouse : *Adam, sanctimonia clarus, scriptis clarior, miraculis clarissimus !*

1 Veterum script. et monum, etc., t. VII, p. 622.

CHAPITRE VII

DES OUVRAGES D'ADAM DE SAINT-VICTOR AUTRES QUE SES PROSES.

Dom Brial termine ainsi sa notice sur Adam (*Hist. littér.* XV, 45) : « On voit que de tant d'ouvrages attribués à Adam de Saint-Victor, on ne peut revendiquer comme lui appartenant réellement que les proses ou séquences dont nous avons parlé. »

Il avait dit plus haut (p. 42) : « On attribue à notre auteur divers autres écrits que nous ne sommes pas en état de lui garantir et dont quelques-uns même lui sont manifestement opposés. »

M. Ch. Barthélemy a suivi trop scrupuleusement l'opinion de D. Brial, lorsqu'il dit : « Nous ne parlerons pas des autres ouvrages que l'on attribue au nombre de huit à Adam de Saint-Victor. *On ne peut les lui garantir ; quelques-uns même lui sont manifestement opposés. On ne peut donc revendiquer comme lui appartenant réellement que les proses ou séquences dont nous avons parlé* et que nous publions aujourd'hui. » (*Rational*, III, 496.)

Nous ici veut dire Clichtove. D'ailleurs, l'opinion de D. Brial est reproduite *exactement*, et on la peut formuler ainsi : ADAM N'A PAS FAIT D'AUTRE OUVRAGE QUE SES PROSES.

C'est cette proposition que nous prétendons complétement erronée. Le savant bénédictin, auteur de l'article sur Adam, énumère huit ouvrages dont il a facilement raison; car, sauf exception, on ne peut raisonnablement lui en attribuer la paternité. A côté de cette liste, nous permettra-t-on d'en dresser une nouvelle, où, sans rien laisser à l'hypothèse et d'après les seuls manuscrits de Saint-Victor, nous établirons aisément qu'Adam a fait, outre ses proses, d'autres ouvrages fort importants, que ces ouvrages sont connus et qu'il serait aussi difficile d'en contester l'authenticité qu'il a été facile à D. Brial de démontrer le contraire pour la plupart des ouvrages qu'il a voulu citer?

§ 1.

Hymnes et offices de Saint Victor et de Saint Augustin dans le bréviaire Victorin.

Il semble d'abord fort naturel qu'un écrivain qui a composé plus de cent proses pour les différentes solennités de l'année chrétienne se soit aussi exercé dans un genre liturgique tel que celui des hymnes, qui, pour la forme, différait quelque peu des proses, mais qui, pour le fond, s'en rapprochait à beaucoup d'égards.

Il faut se transporter *pratiquement* dans un monastère du moyen âge. La liturgie romaine faisait alors le fond de tous les missels de tous les bréviaires. Seulement chaque Église tenait à honneur de couvrir cette liturgie de la mère Église, d'ornements particuliers. Telles sont les deux parties bien distinctes qu'il faut

reconnaître à cette époque dans tous les livres liturgiques de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. En quoi consistaient donc ces ornements particuliers dont chaque cathédrale, chaque abbaye aimait ainsi à embellir ou à augmenter les vieux textes Grégoriens? Ils consistaient généralement dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *propre* d'un diocèse ou d'un ordre religieux. Outre les proses et les tropes dont on chargeait les offices communs à toute l'Église catholique, on composait pour les saints du diocèse, pour les patrons de l'Église, pour les fondateurs de l'ordre, une série d'offices spéciaux. Et ce sont ces offices spéciaux, antiennes, répons, versets, d'abord composés en prose, et, plus tard, en vers assonancés ou rimés, ce sont ces offices qu'il serait si utile aujourd'hui de réunir pieusement et de publier dans une *amplissima collectio* que l'auteur de cette notice a depuis longtemps la téméraire intention de publier un jour.

Mais ces offices spéciaux, ce propre des saints, qui le composait? Dans une abbaye, c'était le plus souvent un des religieux. Il y en avait toujours au moins un qui s'était fait à ce sujet une certaine réputation de littérature, et l'on s'adressait à lui dans toutes les circonstances où il fallait chanter, à la grande joie des fidèles, l'office d'un saint récemment canonisé ou de la translation de quelques précieuses reliques. Il se mettait à l'œuvre et sortait de sa cellule, armé de sa composition. On l'entourait, on était avide d'entendre cette nouveauté. L'auteur la lisait, la faisait approuver par l'abbé; on l'écrivait d'abord sur quelques feuilles volantes de parchemin ou sur les feuillets

laissés en blanc à la fin du bréviaire; puis, quand l'abbaye renouvelait ses livres liturgiques, on avait soin de faire écrire par le scribe les nouveaux offices en leur lieu et place, où nous pouvons les trouver aujourd'hui.

C'est ainsi que les choses se sont passées à l'abbaye de Saint-Victor, et, quand bien même un manuscrit de Saint-Victor n'attribuerait pas au xve siècle les hymnes de Saint Augustin et de Saint Victor à l'auteur du *Salve mater Salvatoris*, Jean de Thoulouse aurait eu raison de lui attribuer ces deux offices tout entiers en disant qu'ils sont manifestement du xiie siècle, et qu'au xiie siècle, on n'en a pu charger personne que notre Adam.

Ce raisonnement est, en effet, très-solide. L'abbaye de Saint-Victor a eu surtout besoin, au xiie siècle, de deux offices nouveaux : celui de son patron que les Victorins de Marseille n'avaient pas honoré, d'après le rite bénédictin, d'un office particulier; celui de saint Augustin dont la règle était suivie par les chanoines réguliers. A qui les religieux ont-ils pu demander ces offices, à qui, encore une fois, si ce n'est à celui d'entre eux qui était le plus pieux et le plus digne, par conséquent, de toucher à la littérature sacrée, si ce n'est à cet Adam que la Vierge avait gratifié d'une miraculeuse apparition, si ce n'est à cet Adam qui passait pour le plus grand poëte liturgique de son époque? Non, non, ils ne pouvaient s'adresser à un autre, et c'est à lui qu'ils ont eu recours.

Mais, au reste, la tradition des Victorins, conservée pieusement jusqu'au xviie siècle, ne laisse aucun doute

à ce sujet, et Jean de Thoulouse dit qu'Adam est ÉVIDEMMENT, SANS AUCUN DOUTE, l'auteur de ces deux offices : « Non solum in sequentiis modulandis excelluit Adami nostri ingenium et pietas, sed præterea in hymnis et officiis divinis concinnendis digerendisque. *Nec enim dubii superest quidquam* eum authorem fuisse hymnorum Sancti Victoris, immo officii quod eidem sancto dicatum quotannis celebramus. Insuper etiam *patet* eum dictavisse et concinuisse officium, hymnos, responsoria et similia quæ beati Augustini meritis et laudibus ab Ecclesia singulis annis consecrantur et offeruntur. » (Ms. 1037, *Notice d'Adam*, § XII) [1].

Il y a cependant une difficulté pour cet office de Saint Augustin. Tout un groupe de savants en attribue la composition à saint Thomas d'Aquin. Les chanoines réguliers de Latran, Serenius dans l'*éclaircissement de la règle de saint Augustin*, et Gabriel Pennotus s'accordent à faire cette attribution. Jean de Thoulouse n'est pas effrayé de cet accord contre notre Adam et répond à ces opinions hasardées par une seule raison qui le dispense d'en donner d'autres : *L'office en question se trouve dans un ordinaire de l'abbaye de Saint-Victor qui est daté de* 1208. Or, saint Thomas est né

[1] Ces offices comprenaient, avec les hymnes, des antiennes, des répons, qui sont composés en prose, la mode ne s'étant pas encore bien répandue de les écrire en vers. On signale spécialement comme d'Adam, dans l'office de Saint Augustin, l'antienne : *Lætare, mater nostra*, l'hymne : *Magne pater Augustine*, le répons : *Invenit* et l'antienne de Laudes : *Post mortem*.

en 1224, et ne peut être l'auteur d'un office composé tout au moins seize ans avant sa naissance.

Nous renvoyons pour plus de détails à la solide argumentation de Jean de Thoulouse, qui, dans le chapitre consacré à notre Adam, est l'objet de tout le § XII.

Les *Antiquités de Saint-Victor*, qui ne sont qu'une seconde édition des *Annales* faite au XVIIIe siècle, confirment les opinions précédemment émises : « Valde probabiliter existimo ipsum eumdem sanctum patrem Adamum auctorem extitisse officii divini recitari ac decantari soliti in festo Sancti Victoris martyris, patroni nostri, et in festo sancti Augustini episcopi, legislatoris nostri. » (Ms. 1039, I, *loc. cit.*)

Qu'on nous permette d'ajouter ici une raison toute littéraire, qui, pour n'être pas à l'usage des érudits, n'en a pas moins quelque valeur. Si l'on veut lire avec quelque attention les trois hymnes que nous publions : *Aurora diem nuntiat*, *Jesu tuorum militum*, et *Magne pater Augustine*; si l'on veut bien ensuite les comparer avec quelqu'une des proses d'Adam, on sera frappé, je crois, de la ressemblance du style, de la *manière*, des idées ; on se rangera facilement, après cette lecture, à l'avis que Jean de Thoulouse émettait au XVIIe siècle, que, d'après lui, j'ose émettre à mon tour, et qui est appuyée d'assez de preuves pour n'être plus un avis, mais une vérité [1].

[1] C'est par cette seule critique littéraire qu'à défaut d'autres raisons, on aurait pu se rendre certain que cette seconde hymne de l'office de Saint Augustin : *Cœli cives applaudite*, n'est pas de notre Adam.

Passons maintenant à des ouvrages qui ne sont plus d'un poëte, mais d'un théologien et d'un savant. Notre Adam y a sans doute moins réussi, mais il s'y est exercé et des manuscrits nous en restent.

§ 2.

Summa Britonis seu de difficilibus vocabulis in Biblia contentis.

C'est un dictionnaire de tous les mots difficiles de la Bible. Adam en donne souvent l'étymologie, en explique le sens littéral ou mystique, en développe enfin toutes les significations. Ce dictionnaire devait être le manuel des novices, et en général de tous ceux qui commençaient l'étude de la sainte Écriture.

Adam l'a fait précéder d'un prologue en vers, où nous ne retrouvons guère sa riche et originale poésie; mais qui pourrait être poëte dans le prologue d'un dictionnaire? Voici cette sorte *d'avis au lecteur* qui se retrouve dans tous les manuscrits de cette *Somme :*

Difficiles studeo partes quas Biblia gestat
Pandere, sed nescio latebras, nisi quæ manifestat
Auxiliante Deo, qui cui vult singula præstat :
Dante juvamen eo, nihil insuperabile restat.
Propria ponuntur hic nomina pauca, sed oro,
Qui legis, indulge, quoniam brevis esse laboro.
Si quem profectum tenet hoc opus, est Deitatis ;
Qui dat profectum, sine quo nihil est bonitatis.
Quicquid non rectum patet hic, quicquid ruditatis,
Supplens defectum, lector, studio pietatis,

Corrige; correctum sit in usum posteritatis.
Schematis ignarus stylus est, non abnuo limam,
Nam pollere facit operam correctio primam.
Desuper irradia scribenti, gratia Dia!
Sis dux, sis socia, mera lux et vera Sophia.

Ensuite commence le glossaire lui-même, qui n'est souvent qu'une compilation des auteurs ecclésiastiques, comme Adam a la modestie de l'avouer à la fin de son livre :

Hic ego doctorum compegi scripta sacrorum,
Floribus auctorum loca certa signando librorum,
In serie quorum textus patet hic positorum, etc.

En effet, les citations sont toujours détaillées et, à défaut d'autre mérite, ce livre a celui d'avoir été fait consciencieusement et longuement, avec un heureux choix de textes empruntés. N'est-ce rien qu'une bonne compilation? Que de lectures, que d'études elle suppose! Je dirai aussi : que d'esprit, que de goût! Le *Speculum* de Vincent de Beauvais n'est qu'une compilation, et c'est pourtant une œuvre sublime. Le *Soliloque* de saint Bonaventure n'est qu'une compilation, et c'est pourtant un ouvrage immortel! Adam, dans sa *Somme* qui ne *pouvait* être aussi remarquable, mettait du moins tout le fruit de vingt ou trente ans de courageux travail. Il avait feuilleté cent manuscrits, en avait recopié lui-même les morceaux choisis, *flores auctorum*, et les avait délicatement enchâssés dans son ouvrage.

Voici le commencement des trois premières lettres de ce dictionnaire :

A littera (sicut dicit Isidorus *in primo Etymol.*) ideo in omnibus linguis est prior, quia ipsa nascentium vocem aperit; unde dicitur in historiis : Masculus, recenter natus, dicit A, mulier vero E, unde versus:

E profert aut A quisquis procedit ab Eva.

Item, dicit Priscianus (in tractatu *De interjectione*) A et præpositio est et interjectio, et nomen : præpositio ut : *a summo ad unum,* interjectio est in Bucolicis :

A ! tibi ne teneras glacies secet aspera plantas?

Et nos possumus addere quod Jeremiæ primo legitur, ubi est interjectio dolentis : Aaa, Domine Deus ! — Item nomen est ipsius litteræ, sicut supradictum est : (Et sic de cæteris vocibus quæ incipiunt ab A, etc., etc.)

B. Baculus a Baccho repertore vitis fertur inventus quo homines vino moti niterentur. Sicut autem a Baccho dicitur baculus, ita a *baculus* dicitur *bacillus* per diminutionem, ita dicit Papias, etc.

C. Cabus in lingua Phenicum sonat displicere. Unde III° Regum dicitur quod Hiram appellavit oppida quæ dederat ei rex Salomon terram Cabus, quia displicuerant ei, etc., etc.

Voilà, certes, bien des subtilités, bien des erreurs et une philologie digne de Ménage. C'est à ce dernier qu'aurait dû revenir l'honneur de trouver cette belle étymologie de *Baculus* ainsi nommé de *Bacchus*, « parce que les buveurs ont besoin d'un bâton. » Mais ne rions pas de cette érudition trop élémentaire ou trop ingénieuse. Ayons quelque indulgence pour la

philologie d'Adam. Rappelons-nous que cette science vient seulement de naître, et que si elle est de nos jours la science des sciences, grâce aux travaux des Humboldt, des Delattre, des Chavée, elle n'était encore au siècle dernier qu'un recueil d'ineptes suppositions, de traits d'esprit ou de calembourgs par hypothèse. Qu'on ouvre les écrits de Joseph de Maistre : on trouvera dans les chefs-d'œuvre de ce grand esprit des étymologies qui valent celle de *Baculus*. Et dans combien d'ouvrages contemporains ne pourrait-on pas en citer d'analogues?

Qu'on nous permette de relever à ce propos la singulière injustice avec laquelle, de nos jours, on a pris l'habitude de traiter les sciences du moyen âge. On ne peut faire un livre sur l'histoire générale des sciences, sans montrer les siècles chrétiens comme un temps de ténèbres, où la physique est restée muette, où la physiologie n'a pas rendu d'oracles, où la philologie a été naïvement inepte. Rien ne nous révolte autant qu'une telle opinion. Il nous est resté du moyen âge, outre un grand nombre de traités particuliers, de vastes encyclopédies comme le *Speculum* de Vincent de Beauvais, qu'on peut facilement consulter. On y verra l'état de toutes les sciences au XIIIe siècle; on y trouvera sans doute bien des lacunes qui surprendront, bien des erreurs qui feront rire; mais, si l'on tient à être impartial, il faudra se demander à qui l'on doit ces lacunes, de quelle source découlent ces erreurs, et l'on se persuadera que cette fameuse ignorance, cette barbarie, ces ténèbres du moyen âge sont, à vrai dire, l'héritage scientifique de cette belle antiquité

qu'on n'ose attaquer, sans doute parce qu'elle n'est pas chrétienne. Oui, on bafoue Vincent de Beauvais, ce grand génie catholique; on fait gorges chaudes des pitoyables notions de physique et d'histoire naturelle qu'on trouve chez saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin; on s'amuse des alchimistes, mais on est plein de respect pour les balourdises de Pline et pour les systèmes plus que niais des philosophes grecs! Encore une fois, je demande aux véritables savants, si la plupart des sciences n'ont pas été d'une aussi risible pauvreté chez les anciens que chez les nations modernes à l'origine de leur grandeur. Disons plus : non-seulement le moyen âge a rempli consciencieusement le devoir imposé par Dieu à chaque époque, qui consiste à passer aux siècles suivants le faisceau intact des connaissances qu'elle a reçues, non-seulement le moyen âge n'a pas touché à ce trésor, mais il l'a considérablement augmenté, il a communiqué à cette ingrate Renaissance plus de richesses scientifiques qu'il n'en avait reçu. Il y aurait un beau livre à faire pour le démontrer.

Le XVIIe siècle n'était pas toujours à cet endroit si dédaigneux que nous sommes, et la philologie de notre Adam y trouvait encore quelques dévots admirateurs. Jean de Thoulouse est de ce nombre. Il s'étonne hardiment qu'on n'ait pas encore songé à publier la *Summa Britonis,* et, avec un enthousiasme que nous aimons à voir dans l'érudition, avec une solennité qu'on ne comprendrait pas de nos jours, il s'écrie : « Faxit Deus optimus maximus ut tam profuturum sæculis opus in posterum diutius non lateat, nec

patiar, ut, illo propitio, meus in hoc labore et industria requirantur ! » (*Ms.* 1037, *loc. cit.*) [1]

L'appel de Jean de Thoulouse n'a pas encore été entendu, et le glossaire d'Adam est toujours inédit. Mais, en vérité, notre auteur n'a pas été favorisé. Non-seulement on a laissé ses œuvres dans l'obscurité, mais on lui en a de plus contesté la paternité. Dom Brial ne veut pas qu'il soit l'auteur de cette Somme philologique, et, plutôt que de la laisser au Victorin, il propose d'en faire hommage à un Guillaume Breton, d'après deux manuscrits dont il n'indique d'ailleurs ni la cote, ni la date. (V. *Hist. litt.*, XV. p. 43. — V. aussi XVII. p. 356.)

Dom Brial ne faisait d'ailleurs que suivre les errements d'une foule d'érudits français et étrangers qui s'étaient également trompés sur cette question. (Ducange, préface de son Glossaire, édition de 1733, p. XLV [2]. — Pitseus, *De illustribus Angliæ scriptoribus,*

[1] « De operis hujus utilitate non est quod hic lectorem moneam... Eruditorum solum vicem doleo quibus tam docti operis copia hactenus invisa fuit. Neque enim sacrorum codicum interpretibus utile, sed humaniorum etiam cultoribus prænecessarium. » (Id., *ibid.*) — Nous espérons pouvoir un jour combler les vœux de Jean de Thoulouse, en publiant le Glossaire d'Adam.

[2] Ducange cite en faveur de son attribution des manuscrits de Corbie, de Saint-Germain-des-Prés et du collége de Navarre, dont il oublie d'ailleurs de donner la date et l'indication exacte. Au reste, le savant glossateur semble exprimer, à la fin de son article, quelques doutes sur la vérité de son assertion : « Ejus etiam [Guillelmi] fortasse sunt synonyma quæ Britonis nomen præferunt, edita Parisiis per

p. 48. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, p. 150 de l'ancienne édition, p. 102 et 103 de l'édition de Rome. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Jean Bale, *De Scriptoribus Britanniæ*, p. 437. — Sbaraglia, *Scriptores ordinis Minorum*, p. 317, 318.)

Tant de savants n'ont pu être induits en erreur que par de graves motifs. Et en effet, il y a eu un Guillaume Breton, de l'ordre des Mineurs, dont Wadding, dans ses *Annales*, fixe la mort en 1356. Il est encore vrai que, dès le XIVe siècle, quelques manuscrits de la *Summa Britonis* portent le nom de Guillaume. (V. notamment le manuscrit 236 de la Bibliothèque de Montpellier.) Il est encore vrai que ce même Guillaume Breton est indiqué dans les premières Bibles imprimées comme l'auteur des commentaires sur les Prologues de saint Jérôme, ouvrage où il est fait de nombreuses allusions à la Somme du Breton. Mais s'ensuit-il de là qu'il en soit l'auteur véritable? Non, il a commis un plagiat que la conformité du surnom de *Brito* lui aura rendu trop facile. Il a peut-être même retouché quelque peu l'œuvre du Victorin; il y a peut-être ajouté quelques mots français pour plus de clarté, comme semble l'indiquer le titre du manuscrit de Montpellier, qui est sans doute le seul du XIVe siècle où son nom soit écrit : (*Guillelmi Britonis, ordinis fratrum Minorum, vocabularium difficiliorum vocum Bibliorum, latino gallicum : Difficiles studeo partes*, etc.)

Dyonisium Rossium, anno MDVIII. Hanc eamdem lucubrationem perperam alii adscribunt nescio cui Joanni Ægidio ordinis eremitarum sancti Augustini. » (*Loc. cit.*)

Quant à la presque totalité des autres manuscrits, leur titre a pu favoriser le succès du plagiat, mais Guillaume n'y est pas nommé, et les rédacteurs des catalogues modernes ont eu tort, d'après l'autorité de Wadding et celle de Dom Brial, d'attribuer au franciscain Guillaume l'œuvre intitulée simplement : *Summa Britonis*. (V. les manuscrits de la bibliothèque de Laon, 1 et 2; ceux de la bibliothèque de Troyes: 1090, 1141 et 1719, tous du XIVe siècle; ceux de la bibliothèque de Bruxelles, 3813 et 15, 578, qui sont du XVe siècle, etc., etc.)

Ils auraient dû tout au moins être éclairés par la date du manuscrit de Montpellier, n° 111. Ce manuscrit est intitulé : *Vocabulorum diversorum et ignotorum quæ reperiuntur in Biblia liber vocatus : Summa Britonis*. Il vient de Clairvaux où saint Bernard en aura sans doute apporté l'original, après un de ces séjours fréquents qu'il faisait à l'abbaye de Saint-Victor. Il est du XIIIe siècle, et Guillaume le Breton est mort en 1356 !

Mais ce n'est là, dira-t-on, qu'une preuve encore insuffisante. Il nous faut donc défendre plus fortement notre auteur et il ne nous sera pas difficile d'établir que, devant la tradition constante de l'abbaye, c'est par le nom d'Adam, et non par celui de Guillaume, qu'il faut combler la lacune que beaucoup de manuscrits nous présentent dans leur titre.

Voici donc nos autorités :

1° Notice de Guillaume de Saint-Lô (Mss. 842 et 534 de Saint-Victor) : « In quo etiam libro (*in expositione super prologos sancti Hieronymi*), facit Adam multoties mentionem de quodam libro quem ipse composuit

qui vocatur : *Summa de vocabulis Bibliorum* seu et communis *Summa Britonis*.

D'après ce passage, la justesse de notre attribution est confirmée non seulement par Guillaume de Saint-Lô, mais encore par cet autre livre d'Adam dont nous aurons lieu tout à l'heure de montrer aussi l'authenticité, le commentaire sur les Prologues de saint Jérôme.

2° L'ancien manuscrit de Saint-Victor cité par Jean de Thoulouse (Ms. 1037, p. 1132), s'exprime ainsi sur cette question : « Compilavit libros [Adam], videlicet unum super prologos sancti Hieronymi et summam quæ intitulatur vulgariter : *Summa Britonis, de diversis vocabulis Bibliæ.* »

3° Deux manuscrits conservés encore aujourd'hui dans le fonds de Saint-Victor à la Bibliothèque impériale portent les titres suivants :

N° 15. *Summa magistri Adæ de Sancto Victore de expositione difficilium vocabulorum Bibliæ.*

N° 760. *Adæ Britonis summa de difficilibus vocabulis Bibliorum.*

4° Le catalogue de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor est conservé dans le n° 10,284 de l'ancien fonds français. C'est une copie moderne, mais rédigée sur de vieux catalogues dont plusieurs existent encore. — Dans cet inventaire dressé par ordre alphabétique de noms d'auteurs, on trouve l'indication précieuse de tous les ouvrages d'Adam et des manuscrits où ils sont renfermés ; nous y lisons ce qui suit en première ligne :

Adæ de Sancto Victore, Summa de difficilibus vocabulis in Biblia contentis, hh 15 et B. II.

Adæ de Sancto Victore declaratio seu expositio quorumdam vocabulorum secundum ordinem alphabeti, B, II.

5° La *Gallia Christiana*, recueillant la tradition des siècles précédents, a signalé, dans les quelques lignes consacrées à Adam, la *Summa Britonis* comme son œuvre principale, comme celle de toutes qui a le mieux fixé sa réputation. On ne dit rien de ses proses et on écrit : « Sub eodem Guarino decessit Adamus de Sancto Victore scriptis clarus ET MAXIME *quodam Bibliorum vocabulario quod* SUMMAM BRITONIS VOCANT. (VII, col. 670.)

6° Les Victorins qui, dans la notice de Guillaume de Saint-Lô, avaient, dès le milieu du XIVe siècle et 150 ans après la mort d'Adam, revendiqué comme lui appartenant le *Dictionnaire des mots difficiles de la Bible*; qui, dans leurs catalogues du XVe et du XVIe siècle, lisaient le nom d'Adam en tête des manuscrits de ce Glossaire; les Victorins, au XVIIe siècle, étaient restés fidèles aux mêmes traditions. Jean de Thoulouse, dans ses *Annales* (Ms. 1037, p. 1127-1142), témoignait pour cet ouvrage d'Adam cette admiration dont nous avons entendu tout à l'heure l'expression naïve. D'ailleurs, dans les *Annales* et partout ailleurs, *on ne fait aucun doute* de l'authenticité de cet ouvrage. On ne répond à aucune objection, parce que personne n'entendait soulever contre une telle évidence aucune objection. Quand Dom Brial attaqua cette paternité, l'abbaye de Saint-Victor n'existait plus, et il ne fallait rien moins que cette destruction pour qu'on pût hasarder une aussi téméraire opinion [1].

[1] Ducange, Fabricius et quelques autres ont, il est vrai, attribué à Guillaume Breton la *Somme* dont il est question.

7° Au XVIIIe siècle, *les Antiquités de Saint-Victor* nous offrent la même certitude sur un sujet où le doute ne semble pas permis : « Scripsit Adamus et *Summam* quæ *Britonis* inscribitur, in quo difficiliora sacræ Bibliæ vocabula dilucide explanat. » (Ms. 1039, p. 687 et ss.) ; et les éditeurs citent les manuscrits.

Tel est, à travers les siècles, la série imposante des autorités qui garantissent à notre Adam la propriété de cette *Somme du Breton* qu'on lui a si injustement contestée. Que faut-il penser maintenant de l'opinion de D. Brial et de l'attribution qu'il a faite de cet ouvrage au cordelier Guillaume Breton? Que faut-il en penser quand toute la tradition Victorine s'élève contre cette assertion ; quand un Guillaume de Saint-Lô, abbé de Saint-Victor en 1345, ne laisse aucun doute sur le nom de son auteur, quand un manuscrit nous en reste du XIIIe siècle, et que Guillaume Breton, l'auteur présumé, est mort, suivant Wadding, en 1356[1]?

Dom Brial affirme cependant que l'attribution de la *Somme* à Adam ne se trouve que dans deux manuscrits de Saint-Victor. Il n'a pas connu les manu-

Mais ils ne connaissaient même pas les titres d'Adam et ne soupçonnaient pas qu'on pût lui attribuer cet ouvage. Ils n'ont pas discuté la question comme D. Brial : ils se sont naïvement laissé prendre à un plagiat.

[1] La *Summa Britonis* était déjà populaire au milieu du XIVe siècle. Dans un catalogue très-précieux des livres de Jean de Saffres, doyen de Langres, catalogue qui est de 1365 et qui est conservé aujourd'hui aux archives de la Haute-Marne, nous trouvons cette indication : *Item, Summa Britonis.*

scrits 842 et 554, où est la notice de Guillaume de Saint-Lô ; — il n'a pas lu les catalogues anciens ou récents de la Bibliothèque de Saint-Victor ; — il n'a pas consulté les annales de Jean de Thoulouse.

Nous lui opposons la liste qui précède. Nous pensons que, devant un tel accord, son hypothèse ne peut tenir et que le cordelier Guillaume Breton se trouve dépossédé, aux yeux de la critique, d'une gloire à laquelle il n'eut jamais droit, dont un plagiat a pu le mettre en possession, dont une de ces fausses attributions, si fréquentes au moyen âge, a pu le décorer dans quelques manuscrits apocryphes, mais dont la science éprouvée de Dom Brial aurait dû faire justice avant nous !

§ 3.

Expositio super omnes prologos Bibliæ.

Dans l'esprit d'Adam, cet ouvrage était lié au précédent. Il en formait la suite, le complément naturel. Après avoir expliqué toutes les difficultés du texte, *partibus expositis textus,* Adam crut n'avoir point tout fait pour l'instruction des novices ; il voulut leur commenter historiquement ces beaux Prologues de saint Jérôme sur tous les livres de la Bible, que les papes ont toujours eu soin de faire imprimer en tête des éditions canoniques de la Sainte Écriture, qui en sont aujourd'hui encore la préface la plus recherchée. Le commentaire des Prologues de saint Jérôme présentait d'abord de grandes difficultés, et un tel travail répugnait à Adam. Il l'avoue naïvement : « Après « avoir éclairci les difficultés du texte, un nouveau

« souci me tourmente et mes frêles épaules se retrou-
« vent chargées d'un fardeau insupportable. La Bible
« offre certains prologues assez obscurs, sur les-
« quels il convient que j'écrive sans savoir ce que
» j'écrirai. Mon esprit a presque horreur de ce nouvel
« ouvrage. Par obéissance pourtant, je veux subir ce
« travail, mais je ne puis par obéissance éloigner la
« défiance qu'il m'inspire. O vous, tout-puissant
« Ouvrier qui me donnez cet ouvrage et en êtes la
« cause,—pour qu'il puisse valoir quelque chose, en-
« voyez-moi votre secours, dirigez ma plume, soyez-
« moi propice ! »

Partibus expositis textus, nova cura cor angit
Et fragiles humeros onus importabile frangit.
Biblia prætendit obscura præmia quædam
De quibus ignoro quod, ut expedit et decet, edam.
Mens opus hoc horret : sensus ignara laborem
Jussa subit, sed jussa nequit removere timorem.
. . . . . .
. . . . . .
Omnipotens Opifex, operis dator, hujus [et] author,
Ut stet opus, fer opem, calamum rege, sis mihi fautor.

C'est par ces vers que commence l'ouvrage. Immédiatement après, Adam entre en matière :

« *Incipit expositio epistolæ Hieronymi ad Paulinum, etc.* — Ad evidentiam hujus epistolæ quam scribit Hieronymus ad Paulinum presbyterum, notandum est quod Paulinus presbyter elegantis fuit ingenii, (sicut patet in secunda epistola Hieronymi ad eumdem,) qui, renuntiare volens sæculo, cujusdam sororis suæ vinculo tenebatur ne gradu incederet expedito. Hic

per Ambrosium monachum scripsit Hieronymo, significans ei desiderium quod habebat intelligendi sacras Scripturas et a sæculi vinculis exeundi, et quæsivit utrum sine doctore posset habere sacrarum intelligentiam Scripturarum. Addidit etiam quod, ut eas posset addiscere, multum desiderabat cum beato Hieronymo conversari. Cui rescribit beatus Hieronymus, dicens : *Pater Ambrosius, etc.* — Ista epistola dividitur in tres partes, etc..... »

On voit par ces quelques lignes le plan du livre tout entier. Adam y est clair et s'y montre bon écrivain. Sans contester en rien le mérite de la *Somme* pour laquelle Jean de Thoulouse professait une si vive admiration, il me paraîtrait plus utile de commencer par l'explication des préfaces de saint Jérôme la publication complète des œuvres d'Adam. Mais quand fera-t-on cette publication ?

Dom Brial conteste encore cet ouvrage à notre Victorin, comme il lui a contesté le précédent. Il va donc falloir s'armer de preuves pour restituer à Adam cette autre propriété ; puisqu'on s'est plu à le dépouiller de tout son bien, il faut que la critique le lui reconquière : c'est son devoir et son honneur.

Voici donc les autorités qui attribuent à Adam de Saint-Victor l'*Expositio super prologos beati Hieronymi*. Il faut s'attendre à ce qu'elles soient les mêmes que celles précédemment invoquées pour établir l'authenticité de la *Somme*.

1° *Notice de Guillaume de Saint-Lô*. (Mss. 842 et 554.) « Magister Adam, doctrina et eruditione utilis et præclarus, adeo ut sine operibus ejus vix possit homo in

prologos beati Hieronymi pedem figere vel expositionem rationalem difficilium invenire tractatuum, etc.»

2° *Ancien manuscrit cité par Jean de Thoulouse.* (Ms. 1037, p. 1137.) « Compilavit libros, videlicet unum super omnes prologos beati Hieronymi..... »

3° *Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor.* (Ms. 10284 de l'ancien fonds français, et les catalogues antérieurs). « Adæ de Sancto Victore expositio super omnes prologos Bibliæ, hh, 14. »

4° *Annales sancti Victoris Parisiensis*, par Jean de Thoulouse. (Ms. 1037, ch. XIV.) « Edidit et alium postea ingenii eruditi fœtum Adamus, expositionem omnium proœmiorum sancti Hieronymi in sacris Bibliæ libris editorum, cujus initium sic habetur : *Partibus expositis textus, etc.* »

5° *Antiquités de Saint-Victor*, deuxième édition remaniée des *Annales.* (Ms. 1039, I, p. 277 à 283.) « Edidit et alium ingenii fœtum Adam noster, expositionem nimirum omnium proœmiorum sancti Hieronymi in sacris Bibliæ libris editorum, cui et hexametrum duodecim versuum anteponit prologum : *Partibus expositus textus.....* » Et p. 687 : « Elucidavit quoque proœmia sancti Hieronymi in omnes sacræ Bibliæ libros, etc., » et l'on renvoie aux manusrits.

Ajoutons que l'ouvrage en question est évidemment du même auteur que la *Somme*, et que le lecteur en est vingt fois averti, comme l'avait déjà remarqué Guillaume de Saint-Lô : « In quo etiam libro ipse facit multoties mentionem de quodam libro quem ipse composuit, qui vocatur *Summa Britonis.* » (Ms. 842 et 554.)

Or, nous avons démontré l'authenticité de la *Somme*.

Cette preuve suffirait, et quand même on ne trouverait pas sur l'*Explication des Préfaces de saint Jérôme* la tradition aussi bien établie depuis le XIVe siècle au moins jusqu'au XVIIIe, on ne saurait attribuer qu'à Adam un ouvrage dont l'auteur se déclare être en même temps celui du *Dictionnaire des mots difficiles de la Bible* [1].

Terminons par cette remarque qui, à défaut de tant de preuves, servirait de présomption en faveur de notre Adam. Les deux ouvrages dont nous venons de parler sont tous deux précédés d'un prologue en vers. D'un côté, pour quiconque a étudié un peu l'histoire de la versification latine au moyen âge, les vers sont du XIIe siècle, et, d'une autre part, nous savons qu'Adam fut surtout un versificateur habile et un poëte fécond. Que de vérités historiques sont basées sur de moins solides inductions !

§ 4.

De discretione animæ, spiritus et mentis.

A l'exemple d'Hugues et de Richard de Saint-Victor, après avoir fait de l'Écriture Sainte l'objet de ses premiers travaux, après avoir, dans son *Explication des Préfaces de saint Jérôme*, complété son *Glossaire*

[1] En tête de certaines Bibles incunables, l'*Expositio super prologos beati Hieronymi* est encore attribuée à Guillaume Breton le cordelier. C'est la continuation de ce plagiat ou de cette fausse attribution que nous avons signalée tout à l'heure et qui avait fait fortune dans le monde lettré.

des mots difficiles de la Bible, il restait à Adam à aborder les études purement philosophiques, afin que le *corps* de ses écrits pût prouver que, dans l'abbaye, chaque religieux ne cultivait pas seulement un genre spécial, mais embrassait dans ses travaux le cercle tout entier de la théologie. C'est alors qu'il composa le traité *De discretione animæ, spiritus et mentis*, où il touche aux plus délicats problèmes de la psychologie.

Ce traité commence ainsi : « Substantia interior quæ una cum corpore constituit hominem, secundum varia ipsius exercitia sive officia quæ vel habet vel habere potest, in varias distribui solet potentias quæ et *partes* ipsius *virtuales* nominantur. Ipsa tamen secundum se et in se est una essentialiter, simplex et individua, etc., etc. »

Dom Brial ne dit pas un mot de cet ouvrage ; mais tous les anciens catalogues de l'abbaye sont plus explicites et nous offrent cet article :

Adam de Sancto Victore : De discretione animæ, spiritus et mentis, LL. 7 et ff. 15. (V. le n° 10284 de l'ancien fonds français.)

Le fonds actuel de Saint-Victor à la Bibliothèque impériale nous donne au n° 522 cette précieuse indication : *Adæ de Sancto Victore, de discretione animæ, spiritus et mentis.* C'est là sans doute un des deux manuscrits Victorins signalés dans les vieux catalogues.

La propriété de ce traité était, du reste, assurée à Adam par la tradition de l'abbaye, et Jean de Thoulouse exprimait l'opinion de Saint-Victor tout entier quand il écrivait dans ses *Annales* (Ms. 1037, I, Adam Victorinus, 1127 à 1142) : « Tractatum fecit altioris

spiritus et doctrinæ reconditioris : *De discretione animæ et spiritus.* » Et il renvoie au ms. ff. 15.

Les *Antiquités de Saint-Victor* qui ont si souvent modifié le texte et les opinions des *Annales,* n'ont rien modifié à l'attribution qui précède; on y lit (I, p. 277-283) : « Præterea et alium tractatum edidit altioris spiritus et doctrinæ reconditioris, cui titulus est : *De discretione animæ et spiritus;* sic autem incipit : Substantia interior, etc. »

Et à la page 687 du même volume :

« Edidit et sublimioris eruditionis tractatum quem inscripsit : *De discretione animæ et spiritus.* »

C'est donc un ouvrage de plus à faire entrer sans contestation dans le catalogue trop appauvri des ouvrages d'Adam.

§ 5.

Soliloquium de instructione animæ seu *De instructione discipuli.*

Le P. Simon Gourdan, dans son ouvrage intitulé : *Les Vies et les Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri à Saint-Victor,* cite très-souvent un traité de notre Adam qui a pour titre : *De instructione discipuli.*

Il en traduit des passages, il en expose la doctrine, il en loue l'auteur. (V. notamment t. I, pp. 549, 805, 853, etc.)

C'est sans doute ce même traité que nous retrouvons dans le catalogue de la bibliothèque de Bruxelles, sous ce titre un peu différent : *Adam de Sancto Victore*

soliloquium de instructione animæ. Deux manuscrits le renferment : ce sont les nos 1229 et 2921.

Dom Brial en a parlé, et dit que d'après certains passages cités par Jean Picart, dans les notes de la 29e lettre de saint Anselme, ce traité n'est autre que le traité intitulé : *Soliloquium de instructione animæ*, publié sous le nom d'Adam le Prémontré par Bernard Pez. (Anecd. pars II, p. 360.)

Mais pourquoi Bernard Pez ne se serait-il pas trompé dans son attribution? Et doit-on avoir plus de confiance en son autorité qu'en celle du P. Gourdan, chanoine de Saint-Victor?

Et les deux manuscrits de Bruxelles?

§ 6.

ATTRIBUTIONS DOUTEUSES.

Super libros sententiarum. — Summa metrica rerum ritualium.

Au catalogue de la bibliothèque de Reims ($E \frac{368}{369}$) est porté un manuscrit sous ce titre : *Adæ de Sancto Victore opera.* (V. *Haenel.*)

Ce manuscrit est un commentaire sur les quatre livres des Sentences. (Explicit Adam *Super quatuor libros sententiarum.*)

Il est du xve siècle.

C'est évidemment le même ouvrage que celui que Montfaucon indique dans sa *Bibliothèque* (t. II. p. 1250) sous ce titre : *Liber sententiarum Adæ de Rhodonio.*

C'est encore le même ouvrage dont la bibliothèque

de Troyes possède une partie manuscrite sous ce titre : *Magistri Adami* [forte Britannici, ordinis Minorum] *quæstiones super tercium librum sentenciarum.* (XIVe s. — Clairvaux. l. XVI. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes, n° 620.)

Cet ouvrage est-il réellement d'Adam le Victorin? Il est permis d'en douter.

Le manuscrit de Reims qu'Haenel a intitulé, d'après des indications modernes, *Adæ de Sancto Victore opera,* ne présente en réalité que le seul nom d'*Adam* : *Incipit Adam supra quartum librum sententiarum... Explicit Adam...* »

On ne peut rien conclure de ce manuscrit.

Celui de Montfaucon paraît plus décisif en ce qu'il nous apprend que l'auteur de l'ouvrage en question était de Rennes : *Adæ de Rhodonio,* ce qui se rapporterait assez bien au surnom d'Adam de Saint-Victor, *Adam Brito.* Mais ce n'est pas encore là une preuve suffisante.

Nous ferons observer qu'il y a, contre la vérité de cette attribution, des raisonnements beaucoup plus concluants. Comment supposer qu'un ouvrage aussi important de notre Adam n'ait été signalé par aucun de ses historiens ? Comment expliquer le silence à cet égard de Guillaume de Saint-Lô et de toute la tradition Victorine reproduite par Jean de Thoulouse? Comment enfin se fait-il que les anciens catalogues de la bibliothèque de S.-Victor ne nous offrent pas une seule indication de ce livre d'un des plus illustres Victorins ?

Nous soumettons ces doutes à nos lecteurs, sans rien oser décider nous-mêmes.

Dom Pitra, dans son *Spicilége*, attribue encore à Adam une *Summa metrica rerum ritualium et canonicarum.*

Nous sommes obligé de contester cette attribution jusqu'à ce que l'éminent critique nous ait fourni ses preuves.

§ 7.

FAUSSES ATTRIBUTIONS.

I. C'est avec raison que Dom Brial refuse de donner à notre Adam le traité intitulé : *Adæ Anglici super epistolam ad Hebræos.*

Aucune autorité, du reste, ne justifierait cette assertion, qu'il est d'autant plus facile de combattre qu'elle n'a jamais été faite sérieusement.

Dom Brial ajoute qu'il existait du temps de Sanderus un manuscrit de ce traité à Louvain.

Ce manuscrit, je pense l'avoir retrouvé.

Il est aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles, au n° 1125, où il est précédé d'un autre traité sur l'Évangile de saint Marc. Voici le titre exact :

Adæ Anglici super Marcum; ejusdem super epistolam Pauli ad Hebræos.

II. Le catalogue actuel de Saint-Victor porte au n° 32 cette indication : *Liber Adam de arte dialectica.* Ce livre n'est point de notre Adam.

CONCLUSION.

Résumons maintenant toute la discussion qui précède, en ces quelques propositions qui exprimeront, pensons-nous, toute la vérité sur les œuvres d'Adam.

1° Adam de Saint-Victor est certainement l'auteur des offices de Saint Augustin et de Saint Victor insérés au bréviaire Victorin.

2° Il est certainement l'auteur du *Glossaire des mots difficiles de la Bible,* connu sous le titre de *Somme du Breton.*

3° Il est certainement l'auteur de l'*Explication des Préfaces de saint Jérôme.*

4° Tout porte à croire qu'il a composé le traité intitulé : *De discretione animæ, spiritus et mentis.*

5° Il est probablement l'auteur de *De instructione discipuli* dont parle le P. Gourdan.

6° Il est douteux qu'il ait écrit le *Super libros sententiarum* qui se trouve à la bibliothèque de Reims, et la *Summa metrica rerum ritualium et canonicarum.*

7° Si l'on excepte ses proses, on ne saurait prouver qu'il ait fait d'autres ouvrages que ceux que nous lui avons précédemment attribués.

D'après ces indications, la collection complète des œuvres d'Adam devra se composer des œuvres suivantes :

I. Œuvres poétiques.
- 1° *Plus de cent proses.*
- 2° *Les hymnes et les offices de S. Victor et de S. Augustin.*

II. Œuvres théologiques.
- 1° La *Summa Britonis.*
- 2° L'*Expositio prœmiorum beati Hieronymi.*
- 3° Le *De discretione animæ, spiritus et mentis.*
- 4° Le *De instructione discipuli.*

Nous appelons de tous nos vœux le moment où cette publication pourra se faire, où ce volume viendra dans les *Bibliothèques ecclésiastiques* se placer à côté des trois volumes d'Hugues et du volume de Richard de Saint-Victor. Dom Pitra qui, par les trois premiers volumes de son *Spicilegium Solesmense*, s'est certainement élevé à la hauteur des anciens Bénédictins, voire des plus illustres d'entre eux, Dom Pitra, outre l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, a promis de donner, dans les volumes qui suivront, des œuvres inédites de notre Adam. Nous ignorons quelles sont ces œuvres, mais nous saluerons avec joie leur publication, qu'une incroyable fatalité semble avoir reculée jusqu'à notre siècle.

Alors Adam prendra place entre Hugues son maître et Richard son ami. Ces trois glorieuses figures seront de nouveau unies comme elles le furent au moyen âge, et on ne les pourra plus séparer. L'École de Saint-Victor sera complètement représentée, et on jugera encore mieux de la force de l'intelligence dans un siècle qui trouvait sous le cloître d'un seul monastère trois génies aussi remarquables. Adam comme Hugues, comme Richard, toucha à toutes les sciences métaphysiques et surnaturelles, et on pourrait tirer toute une philosophie, toute une théologie de ses ouvrages consciencieusement étudiés. Mais s'il ne montra pas dans ces domaines l'admirable et profond mysticisme d'Hugues, la subtilité solide de Richard, il reçut en revanche une couronne dont ils ne connurent pas la gloire; il fut poëte et grand poëte.

L'Église, en faisant entrer ses poésies dans sa divine liturgie, les proclama par là-même la plus pure expression de sa doctrine, et il mérita le titre de « *poëte très-catholique.* »

Ce sont ces poésies mêmes dont il nous reste à faire l'histoire.

CHAPITRE VIII

HISTOIRE ABRÉGÉE DES PROSES JUSQU'A LA FIN DU XIIe SIÈCLE[1]

§ 1.

De la composition du graduel.

Si l'on ouvre aujourd'hui un *missel* ou un *graduel* et que l'on fixe son attention sur la pièce appelée *graduel*, on verra qu'elle se compose de plusieurs parties dont il est important que nous fassions ici la distinction.

Prenons pour exemple le beau graduel du missel romain, pour la messe du troisième dimanche de l'Avent :

1° *Qui sedes, Domine, super Cherubim et Seraphim, excita potentiam tuam et veni.*

℣. *Qui regis Israel, intende; qui deducis sicut ovem Joseph. Alleluia, alleluia.*

1 Nous avons extrait en partie ce chapitre d'une *Histoire de la poésie liturgique précédée d'une histoire de la versification latine au moyen âge*, que nous nous proposons de faire paraître prochainement.

2° ℣. *Excita, Domine, potentiam tuam et veni, ut salvos nos facias. Alleluia.*

La première partie est spécialement ce qu'on appelle le *graduel* ou *répons*. Elle se termine par l'*alleluia* deux fois chanté.

Quant au verset : *Excita, Domine, potentiam tuam et veni, ut salvos nos facias*, qui se trouve précédé et suivi de l'*alleluia*, il s'appelle le *verset alléluiatique*.

Enfin l'*alleluia* revient et clot cette petite pièce ou plutôt cet assemblage de petites pièces liturgiques qui sert de transition entre l'épître et l'évangile.

Dans les temps de deuil et de pénitence, l'Église supprime tous les *alleluia*, et le verset alléluiatique est remplacé par le morceau appelé *tractus* : le *trait*.

Le *graduel* n'a pas reçu de modification importante depuis saint Grégoire le Grand. Au moyen âge, nous le trouvons composé des mêmes éléments. Chacune de ses parties a été commentée par les liturgistes, et notamment par ceux des XIIe et XIIIe siècles. (Voir le *Traité du cardinal Hugues sur la messe* : Bibl. Imp., fonds Saint-Victor, 636, etc. — HUGUES DE SAINT-VICTOR : *De sacramentis ecclesiasticis*, B. I. S. Germ. Lat. 42, etc. — HONORÉ D'AUTUN : *Liber de divinis officiis qui vocatur Gemma animæ*, B. I. S. Germ. Lat. 42, f° 86 et ss., etc. — *Incerti missæ expositio totius, ex concordia divinarum Scripturarum*, B. I. S. Germ. Lat. 42, etc. — *Tractatus Remigii Antissiodorensis de celebratione missæ*, etc., etc.)

On trouvera, dans les auteurs que nous venons d'indiquer, la *doctrine* sur les diverses parties du graduel

et leur enchaînement. Quant à s'assurer d'après les manuscrits que le graduel était dès lors composé comme il l'est aujourd'hui, c'est chose trop élémentaire, et la vue du premier antiphonaire suffira pour le prouver.

§ 2.

Des neumes qui suivent le dernier alleluia du graduel.

A une époque très-reculée et qui sans doute est celle même de la constitution de l'antiphonaire par saint Grégoire le Grand, le dernier alleluia du graduel était suivi d'une série de notes joyeuses, de vocalises (*jubili* ou *neumæ*), que l'on chantait sans paroles sur la dernière syllabe *a* du mot *Alleluia*.

Ces neumes composaient déjà des mélodies, souvent assez longues, et qui, dans l'esprit des liturgistes du moyen âge, « peignaient par leurs balbutiements l'impuissance de l'homme à exprimer la louange de Dieu et ses soupirs vers la patrie éternelle ! »

Ces vocalises portaient différents noms, mais en particulier celui de *sequentia;* elles étaient en effet la *suite* naturelle, le *cortége* et comme la *queue* de l'alleluia. C'est ce qu'a fort bien exprimé le cardinal Bona : « Jubili ab aliis *sequentia* dicti sunt, quia sunt quædam veluti *sequela* et *appendix* cantici alleluia, quæ sine verbis post ipsum sequitur. » (*Rerum liturgicarum*, etc., p. 369.)

Ainsi, ce mot, bien avant l'existence des proses, s'est appliqué seulement à la musique, à la *mélodie*

neumatique de l'alleluia. En un mot, C'EST AVANT TOUT UN TERME MUSICAL [1].

Quand on eut attaché des paroles aux neumes alléluiatiques, on continua de désigner ces neumes, et en même temps leurs paroles, sous le nom de *sequentia* qui devint ainsi, par extension, ou plutôt par corruption, un synonyme de *prosa* [2].

Mais le sens véritable, le sens étymologique de *sequentia* est, encore une fois, celui de mélodies plus ou moins développées qui suivaient le dernier alleluia du graduel et que l'on chantait sans paroles sur la dernière syllabe *a* du mot *Alleluia*.

[1] Voir le prologue du *Liber sequentiarum* de Notker. — *Amalaire* (lib. III, cap. XVI).—Les anciens *Ordres* Romains. — *Ekkehard le jeune*, *De casibus monasterii sancti Galli*, cap. IV. — Le manuscrit 887 de l'ancien fonds latin à la B. I. (Il provient de saint Martial de Limoges et est du XIe siècle) : fos 87 et 96. — Le manuscrit 1087 (venant également de saint Martial et du XIe siècle) : fos 108 et 101. — Le manuscrit 1118 de saint Martial (dont l'original est du Xe siècle et qui est lui-même du XIe) fo 131. — Le manuscrit 1134 de saint Martial (fin du XIe, ou XIIe siècle) fo 107. — Le manuscrit 1121 de saint Martial (XIe siècle) : fo 196. — Le manuscrit 1120, de saint Martial, etc., etc.

[2] Voir le cardinal Hugues, *Expositio Missæ*, cap. II. — — Ekkehard, biographe de Notker : *Vita Notkeri*, cap. XVII et cap. XXXIII. — Hugues de Saint-Victor : *De sacramentis Ecclesiæ*, cap. VIII. — Raoul de Tongres, prop. 23. — Guibert de Tournay, *Liber de officio episcopi*, cap. XXIII. — Honoré d'Autun. (*Liber de divinis officiis qui vocatur Gemma animæ*, *ad graduale*.)—Guillaume Durand. (*Rational*, IV, cap. XXI,) etc., etc.

Ces mêmes mélodies s'appelaient également *Neumæ*[1], *Jubili*[2], *Melodiæ*[3] et *Cantilenæ*[4].

Exécuter ces mélodies, c'était suivant les auteurs du moyen âge, *neumatizare*[5], *jubilare*[6] ou encore *protrahere alleluia*[7].

[1] *Neumæ*, *neuma*, *atis*, *pneuma*, *neumatum distinctiones*. — V. le cardinal Hugues, *Expositio missæ*, cap. II. — Hugues de Saint-Victor, *De sacramentis Ecclesiæ*, cap. VII. — Guillaume Durand, *Rational*, lib. IV, cap. XX et XXI. — Rupert, *De divino officio*, lib. I, cap. XXXV. — Ekkehard, *Vita Notkeri*, ut supra. — Raoul de Tongres, prop. 23. — Le cardinal Bona, *Rerum liturgicarum*, etc., p. 369.—Mart. Gerbert, *De cantu et musica sacra*, I, p. 409, etc., etc.

[2] *Jubilus*, *jubili*, *jubilatio*. — V. Guillaume Durand, *Rational*, lib. IV, cap. XXI. — Amalaire, lib. III, cap. XVI. — Ekkehard le jeune : *De casibus monasterii sancti Galli*, cap. IV. — Hugues de Saint-Victor, *De sacramentis Ecclesiæ*, loc. cit. — Raoul de Tongres, prop. 23. — Ekkehard, biographe de Notker, *in vita Notkeri*, loc. cit. — Le cardinal Bona, *Rerum liturgicarum*, loc. cit.—Martin Gerbert, *De cantu et musica sacra*, loc. cit., etc., etc.

[3] *Melodiæ*. — V. le prologue du *Liber sequentiarum* de Notker ; — le manuscrit 1087 de saint Martial de Limoges au f° 108 : « Incipiunt melodiæ annuales ; » et le manuscrit cité par l'abbé Lebeuf dans son *Traité du chant ecclésiastique*, p. 103 et 105.

[4] *Cantilenæ*. — V. le manuscrit cité par l'abbé Lebeuf : *Traité du chant ecclésiastique*, p. 103 et 105.

[5] *Neumatizare*. — V. Hugues de Saint-Victor : *De sacramentis Ecclesiæ*, loc. cit. —Mart. Gerbert, *De cantu et musica sacra*, loc. cit.

[6] *Jubilare*. — V. Hugues de Saint-Victor : *De sacramentis Ecclesiæ*, loc. cit. — Ekkehard, *in vita Notkeri*, loc. cit. — Guillaume Durand, *Rational*, lib. IV, cap. XX.

[7] *Protrahere*. — V. Guibert de Tournay, *Liber de officio episcopi*, cap. XXIII.

§ 3.

Histoire des neumes de l'alleluia.

Ces *neumes*, ces *jubili*, ces *séquences* de l'alleluia étaient, au témoignage des auteurs [1], d'une exécution assez compliquée. Il était surtout difficile de les retenir et trop aisé de les défigurer.

Or, le huitième siècle fut précisément un siècle malheureux pour la musique ecclésiastique. On manquait partout de chantres habiles, si ce n'est en Italie qui en fournissait aux autres nations. Grégoire II en avait particulièrement envoyé en France, au commencement du siècle, mais ils étaient morts sans pouvoir former de bons élèves, sans faire école [2].

Quand Charlemagne monta sur le trône, il trouva dans toutes les églises un déplorable désordre sous le rapport du chant religieux. Toutes les parties chantées de l'office avaient été misérablement corrompues, mais il n'en est pas une qui eût autant souffert que les *séquences* de l'alleluia.

Charlemagne alors s'adressa au pape qui, seul, pouvait remédier à un si grand mal. Il le pria d'envoyer en France, pour remplacer les chantres de Grégoire II,

[1] V. surtout le prologue du *Liber sequentiarum* de Notker : « Cum adhuc juvenculus essem et MELODIÆ LONGISSIMÆ *sæpius memoriæ commendatæ instabile corculum* AUFUGERENT. »

[2] V. Ekkehard le jeune au chap. II du *De casibus monasterii Sancti Galli* : « Cum *defuncti erant* quos ante Gregorius miserat, etc. »

quelques musiciens distingués qui fonderaient auprès de lui une véritable école de chant ecclésiastique.

Adrien envoya à l'empereur deux chantres, Pierre et Romanus [1].

Pierre va ouvrir à Metz une célèbre école de chant qui jouira pendant tout le moyen âge d'une immense renommée.

Quant à Romanus, pris de fièvre, il est obligé de s'arrêter en route dans la célèbre abbaye de Saint-Gall, où il se trouve si bien qu'il demande à l'empereur d'y rester. Il y fonde une autre école, émule de celle de Metz [2].

Les deux chantres rivalisent; ils corrigent, ils renouvellent le chant ecclésiastique.

Mais, de plus, ils composent de nouveaux morceaux et en font composer par leurs élèves.

Et quel est le genre qu'ils choisissent pour s'exercer?

Ce sont ces *neumes*, ces *séquences* de l'alleluia dont le temps avait corrompu l'antique et simple mélodie.

L'antiphonaire de Saint-Gall s'enrichit notamment de nouveaux neumes alléluiatiques, de nouvelles séquences [3].

[1] V. Ekkehard le jeune, *loc. cit.* « Carolus rogat papam Adrianum ut item mittat Romanos cantuum gnaros. *In Franciam mittuntur Petrus et Romanus.* »

[2] V. Ekkehard le jeune, *loc. cit.* « Romanus febre correptus vix ad nos venire potuit, antiphonarium unum secum sancto Gallo attulit. »

[3] V. Ekkehard le jeune, *loc. cit.* : « Fecerat Metis Petrus

Ce sont ces séquences ainsi corrigées que Notker va trouver en usage dans le couvent. Elles se chantaient toujours sans paroles sur la dernière syllabe *a* du mot *alleluia*.

Mais en les rendant plus parfaites, on les a rendues plus longues, partant plus difficiles à retenir. Elles sont nombreuses d'ailleurs : il y en a pour toutes les fêtes de l'année.

Les gens d'esprit de ce temps-là se préoccupent de trouver un moyen qui les grave facilement dans la mémoire.

C'est l'invention de ce *moyen mnémotechnique* qui va motiver l'introduction des proses dans la liturgie.

§ 4.

Origine des proses.

En 851, les Normands ravagèrent le fameux monastère de Jumièges (*monasterium Gemeticense, Gemidia*). Guillaume de Jumièges nous a conservé le récit de ce mémorable accident. Les moines furent dispersés et emportèrent avec eux leurs trésors les plus précieux, c'est-à-dire leurs livres. Dans ces temps malheureux, la société religieuse, l'Église, seule, était encore assez forte et assez généreuse pour exercer l'hospitalité. Les moines de Jumièges l'éprouvèrent. Ils allèrent de

JUBILOS AD SEQUENTIAS quas Metenses vocant, *Romanus vero nobis de suo* JUBILOS, QUOS POSTQUIDEM NOTKERUS VERBIS LIGABAT.

monastère en monastère, accueillis partout avec faveur. L'un d'eux, plus voyageur sans doute que les autres, finit, d'étape en étape, par arriver dans l'ancienne Helvétie, attiré par le renom de la célèbre abbaye de Saint-Gall, qui, fondée au commencement du VIIIe siècle, voyait déjà une ville se former autour d'elle.

Le proscrit fut reçu dans le monastère; on le combla de soins; il ne crut pas pouvoir mieux répondre à cette hospitalité qu'en montrant aux moines de Saint-Gall un livre précieux qu'il avait emporté de Jumièges avec lui. C'était un antiphonaire. Depuis que Charlemagne avait contraint les clercs des diverses provinces à observer l'office Grégorien, on ne se servait plus que d'antiphonaires réglés par saint Grégoire : (*Antiphonarius a sancto Gregorio ordinatus.*) Les *introït*, les *graduels*, les *alleluia*, les *offertoires* et d'autres parties des divins offices étaient renfermés dans ces antiphonaires primitifs avec les neumes, notation musicale de cette époque.

Mais l'antiphonaire de Jumièges, feuilleté avec soin par les religieux de Saint-Gall, leur offrit une particularité curieuse. L'*alleluia* du graduel y était bien, comme c'était alors la pratique générale, accompagné d'une suite de notes, *jubili, neumæ*, que l'on chantait sur la dernière syllabe du mot *Alleluia*. En un mot, on reconnaissait dans ce livre liturgique la présence de ces séquences ou mélodies de l'alleluia, dont un très-ancien *ordre* romain dit clairement : *Sequitur jubilatio quam sequentiam vocant.*

Il y avait cependant autre chose dans le livre de Jumièges, qui dut étonner grandement les moines de

Saint-Gall. Les jubili de l'alleluia ne s'y chantaient plus sans paroles sur l'*a* final du mot *Alleluia*. On avait remplacé cette voyelle *a* par des paroles d'assez mauvais goût, à ce qu'il semble, mais qui offraient aux musiciens cet immense avantage de pouvoir leur faire retenir avec bien plus de facilité ces mélodies de l'alleluia, fort difficiles jusqu'alors à se graver dans la mémoire. Tous ceux qui s'occupent de musique savent combien des paroles attachées à un air en facilitent le souvenir. C'était donc le besoin d'apprendre et de retenir ces mélodies appelées *séquences* qui avait donné à un moine de Jumièges, sans doute au commencement du IXe siècle, l'idée de lier des paroles à ces *jubili* primitifs, en un mot *de placer des paroles* sous les neumes de l'alleluia.

Cette idée ingénieuse, qui devait se répandre bientôt dans une grande partie de l'Europe latine, frappa surtout dans le monastère de Saint-Gall un jeune religieux du nom de Notker qui était dans cette abbaye depuis 840, et y avait été offert tout enfant. Homme d'étude et qui surtout aimait la musique, il fut ravi à la vue de l'antiphonaire de Jumièges. Il avait essayé, sans y réussir, de retenir par cœur ces mélodies de l'alleluia : il avait cent fois rêvé à des moyens mnémotechniques toujours trouvés insuffisants : désormais dans ces paroles liées à la mélodie, il trouvait le moyen de retenir sans difficulté ces *jubili* embarrassants.

Mais ces paroles étaient peu dignes de leur objet. Notker, que son insigne piété devait faire un jour honorer d'un culte particulier à Saint-Gall, Notker voulut en composer de nouvelles sur les séquences

des différentes fêtes de l'année. Il débuta par celle-ci : *Laudes Deo concinat, etc.*

Notker Balbulus (on l'avait ainsi surnommé à cause d'un vice de prononciation), après avoir fait ces premiers essais, s'empressa de les aller montrer à son maître Yson, qui lui avait donné les notions des sept arts libéraux, et notamment de la musique. Le savant Yson critiqua ces compositions, les corrigea et surtout appela l'attention de son élève sur ce principe qu'il fallait qu'à chaque note de la mélodie correspondît exactement une syllabe de la prose.

Il lui fit aussi quelques autres recommandations touchant le rapport que les paroles devaient avoir en d'autres points avec la musique, et sur les syllabes qu'il fallait éviter. Notker écouta son maître et se mit à composer d'autres pièces d'après ses conseils. C'est alors qu'il écrivit la prose : *Psallat Ecclesia mater illibata.*

Il alla la présenter à son autre maître Marcel, qui paraît avoir été chargé vers le même temps de l'éducation des jeunes religieux dans le cloître : (*scolæ interiores vel claustrales.*) Marcel fut rempli de joie et fit écrire les proses (*versiculos*) sur des feuilles de parchemin dont on composa autant de rouleaux destinés au chant. On distribua ces rouleaux aux enfants qui chantaient certaines parties des offices de l'abbaye, et on exécuta pour la première fois ces nouveautés dans la basilique de Saint-Gall. Tout le monde en fut charmé ; de toutes parts on complimenta Notker ; on lui conseilla de faire offrande de son recueil tout entier à quelque grand personnage ; on

lui recommanda surtout l'évêque de Verceil[1], Liutward, qui était plein de goût pour les études musicales et les arts libéraux. Notker ne se résolut que plus tard à faire transcrire sur un *codex* la série de ses séquences et à faire hommage de ce petit *codex* (*codicellus*) à l'évêque de Verceil. Il fit précéder son *Liber sequentiarum* d'une préface qui servit en même temps de dédicace, monument très-précieux dans l'histoire de la liturgie, et sur lequel nous fondons la vérité de tous les faits qui précèdent[2].

Ces paroles mises sur les neumes de l'Alleluia qui se chantaient auparavant sans paroles sur la dernière syllabe a *du mot Alleluia*, CES PAROLES SONT LA VÉRITABLE ORIGINE DES PROSES.

Ces proses se répandirent rapidement, de monastère en monastère et d'église en église, dans toute la Gaule, mais moins au midi qu'ailleurs. L'Allemagne, l'Angleterre et toutes les chrétientés du Nord les reçurent tour à tour.

Certaines églises cependant conservèrent leurs anciennes séquences sans paroles.

D'autres, comme Saint-Martial de Limoges, se servirent des unes et des autres. On chantait *ad libitum* la prose ou la séquence qui occupent dans les

[1] Il était en même temps abbé de Saint-Gall. (V. *Acta sanctorum ord. Sancti Benedicti*, t. VII, p. 11.)

[2] Il a été publié par Pezius (*Thesaurus anecdotorum*, t. I, *pars* 1), par Martin Gerbert (*De cantu et musica sacra*), et par l'abbé Migne dans sa *Patrologie*. Son authenticité n'a jamais été contestée. (V. *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, t. VII, p. 11.)

tropaires chacune une place à part. (V. les précieux manuscrits de Saint-Martial conservés aujourd'hui à la Bibliothèque impériale sous les nos 887, 1087, 1134 et 1118 de l'ancien fonds latin.)

La coutume était différente à Saint-Étienne de Metz. Deux chœurs y chantaient alternativement l'un les paroles, l'autre les neumes.

Enfin, l'usage qui prévalut fut d'alterner avec l'orgue le chant des paroles de la prose.

§ 5.

De la nature des proses Notkériennes ou de la première époque.

Les proses notkériennes furent *exclusivement* en vigueur pendant les IXe, Xe et XIe siècles. Ces siècles forment ce que l'on peut appeler la *première époque* de l'histoire des proses.

Quels furent les caractères des proses de cette époque, et comment les peut-on reconnaître? C'est ce que nous allons exposer.

1° *Musique.*

Si développés que pussent être les neumes alléluiatiques après le perfectionnement que leur fit subir Pierre et Romanus, les écoles de Metz et de Saint-Gall, ils n'étaient pas tels cependant qu'on y pût adapter de longues proses sans avoir recours à des expédients.

Or, ces neumes étaient chantés avec des points d'arrêt, des pauses, de distance en distance.

Entre les pauses étaient des morceaux de la mélodie

alléluiatique, et ces morceaux formaient des périodes musicales complètes.

Sur chacune de ces phrases neumatiques, on calqua exactement des paroles. A chaque phrase neumatique dut correspondre ainsi un verset de la prose (*versiculus, clausula*).

Mais sur la même période musicale on pouvait chanter sans inconvénient plusieurs phrases ou *versets* de la prose.

Ce qui permettait d'allonger la prose à volonté.

C'est ce qu'on fit le plus souvent. Sur chaque période de la mélodie on plaça deux versets ou demi-strophes qui eurent ainsi la même musique, qui se chantèrent sur les mêmes notes, s'exécutèrent sur le même air.

Et cet usage a persisté. La grande révolution, qui s'opéra dans les proses au commencement du XIIe siècle, n'y changea rien. Les proses de toutes les époques se sont toujours, à cet égard, exécutées de la même manière.

Ce point est on ne peut plus important, et nous va servir à déterminer la nature exacte des paroles de la prose notkérienne et la manière de les écrire.

2° *Paroles.*

Il est donc reconnu que les *séquences* sont divisées en périodes ou phrases musicales que des pauses notables séparent l'une de l'autre.

Sur chacune de ces phrases musicales on a placé tantôt un, tantôt deux versets de la prose.

S'il n'y a qu'un seul verset pour chaque période

neumatique, la prose ne présente aucune difficulté et il est trop aisé de l'écrire.

Dans le second cas, qui est le plus fréquent, les deux versets (*versiculi*, *clausulæ*) étant chantés sur les mêmes notes, durent avoir exactement le même nombre de syllabes et les mêmes pauses intérieures. La prose enfin dut se composer d'une suite de *clausulæ* qu'il nous faut réunir deux à deux et qui, ainsi disposées, ont en effet la même longueur et la même configuration. Seulement, *en général,* le premier et le dernier verset, servant de préface et de couronnement à la prose, ne furent pas soumis à cette règle. On leur réserva une phrase mélodique particulière qui ne fut chantée qu'une fois. Ce même phénomène se reproduit parfois au milieu même de la prose ; tel verset n'a point son homogène, telle phrase musicale ne se répète pas deux fois.

Telle est, en quelques mots, toute la vérité sur l'histoire des proses de la première époque. De là découle naturellement la vraie et seule méthode pour les écrire.

Prenons un exemple ; nous le choisirons à dessein parmi les proses de Notker.

PRÉFACE. Johannes Jesu Christo multum dilecte virgo.

1. Tu ejus amore carnalem / In nave parentem liquisti } 2 *clausulæ* de 9 syllabes.

2. Tu lene conjugis — pectus respuisti — Messiam / sentus, / Ut ejus pectoris — sacra meruisses — fluenta / potare. } 2 *clausulæ* de 18 syllabes avec pauses de six en six.

3. Tuque in terra positus — gloriam conspexisti — / filii Dei / Qui solus sanctis in vita — creditur contuenda — / esse perenni } 2 *clausulæ* de 20 syllabes.

4. Te Christus in cruce — triumphans matri suæ — / dedit custodem, / Ut virgo virginem — servares atque curam — / suppeditares. } 2 *clausulæ* de 18 syllabes.

5. Tute carcere flagrisque — fractus testimonio — pro Christi es gavisus ; } 2 *clausulæ* de 22 syllabes.
Item mortuos suscitas — inque Jesu nomine — venenum forte vincis.

6. Tibi summus tacitum — ceteris verbum suum — Pater revelat : } 2 *clausulæ* de 19 syllabes.
Tu nos omnes precibus — sedulis apud Deum — semper commenda,

FINALE. Johannes Christi care.

3° *Erreur de M. Mone.*

Rien n'a été plus sacrifié dans l'histoire de la poésie liturgique que ces proses de la première époque ; on n'a pas encore découvert à quelle loi elles étaient assujetties. On les a traitées d'irrégulières, quoiqu'il n'y ait en réalité rien que de fort régulier dans leur structure ; on a cru enfin qu'elles méritaient à tout égard le nom de *proses*. Toutes ces erreurs viennent en général de l'ignorance où l'on est de la véritable origine des séquences et des rapports intimes qui existent, comme nous venons de le démontrer, entre les paroles et la musique de ces pièces singulières.

Cette ignorance a nécessairement influé sur la manière d'écrire les proses et d'en disposer le texte. Nous devons dire en effet que, jusqu'à présent, les auteurs, même les plus recommandables, paraissent s'être entièrement mépris à cet égard, et comme ils les avaient appelées irrégulières, ils ont profité de ce nom pour les écrire irrégulièrement.

« L'éditeur des *Hymni latini medii ævi* [1], M. Mone, ne paraît pas avoir plus que ses devanciers connu cette union intime de la musique et des paroles de la prose ;

[1] 3 vol. in-8°, Fribourg en Brisgau, Herder, 1853-1855.

il a donc dû, comme ses devanciers, se tromper entièrement sur la manière d'en disposer le texte. Ne s'étant pas rattaché au vrai principe, il a senti néanmoins qu'il y en avait un que la science n'avait pas encore découvert. Il l'a cherché, il a même cru le trouver, quand il a dit dans sa préface : « On ne doit pas omettre la rhythmique de l'accentuation, ce que l'on a fait jusqu'à présent pour les séquences de Notker que l'on a imprimées dans toutes les éditions comme des pièces en prose, parce qu'on n'avait reconnu ni leur origine dans les tropaires, NI LE RHYTHME ACCENTUÉ DE CES MODÈLES GRECS (!). »

« Partant d'un tel principe, M. Mone a imprimé dans ses trois volumes toutes ses séquences avec un système bizarre qui surprend et déroute ses lecteurs. Le savant éditeur est bien forcé de reconnaître des périodes homosyllabiques, mais il en attribue l'existence à l'influence des tropaires grecs, QUI A ÉTÉ NULLE. Il a ignoré complétement la véritable origine de ces compositions, telle que nous avons essayé tout à l'heure de la retracer en quelques lignes; il ne s'est pas inquiété des rapports nécessaires entre les paroles et la mélodie préexistante des proses notkériennes. De là tant de méprises. Un exemple fera comprendre toute la fausseté de son système, toute la vérité du nôtre » [1].

Voici comment M. Mone a cru devoir établir le texte de la prose : *Sancti Baptistæ præconis* (t. III, p. 49).

[1] Nous avons dû emprunter les quelques lignes qui précèdent à un article que nous avons publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. II.

1. Sancti Baptistæ præconis
2. Sollemnia celebrantes
Moribus ipsum sequamur,

Ut ad viam, quam prædixit,
asseclas suas perducat.

3. Devoti te,
sanctissime
hominum,
amice Jhesu Christi,
flagitamus,
Ut gaudia
percipiamus.

Apparens quæ
Zachariæ
Gabriel
repromisit, qui tuam
celebrarent
obsequiis
nativitatem.

4. Et per hæc festa
æterna gaudia
adipiscamur,

Qua sancti dei
sacris deliciis
læti congaudent.

5. Tu, qui præparas
fidelium corda

Ne quid devium vel lubricum
deus in eis inveniat,

Te deposcimus
ut crimina nostra

Et facinora continua
prece studeas absolvere.

6. Placatus ut ipse suos
semper invisere fideles

Et mansionem in eis
facere dignetur.

7. Et agni vellere,
quem tuo digito

Mundi monstraveras
tollere crimina
nos velit induere.

8. Ut ipsum mereamur
angelis associi

In alba veste sequi
per portam clarissimam.

9. Amice Christi, Johannes.

Voici maintenant comment, d'après les principes énoncés plus haut, nous proposons de l'écrire :

Préface. Sancti Baptistæ præconis
1. Sollemnia celebrantes, — moribus ipsum sequamur,
Ut ad viam quam prædixit — asseclas suas perducat.
2. Devoti te, — sanctissime hominum, — amice Jesu Christi,
[— flagitamus ut gaudia percipiamus.
Apparens quæ — Zachariæ Gabriel — repromisit qui tuam
[— celebrarent obsequiis nativitatem.
3. Et per hæc festa — æterna gaudia — adipiscamur
Qua sancti Dei — sacris deliciis — læti congaudent.
4. Tu qui præparas — fidelium corda — ne quid devium
[vel lubricum — Deus in eis inveniat,

Te deposcimus — ut crimina nostra — et facinora continua
[—prece studeas absolvere.
5. Placatus ut Ipse suos semper invisere fideles et mansionem
[in eis facere dignetur
Et Agni vellere quem tuo digito mundi monstraveras
[tollere crimina nos velit induere.
Finale. Amice Christi Johannes!

Prenons un autre exemple encore plus décisif[1] :

Texte de M. Mone.

1. Laus tibi Christe.
2. Qui humilis homo mundo
apparens abjecta mundi
colligis;
Qui gratiam tuam usque
ad ima vilissimaque
porrigis;
3. Qui parvulus ne quando tibi
miracula desint divina
mox parvulum cogis ad
bella nova militem.
Quem pugio coruscus non
terreat neque laudes
omnimode vel opes omnes a
statu mentis molliant.
4. Quis non ad sinum properet
tuum, Christe, qui de virgine
nasci volens, hunc gradum
sacraveras?
A conjugatis præcini
dignatus es, ore viduæ

1 *Bibliothèque de l'École des Chartes* (5e série, t. II.)

continentisque viri
benedici.
5. Qui juvenis baptizari
contentus a juvene
Tibi devoto; etiam tuo
adventu honorasti nuptias.
6. Martyrio
idoneos
qui fecisti
Pusiones
vagientes,
Ut adhuc lactens
lactentem haberes
exercitum.
Qui et ingratis præstas gratiam
et recedentes ad te revocas
Nunc et semper laus tibi
Christe.

Texte rétabli.

Préface. Laus tibi, Christe!

1. Qui humilis homo — mundo apparens — abjecta mundi — colligis;

Qui gratiam tuam — usque ad ima — vilissimaque — porrigis.

2. Qui parvulus — ne quando tibi miracula desint divina, mox parvulum cogis — ad bella nova militem.

Quem pugio — coruscus non terreat, neque laudes omnimode vel opes omnes — a statu mentis molliant.

3. Quis non ad sinum properet tuum, Christe, qui de virgine — nasci volens hunc gradum — sacraveras.

A conjugatis præcini dignatus es, ore viduæ — continentisque viri — benedici.

4. Qui juvenis baptizari — contentus a juvene tibi devoto — etiam tuo adventu — honorasti nuptias.

Martyrio idoneos — qui fecisti pusiones vagientes, — ut adhuc lactens lactentem — haberes exercitum.

5. Qui et ingratis — præstas gratiam
Et recedentes — ad te revocas;
Finale. Nunc et semper, laus tibi, Christe!

Telle est, suivant nous, la vraie manière d'écrire ces proses de la première époque. Tel est ce principe nouveau qui fait mieux saisir les qualités et les défauts d'une poésie soumise à des lois si singulières; tel est ce système si simple qui rend à des milliers de pièces leur physionomie véritable.

§ 6.

Des proses de la seconde époque.

Nous sommes, si vous le voulez bien, au milieu du XIIe siècle, en 1160 par exemple, et, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, nous assistons au saint office dans l'abbaye royale de Saint-Victor de Paris, qui a été fondée il y a une quarantaine d'années par le roi Louis VI.

La messe a commencé et s'est poursuivie jusqu'au graduel; ici nous pouvons remarquer qu'il règne au chœur une agitation manifeste : les chantres se préparent avec un zèle inaccoutumé; un livre, dont le parchemin paraît tout neuf, a été placé sur le lutrin. Le graduel enfin est terminé, et voici qu'on vient d'achever ce fameux dernier *Alleluia* sur les neumes duquel les antiques proses ont été écrites.

Mais, depuis le commencement de ce siècle, on a abandonné, dans la France en deçà de la Loire, les proses

notkériennes et leur musique. On s'est mis à composer de nouvelles proses, paroles et musique, dans un système tout différent. L'abbaye de Saint-Victor, toute jeune encore et brûlant de se distinguer en tous les genres, s'est mise à la tête du mouvement. Elle fait exécuter tous les ans de nouvelles proses qui remplacent les anciennes. C'est précisément une de ces nouvelles proses que nous allons entendre chanter. On peut même nous montrer au fond du chœur, dans une de ces stalles dont l'usage commençait à se répandre, le chanoine qui l'a composée : il s'appelle Adam.

Le chœur a commencé : cette musique ne ressemble pas à ces anciens neumes de l'alleluia dont elle a gardé cependant quelques allures, quelques habitudes, comme celle de répéter la même musique sur plusieurs *clausulæ* ou *versiculi* d'un nombre égal de syllabes. Mais c'est là avant tout une mélodie originale, qui est assez distincte des autres parties chantées de l'office [1], qui est *sui generis*, qui dériverait parfois du chant populaire et dont les airs en effet se répandent au dehors pour y recevoir leur consécration de la bouche du peuple.

Quant aux paroles, je n'y reconnais plus les proses de la première époque. Ce sont des vers fort réguliers, à rimes d'une éclatante richesse, à pénultièmes tantôt longues, tantôt brèves. Quels sont ces vers ? J'y vois, j'y entends la rime qui depuis longtemps déjà

[1] En exceptant les hymnes, avec lesquelles les proses de la seconde époque ont des rapports plus intimes que celles de la première.

s'appliquait aux vers hexamètre et pentamètre, et cependant je ne reconnais pas dans ces vers ceux du siècle dernier. Quel est le vers latin dont ils dérivent, s'il est vrai qu'ils dérivent de quelque chose et qu'ils ne sont pas une innovation entièrement originale et indépendante de tout modèle. Ce qu'il y a de certain, c'est que voilà une poésie nouvelle, fondée sur des principes riches en conséquences. C'est que voilà une poésie qui n'a pu être *trouvée* que par des hommes d'intelligence, une poésie qui a de la vie, qui a de l'avenir. Écoutons plutôt la prose d'Adam :

1

In natale Salvatoris
Angelorum nostra choris
  Succinat conditio :
Harmonia diversorum
Sed in unum redactorum
  Dulcis est connexio.

2

Felix dies hodiernus
In quo Patri coæternus
  Nascitur ex Virgine!
Felix dies et jocundus!
Illustrari gaudet mundus
  Veri solis lumine.

3

Ne periret homo reus,
Redemptorem misit Deus,
  Pater unigenitum;
Visitavit quos amavit
Nosque vitæ revocavit
  Gratia, non meritum.

4

Infinitus et Immensus
Quem non capit ullus sensus
  Nec locorum spatia,
Ex æterno temporalis,
Ex immenso fit localis
  Ut restauret omnia.

5

Non peccatum, sed peccati
Formam sumens, vetustati
  Nostræ se contemperat :
Immortalis se mortali,
Spiritalis corporali,
  Ut natura conferat.

6

Sic concurrunt in personæ
Singularis unione
  Verbum, caro, spiritus,
Ut natura non mutetur
Nec persona geminetur,
  Sed sit una penitus.

7

Tantæ rei sacramentum
Latet hostem fraudulentum,
  Fallitur malitia.
Cæcus hostis non præsagit
Quod sub nube carnis agit
  Dei sapientia.

8

Hujus nodum sacramenti
Non subtilis argumenti
  Solvit inquisitio.

Modum nosse non est meum;
Scio tamen posse Deum
Quod non capit ratio.

9

Quam subtile Dei consilium!
Quam sublime rei mysterium!
Virga florem,
Vellus rorem,
Virgo profert filium.

10

Nec pudorem læsit conceptio,
Nec virorem floris emissio;
Concipiens
Et pariens
Comparatur lilio.

11

O Maria, stella maris,
Post Deum spes singularis
Naufragantis sæculi,
Vide quam nos fraudulenter,
Quam nos vexant violenter
Tot et tales æmuli.

12

Per te virtus nobis detur,
Per te, mater, exturbetur
Dæmonum superbia;
Tuæ proli nos commenda,
Ne nos brevis, sed tremenda
Feriat sententia.

13

Jesu, noster salutaris,
Qui prudenter operaris
Salutis mysterium,

His qui colunt hunc natalem,
Da salutem temporalem,
Da perhenne gaudium!

Quel chef-d'œuvre que cette prose et que ne puis-je ici me livrer à mon enthousiasme! Mais, encore une fois, qu'est-ce que cette versification? De quelle époque date-t-elle? D'où vient-elle? Quels sont ses principes? Il nous faut le savoir, sous peine de ne rien comprendre à la poésie du moyen âge. Car cette versification nouvelle : *gigas velox, gigas fortis,* marche à pas démesurés. Les proses, les chants populaires, les tropes, les pièces morales, les offices en vers, les mystères, les chansons lubriques et les hymnes mêmes, du moins en partie, tous les genres de poésie, en un mot, sont conquis presque en même temps. Dès le XIIe siècle, le système a été poussé à ses dernières conséquences; le XIIIe siècle n'aura que peu de chose à faire pour développer cette versification, qui semble déjà arrivée à son plus haut degré de perfection. Le XIVe siècle en troublera déjà l'économie, le XVe gâtera tout; la strophe perdra sa belle facture; le XVIe siècle enfin n'y comprendra plus rien, et si, jusqu'à nos jours, on compose encore des vers dans ce genre de versification tout à fait à part, ce sont, en général, des copies du XIIe ou du XIIIe siècle, copies aussi déplorables que nos vers latins de collége sont des reproductions peu intelligentes de la poésie antique.

Nous allons donc nous demander quels sont les principes de la versification des proses au XIIe siècle, mais il est nécessaire qu'avant tout nous fassions ici une histoire succincte de la versification latine au moyen

âge. Sans cette exposition préalable, on risquerait de ne rien comprendre à notre théorie des proses de la seconde époque. Tout s'enchaîne dans l'histoire de la littérature comme dans l'histoire de l'art au moyen âge, et il est aussi difficile de comprendre les vers latins du XIIe siècle, sans avoir auparavant suivi pas à pas leur histoire antérieure, que de saisir la savante économie d'un édifice gothique sans avoir suivi l'architecture à travers les siècles, dans toutes les déformations que les architectes de la décadence, dans toutes les transformations que les architectes romans lui firent subir !

§ 7.

Histoire abrégée de la versification latine au moyen âge.

L'histoire de la versification latine au moyen âge peut se résumer en quelques propositions faciles à retenir.

Il est avéré que la versification moderne ne repose pas sur les mêmes fondements que la versification antique, et cependant qu'elle en dérive.

C'EST A FORCE DE DÉFORMER LA VERSIFICATION ANTIQUE FONDÉE SUR LA MESURE OU LA QUANTITÉ, QU'ON EST PARVENU A LA TRANSFORMER EN LA VERSIFICATION MODERNE, FONDÉE SUR LE NOMBRE DES SYLLABES ET SUR L'ASSONANCE.

Le *syllabisme*, la manie des assonances, voilà les deux tendances qui doivent finir par amener un jour la ruine de l'ancienne métrique.

Ces deux tendances apparaissent dans la poésie

latine à une époque fort reculée et dont il est très-difficile de fixer exactement la date.

Du IVe au XIe siècle, elles ravagent de plus en plus tous les mètres de la savante versification des anciens, et il est aisé de suivre leurs progrès siècle par siècle, on pourrait presque dire année par année.

On ne cesse pas cependant, durant tout le moyen âge, de connaître les règles antiques et de les appliquer toujours dans certains genres élevés. Mais la poésie populaire et la poésie liturgique s'en affranchissent de plus en plus.

Au XIe siècle naît la *rime*, différente de l'assonance, qui ne fut à l'origine qu'un tour de force bizarre.

On l'applique de suite aux vers hexamètre et pentamètre que l'on orne de rimes finales et de rimes intérieures de toute sorte. Ces vers sont à peu près les seuls qui reçoivent la rime.

Quand s'ouvre le XIIe siècle, quel est donc l'état de la versification latine? Le syllabisme est maître tout-puissant des anciens vers lyriques, et notamment de l'*asclépiade*, de l'*iambique dimètre* et du *septenarius trochaïque*. Ces vers sont réduits à un nombre uniforme de syllabes et n'ont gardé de l'antique prosodie que la *quantité* des pénultièmes.

L'assonance s'est glissée dans tous ces mètres.

La rime n'a encore atteint que ceux des vers anciens qui ont à peu près gardé leur ancienne quantité, c'est-à-dire l'hexamètre et le pentamètre. Elle a remplacé l'assonance à la fin et dans le corps même de ces vers.

L'œuvre du XIIe siècle va précisément consister : 1° A introduire la rime au lieu de l'assonance dans

tous les vers lyriques où elle n'est point encore entrée. 2° A ériger en principe, en règle, ce qui jusque-là n'avait été qu'une licence et une corruption de l'antique versification, c'est-à-dire le syllabisme et la rime, avec l'observation scrupuleuse de la quantité des pénultièmes.

Mais il reste à savoir comment cette versification ainsi renouvelée pénétra dans les proses.

§ 8.

De la versification des proses de la seconde époque. — Conclusion.

Il existe dans la poétique latine un vers appelé *trochaïque tétramètre catalectique.* « Il est dit *trochaïque*, à cause du trochée qui en est le pied caractéristique.

« *Tétramètre*, à cause de sa quadruple mesure, et aussi *septenarius*, à cause du nombre de ses pieds complets.

« Catalectique enfin, parce que : Desinit citius quam deberet (κατα λήγω). *Acatalectique* s'applique, au contraire, aux vers qui sont composés de pieds complets. » (L. Quicherat, *Versification latine*, 4e édition, p. 248.)

C'était un vers d'un grand usage chez les Latins. Les comiques surtout s'en sont beaucoup servi.

Il pouvait facilement se réduire à un vers de quinze syllabes, tout en gardant la sévérité de sa métrique.

Vos precor, vulgus silentum vosque ferales Deos
Tartari ripis ligatos, squalidæ mortis pecus. (SENEQUE.)

De plus, ce vers pouvait se couper en deux autres trochaïques, dimètres l'un et l'autre, dont le premier acatalectique avait huit syllabes à pénultième longue (Vos precor vulgus silentum), et le second (peu usité seul) sept syllabes à pénultième brève. (Vosque ferales deos.)

Au XIe siècle, on ne possédait plus de l'ancienne quantité de ce vers que celle des pénultièmes. On y avait fait entrer les assonances, tant à la fin du vers qu'à la fin de son premier hémistiche :

Dum pressur*is* ac ærumn*is* se gemit obnox*iam*,
Quam amis*it* dum deliqu*it* contemplatur glor*iam* [1].

Ces assonances, au XIIe siècle, furent remplacées par des rimes, ainsi qu'il suit :

Ad honorem tuum Chr*iste*, recolat Eccles*ia*
Præcursoris et bapt*istæ* tui natalit*ia*.

Ce qu'on peut écrire en séparant les deux trochaïques dimètres, comme certains critiques l'ont fait à tort ou à raison pour le *Pervigilium Veneris* :

[1] *Rhythme sur les joies du Paradis*, que M. F. Clément a attribué bien à tort à saint Augustin, et qui, en réalité, est de saint Pierre Damien. (*Carmina e poetis christianis excerpta*, p. 164.)

On pouvait écrire déjà les deux vers qui précèdent, on les écrivit plus tard de la manière suivante :

Dum pressuris
Et ærumnis
Se gemit obnoxiam,
Quam amisit

Ad honorem tuum, Christe,
Recolat Ecclesia
Præcursoris et baptistæ
Tui natalitia !

Et voilà la strophe de quatre vers, BASE DE TOUTES CELLES DE LA VERSIFICATION DU XIIe SIÈCLE.

On fit un pas de plus ; ON DOUBLA LE PREMIER HÉMISTICHE DU SEPTENARIUS, et l'on eut la célèbre strophe de six vers, strophe si large, si harmonieuse, si facile à bien frapper :

Heri mundus exultavit
Et exultans celebravit
Christi natalitia;
Heri chorus angelorum
Prosecutus est cœlorum
Regem cum lætitia.

Une fois maître de cette strophe, on la varia de mille façons. On tripla, on quadrupla le vers de huit syllabes.

A côté de ces rhythmes issus du *septenarius trochaïque*, vinrent aussi se grouper de bonne heure les vers provenant des autres mètres lyriques, l'*iambique dimètre*, l'*asclépiade*, *etc.*

Puis, quand on eut perdu tout souvenir de l'imitation de l'antiquité (ce qui ne tarda pas à arriver),

Dum deliquit
Contemplatur gloriam.

Il y aurait peut-être une apparence de raison à faire dériver de cette strophe la strophe *Heri mundus exultavit*, dont nous allons avoir lieu de parler tout à l'heure.

on retrancha, on ajouta à chaque vers de la strophe *Heri mundus*, autant de syllabes qu'on voulut pour plaire à l'oreille ou pour aider à la mélodie placée sur ces paroles. On inventa de nouveaux vers, de nouvelles strophes, toutes dérivées, ou peu s'en faut, de la strophe primordiale : *Ad honorem tuum Christe.*

Mais n'oublions pas quelle fut la grande cause qui fit préférer pour la composition des proses le vers *trochaïque tétramètre catalectique*. Ce fut la LIAISON INTIME DES PAROLES AVEC LA MUSIQUE. La tradition pour les proses était, contrairement à celle des hymnes, que d'un bout à l'autre *la mélodie fût variée*. Or, de bonne heure, comme nous l'avons vu, on avait mis, dans les proses, les versets deux par deux sur la même phrase musicale, versets qui devaient deux par deux se composer identiquement d'un même nombre de syllabes.

Ainsi, on satisfaisait à toutes les conditions du programme. La mélodie était variée d'un bout à l'autre de la prose, mais on chantait deux fois chaque période neumatique.

Il fallait trouver, du moment qu'on voulait introduire la versification latine dans les proses, il fallait trouver un vers qui se prêtât, par un nombre invariable de syllabes, à cette répétition de chaque *clausula* sur la même phrase musicale.

Il fallait ensuite que ce vers fût assez développé pour que la phrase musicale elle-même fût assez large quand il en était besoin ; car les morceaux mélodiques correspondant aux *clausulæ* pouvaient être et furent toujours d'inégales longueurs, suivant le caractère qu'on leur voulait donner.

Le vers de quinze syllabes suffisait-il aux périodes larges?

Non, assurément, quoiqu'il fût déjà le vers de l'antiquité *alors en usage* qui s'y prêtât le mieux.

Que fit-on? on doubla le premier hémistiche, et l'on eut :

Heri mundus exultavit
Et exultans celebravit
Christi natalitia...

Dès lors la phrase musicale pouvait avoir assez de largeur : elle avait *vingt-trois syllabes* à parcourir. La strophe, de son côté, était devenue majestueuse, et, comme les deux derniers vers de chaque *clausula* rimaient ensemble, l'unité de la strophe était sauvegardée.

Ainsi ce fut sans doute la nécessité de la pratique qui fit préférer le vers *septenarius trochaïque* pour la composition des proses.

Ce fut encore la nécessité de la pratique qui en fit doubler le premier hémistiche.

Ce fut, en résumé, la nécessité et non le goût qui créa la versification si brillante du XIIe siècle, dont le *septenarius trochaïque* est l'élément principal.

C'est de cette versification qu'Adam de Saint-Victor s'est servi pour écrire ses proses. Il serait difficile de prouver qu'il en fut l'inventeur, mais il est à coup sûr celui qui sut le mieux s'en servir, qui la popularisa le plus, qui l'illustra enfin par les œuvres les plus remarquables.

Quoi qu'il en soit, il n'y a plus après lui rien de

nouveau à signaler dans l'histoire des proses et de leur versification. Les procédés restent les mêmes ; mais, dès la fin du XIIIe siècle, la vogue a passé, le style s'est relâché, la poésie a disparu, le mécanisme du vers, le mécanisme lui-même est négligé, et la décadence commence.

Il est temps de parler plus spécialement des proses d'Adam.

CHAPITRE IX

DES PROSES D'ADAM DE SAINT-VICTOR ET EN PARTICULIER DE CELLES QUE NOUS AVONS DÉCOUVERTES.

I.

Le savant Josse Chichtove[1] (V. *Histoire littéraire*, t. XVII, p. XXXII), au début de la quatrième et dernière partie de son *Elucidatorium ecclesiasticum*[2], après avoir donné une théorie fort peu savante des proses, et un aperçu moins savant encore sur leur versification, en vient à parler d'Adam de Saint-Victor, et dit en faisant allusion aux proses de la seconde époque, aux proses rimées : « Hæc prosarum forma in officio ecclesiastico est celeberrima et omnium maxime usitata. Author ejus insignis et non minus virtute quam

[1] Josse Clichtove de Nieuport, docteur de Paris, théologal de Chartres, après avoir fait ses études dans le collége du cardinal Lemoine sous Le Fevre d'Etapes, fut reçu dans la société de Navarre, au commencement du XVIe siècle, et reçut le bonnet de docteur l'an 1506. Il mourut à Chartres, le 22 septembre 1544.

[2] *Elucidatorium ecclesiasticum ad officium ecclesiæ pertinentia planius exponens et quatuor libros complectens.* (Venale habetur hoc opus viris sane ecclesiasticis quam utilissimum, Parisiis, in officina Henrici Stephani, etc. Anno Verbi incarnati 1515.) — Il y eut une autre édition de ce livre à Bâle en 1517, et deux autres plus complètes en 1520 et 1556.

doctrina præclarus, Adam de Sancto Victore, in rhythmica prosarum modulatione majorem in modum copiosus et promptus... quemadmodum permultæ ab eo compositæ prosæ quæ suis ponentur locis dilucide declarant. »

Après avoir fait bien d'autres compliments à notre Adam, tous fort vagues, Clichtove ajoute[1] : *Qu'il n'a rencontré dans les manuscrits de Saint-Victor que trente-sept proses de notre auteur,* mais il *présume* que bien d'autres ont succombé à l'injure du temps.

Si Clichtove n'a point rencontré plus de trente-sept proses dans les manuscrits de Saint-Victor, c'est qu'il a bien mal cherché, ou plutôt qu'il n'a pas cherché du tout.

S'il avait tant soit peu cherché, il ne se serait pas contenté d'une *présomption* au sujet de la destruction de tant de proses. Il aurait trouvé « dans les manuscrits de Saint-Victor » une assez grande quantité de documents qui lui auraient indiqué et le nombre des proses composées par Adam et les manuscrits où elles se trouvaient.

Il n'a rien cherché, et, avançant un fait aussi grave d'une manière aussi étourdie, il a entraîné dans l'erreur tous ceux qui l'ont suivi.

C'est chose curieuse que de voir jusqu'à quel point les auteurs se copient les uns les autres sans remonter aux sources; comment une erreur se perpétue, se passe de main en main, et cela pendant plusieurs siècles. Nous pouvons ici assister à ce spectacle.

[1] V. *Histoire littéraire,* t. XV, p. 41.

Clichtove a dit qu'Adam de Saint-Victor avait fait une très-grande quantité de proses, mais qu'il n'en restait que trente-sept. Tous les érudits venus après lui répéteront froidement la même erreur. Pas un n'aura l'idée d'aller consulter les manuscrits de Saint-Victor, source naturelle, source à laquelle on devait d'abord remonter, puisque les proses d'Adam ont dû se conserver surtout dans la bibliothèque du monastère dont elles ont fait la gloire.

La recherche la plus superficielle aurait donc fait voir l'erreur et la négligence impardonnable de Clichtove ; mais ce dernier, ayant écrit un *in-folio* sur la matière, n'a pu être soupçonné de négligence, et chacun, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, est venu lui emprunter ses assertions, en croyant faire encore un très-heureux larcin.

Corn. Sculhtucingius, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique* publiée à Cologne en 1599 (t. I, pars II, cap. VI et VII), recommande beaucoup les proses d'Adam et en énumère trente et une que Clichtove avait pris soin de recommander avant lui. Des autres proses, pas un mot.

Dom Brial, au tome XV de l'*Histoire littéraire,* suit aveuglément les erreurs de Clichtove. Il est bien entendu qu'il ne nous reste d'Adam que trente-sept proses. Quant aux autres, il n'est pas possible d'en retrouver la moindre trace, et les chanoines de Saint-Victor en ont laissé négligemment périr jusqu'à la mémoire. O négligents chanoines !

M. Petit-Radel, au tome XVII de la même *Histoire* (p. XXVII), fait cette observation très-juste que, d'après

le rapport du chroniqueur Ithier, le nombre des proses exécutées au XIIIe siècle a dû être très-considérable. Il ajoute : « Le seul Adam de Saint-Victor en a fourni trente-sept au moins. » Ces derniers mots sont les plus vrais, mais ce sont toujours les trente-sept de Clichtove.

M. Félix Clément (*Carmina e poetis christianis excerpta*, p. 466), dit à son tour : « *Les trente-huit proses d'Adam de Saint-Victor* sont des poëmes complets[1]. » Mais du moins M. F. Clément a l'excuse de ne s'être pas spécialement occupé de la biographie d'Adam. Il a, du reste, racheté cette facile erreur par l'excellente annotation dont il a enrichi, dans ses *Carmina*, vingt-cinq de ces proses, publiées, du reste, avec une correction qu'on trouve rarement en défaut.

Enfin M. Ch. Barthélemy (de Paris), qui s'est le plus occupé de notre poëte, puisqu'il a publié toutes ses séquences connues, dit au tome III du *Rational* de Guillaume de Mende, p. 494 : « *Nous nous sommes surtout attaché à recueillir les proses d'Adam, et* NOUS CROYONS AVOIR ÉTÉ ASSEZ HEUREUX POUR LES RECUEILLIR TOUTES (!). Elles sont au nombre de trente-huit. »

Tous ces auteurs ont copié Clichtove et l'avouent; mais n'était-ce pas lui témoigner trop de confiance? Et si l'on avait seulement jeté les yeux sur les *Annales*

[1] Au sujet de la prose *Laudes crucis attollamus*, M. F. Clément écrit ces mots : « Le *Laudes crucis* est attribué à Adam de Saint-Victor par Clichtove, *seul auteur qui fasse autorité* en tout ce qui concerne ce poëte. » Triste autorité. La seule du reste en tout cela, ce sont les manuscrits qu'on n'a pas consultés.

de Saint-Victor, n'y aurait-on pas lu en toutes lettres : *Nonaginta prosas Adam composuit quas commendat Clichtoveus, quamvis 35 tantum illarum recenseat.*

Quant à M. Ch. Barthélemy (de Paris), est-ce bien respecter ses lecteurs que de dire qu'IL S'EST ATTACHÉ à réunir les proses d'Adam, et qu'il croit AVOIR ÉTÉ ASSEZ HEUREUX POUR LES RÉUNIR TOUTES, quand il en a copié le texte *mot pour mot* sur Clichtove !

II.

A la vue des trente-sept proses publiées par Clichtove, il semble évident que notre Adam en dut composer un bien plus grand nombre. On s'aperçoit tout d'abord que ce n'est pas là une collection complète, et l'on en vient bientôt à dire comme Clichtove : « Il est probable que beaucoup d'autres auront cédé à l'injure du temps. »

En effet, parmi ces trente-sept proses, il y en a *quatre* sur les fêtes de Pâques, trois sur celles de la Pentecôte, PAS UNE sur Noël. C'est donc là un recueil tronqué.

La collection de Clichtove commence à saint Étienne, mais Adam, qui a écrit des proses sur saint Léger et sur saint Gratien, n'en aurait-il point composé pour la grande fête de la Nativité ? Non, le très-pieux Adam de Saint-Victor, chez qui l'inspiration s'allumait si facilement pour célébrer les fêtes des plus humbles martyrs, n'a point laissé passer, sans y attacher quelques chants, la plus joyeuse solennité de l'année chrétienne. Encore une fois, c'est là un recueil tronqué, et tronqué par le commencement.

Mais si Adam a fait des proses pour Noël, elles ont sans doute été chantées dans l'église de Saint-Victor. Si elles y ont été chantées, on les doit trouver au graduel.

Consultons donc le graduel de Saint-Victor.

Il en existe entre autres deux exemplaires magnifiques, l'un à l'Arsenal (*Théol. latine,* 155 B), l'autre à la Bibliothèque Impériale (*Saint-Victor*, 934.)

Le graduel en question renferme à peu près toutes les proses notées par Clichtove, mais il offre aussi pour la fête de Noël une série de proses qui ne sont pas dans l'*Elucidatorium*, et ne portent d'ailleurs aucun nom d'auteur (comme il va sans dire dans un graduel.)

Ces proses de la Nativité, il les faut cependant examiner. A défaut d'autres preuves, la critique littéraire peut découvrir si ce ne sont pas là des œuvres d'Adam de Saint-Victor.

On a lu ces proses, on les a étudiées, et, en les comparant pour le style et pour les idées, à celles déjà connues d'Adam, il a été démontré que ces pièces liturgiques devaient appartenir à notre auteur. Leur beauté remarquable, la manière hardie dont la strophe était frappée, le choix des expressions, le symbolisme, la variété savante des rhythmes, leur place enfin dans ce graduel de Saint-Victor, tout faisait naître à ce sujet une conviction qu'aucune autorité véritable n'avait encore officiellement confirmée, mais qu'augmentait dans notre esprit ce raisonnement si simple, qu'Adam n'avait pu laisser passer les belles fêtes de Noël et tant d'autres sans y attacher quelques-unes de ses compositions.

S'il est dans la critique littéraire une jouissance

délicate et dont la vanité se trouve particulièrement flattée, c'est celle qu'on éprouve quand on voit confirmer par des documents irréfragables, par des textes authentiques, ce que l'on s'était hasardé à *supposer*, en laissant toujours trop de place à une fantaisie trop ingénieuse. Découvrir au tour de la phrase, à l'agencement des idées que tel ouvrage non signé est de *tel* auteur, c'est là un de ces petits triomphes de l'esprit, bien vain à la vérité, mais qu'on n'oublie jamais. Ce triomphe facile était ici réservé à l'auteur de cette notice, qui osait attribuer à Adam toute une longue série de nouvelles proses, sans que les manuscrits eussent encore donné leur opinion.

Il fallait chercher dans les manuscrits la véritable attribution. C'est ce qu'on voulut faire.

Ayant à trouver les écrits d'un chanoine de Saint-Victor, nous pensâmes que la voie la plus naturelle était de consulter le fonds de Saint-Victor. Ce religieux a tant fait honneur à l'abbaye que l'abbaye a été intéressée à la conservation de ses œuvres. Si quelque part on les a fait copier, c'est là. Si dans quelques manuscrits on y a fait quelque allusion, c'est dans ces manuscrits. Si l'on peut espérer de les découvrir quelque part, c'est encore là, ou il y faut renoncer tout à fait. Ces œuvres n'existent plus, ou, si elles existent, c'est dans le fonds même de l'abbaye où vivait leur auteur.

Armé d'un raisonnement aussi simple, nous avons relevé tout ce qui, dans le catalogue de Saint-Victor, pouvait se rapporter à la question.

Les histoires générales de l'abbaye de Saint-Victor

ont dû fixer d'abord notre attention; nous en avons plus haut fait comprendre toute la valeur, toute l'autorité.

1° Le manuscrit 1040 renferme l'ouvrage déjà cité du P. Simon Gourdan. Un chapitre spécial y est consacré aux proses d'Adam de Saint-Victor. L'auteur, dans un style ampoulé et fatigant, y fait entrer l'éloge de ces proses et des fragments de traduction, mais surtout, et c'est là le meilleur, il indique en marge les premiers mots du texte latin.

La liste de ces proses (et le P. Gourdan ne prétendait pas les donner toutes), *en indiquait déjà cinquante-neuf, vingt-deux de plus que la liste de Clichtove.*

C'était un premier succès; c'était du moins un encouragement.

2° Nous avons eu l'occasion de citer souvent le manuscrit 842 qui contient le travail de Guillaume de Saint-Lô. Insistons encore sur son autorité.

C'est un abbé de Saint-Victor qui, au XIVe siècle, a écrit une notice sur notre Adam, alors que les souvenirs de sa vie étaient encore tout vivants dans l'abbaye; c'est un abbé de Saint-Victor qui, ayant à sa ressource tous les manuscrits du monastère, pouvant consulter les anciens religieux qui n'étaient séparés d'Adam que par cent cinquante années et qui avaient reçu de leurs devanciers les traditions liturgiques de l'Église abbatiale; c'est un abbé de Saint-Victor qui, à la fin de sa notice d'Adam, nous donne la liste de toutes ses proses. Est-ce là une autorité irréfragable? Est-ce là un témoignage qui réunisse toutes les

conditions requises et sur lequel on puisse asseoir une certitude?

Cette liste dressée authentiquement d'après la tradition des religieux et les manuscrits de l'abbaye qui portaient le nom de l'auteur; cette liste qui se trouve au reste d'accord avec les indications postérieures du P. Gourdan, nous offre les premiers vers de quatre-vingt-dix proses.

Et encore Guillaume de Saint-Lô ajoute-t-il : « Has prosas et ALIAS PLURES de sanctis Adamus composuit.»

3° Le manuscrit 554 de Saint-Victor, de la même époque que 842, mais d'une meilleure écriture, nous présente avec quelques variantes la même notice de Guillaume de Saint-Lô.

4° Les *Annales* de Jean de Thoulouse devaient, sur ce point comme sur tous les autres, nous présenter un grand intérêt. Dans les pages qu'il consacre à notre Adam (Ms. 1037, p. 1127 et ss.), l'auteur reproduit la notice de Guillaume de Saint-Lô, et donne, comme le manuscrit 842, la liste des proses. Il est seulement à remarquer qu'il la donne avec quelques variantes. Elle est aussi complète, mais offre une meilleure distribution, et a été remaniée par une main intelligente. C'est l'œuvre d'un homme de talent et de critique qui ne copie pas servilement ses prédécesseurs et *s'est éclairé de plusieurs manuscrits.*

Nous donnons ici cette liste en indiquant par un signe particulier les proses qui ne se trouvaient pas signalées dans les manuscrits 842 et 554 [1].

[1] Nous avons écrit en italiques les premiers vers des proses

Mais ce n'est pas tout. Ces listes mêmes paraissent incomplètes à Jean de Thoulouse, et il cite un ancien manuscrit de l'abbaye : « Manuscriptus codex bibliothecæ nostræ, fundationem et primos hujus domus patres in memoriam revocans, de Adamo nostro hæc habet : « Circa tempora Richardi Victorini florebat magister Adam Brito canonicus sancti Victoris, qui SEX VIGINTI ET AMPLIUS prosas de Deo et beata Maria et pluribus aliis sanctis fecit..... etc... »

5° Le manuscrit 1039 de Saint-Victor renferme une

qui ne sont pas indiquées dans le manuscrit 842 et ne le sont que dans les manuscrits de Jean de Thoulouse :

1. *In Nativitate.* Potestate non natura.
2. *Item alia.* In excelsis canitur.
3. *Item alia.* Lux est orta gentibus.
4. *Item alia.* Nato nobis Salvatore.
5. *Item alia.* Splendor Patris et figura.
6. *De Nativitate Domini. In natale Salvatoris.*
7. *Item alia. Jubilemus Salvatori quem cœlestes...*
8. *Item in nocturnis Nativitatis Domini.* Hac die festa concinat.
9. *In Pascha Domini.* Zyma vetus expurgetur.
10. *Item alia.* Salve dies dierum gloria.
11. *Item alia.* Mundi renovatio.
12. *Item alia.* Ecce dies celebris.
13. *Item alia.* Lux illuxit dominica.
14. *Item alia.* Sexta passus feria.
15. *In Ascensione Domini.* Postquam hostem et inferna.
16. *In die Pentecostes.* Lux jocunda, lux insignis.
17. *Item alia.* Simplex in essentia.
18. *Item alia.* Veni summe consolator.
19. *Item alia.* Spiritus Paraclitus.
20. *De Trinitate.* Trinitatem simplicem.

nouvelle édition, corrigée et augmentée, des *Annales* de Jean de Thoulouse. On n'y a rien modifié à l'opinion exprimée dans la première édition. On dit au contraire, plus clairement que jamais (I. p. 687) : « Adam, natione Brito, canonicus sancti Victoris, nonaginta et amplius prosas seu sequentias metro cecinit in præcipuas anni festivitates quarum 35 evulgavit anno 1515 Jodochus Clichtoveus. »

Et dans un autre passage (V. p. 277 et ss.) : « Hic autem venerabilis pater NONAGINTA SEQUENTIAS VEL

21. *De Trinitate.* Profitentes unitatem.
22. *In Dedicatione.* Quam dilecta tabernacula.
23. *Item alia.* Rex Salomon fecit templum.
24. *De sancto Andrea.* Exultemus et lætemur.
25. *De sancto Stephano.* Heri mundus exultavit.
26. *Item alia.* Rosa novum dans odorem.
27. *De sancto Johanne evangelista.* Verbi vere substantivi.
28. *Item alia.* Jerusalem et Sion filiæ.
29. *De beato Johanne.* Gratulemur ad festivum.
30. *Item alia.* Trinitatem reserat.
31. *De sancto Thoma Cantuariensi.* Aquas plenas amaritudine.
32. *Item alia.* Pia mater plangat Ecclesia
33. *De sancta Genovefa.* Genovefæ solemnitas.
34. *De sancta Agnete.* Animemur ad agonem.
35. *De sancto Vincentio.* Triumphalis lux illuxit.
36. *Item alia.* Ecce dies præoptata.
37. *Item alia.* Martyris egregii.
38. *De conversione sancti Pauli.* Corde, voce pulsa cœlos.
39. *De Annunciatione.* Templum cordis adornemus.
40. *Item alia.* Paranymphus salutat.
41. *Item alia.* Missus Gabriel de cœlis.
42. *De sancta cruce.* Salve crux arbor vitæ.

PROSAS de Incarnatione, Nativitate, Circumcisione, Epiphania, Resurrectione, rhythmica lege composuit quas Ecclesia Gallica et Germanica, post earum approbationem a Concilio Lateranensi sub Innocentio III, anno 1215, usurpavit et ad annum Christi 1607 retinuit. Jodochus Clichtoveus has Adami nostri sequentias eximie commendat, quamvis illarum 35 tantum recenseat. »

Et ailleurs Jean de Thoulouse s'élève encore contre ceux qui n'ont voulu attribuer à son Adam que trente-

43. *De sanctis Nereo et Achilleo.* Celebremus victoriam.
44. *De sancto Petro.* Gaude Roma caput mundi.
45. *De sancta Margareta.* Tuba Sion jocundetur.
46. *De sancto Johanne Baptista.* Ad honorem tuum Christe.
47. *De sancto Petro et sancto Paulo.* Roma Petro glorietur.
48. *De sancto Petro.* Laus est ista triumphalis.
49. *De sancto Victore.* Ecce dies triumphalis.
50. *Item alia. Martyris Victoris laudes.*
51. *Item alia.* Ex radice charitatis.
52. *De Sancto Apollinari.* Laudemus Apollinarem.
53 *De sancto Jacobo.* Pangat chorus...
54. *De sancto Germano.* Ecce dies attollenda.
Ad vincula sancti Petri. Gaude Roma (v. le nº 44).
55. *De sancto Laurentio.* Prunis datum admiremur.
56. *De Transfiguratione Domini.* In eadem specie visum.
57. *In Assumptione.* Lux advenit veneranda.
58. *Item alia.* Salve mater Salvatoris.
59. *Item alia.* Ave, Virgo singularis, porta...
60. *Item alia.* Ave, Virgo singularis, mater...
61. *Item alia.* O Maria stella maris.
62. *Item alia.* Jesse virgam humidavit.
63. *Item alia.* Ave mundi spes Maria.
64. *In Assumptione.* Ave mater Jesu Christi.

cinq proses : « Demochares. (lib. IV *de Missa*, cap. XV.) 35 sequentias nostro Adamo refert : *verumtamen* RECLAMANT *et series a Guillelmo de sancto Laudo superius exhibita et veteres codices nostri ex quibus constat nonaginta et amplius composuisse.* » (Ms. 1037, § XI de la notice sur Adam, in fine.)

Ce passage lumineux résume toute notre discussion. Tous les mots en sont utiles à notre but : 1° Clichtove et Democharès sont tombés dans une grave erreur ; 2° la liste de Guillaume de Saint-Lô et les anciens manuscrits où, du temps de Jean de Thoulouse, on conservait précieusement le texte de ces proses, sont contre eux d'une irrécusable évidence.

Que pourrions-nous dire de plus ? La question avait reçu au XVIIe siècle ces solutions si claires. Tous les savants que nous avons cités plus haut se seraient donc évité bien des recherches et bien des méprises en

65. *In Assumptione.* Hodiernæ lux diei.
66. *Item alia.* Ante thorum virginalem.
67. *Item alia.* Virgo, mater Salvatoris.
68. *Item alia in Paschali tempore.* Virginis Mariæ laudes.
69. *Item alia.* Orbis totus.
70. *De sancto Bartholomæo.* Laudemus omnes inclyta.
71. *In decollatione sancti Johannis Baptistæ.* Præcursorem summi regis.
72. *De sancto Ægidio.* Promat pia vox cantoris.
73. *De sancto Nicolao.* Congaudentes exultemus.
74. *De Angelis.* Laus erumpat ex affectu.
75. *De sancto Remigio.* Venerando præsuli.
76. *De sancto Leodegario.* Cordis sonet ex interno.
77. *De sancto Dyonisio.* Gaude prole Græcia.
78. *De sancto Saviniano.* Deo laudes extollamus.

allant demander aux Victorins ce que les Victorins devaient mieux savoir que les autres.

Ainsi toutes ces autorités se confirment les unes par les autres. Le manuscrit 1040 a été appuyé par les manuscrits 842 et 554; les manuscrits 842 et 554 ont été fortifiés par les manuscrits 1037 et 1039 qui reproduisent, d'*après d'autres manuscrits*, la même notice de Guillaume de Saint-Lô, et qui montrent assez qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, la tradition de Saint-Victor attribuait à notre Adam une centaine de proses qu'on connaissait encore et qu'on savait distinguer de toutes les autres. Tout s'enchaîne, tout s'éclaircit ; mais ce n'est pas là encore un résultat satisfaisant. Il est bon sans doute d'avoir les premiers vers des proses de notre auteur, mais il s'agit de découvrir celles de ces proses qui ne sont pas dans les missels et dans les graduels.

Le même manuscrit cité par Jean de Thoulouse, dit

79. *De sancto Maglorio.* Adest dies specialis.
80. *Item alia.* Ad honorem patris Maglorii.
81. *De sancto Quintino.* Per unius casum grani.
82. *De sancto Martino. Gaude, Sion, quæ diem recolis.*
83. *De sancta Catharina.* Vox sonora nostri chori.
84. *De sancto Gratiano.* Gratiani grata solemnitas.
85. *De sancto Marcello.* Gaude superna civitas.
86. *De Apostolis.* Cœli solem imitantes.
87. *Item alia.* Stola regni laureatus.
88. *De Evangelistis.* Cor angustum dilatemus.
89. *Item alia.* Plausu chorus lætabundo.
90. *De quolibet sancto vel sancta.* Supernæ matris gaudia.
91. *De Evangelistis.* Jocundare plebs fidelis. (Cette dernière prose n'est pas indiquée dans les manuscrits de Jean de Thoulouse.)

à propos des proses d'Adam : « Asservantur autem hæc Adami nostri prosæ in bibliotheca nostra in codicibus manuscriptis quorum notæ sunt HH 3 et BBB. »

Nous fûmes assez heureux pour trouver celui de ces deux manuscrits qui portait autrefois le n° HH3. C'est un manuscrit de la fin du XIVe siècle, assez peu correct, qui renferme même une dizaine de fausses attributions, mais qu'il est facile de corriger avec les listes des manuscrits 842 et 554.

Ce manuscrit est le 577 du fonds actuel de Saint-Victor.

Telle avait été notre marche. Certaines lacunes dans l'œuvre d'Adam nous avaient fait soupçonner de négligence Clichtove et ses copistes. Nous avions cherché dans les livres liturgiques de l'abbaye si certaines pièces ne nous offriraient pas quelque ressemblance originelle avec les autres poésies d'Adam. Nous avions, d'après ces livres, attribué quelques proses nouvelles à notre poëte, mais sans certitude, avec témérité, avec crainte. *Audaces fortuna juvat.* Nous avions bientôt trouvé la justification de nos audaces, et les manuscrits de Saint-Victor nous avaient aussi prouvé à l'évidence qu'Adam avait composé de quatre-vingt-dix à cent vingt séquences, peut-être davantage. Nous nous étions mis en possession de tables précieuses qui nous donnaient les premiers vers de plus de quatre-vingt-dix de ces compositions. Enfin, la découverte du manuscrit 577 nous fournissait ce texte tant désiré que nous pouvons livrer aujourd'hui à l'admiration des littérateurs chrétiens, aux critiques des autres.

CHAPITRE X ET DERNIER

DE LA DESTINÉE DES PROSES D'ADAM DEPUIS LE XIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Quand Adam eut terminé le recueil complet de ses proses, la chrétienté presque toute entière salua de cris d'admiration un travail si profitable à la piété. On retrouvait en effet dans cette longue suite de pièces liturgiques toutes les doctrines de l'école de Saint-Victor, recouvertes d'une riche poésie et d'une versification originale. Les *légendes du Bréviaire* ayant fourni à Adam ses notions historiques sur la vie des saints, les *Allégories* d'Hugues de Saint-Victor sur les livres de l'Écriture lui ayant fourni presque tout son symbolisme, beaucoup d'églises se réjouirent d'enrichir leurs missels de compositions puisées à de si bonnes sources. L'abbaye de Saint-Victor avait donné l'exemple : l'Église de Paris tint à honneur d'être la première à la suivre, et quand Eudes de Saint-Victor fut chargé de conduire, en qualité d'abbé, une colonie de chanoines réguliers pour en former l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, ce furent les proses d'Adam qui furent préférées aux proses des deux siècles précédents. Les chanoines de Sainte-Geneviève chantèrent ainsi pendant plusieurs siècles les œuvres d'un religieux de l'abbaye-mère. Ce fut pour eux un souvenir de leur origine. C'est ainsi qu'autrefois, sans doute, les Romains qui

allaient fonder au loin quelque colonie, se plaisaient à y redire les chants populaires de la métropole.

Ce serait ici le lieu de suivre de diocèse en diocèse, d'église en église, la marche triomphante de ces proses. De l'abbaye de Saint-Victor qui en est, pour ainsi dire, le centre, on les voit, comme par une suite d'ondulations, comme par un rayonnement, pénétrer tout à l'entour : au Nord, dans la Belgique actuelle; à l'Ouest, dans la Grande-Bretagne, et à l'Est, dans l'Allemagne. Il serait curieux à ce propos de saisir comme en flagrant délit les procédés de la propagation des œuvres littéraires ou liturgiques pendant le moyen âge. On verrait quelle vie régnait dans les églises et les monastères, combien étaient fréquentes et élevées les relations qui existaient alors entre toutes les églises, entre tous les monastères, avec quel intérêt on y attendait les nouveautés littéraires, avec quelle ardeur on les lisait, avec quelle critique on les jugeait.

Cependant, lors du concile œcuménique de Latran en 1215, peu de diocèses avaient encore adopté les nouvelles proses, et l'on chantait encore dans toute la catholicité les proses notkériennes ou celles composées sur leur modèle. Mais une révolution liturgique allait s'accomplir. Les Pères du concile, dans leurs conversations en dehors des sessions, s'entretenaient ensemble de l'état de leurs diocèses; ils s'instruisaient mutuellement de tout ce qui s'était fait de nouveau dans le monde catholique, des derniers développements donnés à la science théologique, des universités qui étaient alors dans tout l'éclat de leur jeunesse, des nouveaux ordres religieux, des nouveaux saints que

Dieu avait donnés à son Église. Dans tous ces entretiens, la liturgie occupait une large place. Plusieurs des Églises qui avaient adopté les proses d'Adam étaient représentées au concile, et il est à croire que plusieurs exemplaires de ces proses circulèrent entre les mains des Pères. Ceux qui les connaissaient les firent admirer à ceux qui en avaient seulement entendu parler. On fut unanime à en louer l'ordonnance, le souffle poétique, la versification hardie et variée, la théologie surtout et le symbolisme. En les comparant aux anciennes séquences, on vit combien la liturgie recevrait d'éclat de ces nouvelles compositions, combien en seraient augmentées la piété des clercs et celle des fidèles. On ne voulut donc pas s'en tenir à une vaine admiration, et le concile déclara solennellement qu'il approuvait les proses du pieux Adam de Saint-Victor [1].

Quand les Pères du concile furent de retour dans leurs diocèses, ils y apportèrent encore toute vive l'impression que leur avait faite la lecture de ces proses. Un de leurs premiers soins fut donc d'en enrichir leurs missels. Chacun d'eux le fit d'ailleurs d'une manière indépendante, et, tandis que les églises du Midi restaient fidèles pour la plupart à leur ancienne pratique qui n'admettait pas de proses, les églises du Nord gardaient en plus ou moins grande quantité les proses noktériennes ou de la première époque, aux-

[1] Ecclesia [prosas Adami] *post earum approbationem a concilio Lateranensi* sub Innocentio III. anno 1215 usurpavit et ad annum Christi 1607 retinuit. (Jean de Thoulouse, *Antiquités de Saint-Victor*, ms. 1039, *loc. cit.*)

quelles les peuples étaient habitués. Chaque Église reçut donc un nombre indéterminé de proses d'Adam; chaque diocèse ne chanta pas les mêmes et ne plaça pas les mêmes aux mêmes jours de l'année liturgique.

Pendant toute la durée des XIIIe, XIVe et XVe siècles, les proses d'Adam jouirent d'une popularité qui ne leur fut disputée par aucune composition nouvelle. On pourra sourire aujourd'hui de ce mot de *popularité* appliqué à des poésies en langue latine. Mais il faut penser que la vraie popularité est moins celle qui descend jusqu'aux dernières classes que celle qui s'arrête dans les classes instruites; il faut se rappeler que ces proses chantées dans plusieurs milliers d'églises par plusieurs milliers de clercs séculiers et de religieux, firent pendant trois siècles partie de la liturgie catholique, et qu'il n'est pas en littérature de popularité comparable à celle que l'Église accorde aux œuvres qu'elle daigne accueillir dans ses livres liturgiques.

Cependant il est deux caractères d'une vraie popularité qui ne devaient pas faire défaut aux œuvres d'Adam, l'imitation et le plagiat d'une part, la traduction d'une autre part. Adam fut donc imité, Adam fut traduit.

On ne s'attend pas à ce que nous descendions ici à tous les détails des emprunts qu'on a faits à ses proses, emprunts souvent grossiers, parfois intelligents. Tantôt on parodie misérablement une de ses proses, comme dans la pièce *Mundus heri lætabatur*, où l'on reconnaît l'*Heri mundus exultavit* de notre

auteur [1]; tantôt on calque toute une prose nouvelle sur une des siennes, comme dans le *Gaude stirpe Syria,* pièce en l'honneur de saint Martial qu'on a calquée à Limoges sur la prose de saint Denis : *Gaude stirpe Græcia;* tantôt on fait entrer dans son œuvre des strophes tout entières d'Adam comme dans le *Flore vernat spiritali* [2], dont on a pillé plusieurs passages dans le *Gratulemur ad festivum.* D'autres fois ce sont plusieurs vers seulement du Victorin qu'on a insérés dans son ouvrage afin de l'embellir, comme on jette des perles sur une broderie. On pourra voir des exemples de ce dernier procédé dans les pièces n° 630 et n° 631 du recueil de Mone [3], qu'on comparera au *Supernæ matris gaudia* qui porte dans ce même recueil le n° 623.

Il fallait bien que ces proses fussent populaires, puisqu'un poëte en langue vulgaire prenait dans l'une d'elles trois vers dont il faisait le thême et le début d'une de ses compositions :

Mundus, caro, dæmonia
Diversa movent prælia
Turbantque cordis sabbatum.
Cil .III. mot chaceront amors
Se li fix Deu ne nos secort... [4]

[1] Ces deux proses sont également en l'honneur de saint Étienne. La première se trouve dans le manuscrit 1139 de l'ancien fonds latin.

[2] Nous avons donné dans nos notes cette dernière prose *in extenso* pour qu'on puisse juger du modèle et de la copie. Les deux pièces sont en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste.

[3] *Hymni latini medii ævi*, t. III.

[4] « C'est li dis des .VII. vices et des .VII. vertus. » J'en

Nous trouvons dans cette pièce une transition toute naturelle pour arriver aux traductions de nos proses.

Le manuscrit 6843[2] de l'ancien fonds français est une traduction complète du missel de Paris. Il y aurait beaucoup à dire sur cette traduction, dont on ne trouve au moyen âge que fort peu d'exemples, et qui, tout au moins pour l'ordinaire de la Messe, est certainement contraire aux prescriptions du Saint-Siége. On pourrait s'étendre non moins longuement sur la langue de cette traduction ; cette langue du xve siècle est fort bonne, et curieuse à plus d'un titre, pour l'histoire étymologique du français. Les philologues y trouveraient des exemples intéressants à l'appui de leurs théories. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces détails qui allongeraient une *Introduction* déjà dix fois trop longue.

Quoi qu'il en soit, on trouve à la fin de ce missel une traduction complète de toutes les proses chantées dans l'Église de Paris. Or, l'Église de Paris chantait au moins quarante-sept proses de notre poëte ; ce sont ces quarante-sept traductions dont nous avons, dans notre publication, accompagné le texte d'Adam.

Cette traduction est le plus souvent en vers, quelquefois en prose. D'autres fois le traducteur a mêlé les vers à la prose dans la même composition, suivant que certains passages offraient à la versification plus ou moins de difficultés. Partout il a conservé le mouvement de l'original, et il est allé jusqu'à traduire en vers blancs, de la même mesure à peu près que les

tire le texte d'un manuscrit de Turin (Bibliothèque de l'Université, ms. 33. C. I. f° 56, r°.)

vers latins, une prose de notre Adam[1] que la langue française, trop avare de rimes, ne lui permettait pas de traduire autrement.

Une telle traduction est précieuse; elle fixe le sens qui est souvent fort difficile; elle vaut presque pour nous un commentaire. On verra d'ailleurs que sa fidélité ne nuit pas à son élégance, qu'elle renferme quelque poésie et qu'elle n'est pas souvent trop indigne de l'original[2].

En résumé, traduction, imitation, plagiat, diffusion rapide et étendue, rien ne manquait aux proses d'Adam, et le salut de la Vierge avait porté bonheur à notre poëte. Mais arriva la Renaissance, arriva ce XVIe siècle, où l'on brisa avec toutes les traditions de l'art, du symbolisme et de la littérature du moyen âge, où l'on se reprit pour les anciens d'une affection facile à comprendre sans doute, mais dont les ridicules transports feront rire avec raison la postérité plus froide. Les écrivains de la Rome antique reparurent, et Adam put dire à leur approche : *Me autem oportet minui.* Comment, devant les odes et les épodes d'Horace,

[1] C'est le *Salve dies dierum gloria,* prose de la *Résurrection.*

[2] Un Victorin du XVIe siècle, Fr. N. Hamel, composa à Saint-Victor une longue série de proses qui se trouvent dans le manuscrit 577, à la suite de celles d'Adam. Ces proses où la manière d'Adam est maladroitement imitée sont en général fort longues et consacrées à la mémoire de saints que le poëte du XIIe siècle n'avait pas célébrés : sainte Barbe, sainte Agathe, sainte Cécile, sainte Lucie, le bienheureux Charlemagne, etc.

avoir quelque estime pour un poëte qui avait eu la barbarie de *rimer* en latin. Les imprécations contre Canidie étaient pleines d'intérêt, presque d'actualité, mais les salutations à la Vierge d'un moine du XIIe siècle ! Il fallait être du couvent de ce moine pour y tenir encore au milieu du XVIe siècle. Les Victorins, en effet, étaient les seuls qui aimaient encore leur poëte : Santeuil allait venir.

C'est au XVIIe siècle qu'il appartenait de chasser des saints livres de la liturgie, sans pitié, sans pudeur et sans goût, ces poésies que quatre siècles avaient chantées sous les voûtes de mille églises. L'abbaye de Saint-Victor elle-même proscrivit à son tour les proses du plus grand poëte liturgique du moyen âge, qui avait été un de ses enfants. Mais au moins cette illustre abbaye ne quitta ses anciens livres liturgiques que pour adopter ceux de l'Église Romaine, exemple que toutes les églises eussent dû suivre. Encore les Victorins, en 1636, décidèrent-ils, dans leur assemblée générale du 29 août, qu'ils chanteraient à toutes les messes solennelles de la Vierge la fameuse prose *Salve mater Salvatoris*[1].

Mais, partout ailleurs, on sentait le besoin d'une latinité plus élégante; on éprouvait partout une grande répugnance pour le merveilleux de la vie des saints. On voulait une liturgie critique, une liturgie raisonnée, et on arriva le plus souvent à en avoir une

[1] V. le P. Simon Gourdan, *Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor*, l. V, chap. LVI.

sèche et peu raisonnable. La liturgie Romaine n'était plus trouvée suffisante et au niveau du siècle ; elle devait suivre de près les proses d'Adam dans un mépris qui n'a déshonoré que les contempteurs. On fabriquait partout de nouvelles proses, *novo stylo elaboratæ*. Le bon père Gourdan en écrivait un volume sous ce même cloître où Adam avait écrit les siennes. Les missels *s'enrichirent* de toutes ces nouveautés. On peut lire ces proses, on peut les comparer à celles du moyen âge ; la comparaison est facile, le résultat n'en est pas douteux.

Nous avons eu lieu déjà de faire l'histoire des proses d'Adam depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, et cette tâche n'a pas été pénible. *Oubli de ces œuvres surannées, oubli dédaigneux,* tel est le résumé de cette histoire pendant ces deux derniers siècles, qu'une bouche éloquente [1] a surnommés *les siècles du mépris*. L'Église de Paris n'en chantait plus que deux, le *Jerusalem et Sion filiæ* et le *Gaude prole Græcia* [2]. Encore avait-elle singulièrement défiguré la dernière. Elle les chante encore aujourd'hui, et ce sont les derniers accents de notre Adam que doivent peut-être entendre les murs de cette église de Paris qui, pendant quatre cents ans, n'a pour ainsi dire retenti que de ces joyeux et admirables cantiques. La liturgie Romaine, grâce à Dieu, va rentrer triomphalement dans cette illustre basilique, d'où jamais on n'aurait

[1] Mgr Parisis.

[2] Le premier vers est actuellement, et *pour cause : Gaude patre Gallia.*

dû la bannir. Pourquoi faut-il, hélas! qu'elle chasse devant elle ces proses de notre Adam qui, loin d'être déplacées au milieu de ses chants, ont été si longtemps et seraient encore aujourd'hui sa plus naturelle, sa plus orthodoxe parure !

Nous ne cachons pas ici, nous ne voulons pas cacher que la liturgie Romaine, comme tout ce qui vient de Rome, a toutes nos sympathies. Soldat ignoré, inutile serviteur, il nous a été donné de livrer en sa faveur quelques obscurs combats qui, sans doute, n'ont pas servi beaucoup à sa cause, mais qui du moins ont ennobli notre jeunesse. Nous ne sommes donc pas suspect de gallicanisme en osant, à la fin de cette longue *Introduction*, formuler une humble demande. La liturgie Romaine, disions-nous, va dans quelques années remplacer la liturgie Parisienne, dernier reste un peu sérieux de ces liturgies modernes que la France a créées, mais dont elle ne veut plus. Ah! pourquoi ne demanderions-nous pas au Saint-Siége la permission, non pas de garder nos proses du dernier siècle, mais de reprendre celles d'Adam, de reprendre au moins les plus belles, et de placer ainsi, à côté de la liturgie si vénérable et si admirable de la mère Église, quelques réminiscences nationales, et comme un écho légitime de ce que la France du moyen âge y avait légitimement ajouté. Il y a dans la collection que nous publions aujourd'hui une vingtaine de proses qui embelliraient toutes les liturgies, mais qui étant toutes romaines d'inspiration, ne se trouveraient vraiment à l'aise que dans la liturgie Romaine. — Saint-Père, vous que nous avons eu le bonheur de

contempler et d'entretenir, vous qui montrez une si merveilleuse sagesse dans le gouvernement de l'Église, vous qui avez particulièrement ennobli votre règne en rappelant la France à l'unité liturgique, daignez entendre ce vœu du dernier de vos enfants.

ERRATUM.

C'est par erreur qu'à la page XXXVIII de notre *Introduction*, lignes 7 et 8, on a imprimé les mots suivants : *Le duc d'Aquitaine, frère du Roi...*

ŒUVRES POÉTIQUES

D'ADAM DE SAINT-VICTOR

Duc pennam, rege cor, Virgo Maria precor.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

I

DE LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

PLACÉE EN TÊTE DE CHAQUE PIÈCE DE CE RECUEIL

Nous avons placé en tête de chaque prose une *notice bibliographique* qui se divise naturellement en quatre parties désignées par les chiffres I, II, III, IV.

Dans la première partie (I), nous répondons à cette question : Par quelles autorités cette prose est-elle attribuée à Adam ?

Dans la seconde (II), nous répondons à ces questions : Dans quels *manuscrits* se trouve cette prose : 1° sous le nom de l'auteur, 2° sans attribution? — Dans quels manuscrits se trouve la traduction de cette prose ?

En troisième lieu (III), nous répondons à ces autres questions : Dans quels livres *imprimés* se trouve cette prose : 1° sous le nom de l'auteur, 2° sans attribution? — Dans quels imprimés se trouve la traduction de cette prose ?

Enfin, dans la quatrième partie (IV), nous indiquons, quand il y a lieu, quelle est la place exacte qu'occupait cette prose dans la liturgie des diverses Églises.

II

DES AUTORITÉS QUE NOUS AVONS SUIVIES

POUR L'ATTRIBUTION A ADAM DE SAINT-VICTOR DE CHACUNE DES PIÈCES DE CE RECUEIL.

1° L'autorité la plus incontestable est celle de Guillaume de Saint-Lô, abbé de Saint-Victor, qui, dans la première moitié du XIVe siècle, a dressé, d'après la tradition et les manuscrits de son abbaye, une liste, qui nous est restée, des proses d'Adam. La critique la plus sévère n'a rien à objecter contre une pareille autorité, que nous n'avons pas une seule fois trouvée en défaut.

2° Jean de Thoulouse, qui écrivait au XVIIe siècle, a, dans ses *Annales de Saint-Victor*, reproduit en la confirmant la liste de Guillaume de Saint-Lô. S'il y a quelques légères différences entre la liste qu'il donne et celle des manuscrits de Guillaume de Saint-Lô que nous avons pu consulter (manuscrits 842 et 554 de Saint-Victor, à la Bibl. imp.), ces différences doivent augmenter encore notre confiance en son autorité, et prouvent seulement qu'il a eu d'autres manuscrits sous les yeux. — Mêmes observations pour les *Antiquités de Saint-Victor*, qui sont une seconde édition des *Annales*, remaniée au XVIIIe siècle.

3° Le P. Simon Gourdan écrivait vers la même

époque ses *Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor*. Il y cite par leurs premiers vers une soixantaine de proses qu'il attribue à notre Adam. C'est une bonne autorité; on voit qu'il recueille avec soin la tradition de Saint-Victor, et, sur un si grand nombre de pièces, nous ne l'avons trouvé que deux fois à peine en défaut.

4° Le manuscrit 577 du fonds actuel de Saint-Victor à la Bibliothèque impériale est celui qui nous a fourni *sous le nom de l'auteur* le texte de presque toutes les proses d'Adam. — Au point de vue de la critique, ce manuscrit est sans valeur; une main intelligente y a corrigé le Propre du temps et écrit à côté d'un certain nombre de pièces : *Non est Adami nostri*. Mais il reste dans le Propre des Saints un assez grand nombre de fausses attributions, et l'on ne peut attribuer une prose à Adam sur le seul témoignage de ce manuscrit.

5° Le graduel de Saint-Victor se compose presque exclusivement de poésies d'Adam. Il en est de même des graduels de l'Eglise de Paris et de l'abbaye de Sainte-Geneviève, colonie de Victorins. Ces proses sont dans ces graduels, comme on le pense bien, *sans nom d'auteur*. On ne peut donc regarder ces manuscrits comme une autorité réelle quand il s'agit d'attribuer telle ou telle composition à Adam. Mais ils confirment le témoignage des autorités précédentes, et la présence d'une pièce au graduel victorin peut corroborer, par exemple, une attribution faite par un seul auteur.

PROPRE DU TEMPS

Pour l'iconographie des personnes divines dont les fêtes sont célébrées dans le Propre du temps, nous renvoyons aux ouvrages suivants, comme à ceux qu'il est le plus facile de consulter :

Les Catacombes de Rome, par M. Louis Perrée ;

Histoire de Dieu, par M. Didron (Collection des documents inédits);

Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, etc., 2 vol. in-8°, par L. J. Guénebault. Paris, Leleux, etc., etc.

Pour la poésie liturgique consacrée aux personnes divines et aux différentes fêtes du Propre du temps, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux deux ouvrages qui sont les plus complets sur la matière :

Adalbert Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, 5 vol. in-8° ;

Mone, *Hymni latini medii ævi*, 3 vol. (Le premier volume, seul, est relatif au Propre du temps) ;

Enfin on devra se reporter aux six volumes déjà publiés de l'*Année liturgique* de D. Guéranger.

I

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor;* 4° *par Thomas de Cantimpré*, de Naturis rerum, XVII, 7.

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et,* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de l'abbaye de Sainte-Geneviève;* 2° *dans ceux de Saint-Étienne de Dijon, etc.;* 3° *dans le manuscrit* 487 *de Saint-Victor;* 4° *dans le manuscrit* 4860 *de l'ancien fonds latin, etc.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (II, 85), *où elle est publiée d'après trois manuscrits allemands.*

IV. Elle se chantait dans l'abbaye de Sainte-Geneviève sous cette rubrique : De sancta Maria, per octav. Assumptionis. *L'Église de Dijon la chantait le jour de la Conception.*

TEXTE D'ADAM

1

POTESTATE, non natura,
Fit Creator creatura,
Reportetur ut factura
Factoris in gloria.
Prædicatus per prophetas, 5
Quem non capit locus, ætas,
Nostræ sortis intrat metas,
Non relinquens propria.

2

Castitatis in tenorem,
Plasma gignit plasmatorem, 10
Virgo parit amatorem,
Lactat patrem filia.
Argumentum genituræ
Hujus nescit jus naturæ;
Suæ legis fracto jure, 15
Stupet de potentia.

3

Cœlum terris inclinatur,
Homo-Deus adunatur;
Adunato famulatur
Cœlestis familia. 20
Rex sacerdos consecratur
Generalis, quod monstratur

Cum pax terris nuntiatur
  Et in altis gloria.

4

Causam quæris, modum rei : 25
Causa prius omnes rei,
Modus justum velle Dei,
  Sed conditum gratia.
O quam dulce condimentum
Nobis mutans in pigmentum, 30
Cum aceto fel cruentum
  Degustante Messya !
O salubre sacramentum,
Quod nos ponit in jumentum
Plagis nostris dans unguentum 35
  Ille de Samaria !

5

Ille alter Elyseus,
Reputatus homo reus,
Suscitavit homo Deus
  Sunamitis puerum. 40
Hic est gigas currens fortis,
Qui, destructa lege mortis,
Ad amæna primæ sortis
  Ovem fert in humerum.
Vivit, regnat Deus-Homo, 45
Trahens Orco lapsum pomo ;
Cœlo tractus gaudet homo
  Denum complens numerum.

6

Patris mater, meta vatum,
Ora patrem, jube natum, 50
Nos ut ducat ad hunc statum
Plenum pace, gloria,
Quo refecti
Visu Dei
Cantemus alleluia. 55
— Amen dicant omnia !

VARIANTES

Vers 2. Variante indiquée par 577 : *Cum Deo stat creatura.*
— 15. *Facto.* (Texte de Mone.) Détestable variante.
— 22. *Generalis qui monstratur.* (Mone.) — Le manuscrit B de Mone, donne : *Generalisque monstratur.*
— 23. *Ministratur.* (Mone.) L'éditeur allemand a préféré cette leçon à *nuntiatur*, que lui fournissaient ses deux manuscrits B et C.
— 26. *Onus rei.* (577.)
— 28. *Et conditum...* (577.)
— 34. *Hoc nos...* (Mone.)... *ponet.* (Manuscrits A et B. de Mone.)
— 47. *Gaudet cœlo tractus homo.* (577.)
— 51. *Nos ut ducat ad optatum.* (577.) — *Nos inducat ad optatum.* (Manuscrit B de Mone.)
— 53. *Referti.* (577 et Manuscrit B de Mone.)
— 56. Manque dans 577 et dans le manuscrit B de Mone. Mone ajoute encore, d'après les deux manuscrits A et C : *Deo gratias !*

NOTES

V. 33-36. Cette dernière partie de la quatrième strophe se rapporte à l'histoire touchante du bon Samaritain, qui se lit au chap. x de l'Evangile de saint Luc. Cette parabole avait été recouverte au moyen âge d'un symbolisme qui montre assez la hauteur d'idées à laquelle s'élevaient ces âges de foi.

Le prêtre qui passe devant le mendiant sans le soulager était pour nos pères une image de la loi naturelle où, par suite de l'ingratitude originelle, Dieu nous avait abandonnés à nos misères.

Mais le Samaritain s'arrêtant devant le malheureux et commençant à le soulager, c'était la loi mosaïque, où Dieu commença à bâtir le merveilleux édifice de notre réparation.

Enfin ce même Samaritain, achevant son œuvre de miséricorde, guérissant toutes les blessures du pauvre, le nourrissant de son pain, le mettant doucement sur sa monture et l'installant dans l'hôtellerie où il sera heureux, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ achevant, lui aussi, son œuvre de bonté, guérissant toutes nos blessures par les siennes, nous nourrissant de son pain et de son vin mystérieux, mourant pour nous et nous faisant, par sa résurrection, entrer dans cette hôtellerie du ciel, où nous serons éternellement heureux de la vue de Dieu.

Les peintres verriers ont souvent traité ce sujet, qui leur offrait une telle richesse de symboles. Un vitrail de Bourges y est tout entier consacré ; dans les trois grands médaillons du milieu, l'artiste a représenté les trois scènes de l'Evangile, et autour de chacune d'elles quatre médaillons plus petits renferment les principales scènes de la loi naturelle, de la loi mosaïque et de la rédemption. (Voir l'explication très-remarquable de cette verrière dans le magnifique ouvrage

des pères Cahier et Martin : *Monographie des verrières de Bourges.*)

V. 37 et ss. *Ille alter Eliseus*, *etc.* L'Homme-Dieu, réparant la nature humaine et ressuscitant véritablement tous les hommes, a été dans l'Ancien Testament figuré par le prophète Elisée, qui ressuscita le fils de la Sunamite. Voir le récit de ce dernier miracle au quatrième livre des Rois, ch. IV, v. 32 et ss.

V. 41. *Hic est gigas currens fortis...* C'est une imitation de ce passage sublime du Psalmiste, où le poète sacré parle du soleil et dit : « Ipse, tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exultavit ut gigas ad currendam viam. A summo cœlo egressio ejus et occursus ejus usque ad summum ejus, nec est qui se abscondat a calore ejus. » (*Ps.* XVIII, 6, 7.) — Saint Ambroise fut peut-être le premier à appliquer à Jésus-Christ, ce soleil des esprits, ce que David n'avait entendu au sens littéral que du soleil de notre terre. On lit dans la plus belle des hymnes ambrosiennes :

Procedit e thalamo suo
Geminæ gigas substantiæ
Alacris ut currat viam...
Egressus ejus a Patre,
Regressus ejus ad Patrem,
Excursus usque ad infernos,
Recursus ad sedem Dei.

(HYMNE : *Veni redemptor gentium.*)

V. 48. Allusion à la parabole de la femme qui a dix drachmes et qui en perd une; sans s'occuper des neuf autres, elle se met à la recherche de la dixième, jusqu'à ce qu'elle l'ait retrouvée. Ainsi, Jésus-Christ nous ayant vus perdus pour le ciel, quitta les légions des anges, dix fois plus nombreuses que tous les fils d'Adam qui seront jamais; il descendit sur la terre et ne prit de repos qu'après avoir fait

retrouver à l'homme le chemin du ciel. Ce fut alors que ce dernier vint compléter les neuf chœurs des anges, et que la dixième drachme fut vraiment retrouvée : « Denum complens numerum. » (V. S. Luc, c. xv, v. 8 et 9.)

— Novem enim drachmas, quas non amisit mulier prædicta, sunt novem ordines angelorum qui in sua puritate permanserunt. (Petrus Capuanus, ad litt. iv art. 23.)

V. 49. *Meta vatum :* Terme de toutes les prophéties. Dans un mystère de la nativité, publié par M. Schmeller pour la société littéraire de Stuttgard (*Carmina burana*, p. 80), le prologue est bien fait pour servir de commentaire à ce beau titre donné par Adam à la Vierge : *meta vatum.*

Le drame s'ouvre ainsi qu'il suit : Saint Augustin, représentant de la science et des idées de l'Eglise, est assis sur un siége d'honneur. A sa droite se tiennent Isaïe, Daniel et les autres prophètes ; à sa gauche les Juifs et le chef de la synagogue. Isaïe se lève et se met ainsi à prophétiser en chantant :

Ecce virgo pariet sine viri semine,
Per quod mundum abluet a peccati crimine.
De venturo gaudeat gens Judæa numine !

Vient ensuite Daniel :

O Judæa misera ! Tua cadet unctio,
Cum rex regum veniet ab excelso solio ;
Cum retento floridæ castitatis lilio
Virgo regem pariet, felix puerperio.

La sibylle alors se lève, regarde le ciel et s'écrie :

Hæc stellæ novitas fert novum radium
Quod virgo nesciens viri commercium
Et virgo permanens post puerperium
Salutem populo pariet filium.

E cœlo labitur veste sub altera
Nova progenies matris ad ubera...

...Cum Virgo filium intacta pariet
Qui... nova sæcula rex novus faciet.

Enfin Aaron s'avance pour prophétiser à son tour :

Ecce novo more frondes dat amygdala nostra
Virgula; nux Christus, sed virgula virgo beata.

Et la rubrique du mystère ajoute :

Quinto loco Balaam sedens in asino et cantans : Vadam, vadam et maledicam populo huic.

Un ange lui apparaît, Balaam recule, puis il chante :

Orietur stella de Jacob.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les beautés originales de ce début de mystère. Nous voulions seulement montrer que la vierge Marie a été l'espérance universelle des nations, le pôle de toutes les prophéties et leur terme, *meta vatum*.

Le mystère que nous venons de citer est du XIIIe siècle et se trouve tout entier dans les *Origines latines du théâtre moderne*, de M. Ed. Duméril.

V. 49-50. Tes pères est et toi sa mère;
Tu li pries com à ton père
Et commendes com à ton fil.

(GAUTIER DE COINCY.)

Domn' espoza, filh' e maire,
Mandal filh' e pregal paire,
Ab l'espos parl e cosselha...
(PIERRE DE CORBIAC, *Domna dels angels regina*.)

Flors de gaug, redemptios
Etz del mon, quar lo salvaire
Fu fils de vos, vostre paire,
Don etz sa mair' e sa filla !
(GUIRAUT RIQUIER, *Aissi quon es sobronrade*.
V. Mahn, t. IV p. 15.)

Au reste, cette idée que Marie est à la fois la mère et la fille de Dieu se trouve exprimée mille fois dans toutes les œuvres religieuses du moyen âge.

V. 50. Thomas de Cantimpré, dans le livre XVII de son *de Naturis rerum*, cite ce vers d'Adam :

Imperat (Maria) Christo, et hoc sicut mater filio; unde magister Adam de Sancto Victore, in sequentia sua, sic ait de beata Virgine :

Ora patrem, jube nato ! (Cap. VII.)

II

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sous le nom de l'auteur, *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris* (*du moins en certain nombre*).

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (III, 237), *qui en a donné une bonne traduction en regard du texte.*

IV. Elle se chantait pendant l'octave de Noël.

TEXTE D'ADAM

1

In excelsis canitur
Nato regi gloria,
Per quem terræ redditur
Et cœlo concordia.

2

Jure dies colitur 5
Christi natalitia,
Quo nascente nascitur
Novæ legis gratia.

3

Mediator nobis datus
In salutis pretium 10
Non naturæ, sed reatus
Refugit consortium.

4

Non amittit claritatem
Stella fundens radium
Nec Maria castitatem 15
Pariendo filium.

5

Quid de monte lapis cæsus
Sine manu, nisi Jesus
Qui de regum linea,
Sine carnis opere, 20
De carne puerperæ
Processit virginea?

6

Solitudo floreat
Et desertum gaudeat!
Virga Jesse floruit. 25
Radix virgam, virga florem,

Virgo profert Salvatorem,
  Sicut Lex præcinuit.

7

Radix David typum gessit,
Virga matris quæ processit 30
  Ex regali semine;
Flos est puer nobis natus,
Jure flori comparatus
  Præ mira dulcedine.

8

In præsepe reclinatur. 35
Cujus ortus celebratur
  Cœlesti præconio.
  Cœli cives jubilant,
  Dum pastores vigilant
  Sub noctis silentio. 40

9

  Cuncta laudes intonant
  Super partum Virginis;
  Lex et psalmi consonant
  Prophetarum paginis.

10

Angelorum et pastorum. 45
Stellæ simul et magorum
  Concordant indicia;
Reges currunt Orientis
Ad præsepe vagientis,
  Gentium primordia. 50

11

Jesu, puer immortalis,
Ex æterno temporalis,
Nos ab hujus vitæ malis
  Tu potenter erue.
Tu, post vitam hanc mortalem, 55
Sive mortem hanc vitalem,
Vitam nobis immortalem
  Clementer restitue. Amen. 59

VARIANTES

Vers 4. *In cœlo...* (Texte de D. Guéranger, d'après le missel de Paris de 1584.)
— 10. *Præmium.* (*Id.*)
— 12. *Effugit.* (*Id.*)
— 52. *Ex terreno.* (*Id.* Très-mauvaise leçon.)

NOTES

V. 1 et 2. Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum et dicentium : Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. (S. Luc, II, 13, 14.)

V. 11 et 12. Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. (S. Pauli, *Ep. ad Hebræos*, IV, 15.)

[Jesus] qui, cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus et habitu inventus ut homo. (*Ad Philipp.*, II, 6, 7.)

V. 17. *Quid de monte lapis cæsus sine manu, etc.* Allusion à la pierre qui, dans le songe de Nabuchodonosor expliqué par Daniel, se détache de la montagne et vient renverser la statue figurant les quatre grands empires. Cette pierre, d'abord toute petite et qui finit par couvrir toute la terre, c'est Jésus-Christ dont l'empire s'étend aujourd'hui jusqu'aux extrémités du monde, et a remplacé les anciennes dominations des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains. (V. DANIEL, II, 34 et ss.)

V. 20 et 22. Voir Isaïe, VII, 14; S. Matthieu, I, 18, 22, 23; S. Luc, I. 27.

V. 25. Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. — Et requiescet super eum Spiritus Domini... (ISAIE, XI, 1 et 2.)

Voir aussi S. Paul *ad Rom.*, XV, 12.

La tige, c'est la Vierge; la fleur, c'est Jésus. On peut se reporter aux innombrables *arbres de Jessé* qui ont été sculptés sur les portails ou sur les murs de nos cathédrales. — La poésie liturgique s'est souvent inspirée du passage d'Isaïe; un répons en vers de Fulbert de Chartres, dont le pieux roi Robert avait fait la musique, fut surtout populaire au moyen âge :

℟. Stirps Jesse virgam produxit virgaque florem
Et super hunc florem requiescit Spiritus almus.
℣. Virgo Dei genitrix virga est, flos filius ejus,
Et super hunc florem requiescit Spiritus almus.

V. 29 et ss. ℟. Isaïas ille divus,
Secretorum Dei rivus,
Virgæ movens mentionem,
Pandit hanc conceptionem.

℟. Virga Jesse de radice genus duxit inclytum,
Oraculis prophetarum quod fuerat proditum
Inde virgam egressuram,

Florem Christum parituram.
℣. Voce prophetiæ signatur origo Mariæ.

(*Office de l'Imm. Conception* à l'usage de l'église de Langres.)

V. 37. Voir S. Luc, II, 13 et ss.
V. 40. Voir S. Luc, II, 8.
V. 48. Voir S. Matthieu, II, 11.

V. 50. *Gentium primordia.* Les mages adorant l'enfant divin ont toujours été considérés comme les *prémices* des gentils, comme l'annonce de leur conversion prochaine. C'est ce qu'expriment, après les Pères, une foule de poésies liturgiques, hymnes ou proses. On chante encore aujourd'hui à Paris, le jour de l'Epiphanie :

Post custodes ovium
Se Magi fidelium
Jungunt in consortium.

Qui Judæos advocat
Christus *gentes convocat*
In unum tugurium.

Bethleem fit hodie
Totius Ecclesiæ
Nascentis exordium.

(*Missel de Paris.*)

V. 51–59. Il faut remarquer que cette dernière strophe est plus longue que les autres : la même rime est dans chaque demi-strophe répétée trois fois. Nous retrouverons très-souvent dans les proses d'Adam cet artifice de versification ; à mesure que la prose s'avance, il augmente l'ampleur des strophes et le nombre des monorimes, en même temps qu'il laisse un champ plus vaste à la musique. C'est d'une grande habileté.

III

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô, reproduite dans les* Annales *de Jean de Thoulouse* (*manuscrits* 1037 *et* 1039 *de Saint-Victor, etc.*); 2° *par le P. Simon Gourdan dans ses* Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor (*manuscrit* 1040 *de Saint-Victor*); 3° *par le manuscrit* 577 *du même fonds de Saint-Victor à la Bibliothèque impériale.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *de Saint-Victor, et* sans attribution *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor.*

III. Elle est inédite. (*Nous ne nous occupons pas ici des incunables où elle peut se trouver sans nom d'auteur.*)

IV. Elle se chantait dans l'abbaye de Saint-Victor le jour même de la Nativité de Notre-Seigneur.

TEXTE D'ADAM

I

In natale Salvatoris
Angelorum nostra choris
Succinat conditio :
Harmonia diversorum,

Sed in unum redactorum 5
Dulcis est connexio.

2

Felix dies hodiernus,
In quo Patri coæternus
Nascitur ex Virgine !
Felix dies et jocundus ! 10
Illustrari gaudet mundus
Veri solis lumine.

3

Ne periret homo reus,
Redemptorem misit Deus,
Pater unigenitum ; 15
Visitavit quos amavit
Nosque vitæ revocavit
Gratia, non meritum.

4

Infinitus et Immensus
Quem non capit ullus sensus 20
Nec locorum spatia
Ex æterno temporalis,
Ex immenso fit localis,
Ut restauret omnia !

5

Non peccatum, sed peccati 25
Formam sumens, vetustati
Nostræ se contemperat :
Immortalis se mortali,

Spiritalis corporali.
Ut natura conferat. 30

6

Sic concurrunt in personæ
Singularis unione
Verbum, caro, spiritus,
Ut persona non mutetur,
Nec persona geminetur, 35
Sed sit una penitus.

7

Tantæ rei sacramentum
Latet hostem fraudulentum :
Fallitur malitia.
Cæcus hostis non præsagit 40
Quod sub nube carnis agit
Dei sapientia.

8

Hujus nodum sacramenti
Non subtilis argumenti
Solvit inquisitio. 45
Modum nosse non est meum ;
Scio tamen posse Deum
Quod non capit ratio.

9

Quam subtile Dei consilium !
Quam sublime rei mysterium ! 50
Virga florem,
Vellus rorem,
Virgo profert filium.

10

Nec pudorem læsit conceptio,
Nec virorem floris emissio ; 55
Concipiens
Et pariens
Comparatur lilio.

11

O Maria, stella maris,
Post Deum spes singularis 60
Naufragantis sæculi,
Vide quam nos fraudulenter,
Quam nos vexant violenter
Tot et tales æmuli.

12

Per te virtus nobis detur, 65
Per te, mater, exturbetur
Dæmonum superbia ;
Tuæ proli nos commenda,
Ne nos brevis, sed tremenda
Feriat sententia. 70

13

Jesu, noster salutaris,
Qui prudenter operaris
Salutis mysterium,
His qui colunt hunc natalem
Da salutem temporalem, 75
Da perhenne gaudium !

NOTES

V. 25-26. Voir plus haut la note des vers 7 et 8 de la prose : *In excelsis canitur*.

V. 51. *Virga florem...* La verge d'Aaron qui fleurit miraculeusement est l'emblème de la vierge Marie, qui enfanta sans perdre sa virginité et donna au monde ce Jésus, *jure flori comparatus*.

V. 52. *Vellus rorem*. La toison de Gédéon, qui, sur un sol entièrement sec, fut trempée de rosée, est la figure de Marie, qui fut mère sans connaître le commerce de la chair.

V. 59. *O Maria stella maris*. C'est la traduction exacte du nom de Marie.

V. 75 et 76. L'auteur de la prose : *Veni Sancte Spiritus* a imité ces vers dans sa dernière strophe :

Da virtutis meritum,
Da salutis exitum,
Da perhenne gaudium.

On sait que cette prose de la Pentecôte est du XIIIe siècle et non pas du roi Robert, comme ont eu tort de l'affirmer plusieurs auteurs, notamment M. Félix Clément.

IV

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô* (*manuscrits* 554 *et* 842 *de Saint-Victor, etc.*) ; 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

Lux est orta gentibus,
In umbra sedentibus
Et mortis caligine.
Gaudet miser populus
Quia mundo parvulus 5
Nascitur de Virgine.

2

Ut ascendat homo reus
Condescendit homo Deus

Hominis miseriæ.
Quis non laudet et lætetur? 10
Quis non gaudens admiretur
Opus novæ gratiæ?

3

Quidnam jocundius,
Quidnam secretius
Tali mysterio? 15
O quam laudabilis!
O quam mirabilis
Dei dignatio!

4

Hujus nodum sacramenti
Non subtilis argumenti 20
Solvit inquisitio...

(*Et cætera quæ prius, usque ibi : Jesu noster salutaris.*)

VARIANTE

V. 16 et 17. Dans la prose *Jubilemus Salvatori*, à laquelle cette strophe est empruntée, ces deux vers sont écrits dans l'ordre inverse :

O quam mirabilis,
O quam laudabilis
Dei dignatio!

NOTES

V. 1 et ss. Cette prose, qui avait été composée pour les besoins du culte pendant l'octave de Noël, a été, sauf la première strophe, empruntée tout entière aux deux proses : *In natale Salvatoris* et *Jubilemus Salvatori*. Les strophes 2 et 3 ont été prises dans cette dernière prose (str. 5 et 6), et le reste, à partir de la strophe 4, a été copié sur l'*In natale Salvatoris*. (Str. 8 et ss.)

V. 1, 2, 3. *Lux est orta gentibus in umbra sedentibus et mortis caligine.* — « Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent. » (S. Luc, I, 79.) C'est le dernier verset du cantique : *Benedictus*.

V. 21. Voir le reste dans la prose : *In natale Salvatoris*, str. 8. C'est ce que signifie la rubrique : *Cætera quæ prius*. Seulement on ne disait pas la dernière strophe : *Jesu noster salutaris*.

V

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô, reproduite dans les Annales *de Jean de Thoulouse ; 2° par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *de Saint-Victor, et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor ; 2° dans ceux de Sainte-Geneviève.*

III. Elle est inédite.

IV. Elle se chantait à Saint-Victor le 31 *décembre, et le jour même de la Nativité, à Sainte-Geneviève.*

TEXTE D'ADAM

1

JUBILEMUS Salvatori
Quem cœlestes laudant chori
Concordi lætitia ;
Pax de cœlo nuntiatur,
Terra cœlo fœderatur, 5
Angelis Ecclesia.

2

Verbum carni counitum,
Sicut erat præfinitum,
  Sine carnis copula
Virgo parit, Dei templum, 10
Nec exemplar, nec exemplum
  Per tot habens sæcula.

3

Res est nova, res insignis,
Quod in rubo rubet ignis
  Nec rubum attaminat : 15
Cœli rorant, nubes pluunt,
Montes stillant, colles fluunt,
  Radix Jesse germinat.

4

De radice flos ascendit
Quem prophetæ præostendit 20
  Evidens oraculum :
Radix Jesse regem David,
Virga matrem designavit
  Virginem, flos parvulum.

5

Ut ascendat homo reus, 25
Condescendit homo Deus
  Hominis miseriæ.
Quis non laudet et lætetur?
Quis non gaudens admiretur
  Opus novæ gratiæ? 30

6

Quidnam jocundius,
Quidnam secretius
Tali mysterio?
O quam mirabilis!
O quam laudabilis 35
Dei dignatio!

7

Mira floris pulchritudo
Quem commendat plenitudo
Septiformis gratiæ.
Recreemur in hoc flore 40
Qui nos gustu, nos odore,
Nos invitat specie.

8

Jesu, puer immortalis,
Tuus nobis hic natalis
Pacem det et gaudia; 45
Flos et fructus virginalis,
Cujus odor est vitalis,
Tibi laus et gloria! 48

VARIANTE

V. 22. Plusieurs manuscrits donnent *Davit* pour la rime.

NOTES

V. 1. Jubilemus *Salvatori*. Nous trouverons souvent en tête des proses cette expression *jubilare*, ou des expressions

analogues. Il ne faudrait pas croire que le sens de ce mot fût uniquement ici celui de : *se réjouir, faire des démonstrations joyeuses*. Non, il y a un sens plus technique qu'il est bon d'expliquer Avant l'*invention* des proses, le dernier alleluia du graduel était suivi d'une suite de notes qu'on chantait sans paroles sur la dernière voyelle *a* du mot *alleluia*. Ces notes étaient appelées soit *neumes*, soit *séquence*, parce qu'elles forment le cortége naturel, la suite, la queue de l'alleluia, soit enfin *jubili*, parce que ces notes étaient en effet une mélodie vive et joyeuse. Plus tard, on écrivit des paroles sur ces neumes, sur ces *jubili* : ce furent les proses. D'où le verbe *jubilare* dans le sens précis de : *chanter les jubili*, *chanter les proses*. C'est dans cette signification que nous trouverons toujours ce mot employé par notre Adam.

V. 11, 12. *Nec exemplar, nec exemplum habens per tot sæcula*. La Vierge Marie n'eut point de modèle dans le passé, *exemplar*, elle ne devait pas dans l'avenir trouver de copie fidèle, *exemplum*, et comme le dit Sedulius :

Gaudia matris habens cum virginitatis honore
Nec primam similem visa est nec habere sequentem.
(*Carmen Paschale*, II, 67, 68.)

V. 14. Rubus, virgo Maria. (S. MELITONIS CLAVIS, *Spicilegium Solesmense*, II, 370.)

Virgo parens rubus est ; rubus e spinis trahit ortum,
Hæc de Judæis, ut rosa, nata fuit.
Lucet et ignescit, sed non rubus igne calescit,
Virgo parit, sed flos non periendo parit.
(PETRUS DE RIGA, *Aurora, in Exod.*, 78 et ss.)

V. 25, 27. *Ut ascendat homo reus :*

Cantemus Domino carmina gloriæ
Qui, cernens miseros exsilio datos,
Se fecit miserum maximus omnium
Ut nos efficeret suos. (*Ms.* 3719 XII s.)

VI

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et* sans attribution *dans plusieurs missels d'Allemagne.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger.* (III. 250.) *Le savant auteur la regarde à tort comme une prose allemande. Il en a donné une bonne traduction en regard du texte.*

TEXTE D'ADAM

1

Nato nobis Salvatore
Celebremus cum honore
Diem natalitium
Nobis datus, nobis natus,
Et nobiscum conversatus 5
Lux et salus gentium.

2

Eva prius interemit,
Sed Salvator nos redemit
  Carnis suæ merito.
Prima parens nobis luctum. 10
Sed Maria vitæ fructum
  Protulit cum gaudio.

3

Negligentes non neglexit,
Sed ex alto nos prospexit
  Pater mittens Filium; 15
Præsens mundo, sed absconsus.
De secreto tanquam sponsus
  Prodiit in publicum.

4

Gigas velox, gigas fortis,
Gigas nostræ victor mortis, 20
  Accinctus potentia,
Ad currendam venit viam
Complens in se prophetiam
  Et Legis mysteria.

5

Jesu, nostra salutaris 25
Medicina, singularis
  Nostra pax et gloria,
Quia servis redimendis
Tam decenter condescendis
  Te collaudant omnia! 30

NOTES

V. 4-6. Saint Thomas d'Aquin a évidemment imité ce passage lorsqu'il dit dans son hymne : *Pange lingua gloriosi :*

Nobis datus, nobis natus
Ex intacta virgine
Et nobiscum conversatus
Sparso Verbi semine.

V. 7-12. Rien de plus fréquent dans la poésie liturgique que la comparaison d'Ève avec Marie, *la nouvelle Ève*. Certaines sculptures du moyen âge vont jusqu'à nous représenter la Vierge tenant à la main le fruit qui avait jadis séduit « la mère de tous les vivants, » pour rappeler que la chute d'Ève a été réparée par Marie.

V. 19-24. Voyez la note du vers 41 de la prose : *Potestate, non natura.*

V. 17, 18. *De secreto tanquam sponsus prodiit...*

[Rex] omnia tenens imperio,
Hac in die labenti sæculo,
Egressus est de matris utero
Sponsus uti fulgens de thalamo !

Et quasi sol surgens diluculo
Dansque lucem ubique radio,
Sic prædictum ore prophetico
Exortum est lumen in populo.

Nos igitur vocis in jubilo
Benedicamus corde Domino !

(*Ancien fonds latin, Ms.* 3719, XIIe S. F. 75.)

VII

NOEL

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor et* sans attribution *:* 1° *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans le manuscrit* 487 *de Saint-Victor. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, ou t. CXCVI,* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.)*;* 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 507)*;* 4° *dans le recueil de M. Félix Clément, intitulé :* Carmina e poetis christianis excerpta (p. 471) ; 5° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (II, 397). — *Le même texte* sans attribution *se trouve dans les* Hymni latini *de Mone* (III, 207). — *D. Guéranger et M. Ch. Barthélemy en ont donné chacun une traduction*

en regard du texte, et M. F. Clément vient d'en donner une troisième dans la traduction de ses Carmina.

IV. Cette prose était chantée dans l'Eglise de Paris le dimanche pendant l'octave de la Nativité.

TEXTE D'ADAM

1

SPLENDOR Patris et figura
Se conformans homini,
Potestate, non natura,
Partum dedit Virgini.

2

Adam vetus,
Tandem lætus,
Novum promat canticum;
Fugitivus
Et captivus
Prodeat in publicum!

3

Eva luctum,
Vitæ fructum
Virgo gaudens edidit;
Nec sigillum
Propter illum
Castitatis perdidit.

4

Si crystallus sit humecta
Atque soli sit objecta,

Scintillat igniculum :
Nec crystallus rumpitur, 20
Nec in partu solvitur
Pudoris signaculum.

5

Super tali genitura
Stupet usus et natura,
Deficitque ratio; 25
Res est ineffabilis
Tam pia, tam humilis
Christi generatio.

6

Frondem, florem, nucem sicca
Virga profert, et pudica 30
Virgo Dei Filium.
Fert cœlestem vellus rorem,
Creatura creatorem,
Creaturæ pretium.

7

Frondis, floris, nucis, roris 35
Pietati Salvatoris
Congruunt mysteria.
Frons est Christus protegendo,
Flos dulcore, nux pascendo,
Ros cœlesti gratia. 40

8

Cur, quod virgo peperit
Est Judæis scandalum,

Cum virga produxerit
Sicca sic amygdalum?

9

Contemplemur adhuc nucem; 45
Nam prolata nux in lucem
Lucis est mysterium.
Trinam gerens unionem,
Tria confert : unctionem,
Lumen et edulium. 50

10

Nux est Christus, cortex nucis
Circa carnem pœna crucis,
Testa corpus osseum.
Carne tecta Deitas
Et Christi suavitas 55
Signatur per nucleum.

11

Lux est cæcis, et unguentum
Christus ægris, et fomentum
Piis animalibus.
O quam dulce sacramentum ! 60
Fœnum carnis in frumentum
Convertit fidelibus.

12

Quos sub umbra sacramenti,
Jesu, pascis in præsenti,
Tuo vultu satia. 65
Splendor Patri coæterne,

Nos hinc transfer ad paternæ
Claritatis gaudia. Amen. 68

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

La resplendeur du Pere et la figure
S'est conformée à humaine nature;
Par puissance et non par nature,
A donné fruit à Vierge pure.

2

Adam le viel
Doit estre lié
Et commencier
Un chant nouvel;
Lui qui ert fuitif prisonnier,
Se peut bien devant tous monstrer.

3

Eve porta en soi tristesse,
Et Marie fruit de leesce,
Ne pour son fruit ne perdit point
De chasté le scel et le point.

4

Se le cristal s'amoistit
Quant il encontre le soleil, il en ist
Une estincelle;
Le cristal n'est pour ce rompu:
Marie aussi n'a pas perdu
Le signet de chasté, mes est toudiz pucelle.

5

De si grant engendréure

S'esbahit usage et [nature][1]
N'i puet avenir :
La chose est moult forte à dire
Quant Dieu humble et douls sans ire
Voulut homme devenir.

6

Feuille, fleur et nois a porté
La verge seche :
Aussi, Marie vierge [a] porté
Le filz de Dieu sans male teche!

La toison porte la rousée du ciel; creature porte le Createur et le pris de creature.

7

Les mistères de la fueille, de fleur, de noix et de rousée appartiennent proprement a la pitié du Sauveur : il est la fueille en deffendant, flour par douçour, noix en nourrissant, rousée par grace du ciel.

8

Pour quoy est esclandre aus Juifs, que la Vierge a eu enfant, quant une verge toute seche est l'alemande portant?

9

Regardons la noix clerement; nous y trouverons mistere de lumiere; la noix porte treble union, pour quoy .III. choses nous donne : c'est unction, lumiere, nourreture.

10

Jhesus est la noix; la paine que sa char souffri en la croix est l'escorche et les os sont l'escaille dure; par le

[1] Le texte porte *raison* au lieu de *nature*.

nouel est entendue la divinité couverte de sa char et sa grant douçour.

11

Il est aus avugles lumiere, aus malades oignement et aus bons nourrissement. O que veci douls sacrement ! — le fain de char devient fourment pour les loyaulz crestiens.

12

Douls Jhesu, qui en present soubs l'ombre du sacrement nous veuls nourrir, de ta douce vision nous veuilles rassasier ; toi qui es splendour coéternelle au père, de ci bas nous transporte à la joie eternelle ! Amen.

NOTES

V. 18 et ss. *Si crystallus sit humecta.*

Cette belle comparaison a été souvent répétée au moyen âge :

Ut solis radius
Intrat innoxius
Fenestram vitream,
Sic Dei Filius,
Immo subtilius,
Aulam virgineam.
(*B. I. Anc. f. lat. Ms.* 1139, *inédit.*)

Un troubadour Pierre, de Corbiac, a dit aussi :

Domna, verges pur' e fina,
Ans que fo l'enfantamens
Et apres tot eissamens,
De vos trais sa carn humana

Jhesus Christ nostre salvaire,
Si com, ses trencamens faire,
Intral bel rais quan solelha
Per la fenestra veirina.
(*Domna des angels regina.*)

V. 29, 30. Allusion à la baguette d'Aaron, qui, déposée dans le tabernacle avec celles des onze chefs des autres tribus, fut miraculeusement couverte de feuillage, de fleurs et de fruits, ce qui confirma le choix d'Aaron et de la tribu de Lévi pour exercer le sacerdoce : « Quod cum posuisset Moyses coram Domino in tabernaculo testimonii, sequenti die regressus invenit germinasse virgam Aaron in domo Levi et turgentibus gemmis eruperunt flores qui, foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt. » (*Nombres*, XVII, 7 et 8.)

V. 31. La verge d'Aaron était desséchée, et pourtant elle eut une riche végétation et des fruits; Marie était vierge et pourtant elle enfanta et eut un fils :

Aaron virga, Dei virgo peperisse feruntur,
Arida virga nuces, integra virgo Deum.
(PETRUS DE RIGA, *in Num.* v. 267-268.)

V. 32. La toison de Gédéon, imbibée de rosée sur un sol qui demeurait entièrement sec, c'est encore Marie que le Saint-Esprit féconda, sans que sa virginité fût blessée :

Domna, vos etz l'aiglentina
Que trobet vert Moysens
Entre las flamas ardens,
E la toison de la lana
Que mulhet dins la sec' aire,
Don Gedeon fon proaire;
E natura s meravelha
Com remazest enterina,
(PIERRE DE CORBIAC, *Domna des angels regina.*)

V. 45-63. Ces trois strophes sont consacrées au double symbolisme de l'amande ou de la noix.

La noix est d'abord l'image de Jésus-Christ *en elle-même;* son écorce amère, c'est le supplice de la croix *circa carnem;* l'enveloppe de la noix, c'est le corps de Notre-Seigneur, et le fruit, c'est la divinité revêtue de chair, c'est la suavité du Christ.

C'est *par ses propriétés* encore que la noix est l'image du Sauveur; elle nous offre trois bienfaits : onction, lumière, aliment. Le Christ n'est-il pas la lumière des aveugles, l'onction des malades, la nourriture des fidèles dans l'eucharistie?

– Consulter pour les autres symboles exprimés par la noix ou par l'amande cette magnifique encyclopédie symbolique publiée par D. Pitra dans les tomes II et III du *Spicilegium Solesmense.* (*Nuces*, t. II, 378, *Amygdalum,* II, 379.)

Alain dit : « Nux etiam solet dici Christus quia in Christo fuit corpus, quasi putamen, exterius, anima quasi testa, divinitas quasi nucleus. Quamdiu Christus mansit in mundo, divinitas non apparuit in eo, sed corpore separato ab anima per mortem, quasi fracta testa, homo sensit in nuclei dulcedine quia liberatus est per divinitatis potestatem. (*Spic. Sol.*, II, 363.)

VIII

LA CIRCONCISION

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

HAC die festa, concinat multimoda camœna,
Collaudans cœli Dominum cum dulci cantilena.

2

Per hæc enim solempnia sunt cuncta renovata,
Humano quoque generi est venia donata.

3

Invenit drachma mulier ; accenditur lucerna, 5
In carne dum comparuit mens Deo coæterna.

4

Dum cadit secus Jericho vir Hierosolomita.
Samaritanus affuit quo lapso datur vita.

5

Perduxit hunc in stabulum clementia divina,
Vinum permiscens oleo suavi medicina. 10

6

Curantis ægri vulnera sunt dulcia fomenta,
Dum cunctis pœnitentia fuit reis inventa.

7

Bini dati denarii sunt duo Testamenta
Dum Christus, finis utriusque, complet sacramenta.

8

En tellus rore germinat nec patet madefacta, 15
Dum virgo Deum parturit, et mater est intacta.

9

In tenebris exortus est puer, lux sempiterna;
Octava circumcisus est hac die hodierna.

10

Hæc ab antiquis patribus dies fuit prævisa
Dum se prolemque Domino dant carne circumcisa. 20

11

Hac die circumcisio fiebat sub figura
Octava, qua salvabitur humana creatura.

12

Ergo nos circumcidamus, non carnis preputia,
Sed a nobis abscidamus sordes et vitia.

13

Ut mundati mente, carne, capiamus præmia, 25
Quæ octava confert ætas merenti cœlestia.

14

Eya, die ista,
Omnis organista
Cantor et psalmista
Intonet, 30
Consonet
Cum cytharista. Amen. 32

VARIANTE

Le seul manuscrit où j'aie trouvé cette prose, le 577 de Saint-Victor, donne ainsi le vers 26 :

Quæ octava confert *merenti ætas* cœlestia.

Le vers n'y est pas ; j'ai dû le rétablir ainsi qu'il suit :

Quæ octava confert *ætas merenti* cœlestia.

NOTES

Cette prose est sans doute une des premières qu'ait composées Adam. La versification est loin d'en être téméraire ; ce sont tout simplement des *septenarii trochaïques* corrompus, dont, excepté dans les dernières strophes, les pénultièmes sont longues au lieu d'être brèves, tandis qu'à l'opposé les pénultièmes du premier hémistiche sont brèves au lieu d'être longues. Ces *septenarii*, sans rimes intérieures, vont deux à deux ; la belle strophe de six vers que nous avons vue dans toutes les proses antérieures n'était pas encore créée.

Le texte de cette prose est d'une intelligence assez difficile; le symbolisme en remplit toutes les strophes.

V. 4, 6. *Invenit drachma mulier :* la drachme perdue, c'est l'homme qui, comme une monnaie, porte l'empreinte de Dieu ; *accenditur lucerna*, la lumière qui a fait retrouver cette drachme au milieu des ténèbres, c'est le Verbe, la lumière du Père, quand il s'est incarné : *In carne dum comparuit mens Deo coæterna.*

V. 7.-14. Ces quatre strophes sont le développement symbolique de la parabole du bon Samaritain. Ce Samaritain, c'est l'Homme-Dieu venant au secours de l'homme et réparant sa chute. Ce vin et cette huile que le Samaritain répand sur les blessures du misérable, ce sont les sacrements qui guérissent l'homme pénitent. Les deux deniers enfin, ce dernier présent du Samaritain, ce sont les deux Testaments que le Christ a complétés et dont il est le terme.

Bina talenta vetus lex et nova : duplicat illa
Quisquis mortalem vim typicamque tenet.
(PETRUS DE RIGA, *in Evang.* v. 2671-72.)

V. 15-16. C'est le symbolisme déjà expliqué de la toison de Gédéon. Voyez la note du vers 30 de la prose : *Splendor Patris et figura.*

V. 18, 26. *Octava circumcisus est hac die...* Voici une très-simple et très-belle explication de ce symbolisme par Hugues de Saint-Victor, auquel notre Adam l'avait sans doute emprunté : « Octonarius vero in sacra scriptura aliquando tempus resurrectionis significat, quod, post præsentem vitam, sequitur aliquando tempus gratiæ in quo quasi post sabbatum legis æterna bona servientibus Deo promittuntur. Merito ergo illa prima circumcisio, quæ est sacramentum illarum duarum, jussa est fieri octava die, ut ostenderetur quod in tempore gratiæ corda circuncidenda erant per emendationem iniquitatis, et in tempore resurrectionis corpora quidem per depositionem iniquitatis et corruptionis. » (HUGUES DE

SAINT-VICTOR, *Allegoriarum in Vetus Testamentum*, l. II, c. v, *de Triplici Circuncisione*.)

V. 27 et ss. Tous les mots de cette strophe sont importants au point de vue de l'histoire des proses. Elles étaient chantées, comme elles le sont encore aujourd'hui, par demi-strophes dont la mélodie était tour à tour exécutée par l'orgue et chantée par le chœur. De là les expressions : *organista*, d'une part, et d'une autre part : *cantor et psalmista;* le mot *intonet* se rapporte à l'organiste qui exécutait la première demi-strophe; le mot *consonet* se rapporte au chœur, qui chantait la seconde et les autres, de deux en deux. Enfin *cytharista* signifie les joueurs d'instruments, tels que la cythare et le psaltérion, qui accompagnaient le chœur.

IX

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4e *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève* ; 4° *dans ceux de Cluny, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, s'en trouve dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t.* CXCVI (Proses d'Adam, p. 1422 *et ss*) ; 3° *dans le* Rational ou Manuel des divins offices *de Guill. Durand, traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 514) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 482), *qui vient de faire paraître une traduction de toutes les pièces de son recueil. La traduction en a été donnée aussi par M. Ch. Barthélemy, en regard du texte.*

IV. Cette prose se chantait à Saint-Victor le lundi de l'octave de Pâques; dans l'Église de Paris le mercredi de cette même octave; à Sainte-Geneviève le mardi.

TEXTE D'ADAM

1

ECCE dies celebris!
Lux succedit tenebris,
Morti resurrectio.
Lætis cedant tristia,
Cum sit major gloria 5
Quam prima confusio;
Umbram fugat veritas,
Vetustatem novitas,
Luctum consolatio.

2

Pascha novum colite; 10
Quod præit in capite,
Membra sperent singula.
Pascha novum Christus est,
Qui pro nobis passus est,
Agnus sine macula. 15

3

Hosti qui nos circuit
Prædam Christus eruit:
Quod Samson præcinuit,
Dum leonem lacerat,
David, fortis viribus, 20

A leonis unguibus
Et ab ursi faucibus
Gregem patris liberat.

4

Quod in morte plures stravit
Samson, Christum figuravit, 25
Cujus mors victoria.
Samson dictus : *Sol eorum :*
Christus lux est electorum,
Quos illustrat gratia.

5

Jam de crucis sacro vecte 30
Botrus fluit in dilectæ
Penetral Ecclesiæ.
Jam, calcato torculari,
Musto gaudent debriari
Gentium primitiæ. 35

6

Saccus scissus et pertusus,
In regales transit usus :
Saccus fit soccus gratiæ,
Caro victrix miseriæ.

7

Quia regem peremerunt, 40
Dei regnum perdiderunt;
Sed non deletur penitus
Caïn, in signum positus.

8

Reprobatus et abjectus,
Lapis iste nunc electus, 45
In trophæum stat erectus
Et in caput anguli.
Culpam delens, non naturam,
Novam creat creaturam,
Tenens in se ligaturam 50
Utriusque populi.

9

Capiti gloria,
Membrisque concordia. Amen ! 53

VARIANTES

V. 13. Pascha *nostrum* Christus est. (Texte de Clichtove et du missel de Cluny.)
14. *Et* pro nobis... (Missel de Paris, xve s.)
16. *Hostis...* (Texte de Clichtove et du missel de Cluny.)
36. *Percussus.* (Missel de Paris.)
41. *Rei.* (Missels de Cluny et de Paris.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

Veci jour de devocion, car luour vient après tenebres, après mort resurrection; tristesce doivent departir, car au jour d'ui est plus gloire que la premiere confusion.

L'ombre s'enfuit pour verité,
Viellesce fuit pour nouveauté,
Tristour pour consolation.

2

Honnourés la Pasques nouvelle : regardés, chascuns membres, ce qui est en vostre chief; — Jhesu Crist, l'aignel sans tache, est droitement nostre Pasque, qui pour nous a mort souffert.

3

Jhesu Crist a osté la proie au dyable qui nous avironne; ainsi Sanson le senefia, quant le fort lyon despecha. David, fort et vertueux, des ongles du fort lyon et de la gueule de l'ours le bestial de son pere delivra.

4

Quant Sanson occist plusieurs gens en sa mort que quant il vivoit, Jhesu Crist donc nous figura, par qui la mort est seurmontée. Sanson vault autant comme soleil de plusieurs, et Jhesus est la clarté qui les bons de grâce enlumine.

5

Un bourjon de la crois sourt
Qui droit par fin amour court
En la maison de l'Église;
Le moust ou pressouer foulé,
Donc par joie sont enyvré
Cil qui premier sont en franchise.

6

Le sac est percé et fendu,
En royal usage est rendu;
Le sac est fait le lit de gloire,
La char a surmonté misère.

7

Cil qui ont le roy occis ont le royaume perdu, mes Cayn n'est pas effacié, ains est mis en signe pour tous.

8

Veci Jhesus, la pierre despite et reprouvée, maintenant esléu, est, fort en la victoire, mis ou cornet de l'edifice.

Li qui efface pechié, non pas nature,
Fait de nouvel nouvelle creature:
Il tient en soi toute la liéure
De .II. peuples en li creans.

9

A notre chief soit gloire et aus membres concorde !

NOTES

V. 4. *Lætis cedant tristia* :

Et il est Paiques, une feste joiant,
Que meinent joie li petit et li grant...

(GIRART DE VIANE, *édition Tarbé*, 6.)

V. 11. Omnis viri *caput* Christus est. (S. PAUL, *I ad Corinthios*, XI, 3.)

V. 12. Nescitis quoniam corpora vestra *membra sunt Christi* (Id. *ibid.*, VI, 15.)

Vos autem estis corpus Christi et membra de membro. (Id. *ibid.*, XII, 27.)

V. 13. Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. Etenim *Pascha nostrum* immolatus est Christus. (Id., *ibid.*, V, 7.)

V. 20. *Fortis manibus*, c'est la traduction du mot *David* : « David, *Desiderabilis*, sive *Fortis manu*, Christus. » (S. MELITONIS CLAVIS, *Spic. Solesm.* III, 305.)

V. 27. *Samson dictus : sol eorum.* C'est aussi la traduction du mot *Samson :* « Samson *sol eorum* vel *solis fortitudo*, Christi figura. » (S. MELITONIS CLAVIS, *loc. cit.*)

V. 30 et ss. La croix a été souvent comparée à un pressoir. Le sang de Jésus-Christ est le vin qui en découle, et qui devient dans l'eucharistie notre breuvage salutaire. On peut voir à Saint-Etienne-du-Mont à Paris un beau vitrail de la Renaissance exprimant ce symbolisme. Les peintres chrétiens ont su allier la forme du pressoir à celle de la croix, et, en faisant onduler aux pieds du crucifié une moisson de blé, ils sont arrivés à compléter le symbolisme frappant de l'eucharistie. Les vers suivants sont le meilleur commentaire de ces représentations :

Appensa est vitis inter tua brachia, de qua
Dulcia sanguineo vina cruore fluunt.
(VENANTII FORTUNATI.)

Uva dum premitur,
Vinum ejicitur
E præli pondere ;
Caro dum patitur,
Sanguis expanditur
Sub crucis onere.

Calcantis tingitur
Vestis, dum tangitur
Vini rubedine ;
Quo Deus tegitur
Corpus, inficitur
Effuso sanguine. (PIERRE LE VÉNÉRABLE.)

— Voir au tome II du *Spicilegium Solesmense* le symbolisme des mots *Vitis* (p. 453), *Uva*, *botrus* (p. 455), *Vindemia, torcular* (p. 458). On ne peut rien connaître du moyen âge si on n'a pas lu ou du moins consulté souvent ce bel ouvrage de Dom Pitra.

V. 30, 31. *Jam de crucis sacro vecte botrus fluit :*

Botrus in vecte, Christus in cruce.

(*Distinctionum monast.* I, *de Botro.*)

In ligno botrus est pendens, in cruce Christus,
Profluit hinc vinum, profluit inde salus.

(PETR. DE RIGA,, *Aurora, in recap. V. et Nov. Test.*, v. 187.)

V. 33. *Jam calcato torculari.* Torcular, passio Christi : « Torcular calcavi solus. » (CLAVIS S. MELITONIS, *Spic. Solesmense*, II, 558.)

Elicitur prælo de botro gratia vini :
Prælo pressa crucis sanguis et unda fluit.

(PETR. DE RIGA, *loc. cit.*, v. 189.)

V. 36-39... *Saccus fit soccus gloriæ* .. On lit dans le Psalmiste : « Convertisti planetum meum in gaudium mihi, conscidisti saccum meum et circumdedisti me lætitia. » (*Ps.* XXIX, 12.) Voici l'explication symbolique de ce psaume : « Saccus vestis est aspera in usum laboris vel tempore tristitiæ concessa, ut Ninivitarum, id est caro humana quæ scissa est moriendo et prodiit frumentum gloriosæ resurrectionis... » (Ces derniers mots sont une allusion à l'histoire de Benjamin en Egypte, allusion que notre Adam a faite aussi. *Genèse*, XLIV.) — Cette explication est celle que donne la *glose ordinaire des Psaumes* : voici celle des *gloses interlinéaires* : « Saccus significat velum peccatorum et tristitiam mortalitatis, (et secundum Augustinum), carnis mortalitatem; conscidisti, id est, cinxisti stola prima. Circumdedisti me lætitia, id est (secundum Augustinum), gloria immortalitatis. »

V. 40. Les Juifs ont crucifié leur roi ; ils en ont été punis en perdant leur royaume. Mais comme Caïn, ils errent sur la

surface du globe frappés de la malédiction divine, sans pouvoir mourir.

V. 44. Lapidem quem reprobaverunt ædificantes hic factus est in caput anguli. (*Ps.* CXVII, v. 21. V. aussi ISAIE XXVIII, 16. MATTH. XXI, 42. LUC, XX, 17. *Actor.* IV, 11. *Rom.* IX, 33. I. PETR. II, 7.)

X

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *de Saint-Victor et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, tome CXCVI* (Proses d'Adam, *p.* 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 513) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 481). *Le même savant vient de faire paraître la traduction de toutes les pièces de son recueil. M. Ch. Barthélemy a donné aussi, en regard du texte, la traduction de cette prose.*

IV. Le Lux illuxit dominica *se chantait à Saint-Victor et à Sainte-Geneviève le mardi, et dans l'Église de Paris le jeudi de l'octave de Pâques.*

TEXTE D'ADAM

1

Lux illuxit dominica,
Lux insignis, lux unica,
Lux lucis et lætitiæ,
Lux immortalis gloriæ.

2

Diem mundi conditio 5
Commendat ab initio
Quam Christi resurrectio
Ditavit privilegio.

3

In spe perennis gaudii,
Lucis exultent filii; 10
Vindicent membra meritis
Conformitatem capitis!

4

Solemnis est celebritas
Et vota sunt solemnia;
Primæ diei dignitas 15
Prima requirit gaudia.

5

Solemnitatum gloria,
Paschalis est victoria,

Sub multis ænigmatibus
Prius promissa patribus. 20

6

Jam scisso velo patuit
Quod vetus lex præcinuit ;
Figuram res exterminat,
Et umbram lux illuminat.

7

Quid agnus sine macula, 25
Quid hædus typi gesserit,
Nostra purgans piacula,
Messias nobis aperit.

8

Per mortem nos indebitam
Solvit a morte debita ; 30
Prædam captans illicitam
Præda privatur licita.

9

Carnis delet opprobria
Caro peccati nescia ;
Die reflorens tertia 35
Corda confirmat dubia

10.

O mors Christi mirifica,
Tu Christo nos vivifica !
Mors morti non obnoxia,
Da nobis vitæ præmia ! 40

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

Le jour de nostre Seigneur luit, lumiere noble et singuliere, clarté de lumiere et de joie, luour de gloire immortele !

2

La condicion du monde loe cest jour dès ce qu'il fu fait ; car par singulier privilege Jhesus y est resuscité.

3

Les filz de lumiere s'esjoïssent en esperance de joie pardurable; acquierent membres par merites que au chief se peuvent confermer.

4

Moult est grande la solempnité :
Soit solempnel nostre priere !
Du premier jour la dignité
Si requiert bien joie premiere.

5

De toutes festes la gloire
Est ceste noble victoire :

Desous plusieurs nobles figures elle fut pieça à nos peres promise.

6

Mes quant le voile fut fendu,
A donc clerement apparu
Ce que la loi avoit chanté.
Le roy la loy determine [1]
Et la clarté l'ombre enlumine.

[1] C'est un affreux non-sens : le traducteur a lu *rex* au lieu de *res*.

7

Messiaz, qui nos pechiez purge, nous monstre bien appertement quel chose nous signifia l'aignel sans tache et le chevrel.

8

Par la mort que pas ne devoit, Dieu nous a de mort delivrez ; le pillart pregnant proie à tort de son heritage est privé.

9

Tous les opprobres de la char oste la char qui mal ne scet : quant au tiers jor est fleurie, les cueurs doubteux en bien conferme.

10

O mort de Jhesu merveilleuse, en Jhesu Crist nous vivifie! Mort, qui n'est pas à mort subjecte, donne nous les loiers de vie! Amen.

NOTES

V. 5. C'est le dimanche que Jésus-Christ est ressuscité, c'est le dimanche aussi que Dieu a commencé par la création de la lumière, la création du monde.

V. 10. *Lucis exultent filii* : « Dum lucem habetis, credite in lucem, ut *filii lucis* sitis. » (*Evang. de saint Jean*, XII, 36.) Un grand orateur de nos jours a exprimé la meme idée en appelant l'Eglise le *camp de la lumière*.

V. 25, 26. Dans la célébration de la Pâque des Israélites, l'agneau devait être sans tache ; on pouvait, à la place de l'agneau, choisir un chevreau : « Erit autem agnus sine macula, masculus, anniculus : juxta quem ritum tolletis et hœdum. » (*Exode*, XII, 5.). Cette victime paschale était l'évidente figure du Christ sans tache, qui devait s'offrir à Dieu dans

le dernier des sacrifices et nous donner ensuite sa chair divine en nourriture.

V. 27, 28. *Nostra purgans piacula Messias :*

Mundus ovans repletur gaudio,
Agni Dei quem immolatio
Expiavit ab Adæ vitio.

Non meritis, sed sola gratia
Infernorum abstulit spolia :
Tulit Christus crucis supplicia.

Infernorum abstulit spolia
Et surrexit in die tertia.
Mors illius est resurrectio :

Nos reddidit cœli palatio.
Benedicant redempti Domino !

(B. imp. Ms. 3719. F. 21. inédit.)

XI

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve dans le manuscrit 577 *du fonds de Saint-Victor* sous le nom de l'auteur : *il se trouve* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*). — *La traduction manuscrite qui est inédite est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Cette prose est inédite.

IV. On la chantait à Saint-Victor le mercredi de l'octave de Pâques, et dans l'Église de Paris, le dimanche de cette octave.

TEXTE D'ADAM

1

SALVE, dies dierum gloria,
Dies felix, Christi victoria.

Dies digna jugi lætitia,
Dies prima !
Lux divina cæcis irradiat, 5
In qua Christus infernum spoliat,
Mortem vincit et reconciliat
Summis ima.

2

Sempiterni regis sententia
Sub peccato conclusit omnia, 10
Ut infirmis superna gratia
Subveniret.
Dei virtus et sapientia
Temperavit iram clementia
Cum jam mundus in præcipitia 15
Totus iret.

3

Insultabat nostræ miseriæ,
Vetus hostis, auctor malitiæ,
Quia nulla spes erat veniæ
De peccatis ; 20
Desperante mundo remedium,
Dum tenerent cuncta silentium,
Deus Pater emisit Filium
Desperatis.

4

Prædo vorax, monstrum tartareum, 25
Carnem videns, nec cavens laqueum,

In latentem ruens aculeum
Aduncatur;
Dignitatis primæ conditio
Reformatur nobis in Filio, 30
Cujus nova nos resurrectio
Consolatur.

5

Resurrexit liber ab inferis
Restaurator humani generis,
Ovem suam reportans humeris 35
Ad superna.
Angelorum pax fit et hominum;
Plenitudo succrescit ordinum:
Triumphantem laus decet Dominum,
Laus æterna! 40

6

Harmoniæ cœlestis patriæ
Vox concordet matris Ecclesiæ;
Alleluia frequentet hodie
Plebs fidelis.
Triumphato mortis imperio, 45
Triumphali fruamur gaudio:
In terra pax et jubilatio
Sit in cœlis! Amen. 48

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

Cette traduction a été faite tantôt en vers blancs, tantôt en prose, mais en prose dont les phrases sont calquées sur le latin et coupées comme les vers de l'original. Nous avons laissé subsister ces coupures dans l'impression, ce qui donne à notre texte français l'apparence de *véritables vers*.

1

Jour des jours gloire, tu soies [salué]!
jour beneoit où Jhesu a victoire;
c'est le jour digne de pardurable joie,
le jour premier!
Clarté divine resplendist aus avugles,
quant Jhesu Crist a enfer si pillié,
vaincu la mort et reconcilié
le bas au hault.

2

Du roy souverain la sentence
soubs pechié toutes choses mist
afin quil aidast aus enfermes
par sa grace souveraine.
Vertu de Dieu souveraine et sapience
a attrempé son ire par clemence,
car jà le monde aloit du tout
en tresbuchant.

3

L'anemi viel qui commença malice
nous enchauchoit pour nostre meschant vice:
car nous n'avions nulle esperance
que des pechiez Dieu fust propice.

Le monde d'avoir remede desesperé estoit :
quant toute chose sa silence tenoit,
Dieu le Pere envoia son Fils pour secours
aus desesperés.

4

Le glout pillart, monstre d'enfer,
vist la chair, mes non pas le lacs ;
en l'aguillon mucié s'est trebuschié
et a crochié.
De dignité premiere la condition
est reformée en nous de par le filz de Dieu,
de qui la nouvelle resurrection nous donne joie
et consolation.

5

Cil qui l'umain lignage a restoré
d'enfer est franc levé et retourné ;
son ouaille a sur son corps rapporte
de bas en haut.
Soit la paix faite des anges et des hommes,
car la plenté des ordres est creüe ;
à cest seigneur qui a victoire eüe
loange et gloire pardurable est düe !

6

A l'armonie du souverain païz
la voiz d'Eglise si se doit concorder
*et l'*Alleluya *le peuple en son servise*
doit en cest jour assez de fois chanter.
Puis qu'abatu est l'empire de mort,
usons de joie et de victoire :
paiz soit en terre et jubilation
Si soit au ciel, Amen !

NOTES

Cette prose, la plus belle sans aucun doute de toutes celles d'Adam sur la Résurrection, est aussi la plus facile à comprendre. Notre poète n'y a laissé aucune place au symbolisme.

V. 43, 44. C'est à Pâques que recommence le chant de l'*Alleluia* que l'Église bannit de la liturgie pendant tout le Carême.

V. 45, 46. *Triumphato mortis imperio, triumphali fruamur gaudio :*

Adplaudamus Christi victoriæ,
Modulantes carmen lætitiæ!
Mortem enim damnavit hodie
Pacis princeps et sol justitiæ.

Summi regis visa potentia,
Judæorum arsit invidia.
Resurgente Christo cum gloria
Consolata fuit Ecclesia.

Ergo mecum quicquid est hominum
Resurgentem conlaudet Dominum,
Vita cujus ignorat terminum!

(B. Imp. *Ms.* 1120. F. 104; inédit.)

XII

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô* ; 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant* ; 3° *par le P. Simon Gourdan* ; 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor* ; 2° *dans ceux de l'Église de Paris. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Cette prose est inédite.

IV. On la chantait à Saint-Victor le vendredi de l'octave de Pâques et le même jour dans l'Église de Paris.

TEXTE D'ADAM

1

SEXTA passus feria,
Die Christus tertia
Resurrexit ;
Surgens cum victoria,
Collocat in gloria 5
Quos dilexit.

2

Pro fideli populo
Crucis in patibulo,
  Immolatur;
Clauditur in tumulo. 10
Tandem in diluculo
  Suscitatur.

3

Christi crux et passio
Nobis est præsidio,
  Si credamus; 15
Christi resurrectio
Facit ut a vitio
  Resurgamus.

4

Hostia sufficiens
Christus fuit moriens 20
  Pro peccato;
Sanguinis effusio
Abluit nos, impio
  Triumphato.

5

Morte sua simplici 25
Nostræ morti duplici
  Fert medelam;
Vitæ pandit aditum,
Nostrum sanat gemitum
  Et querelam. 30

6

Leo fortis hodie
Dat signum potentiæ
  Resurgendo,
Principem nequitiæ
Per arma justitiæ 35
  Devincendo.

7

Diem istam Dominus
Fecit, in qua facinus
  Mundi lavit,
In qua mors occiditur, 40
In qua vita redditur,
  Hostis ruit.

8

Geminatum igitur
Alleluya canitur
  Corde puro. 45
Quia culpa tollitur
Et vita promittitur
  In futuro.

9

In hoc mundi vespere
Fac tuos resurgere, 50
  Jesu Christe;
Salutaris omnibus
Sit tuis fidelibus
  Dies iste! Amen. 55

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Jhesu qui souffri vendredi est au tiers jor resuscité; li relevant avec victoire met avec lui en gloire ceulz qu'il a amés.

2

Au gibet de la croiz il est sacrifié pour son peuple loial. Il fu ou tombel enclos, mes, à un bon matin, il s'en est eschapé.

3

Sa croiz et sa passion nous est consolation, se nous la creons; mes sa resurrection nous contraint que nous levon de corrupcion. (Sic.)

4

Jhesus mourant pour nos pechiez fu souffisant hostie; l'effusion de son sanc nous a lavés, l'anemi est abatuz.

5

Il nous a par sa simple mort de double mort deffendu; de vie il nous monstre l'entrée, il garist nos gemissements et nos complaintes.

6

Le fort lyon au jour d'uy monstre signe de puissance en soi levant : le prince d'iniquité avec les armes de justice est par cestui seurmonté.

7

Nostre Seigneur à ce jour fait
Auquel du monde le malfait
Est effacié,
Auquel la mort est occise,

Auquel la vie est acquise
Et l'anemi trebuschié.

8

Chantons donc devotement Alleluia, *purement et clerement! Car péchié si est osté, la vie nous est promise apres ceste du present.*

9

Jhesu, en ceste fin du monde, fay nous avec toi resusciter: veuilles tes amis sauver à ce jour present. Amen.

NOTES

V. 31. *Leo fortis hodie...* Leo, Christus propter fortitudinem : «Vicit leo de tribu Juda. » (*Apoc.* v, 5.) Et in Amos : « Leo rugiet, quis non timebit? Dominus loquutus est, quis non prophetizabit? » (*Amos*, III, 8.) — S. MELITONIS CLAVIS *Spicilegium Solesmense*, III, 51 et ss.

Ce n'est pas le seul symbolisme qui se rattache au lion et qui en fasse l'emblême du Sauveur. Dans les bestiaires du moyen âge on trouve cette légende : Le lion est aveugle et comme mort pendant les deux premiers jours qui suivent sa naissance; sa mère reste auprès de lui, mais en vain lui prodigue-t-elle ses caresses; le troisième jour, arrive le lion, qui rugit et souffle sur les yeux de son fils; ses yeux s'ouvrent sur le champ, et le lionceau voit la lumière et reçoit la vie. Le jeune lion, c'est l'image de Jésus-Christ qui resta deux jours endormi dans le tombeau; la lionne, c'est l'Église plongée dans la douleur à la vue de son céleste époux ainsi endormi; le lion enfin, c'est Dieu le Père dont la voix pareille aux rugissements terribles du roi des animaux, réveille et ressuscite son fils, le matin du troisième jour

On trouvera ce symbolisme longuement expliqué dans la *Monographie des verrières de Bourges*, par les PP. Cahier

et Martin, à propos du vitrail dit *de la nouvelle alliance,* où la légende du lion occupe un des plus intéressants médaillons. Ce rapprochement prouvera peut-être que les monuments de la peinture sur verre sont le meilleur commentaire à donner à ceux de la poésie liturgique ; une prose explique un vitrail, un vitrail fait comprendre une prose.

— Bina luce solet catulus dormire leonis
Postque duos surgit evigilatque dies.
Et sic tertia lux de somno suscitat illum
Qui stirps hinc vere dicitur esse leo.
Quos parit exstinctos, natura teste, leæna,
Hos leo rugitu suscitat ipse suo.
Cœlestem notat iste Patrem qui voce potenti
Excitat a morte de tumuloque Jesum.

(Hermannus Werdinensis, *Hortus deliciarum*, lib. II, v. 5895 et ss.)

— Dans un poëme français de 20,000 vers écrit au XIVe siècle par un Italien et dont le titre est : *L'entrée des Français en Espagne*, (poëme conservé à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise et qui est presque entièrement inédit), on lit au début de l'action le récit fort curieux d'un grand combat qui dure trois jours entre Roland et le géant Ferragus. A la fin du troisième jour, les adversaires suspendent la lutte et engagent une discussion théologique. Ferragus déclare qu'il ne peut croire à la résurrection de Jésus-Christ. Roland alors lui rappelle la légende du jeune lion et en fait une preuve de cette résurrection du Sauveur :

... Une nature a en lor li lion;
Car le lione quant a feit le faon,
Tot mort le feit terz jors isca de lon.
En le terz jors cort le per de randon,
Sor le fils huce troi fois à si fier ton
Che li filz lieve maintenant contremon.
Le sir dou munde trop plus croire devon

Che crea home, bestes et oiselon,
Ses filz qe mais n'avoit feit mesprison,
Que por bien faire fu mort en traïson,
Puet surecir, ensi com nos lison,
A un jornal en celeste reon,
A destre lez dou Piere en aquilon!

Ce passage inédit est, comme on le voit, d'un grand intérêt et peut servir de commentaire à notre prose et au vitrail de Bourges.

XIII

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (Proses d'Adam, p. 1422 et ss.); 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 509); 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta, *de M. F. Clément* (p. 475). — *La traduction en a été donnée par M. Ch. Barthélemy en regard du texte, et par M. F. Clément dans la traduction de ses* Carmina.

IV. On chantait cette prose le samedi de l'octave de Pâques à Saint-Victor et dans l'Église de Paris ; à Sainte-Geneviève, on la chantait le vendredi.

TEXTE D'ADAM

1

MUNDI renovatio
Nova parit gaudia :
Resurgenti Domino
Conresurgunt omnia.
Elementa serviunt, 5
Et auctoris sentiunt
Quanta sit potentia.

2

Ignis volat mobilis,
Et aer volubilis.
Fluit aqua labilis, 10
Terra manet stabilis ;
Alta petunt levia,
Centrum tenent gravia,
Renovantur omnia.

3

Cœlum fit serenius, 15
Et mare tranquillius ;
Spirat aura levius,
Vallis nostra floruit.
Revirescunt arida,
Recalescunt frigida 20
Postquam ver intepuit.

4

Gelu mortis solvitur.

Princeps mundi tollitur
Et ejus destruitur
In nobis imperium ; 25
Dum tenere voluit
In quo nihil habuit,
Jus amisit proprium.

5

Vita mortem superat ;
Homo jam recuperat 30
Quod prius amiserat
Paradisi gaudium :
Viam præbet facilem,
Cherubim versatilem
Amovendo gladium. 35

6

Christus cœlos reserat
Et captivos liberat
Quos culpa ligaverat
Sub mortis interitu.
Pro tanta victoria 40
Patri, Proli gloria
Sit cum Sancto Spiritu ! Amen. 42

VARIANTES

V. 7. *Quanta sint solemnia.* (Texte de Clichtove suivi par MM. Barthélemy et F. Clément.)

V. 8 et ss. Cette strophe est omise dans le missel de Paris, xve s.

V. 17. *Mitius.* (Missel de Paris.)
V. 21. *Post quæ.* (Texte de Clichtove.)
V. 23. *Fallitur.* (Missel de Paris.)
V. 35. Entre les vers 34 et 35, le texte de Clichtove place celui-ci : *Ut Deus promiserat.* Ce vers n'est pas dans le missel de Paris; il détruit d'ailleurs le rhytme qui exige sept vers à la strophe.
V. 36 et ss. Cette dernière strophe n'existe pas dans le texte de Clichtove. Il est pourtant facile de voir que sans elle la prose est tronquée.

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Le renouvellement du monde nous aporte joie nouvelle : quant le Seigneur resuscite, toutes choses resuscitent. Les elemens le servent, les autres choses sentent comme il a grant puissance.

2 [1]

Le ciel en est plus cler, et la mer plus paisible, l'air est plus douls et nostre valée est flourie. Les choses seches raverdissent, les froidures s'eschauffent, puis que veir devient tiède.

3

Glace de mort est desgelée, le prince du monde est moqué, car sus nous n'a plus de pouvair. Car à tort tenir vouloit ce en quoi riens il n'avoit; c'est drois qu'il ait le sien perdu.

4

La vie si abat la mort,

[1] On voit qu'il n'y a pas ici la traduction de la seconde strophe de notre texte. C'est qu'elle n'était pas dans le missel de Paris, et que notre traducteur suivait ce missel.

Homme recouvre son sort
Qu'il avoit perdu jadis :
C'est la gloire de Paradis.

5

Cherubin lesse l'espée
A double trenchant;
La voie est abandonnée
Pour aller ou ciel courant.

6

Jhesu Crist Paradis euvre
Et ses prisonniers recoueuvre
Que pechié
Avait liez
Dedens la chartre Antecrist.
Pour si très noble victoire,
Soit au Père et au Filz gloire
Et aussi au Saint Esprit! Amen.

NOTES

V. 1 et ss. *Mundi renovatio, etc.* (jusqu'au vers : *Princeps mundi tollitur.*) Les poètes chrétiens avaient remarqué depuis longtemps que l'époque de la résurrection de notre Dieu est celle aussi de la résurrection de toute la nature. Quand Jésus-Christ naquit, ce fut au cœur de l'hiver, au milieu d'une nature triste et désolée; avant lui, en effet, c'était l'hiver pour les âmes, c'était la tristesse et la désolation; mais il ressuscita au printemps, et après cette résurrection, il y eut aussi un printemps pour les âmes, un *renouveau;* il y eut la sève, la chaleur, la vie. Peu de symboles sont aussi beaux que celui-là, mais comme ils sont aujourd'hui ignorés des chrétiens!

Voyez sur ce sujet F. Clément, *Carmina*, 330, note 1, et Ch. Barthélemy, *Rational* (III, 510.)

V. 33-35. *Viam præbet facilem Cherubim versatilem amovendo gladium.* Allusion au verset 24 du chap. III de la Genèse : « Ejecitque Adam (Dominus) et collocavit ante paradisum voluptatis cherubim et flammeum gladium atque versatilem ad custodiendam viam ligni vitæ. » Cette scène de la Genèse est représentée dans un des compartiments des riches mosaïques qui tapissent Saint-Marc de Venise; Adam et Ève sont chassés par Dieu de l'Eden, mais, par une inspiration sublime, l'artiste a peint, entre les branches même de l'arbre de la chûte, une croix lumineuse qui annonce la réparation. Il y a matière à comparaison entre cette mosaïque et la strophe d'Adam.

XIV

PAQUES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *de Saint-Victor, et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève ;* 4° *dans ceux de Cluny, etc. ;* 5° *dans le manuscrit* 487 *de Saint-Victor, etc. — La traduction manuscrite qui est inédite est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie, *de Migne, t. CXCVI* (Proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 511) ; 4° *dans le* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 476). — *M. Ch. Barthélemy en a donné la traduction en regard du texte et M. F. Clément dans la traduction de ses* Carmina.

IV. On chantait cette prose à Saint-Victor et à Sainte-Geneviève, le jour même de l'octave de Pâques; dans l'Église de Paris, on la chantait le mardi de Pâques.

TEXTE D'ADAM

1

Zyma vetus expurgetur
Ut sincere celebretur
Nova resurrectio :
Hæc est dies nostræ spei,
Hujus mira vis diei 5
Legis testimonio.

2

Hæc Ægyptum spoliavit
Et Hebræos liberavit
De fornace ferrea :
His in arcto constitutis 10
Opus erat servitutis
Lutum, later, palea.

3

Jam divinæ laus virtutis,
Jam triumphi, jam salutis
Vox erumpat libera ! 15
Hæc est dies quam fecit Dominus,
Dies nostri doloris terminus,
Dies salutifera !

4

Lex est umbra futurorum,
Christus, finis promissorum, 20

Qui consummat omnia;
Christi sanguis igneam
Hebetavit romphæam,
Amota custodia.

5

Puer nostri forma risus, 25
Pro quo vervex est occisus,
Vitæ signat gaudium.
Joseph exit de cisterna :
Christus redit ad superna,
Post mortis supplicium. 30

6

Hic dracones Pharaonis
Draco vorat, a draconis
Immunis malitia :
Quos ignitus vulnerat,
Hos serpentis liberat 35
Ænei præsentia.

7

Anguem forat in maxilla
Christi hamus et armilla :
In cavernam reguli
Manum mittit ablactatus, 40
Et sic fugit exturbatus
Vetus hospes sæculi.

8

Irrisores Elisæi,
Dum conscendit domum Dei,

Zelum calvi sentiunt 45
David arreptitius
Hircus emissarius
Et passer effugiunt.

9

In maxilla mille sternit,
Et de tribu sua spernit 50
Samson matrimonium:
Samson Gazæ seras pandit,
Et asportans portas scandit
Montis supercilium.

10

Sic de Juda leo fortis. 55
Fractis portis diræ mortis,
Die surgit tertia;
Rugiente voce patris
Ad supernæ sinum matris
Tot revexit spolia. 60

11

Cetus Jonam fugitivum,
Veri Jonæ signativum,
Post tres dies reddit vivum
De ventris angustia.
Botrus Cypri reflorescit, 65
Dilatatur et excrescit;
Synagogæ flos marcescit,
Et floret Ecclesia.

12

Mors et vita conflixere,
Resurrexit Christus vere, 70
Et cum Christo surrexere
Multi testes gloriæ.
Mane novum, mane lætum
Vespertinum tergat fletum;
Quia vita vicit letum, 75
Tempus est lætitiæ.

13

Jesu victor, Jesu vita,
Jesu vitæ via trita,
Cujus morte mors sopita,
Ad paschalem nos invita 80
Mensam cum fiducia.
Vive panis, vivax unda,
Vera vitis et fecunda,
Tu nos pasce, tu nos munda,
Ut a morte nos secunda 85
Tua salvet gratia. Amen. 86

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Soit espurgié le vielz levain, affin que soit purement celebrée la resurrection nouvelle : c'est le jour de nostre esperance; la force de ce jour est grande par le tesmoing de nostre loy.

2

Il a Egypte despouille et les Hebreux a delivré de la fournaise d'enfer, où il estoient estroitement en servitute laidement, de boe, de tuile et de paile.

3

Maintenant est la loange de la vertu divine, du salut, de la victoire; chante donc, voiz delivrée! Vez ci le jour que Dieu a fait, qui est fin de nostre douleur, le jour apportant sauvement.

4

La Loy fu l'ombre des choses à venir, Jhesus est fin des choses promises, il accomplist toutes choses; de Jhesu Crist le sanc a rebouquié le glayve flamboiant qui paradis gardoit.

5

L'enfant Ysaac, [pour qui] le mouton fu occis, nous senefie Jhesu aportant joie de vie; Joseph issi de la cisterne, quant Jhesu Crist resuscita après le tourment de sa mort.

6

C'est le dragon qui devoura tous les dragons de Pharaon; c'est le serpent d'arain qui garist par sa presence cil qui sont de serpens navrés.

7

Jhesus a le roi des serpens
Feru en l'espaule et es dens,
Qui en sa tesniere estoit:
L'innocent y a sa main mis,
Et l'anemi s'en est fuis
Pour paour qu'il avoit.

8

Cil qui Helisée moquoient,
En moquant chauve l'appelloient,
Tantost l'ire de Dieu sentirent :
Et David moult en reprenant,
Et le chevrel bien courant,
Et le [moinel] [1] *s'enfuirent.*

9

C'est Sanson qui a occis mil des hommes Philistins, qui a refusé à prendre femme qui fust de son lignage. Sanson a Gaze deffermé et les portes a emporté sur le coupel d'une montaigne.

10

Ainsi le lyon de Judée fort,
A froissé l'entrée de mort,
Quant au tiers jors resuscita :
La vois criant de Dieu le Père,
Jhesu Crist à sa haute mere
Moult de despoilles raporta.

11

Jonam qui fuioit, la balaine a rendu tout vif après .III. jours; Jonas Jhesum segnefioit, qui au tiers jour vient de doulour.

Le bourjon de Cypre reflourist,
Il recroist et eslargist :
La fleur de la Synagogue se flaistrist
Et sainte Eglise flourist !

[1] Le texte porte *moisson*, mais la traduction de *passer* est véritablement *moinel*. Ce dernier mot se trouve dans un glossaire du moyen âge : « Passer, *moinel*, sic dictus propter pennarum colorem, » (qui ressemble à la couleur de la robe monastique, dans certains ordres.)

12

Mort et vie se sont combattues ensemble; Jhesu Crist est relevé, et avec lui plusieurs portans tesmoing de sa gloire.

Le nouvel matin de leesce
Mette tost hors toute tristesse;
Car la vie a vaincu la mort,
Temps est de joie et de confort.

13

Jhesu le fort, Jhesu nostre vie,
Jhesu voie bien marchie,
Par qui mort est endormie,
A ta table nous convie
A sauves trieves.
Tu qui es le pain de vie,
Eaue vive, et vigne de fruit garnie,
Nourris nous et nous nettie,
Si que ta grace douce nous garde de la mort seconde! Amen.

NOTES

V. 1. *Zyma vetus expurgetur.* « Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio. » (S. Paul I, *ad Corinth.* v, 7.)

Le levain : *zyma*, c'est le mal, la doctrine du mal : « Fermentum, prava doctrina, » comme le dit la Clef de saint Meliton. Les pains *azymes* au contraire sont l'emblême de la doctrine catholique, de la vérité, du bien : « Azyma sinceritatis et veritatis. » (I. *Cor.* II, 8.) C'est ce dernier texte qui explique le mot *sincere* dans le second vers de notre prose : « Ut *sincere* celebretur. »

V. 7 et ss. *Hæc Ægyptum spoliavit.* Les Israélites qui, avant le jour de leur merveilleuse délivrance, étaient les esclaves des Egyptiens, sont l'image de tous les hommes, qui, avant la résurrection du Seigneur, étaient les esclaves du péché ; la pâque des Hébreux n'est que la figure de la pâque des chrétiens.

V. 19 et ss. *Lex est umbra futurorum.* L'Ancien Testament n'est que la figure du nouveau ; l'Evangile raconte l'histoire de Jésus-Christ, la loi et les prophètes la dessinent à l'avance par des symboles faciles à comprendre, et ainsi, c'est de Jésus-Christ que s'occupent à la fois les écrivains sacrés qui précédèrent sa venue et ceux qui virent son jour : « Nonne tanquam duo Seraphim clamant ad invicem, concinentia laudes Altissimi : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth !* ita duo Testamenta, fideliter concordantia, sacratam concinunt veritatem. Occiditur ovis, celebratur Pascha et, interpositis quinquaginta diebus, datur lex ad timorem, scripta digito Dei. Occiditur Christus qui *tanquam ovis ad immolandum ductus est*, sicut testatur Isaïas ; celebratur verum Pascha et, interpositis quinquaginta diebus, datur ad charitatem Spiritus Sanctus. » (S. Augustin, *ad inquisit. Januarii*, lib. II, epist. 55.)

V. 22 et ss. *Christi sanguis igneam hebetavit romphæam...* A peine le dernier soupir du Christ se fut-il exhalé sur la croix que le chérubin, chargé de la garde du paradis, abaissa son glaive émoussé et laissa passer les hommes couverts du sang de Jésus-Christ et désormais dignes du ciel.

V. 25. *Puer nostri forma risus...* C'est Isaac dont le nom en effet a *risus* pour traduction : « Isaac, *risus*, qui in typo Salvatoris a patre in sacrificio oblatus est. » (S. Melitonis Clavis, *Spicilegium Solesmense*, III, 301.) Isaac a toujours été considéré par les Pères comme une figure de Jésus-Christ. Dans un grand nombre d'anciens vitraux, près du médaillon où est représentée la passion du Sauveur, on en trouve un

autre où l'artiste a peint Abraham conduisant avec résignation son jeune fils au bûcher. Le bois que porte Isaac a la forme exacte de la croix qui devait recevoir un jour les membres sacrés de Notre Seigneur. En effet de même qu'Abraham, étouffant dans son sein les sanglots paternels, chargea son fils de l'instrument même de son supplice, ainsi le Père éternel, quittant en quelque sorte les sentiments d'un père pour prendre ceux d'un juge, chargea pour notre salut son Fils bien-aimé de la croix du Calvaire.

V. 31-33. *Hic dracones Pharaonis draco vorat...* Aaron change devant Pharaon sa verge en serpent; les magiciens du roi imitent ce prodige et leurs baguettes se changent en autant de serpents. Mais de même que le serpent d'Aaron dévora tous les autres, de même Jésus-Christ a détruit toutes les idoles, lui que ne pouvait atteindre la puissance du démon : *Draconis immunis malitia.*

V. 34, 35. C'est ici un symbolisme dont on ne peut contester ni la justesse, ni la grandeur, car Jésus-Christ en est l'auteur : « De même, a-t-il dit, que le serpent d'airain, élevé par Moïse dans le désert, a sauvé les Hébreux qui périssaient en foule, de même il faut que le Fils de Dieu soit élevé bien haut, afin que soient sauvés tous ceux qui lèveront vers lui les yeux suppliants de la foi. — Sicut Moses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam. » (S. Jean, *Evang.*, III, 14.)

Æneus in ligno stat serpens, vulnera sanat,
Quum percussus in hunc lumina fixa tenet;
Sic cruce suspensus sanat tua vulnera Christus
Si tua mens fidei lumine tangat eum.
(Petrus de Riga, *Aurora*, v. 504 et ss.

V. 37, 38. *Anguem forat in maxilla Christi hamus et armilla : Anguis*, c'est le démon; l'hameçon, c'est la divinité de Jésus-Christ. Le démon, à qui le plan de l'incarnation

est resté inconnu, ne voyant en Jésus-Christ qu'un homme, s'est précipité contre lui pour en faire sa proie, mais il a trouvé la divinité qui l'a renversé à son tour ; cet hameçon redoutable lui a fait une blessure dont il ne guérira pas, et le Sauveur a ainsi répondu par l'affirmative à l'interrogation de Job : « An extrahere poteris Leviathan hamo aut armilla perforabis maxillam ejus? » (Job, xl, 20.)

V. 39. et ss. *In cavernam reguli manum mittit ablactatus.* Ce sont les paroles même d'Isaïe, au ch. xi, v. 8. « Regulus, diabolus, » dit la Clef de saint Meliton. L'enfant à peine sevré et encore tout innocent, *ablactatus*, c'est l'innocence même, c'est Jésus-Christ incarné. Et saint Grégoire le Grand nous explique ainsi le texte tout entier : « *In caverna reguli, etc.* Quod utique incarnatus Dominus fecit, quando iniquorum corda divina potestate tenuit. » (V. le *Spicilegium Solesmense*, iii, 92 et ss.)

V. 43. *Irrisores Elisæi...* Les enfants qui s'étaient moqué d'Élisée parce qu'il était chauve, et qui, maudits par le prophète, furent dévorés par les ours, sont la figure des Juifs qui ayant raillé Jésus-Christ sur la croix, virent bientôt leur royaume dévoré par les Romains, ces ours qui ravageaient le monde : « Ursus, Titus et Vespasianus. » (S. Melitonis clavis, *Spicilegium Solesmense*, iii, 61.)

V. 46. *David arreptitius.* David échappe aux Philistins en contrefaisant le fou : (V. l'excellente note de M. F. Clément, *Carmina e poetis Christianis excerpta,* 478.) Ainsi Jésus-Christ échappa, dans sa résurrection, à la vigilance des Juifs.

V. 47. *Hircus emissarius.* Hircus, Christus est, ut : « Hircus emissarius peccata populi portabit, *Lev.* xvi, 22. » Rabanus, *in Spic. Solesm.* iii, 32.) — Il y avait deux boucs à offrir au Seigneur ; l'un était tué, l'autre mis en liberté ; deux écoles de symbolisme se présentent ici : suivant l'une, « Hircus qui occidebatur Christum significat qui pro nostris

peccatis occisus est. » Suivant l'autre école au contraire, qui est ici suivie par notre Adam, le bouc émissaire, le bouc envoyé dans le désert est également l'image de Jésus-Christ, que sa glorieuse résurrection mit aussi en liberté : « Hildebertus tamen per utrumque hircum Christum designari dixit, sicut patet in his versibus :

Ante fores templi binos lex applicat hircos,
Uni desertum destinat, alter obit.
Christus diversis respectibus hircus uterque :
Nam tulit in ligno, vivit in arce poli. »

(*Distinctionum monasticarum*, lib. II, *de Hirco*. — *Spicilegium Solesmense*, III, 32.)

V. 48. *Passer*... Sur deux passereaux qu'on offrait au temple pour la purification, on tuait l'un, on donnait à l'autre la liberté; ce dernier est encore la figure du Christ qui ressuscita le premier d'entre les hommes, tandis que tous les autres étaient la proie de la mort.

V. 49. *In maxilla mille sternit* [*Samson*] :

Armat se Samson maxilla, se cruce Christus,
Sternitur hinc hostis, vincitur inde Satan.

(Petrus de Riga, *Aurora*, in *Judices*, v. 301, 302.)

V. 50, 51. De même que Samson ne se veut point marier dans sa tribu, de même ce n'est pas chez son peuple que le Christ sera connu, mais chez les Gentils. (V. F. Clement, *Carmina*, *etc.*, 479.)

V. 52 et ss. Samson a porté sur le sommet d'une montagne les portes de Gaza; ainsi Jésus-Christ a emporté sur ses épaules divines les portes de la mort et ouvert le chemin de la vie.

V. 58. Voir la note du vers 31 de la prose : *Sexta paschalis feria*.

V. 60. Les mêmes idées qui sont exprimées dans cette

strophe le sont à peu près de la même manière dans la première strophe d'une prose de la Résurrection publiée par M. Ed. Duménil, d'après le manuscrit 1139 de l'ancien fonds latin de la Bibl. Impériale :

Mitis agnus, *leo fortis*,
Triduanæ somno mortis
Excitatur hodie.
Inferorum fractis portis,
Nos consortes suæ mortis
Efficit et gloriæ.

V. 61 et ss. *Cetus Jonam fugitivum*, *etc.* C'est encore à Jésus-Christ lui-même que nous devons ce symbolisme. Il annonça à ses disciples sa mort et sa résurrection, en leur disant que comme Jonas était sorti après trois jours du ventre de la baleine, il sortirait, lui, après trois jours, du sein de la terre. (V. S. MATTHIEU, XII, 39.)

V. 65. *Botrus Cypri reflorescit.* Botrus, Christus, Ecclesia sive corpus Domini. (S. MELITONIS CLAVIS.) C'est le second sens qu'il faut adopter.

Omnibus uberior est insula Cyprus amæna,
Forte merum gignens, quod reddit corda serena :
Denotat Ecclesiam Cyprus, quam multa decorat
Gratia virtutum, quam ros cœlestis honorat.

(PETRUS DE RIGA, *Aurora*, *in Cantic.* V. 140 et ss. — *Spicilegium Solesmense*, II, 457.)

V. 67. *Synagogæ flos marcescit et floret Ecclesia.* Dans les verrières, on représente souvent la *Synagogue* près de l'*Église*, la *Loi ancienne* près de la *Loi nouvelle*. La représentation la plus commune est celle-ci : Au pied de la croix où expire le Christ, se tiennent deux femmes : la première a les yeux bandés et laisse échapper de ses mains les tables du Sinaï qui se brisent; son sceptre lui échappe en même temps et elle tombe au moment même où Jésus rend le

dernier soupir. La seconde femme au contraire est en habits de fête, couronnée, presque joyeuse : d'une main elle tient le labarum, ce sceptre de la croix, de l'autre elle reçoit le sang du Sauveur dans cette coupe eucharistique, dont la garde à travers les siècles lui est spécialement confiée. (V. la belle dissertation du P. Cahier dans sa monographie des verrières de Bourges : *Vitrail de la nouvelle Alliance.*) Les vers d'Adam pourraient servir d'épigraphe à ces tableaux.

V. 81. Le mouvement de ces derniers vers a été imité par saint Thomas d'Aquin dans la dernière strophe de son : *Lauda Sion.*

Bone pastor, panis vere,
Jesu nostri miserere,
Tu nos pasce, nos tuere, etc.

Au reste (et personne ne l'a remarqué), la prose *Zyma vetus expurgetur* est coupée *absolument* comme le : *Laudes crucis attollamus*, et par conséquent comme le *Lauda Sion.*

XV

L'ASCENSION

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve dans le manuscrit 577 *du fonds de Saint-Victor* sous le nom de l'auteur ; *il se trouve* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin,* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*). — *La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Cette prose est inédite.

IV. A Saint-Victor et dans l'Église de Paris, on la chantait le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

TEXTE D'ADAM

1

POSTQUAM hostem et inferna
Spoliavit, ad superna
Christus redit gaudia ;

Angelorum ascendenti
Sicut olim descendenti 5
Parantur obsequia.

2

Super astra sublimatur;
Non apparet, absentatur
Corporis præsentia;
Cuncta tamen moderatur, 10
Cujus Patri coæquatur
Honor et potentia.

3

Modo victor, modo tutus,
Est in cœlo constitutus
Rector super omnia. 15
Non est rursum moriturus
Nec per mortem mundaturus
Hominum contagia.

4

Semel enim incarnatus,
Semel passus, semel datus 20
Pro peccatis hostia,
Nullam feret ultra pœnam,
Nam quietem habet plenam
Cum summa lætitia.

5

Cum recessit, ita dixit, 25
Intimavit et infixit
Talia discipulis :

« Ite, mundum circuite,
« Universos erudite
« Verbis et miraculis. 30

6

« Nam ad Patrem meum ibo;
« Sed sciatis quod redibo :
« Veniet Paraclitus
« Qui disertos et loquaces,
« Et securos, et audaces 35
« Faciet vos penitus.

7

« Super ægros et languentes
« Manus vestras imponentes,
« Sanitatem dabitis;
« Universas res nocentes, 40
« Inimicos et serpentes
« Et morbos fugabitis.

8

« Qui fidelis est futurus
« Et cum fide suscepturus
« Baptismi remedium, 45
« In peccatis erit purus
« Et cum justis habiturus
« Sempiternum gaudium. » Amen. 48

VARIANTES

V. 16. *Sursum* (Ms. 577. Saint-Victor.)
V. 21. *Peccatorum hostia.* (Id.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Puis que Jhesu Crist ot despouillié enfer et nostre adversaire, il est tantost retourné à la souveraine gloire; les anges li obéissent en montant, ainsi qu'il obeirent jadis à lui descendant.

2

Dessus les cielx son corps nous est absenté; ainsi pas ne le veon; mes toutes voiez par lui, qui est equal au Pere en honnour et puissance, toutes choses sont ordenées.

3

Maintenant est seurmonteur, seul ou ciel institué gouverneur sur toutes choses; james il ne mourra ne par sa mort ne purgera l'ordure d'umaine nature.

4

Il fut une seule foyz encarné, une foys mort, une foyz presenté pour nos pechiez hostie; james ne soufferra paine : il est en leesse plaine et en repos souverain.

5

Quant des disciples se parti, il leur intima et dist :
« Alés, le monde aironnés et à tous bon conseil donnez
« par paroles et miracles.

6

« Car à mon Pere m'en iray; mes sachiez que je re-
« vendrai et si venrra le Saint Esperit, qui vous fera
« entierement sages et bien parlans, seürs et hardis.

7

« Sur malades et languissans
« Vous irez vos mains mettans

« *Et santé leur donnerés;*
« *Toutes choses qui sont nuisans*
« *Les anemis et les serpens*
« *Et maladies chacerés.*

8

« *Quiconques loyalment croira*
« *Et le baptesme recevra*
« *O la foy convenable*
« *De ses pechiez quitte sera*
« *Et avec les justes aura*
« *La joie pardurable.* » *Amen.*

XVI

LA PENTECOTE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor ;*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor, et,* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève ;* 4° *dans ceux de Cluny, etc. ;* 5° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*), *etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie,* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (Proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy,* (III, 515) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément,* (p. 483). — *M. Barthélemy en a donné la traduction en regard du texte et M. F. Clément dans la traduction de ses* Carmina.

IV. Cette prose se chantait à Saint-Victor et à Sainte-Geneviève, le lundi de la Pentecôte ; dans l'Église de Paris, le mardi.

TEXTE D'ADAM

1

Lux jocunda, lux insignis,
Qua de throno missus ignis
In Christi discipulos
Corda replet, linguas ditat,
Ad concordes nos invitat 5
Linguæ cordis modulos.

2

Christus misit quod promisit
Pignus sponsæ, quam revisit
Die quinquagesima ;
Post dulcorem melleum 10
Petra fudit oleum,
Petra jam firmissima.

3

In tabellis saxeis,
Non in linguis igneis
Lex de monte populo ; 15
Paucis cordis novitas
Et linguarum unitas
Datur in cœnaculo.

4

O quam felix, quam festiva
Dies, in qua primitiva 20

Fundatur Ecclesia !
Vivæ sunt primitiæ
Nascentis Ecclesiæ,
Tria primum millia.

5

Panes legis primitivi 25
Sub una sunt adoptivi
Fide duo populi :
Se duobus interjecit
Sicque duos unum fecit
Lapis, caput anguli. 30

6

Utres novi, non vetusti,
Sunt capaces novi musti ;
Vasa parat vidua ;
Liquorem dat Elisæus ;
Nobis sacrum rorem Deus, 35
Si corda sint congrua.

7

Non hoc musto vel liquore,
Non hoc sumus digni rore,
Si discordes moribus.
In obscuris vel divisis 40
Non potest hæc paraclisis
Habitare cordibus.

8

Consolator alme, veni ;
Linguas rege, corda leni ;

Nihil fellis aut veneni 45
  Sub tua præsentia.
Nil jocundum, nil amœnum,
Nil salubre, nil serenum,
Nihil dulce, nihil plenum,
  Nisi tua gratia. 50

9

Tu lumen es et unguentum,
Tu cœleste condimentum
Aquæ ditans elementum
  Virtute mysterii.
Nova facti creatura, 55
Te laudamus mente pura,
Gratiæ nunc, sed natura
  Prius iræ filii.

10

Tu qui dator es et donum,
Tu qui condis omne bonum, 60
Cor ad laudem redde pronum,
Nostræ linguæ formans sonum
  In tua præconia.
Tu nos purga a peccatis,
Auctor ipse puritatis, 65
Et in Christo renovatis
Da perfectæ novitatis
  Plena nobis gaudia. Amen. 68

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

Le jour est bien noble et joieux
Ouquel du throne glorieux
Le Saint Esperit nous est donné,
Les cuers remplist, la langue aprent,
D'acort nous fait conviement;
Par lui somes bien ordené!

2

Envoié nous a Jhesu Crist
Le don qu'à l'Eglise promist
Quant hui l'a voulu visiter;
Après la douceur très grant,
La pierre ouile nous espant
Qui jamais ne puet muer.

3

Quant aus gens la Loy donna,
Dieu en tables escripte l'a,
Non pas en ardant figure;
De paix, de cuer nouvelleté
Et des langues unité
Est donnée à creature!

4

Vesci jour beneüré!
Car à sainte Eglise est donné
Huy son premier fondement.
Les primices de l'Eglise
Sont vives, quant on les prise
.IIII. mil premierement.

5

De la Loy les pains primitifs
Soubz une foy sont adoptifs,
En joingnant .II. peuples ensemble;
Mais Jhesu Crist en l'anglet mis
A les .II. simplement hors mis (Sic.)
Quant des .II. fait un et assemble.

6

Nouveaulx, non pas les vielx vaissiaulx,
Retiennent bien les vins nouviaux;
Soient nos vaissiaux affinés!
Se liquour nous donne Helysée,
Dieu nous donne sainte rousée,
Si nos cuers sont bien ordenés.

7

Se l'un n'est à l'autre benigne,
Il n'y a nului qui soit digne
De ceste liquour recevoir;
En cuers obscurs ou divisés
Ne puet cest don estre prisés
Ne n'i pourroit habiter.

8

Vien, Saint Esperit, nous conforter,
Nos cuers, nos langues gouverner;
Fiel, venin n'i puet demourer
En ta glorieuse presence:
Riens n'est joieux, riens n'est plaisant,
Riens n'est douz, salubre et plaisant,
Se n'est par ta grace ou licence.

9

Tu es lumiere et oingnement,
Tu es du ciel le doulz pyment,

D'eaue fais riche l'element
De vertu qui passe mesure ;
Nous qui sommes ta creature ,
Te loons de pensée pure,
Premier filz d'ire par nature,
Mes filz de grace par ta cure.

10

Tu qui es don et donneeur,
Qui de tout bien es faiseeur,
Fay tous nos cuers devos, et fourme
De nos langues le son enfourme
Pour tes loanges reciter ;
Des pechiez purge l'obscurté ,
Tu qui as fait toute purté,
Si que soions renouvellés
Et par nouveauté appelés
Au grant bien qui ne puet finer ! Amen.

NOTES

V. 10-12. Il y a ici trois choses, *petra, mel, oleum.* L pierre est le Christ : « Petra Christus ; » (S. MELITONIS CLAVIS « [Christus] scilicet fuit petra mollis vel infirma ante passio nem,... petra vero *firma* et dura fuit post resurrectionem. (PETRUS CAPUANUS, *ad litt.* XV, art. 69, *Spicilegium S lesmense*, II, 327.) Le Christ commença par donner a monde le miel de ses enseignements : « Mel, dulcedo divi eloquii ; » (S. MELITONIS CLAVIS) ; puis il lui donna l'onction d Saint-Esprit : « Oleum, gratia Spiritus Sancti. » Tout ce syn bolisme est le développement de ce verset du Deuteronom « Mel de petra et oleum de firmissima petra. » (XXXII, 13.)

V. 13. Lex datur in tabulis post hæc inscripta petrin
Signat Judæos dura cervice fuisse.
(*Præfigurationum Christi et Ecclesiæ*. V. 128

V. 25-30. Cinquante jours après la Pâque, le Lévitique ordonnait aux Israélites d'offrir comme prémices deux pains au Seigneur (XXIII, 17). Ces deux pains sont la figure des deux peuples Juif et Gentil qui furent offerts à Dieu au jour de la Pentecôte, comme les prémices de l'Eglise. (V. F. CLÉMENT, *Carmina, etc.*, p. 484.)

V. 3. *Utres novi :* « sunt homines per gratiam innovati.» — *Utres vetusti :* « sunt homines peccatores, veterem hominem cum actibus suis imitantes. » *Sunt capaces novi musti :* « In novos [utres] vinum ponendum est novum, scilicet Spiritus Sanctus qui vinum novum dicitur ab effectu, etc. » (PETRUS CANTOR : *Spicilegium Solesmense*, II, 462.)

V. 33, 34. *Vasa parat vidua, liquorem dat Elisæus.* L'huile qu'Elisée multiplia dans les vases préparés par la veuve (IV. *Rois*, IV, 1-8), est l'image des grâces que le Saint-Esprit multiplie dans les cœurs des fidèles, quand ils sont préparés : « Vasa, fideles ; — Oleum, gratia Spiritus Sancti. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. 41. *Hæc paraclisis.* — Consolations, grâces spirituelles, de *Paraclitus*, « consolateur », qui est le nom du Saint-Esprit.

V. 51. *Tu lumen es et unguentum.—Lumen :* « Illuminatio fidei vel donum Spiritus Sancti. » — *Unguentum :* « Gratia Spiritus Sancti. » (S. MELITONIS CLAVIS.)— *Tu cœleste condimentum, aquæ ditans elementum.* C'est le samedi saint ou le samedi de la Pentecôte que l'on bénit solennellement l'eau baptismale, et c'est la vertu mystérieuse du Saint-Esprit qui la sanctifie : *Virtute mysterii.* On lit dans la première oraison qui précède la bénédiction des fonts : «Omnipotens, sempiterne Deus, ad recreandos novos populos, quos tibi fons baptismastis parturit, *Spiritum adoptionis emitte.* »

XVII

LA PENTECOTE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par le P. Simon Gourdan dans ses* Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de S.-Victor. (*Ms.* 1040, *S. V.*); 2° *par le manuscrit* 577 *du même fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577 *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*). — *La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, tome CXCVI* (Proses d'Adam, *p.* 1422 et ss.); 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 518) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 485). — *La traduction en a été donnée par M. Ch. Barthélemy en regard du texte, et par M. F. Clément dans la traduction de ses* Carmina.

IV. Cette prose se chantait à Saint-Victor, le mardi de la Pentecôte, et le vendredi dans l'Église de Paris.

TEXTE D'ADAM

1

Qui procedis ab utroque,
Genitore Genitoque
Pariter, Paraclite,
Redde linguas eloquentes,
Fac ferventes in te mentes 5
Flamma tua divite.

2

Amor Patris Filiique,
Par amborum et utrique
Compar et consimilis,
Cuncta reples, cuncta foves, 10
Astra regis, cœlum moves,
Permanens immobilis.

3

Lumen carum, lumen clarum,
Internarum tenebrarum
Effugas caliginem; 15
Per te mundi sunt mundati;
Tu peccatum et peccati
Destruis rubiginem.

4

Veritatem notam facis
Et ostendis viam pacis 20
Et iter justitiæ.

Perversorum corda vitas,
Et bonorum corda ditas
Munere scientiæ.

5

Te docente nil obscurum, 25
Te præsente nil impurum;
Sub tua præsentia
Gloriatur mens jocunda;
Per te læta, per te munda
Gaudet conscientia. 30

6

Tu commutas elementa:
Per te suam sacramenta
Habent efficaciam:
Tu nocivam vim repellis.
Tu confutas et refellis 35
Hostium nequitiam.

7

Quando venis,
Corda lenis;
Quando subis
Atræ nubis 40
Effugit obscuritas;
Sacer ignis,
Pectus ignis,
Non comburis,
Sed a curis 45
Purgas, quando visitas.

8

Mentes prius imperitas
Et sopitas et oblitas
  Erudis et excitas.
Foves linguas, formas sonum ; 50
Cor ad bonum facit pronum
  A te data charitas.

9

O juvamen oppressorum ,
O solamen miserorum ,
  Pauperum refugium , 55
Da contemptum terrenorum,
Ad amorem supernorum
  Trahe desiderium !

10

Consolator et fundator,
Habitator et amator 60
  Cordium humilium,
Pelle mala , terge sordes,
Et discordes fac concordes,
  Et affer præsidium.

11

Tu qui quondam visitasti, 65
Docuisti, confortasti
  Timentes discipulos,
Visitare nos digneris;
Nos, si placet, consoleris
  Et credentes populos. 70

12

Par majestas personarum.
Par potestas est earum,
Et communis deitas :
Tu procedens a duobus
Coæqualis es ambobus ; 75
In nullo disparitas.

13

Quia tantus es et talis
Quantus Pater est et qualis ;
Servorum humilitas
Deo Patri, Filioque 80
Redemptori, tibi quoque
Laudes reddat debitas. Amen. 82

VARIANTE

V. 13. *Lumen clarum, lumen charum.* (Texte de Clichtove.)
V. 59-61. Ces vers sont omis dans le texte de Clichtove suivi par MM. Ch. Barthélemy et F. Clément.

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

Saint Esprit qui es issans
Du Filz, du Père, par amour pure,
Fay nous estre bien parlans
Par ta riche enflambéure.

2

Amour du Pere et du Filz
Et pair de tous .II. ensemble.

A chascun es equal mis ;
Chascun de vous se resemble.

3

Tu remplis tout et tout nourris,
Tu mues le ciel par ton avis
Et si as immobilité;
Luour clere, clere lumiere,
De pechié qui trop nous empiere
Chace de nos cuers l'obscurté.

4

Ceus qui sont purs par toi le sont,
Pechié ostes à ceulz qui l'ont
Et le rouyl de tout vice;
Tu faiz congnoistre verité,
Tu monstres voie d'equité,
Voie de pais et de justice !

5

Des mauvez cuers tu n'as cure,
Mes tu prens les bons en cure
En enseignant ta science ;
Ta science n'est pas obscure :
Se present es, la chose est pure
Trestoute par ta presence.

6

Maintenant chante par toi lieé,
Par toi purgiée, nettoiée,
Fait joie la conscience :
Tu transmues les elemens,
Car trestous les sains sacremens
Ont effet par ta puissance.

7

Tu nous ostes toute nuisance,
D'anemi confons la puissance
Et la grant crudelité.
Quant viens en cuer, tu l'assouages;
Quant tu y entres, tu nous faiz sages,
En chaçant obscurité.

8

Saint feu ardant, ne brulant point,
Mes nous purgez de mal apoint
Quant tu nous veulz visiter;
Tu nos vielles [foles] pensées,
Endormies et oubliées,
Peus de grace enfourmer!

9

Les langues nourris, le son fourmes,
Nos meurs à faire bien atournes
Par ta douce charité;
Tu es secours des empressez,
Tu es confort des abeissiez
Et refuge de povreté!

10

Conforteour et fondeour,
Habiteour et ameour
Des cuers plains d'umilité,
Fai nous bien cest monde despire
Et à l'amour de hault nous tire
Par desir, sans vanité.

11

Oste les maus, oste l'ordure,
Les descordes met [s] en jointure

Et bon secors nous aporte :
Tu qui jadis visitas,
Enseignas et confortas
Les apostres, nous conforte.

12

Des personnes la majesté
Est equale ; la poesté
De deité est commune ;
Tu viens des .II. en verité
Et as aus .II. equalité ,
Qui es des personnes une.

13

Car tu es si grant et itel
Comme Dieu le Pere est, et quel :
De tes sergens humilité
Plaise au Pere et au Redempteur,
Et à toi de qui est le jour
Soit loange, honnour et bonté ! Amen.

NOTES

V. 1. *Qui procedis ab utroque.* Adam proteste dès le premier vers de cette prose contre l'erreur des Grecs schismatiques qui prétendaient et prétendent encore rayer du symbole les deux mots *Filioque* que les conciles espagnols du vᵉ siècle ont ajouté à la profession de foi de Nicée et de Constantinople, d'accord avec la tradition et avec l'Écriture, comme avec la raison.

V. 7. *Amor Patris Filiique.* C'est toute la doctrine catholique sur le Saint-Esprit : « Le Saint-Esprit est ainsi appelé, dit Vincent de Beauvais, parce qu'il est, en langage humain, le souffle vital, l'âme aimante, l'esprit de vie, allant du

Père au Fils, procédant de l'un et de l'autre et les unissant dans un amour ineffable et infini.» (*Spec. Naturale*, lib. VII.) Le grand encyclopédiste du XIIIe siècle a résumé en ces quelques mots tout ce que les Pères ont dit sur ce sujet. — Voir le beau traité de Richard de Saint-Victor sur la *Trinité*, liv. III, c. VII, etc., la *Somme* de saint Thomas, prem. part., quest. 36 et 37, etc., etc.

V. 82. On remarque qu'il n'y a point de symbolisme dans cette prose. Il entrait dans les procédés d'Adam de ne point confondre les genres; il composait des proses toutes symboliques comme le *Zyma vetus* et le *Lux jocunda*; il en faisait d'autres d'une intelligence plus facile, où le souffle lyrique n'était point savant, comme le *Salve dies* ou le *Qui procedis*; mais rarement il combinait ses deux manières.

XVIII

LA PENTECOTE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve dans le manuscrit 577 *du fonds de Saint-Victor,* sous le nom de l'auteur ; *on le trouve* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève ;* 4° *dans ceux de Cluny, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (Proses d'Adam, p. 1422 *et ss*) ; 3° *dans le* Rational ou Manuel des divins offices *de Guill. Durand, traduit par M. Ch. Barthélemy qui en a donné une traduction en regard du texte.* (III, 517.)

IV. On chantait cette prose : à Saint-Victor, le jeudi de la Pentecôte : dans l'Église de Paris, le mercredi ; à Sainte-Geneviève, le mardi.

TEXTE D'ADAM

1

SIMPLEX in essentia,
Septiformis gratia,
Nos reformet Spiritus;
Cordis lustret tenebras
Et carnis illecebras 5
Lux emissa cœlitus!

2

Lex præcessit in figura,
Lex pœnalis, lex obscura,
Lumen evangelicum.
Spiritalis intellectus, 10
Litterali fronde tectus,
Prodeat in publicum!

3

Lex de monte populo,
Paucis in cœnaculo
Nova datur gratia. 15
Situs docet nos locorum,
Præceptorum vel donorum
Quæ sit eminentia.

4

Ignis, clangor buccinæ,
Fragor cum caligine, 20
Lampadum discursio

Terrorem incutiunt :
Nec amorem nutriunt .
Quem effudit unctio.

5

Sic in Sina
Lex divina
Reis est imposita,
Lex timoris,
Non amoris,
Puniens illicita.

6

Ecce patres præelecti
Dii recentes sunt effecti :
Culpæ solvunt vincula.
Pluunt verbo, tonant minis :
Novis linguis et doctrinis
Consonant miracula.

7

Exhibentes ægris curam,
Morbum damnant, non naturam.
Persequentes scelera,
Reos premunt et castigant :
Modo solvunt, modo ligant,
Potestate libera.

8

Typum gerit Jubilei
Dies iste, si diei
Requiris mysteria,

In quo, tribus millibus
Ad fidem currentibus,
Pullulat Ecclesia.

9

Jubileus est vocatus
Vel *dimittens* vel *mutatus*, 50
Ad priores vocans status
Res distractas libere.
Nos distractos sub peccatis,
Liberet lex charitatis
Et perfectæ libertatis 55
Dignos reddat munere. Amen. 56

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

Le Saint Esprit, simple en essence,
Don de grace en .VII. manières,
Nous reffourme par sa presence
En muant tenebres en lumieres;
De tout pechié nous soit absence
Par cest don et par cest mistere!

2

La Loy fu devant en figure,
Loy penible, loy trop obscure,
Mez l'Evangile est lumiere;
L'esperitel entendement,
Couvert de leittre seulement,
Soit mis en commun pour matiere!

3

La Loy fu ou mont donnée :
Grace de Dieu ordenée
Fu à ses gens ou cenacle :
Des dons, des commandemens
Nous donnent enseignemens
Leur siége et leur habitacle.

4

Feu ardant, trompe, cri, frainte,
Obscurté, lampes ardans,
Ne sont pas amour, meiz crainte
Engendrent aus regardans :
Mes du Saint Esprit l'ointure
Espant en nous amour pure.

5

Ainsi fu la Loy donnée
En Syna et imposée
De par la divinité :
Loy de doubte, et non d'amour,
Qui punissoit chascun jour
Des mauvez l'iniquité.

6

Vez ci les peres esléuz,
Comme Dieux nouvaulx promeüz
En nos pechiez desliant ;
Il pleuvent, tonnent et acordent
Les personnes qui se descordent,
En parlant, ouvrant, menachant.

7

Quant il monstrent la maladie,
La nature ne blasment mie,

Mes les pechiez tant seulement;
Les mauvez de pechié chastient,
Maintenant lient et deslient,
Par leur puissance franchement.

8

Se de cest jour quiers le mistère,
Il porte figure et manière
Du jour de la Jubilée,
Ouquel de .III. mille gens
Courans aus sains sacremens
L'Eglise fu augmentée.

7

De Jubilée est appellé,
Car le fuitif est rappellé
Qui son estat avoit perdu;
A nous, purgiez d'iniquité,
Nous soit de Dieu par charité
Le don du Saint Esperit rendu! Amen.

NOTES

V. 7-9. « Vetus Testamentum significat novum, Lex gratiam. » (Hugues de S.-V., *in Num*, c. xiii.)

V. 10, 11. *Spiritalis intellectus*... L'Écriture sainte présente quatre sens; le premier est le sens *littéral*, *immédiat, direct*; c'est comme un feuillage qui cache d'abord à nos yeux le sens spirituel, *litterali fronde tectus*. Ce sens spirituel peut être *allégorique*, ou *anagogique*, c'est-à-dire relatif à la vie future, ou *tropologique*, c'est-à-dire moral. Le sens *allégorique* est le sens *spirituel* par excellence, le sens mystérieux, le sens prophétique : « C'est celui, dit le

P. Ventura, que Jésus-Christ apprit aux apôtres quand il est dit de lui après la résurrection : *Aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas.* » C'est celui que notre Adam adopta et développa le plus souvent; cette prose *Simplex in essentia* est tout entière écrite dans ce sens.

V. 13-30. Ces vers expriment en fort bons termes la comparaison, qui se trouve d'ailleurs dans tous les Pères, de la promulgation de l'ancienne loi au Sinaï et de celle de la loi nouvelle dans le Cénacle. *Loi de crainte d'une part, loi d'amour de l'autre*, voilà le résumé de cette comparaison dont on pourra voir de curieux développements dans la *Monographie des verrières de Bourges*, par les PP. Cahier et Martin. (*Vitrail de la Nouvelle alliance*, et alias passim.)

V. 30 et ss. Voir dans les *Actes des apôtres* tout le chap. II.

V. 43 et ss. *Typum gerit Jubilei dies iste...* Le Lévitique, au chap. XXV, renferme la législation mosaïque sur le Jubilé. La *cinquantième* année était *sanctifiée;* en cette année, chacun revenait à ses anciennes possessions qu'il ne pouvait aliéner que jusqu'à ce terme; les dettes étaient remises; chacun se retrouvait enfin dans le même état de fortune que cinquante ans auparavant. Le Jubilé est la figure du saint jour de la Pentecôte qui, comme son nom l'indique, était le *cinquantième* après la Pâque; dans ce jour mémorable, l'Église fut fondée, et tous les hommes revinrent à l'antique possession du bonheur éternel qu'ils avaient perdu; leurs dettes leur furent remises et ils se retrouvèrent dans la même condition qu'avant la chûte, avec les mêmes droits au ciel. C'est ce qu'exprime Adam dans sa dernière strophe.

V. 46. *Actes des Apôtres*, c. II, v. 41. — Ces vers d'Adam semblent être la traduction de ce passage d'Hugues : « Lex data est per Moysen, gratia per Christum. Lex data est die quinquagesimo postquam celebratum est Pascha

in terra Ægypti : gratia data est die quinquagesimo post resurrectionem Domini. Lex data est in monte excelso, gratia data est sursum in cœnaculo. Lex data est in fulgoribus igneis, gratia data est in linguis igneis. Lex data est duodecim tribubus, gratia data est duodecim Apostolis. Lex scripta est in duabus tabulis, gratia constat in duobus præceptis charitatis. » (*Allegoriæ in Num.*, c. XIII.)

XIX

LA PENTECOTE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

SPIRITUS
Paraclitus,
Procedens divinitus,
Manet ante sæcula ;
Populis, 5
Discipulis
Ad salutem sedulis
Pacis dedit oscula.

2

Hodie 10
Cum tertiæ

Surgit hora, veniæ
Fit ampla donatio;
Criminum
Est hominum
Per actorem luminum 15
Facta relaxatio.

3

Micuit,
Aperuit,
Viros fortes imbuit
Suavis refectio; 20
Irruit
Et mituit
Et eosdem docuit
Suo magisterio.

4

Fragiles, 25
Indociles
Et adhuc inutiles,
Sermonum inopia
Utiles, 30
Amabiles
Et amici probabiles
Facti sunt ex gratia.

5

Tenere,
Non temere,
Dilectis occurrere 35
Vult ita benignitas;

Propere
Consumere
Culpas vult et tergere
Non exstincta caritas. 40

6

Audio
Cum gaudio
Quod ejus auxilio
Sit tanta felicitas
Cum tanto tripudio... 45

7

Cesset avaritia,
Fugetur iniquitas,
Cesset insolentia,
Cesset infidelitas!

8

Sit in ipsa veritas; 50
Mentem cum modestia
Scrutetur humilitas,
Gratiam pro gratia.

9

Reddat universitas
Ut Christi familia 55
Quam commendat sanctitas
Sit semper innoxia!

5

Sit in ipsa veritas,
Sit peccati nescia,

Sit perennis claritas 60
In cœlesti patria! Amen. 61

NOTES

V. 41 et ss. Il manque un vers à cette strophe; le mot *felicitas* rimerait-il seulement avec les vers de la strophe suivante?

V. 58. C'est la répétition du vers 50, mais il faut voir dans cette répétition une distraction du scribe, que nous sommes malheureusement dans l'impossibilité de corriger.

XX

LA PENTECOTE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte s'en trouve dans ce même manuscrit 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

VENI, summe consolator,
Spes salutis, vitæ dator,
Adsit tua gratia !
Dulcis ardor, ros divine,
Bonitatis germine 5
Eadem substantia.

2

Ab utroque derivatus
Et a neutro separatus,
Ad utrumque colligatus
Sempiterno fœdere; 10

Ros et vapor utriusque,
Donet pater Filiusque
Quod effluas ad nos usque
Largifluo munere.

3

Rorem audis et vaporem, 15
Crede simul et odorem
Quo Deus discernitur.
Rorem istum quem emittit
Qui plus gustat, magis sitit,
Nec ardor reprimitur. 20

4

Plebs ut sacra renascatur,
Per hunc unda consecratur.
Cui super ferebatur
In rerum exordium,
Fons, origo pietatis, 25
Fons emundans a peccatis,
Fons de fonte Deitatis,
Fons sacrator fontium !

5

De salice sine lignis
Hædum vorat manans ignis 30
Azymaque pariter ;
Ignis dispar elementis,
In altari nostræ mentis
Accendaris jugiter!

6

Umbra septem mulierum, 35
Figuraris ipsum verum,
Idem ipse forma rerum,
  Septiformis Spiritus ;
Speciebus designaris ,
Nec specie variaris : 40
Absit unquam ut dicaris
  Speciei deditus !

7

Ignis vive, vivax unda,
Munda sinus et fecunda ,
  Subministra gratiam ; 45
Caritatis tactos igne,
Nosmet tibi fac benigne
  Sanctitatis hostiam.

8

Patris, Nati pium Flamen,
Vitiorum medicamen, 50
Fessis esto sublevamen,
  Mœstis consolatio.
Castus amor et honestus ,
Æstus ardens, sed modestus ,
Quos urit ardor incestus 55
  Tua sanet unctio.

9

Vox non sono designata ,
Vox subtilis , vox privata,

Vox beatis inspirata,
O vox dulcis, o vox grata, 60
Sona nostris mentibus!
Lux depellens falsitatem,
Lux inducens veritatem,
Vitam atque sanitatem
Et æternam claritatem 65
Nobis confer omnibus. Amen. 66

NOTES

V. 21-28. *Voyez* la note du vers 51 de la prose : *Lux jocunda.*

V. 23. Et Spiritus Dei ferebatur super aquas. *Gen.* I, 2.

V. 35. *Umbra septem mulierum.* Le chap. IV d'Isaïe commence ainsi : *Et apprehendent septem mulieres virum unum in die illa, dicentes : Panem nostrum comedemus, etc.* Ce qui se trouve expliqué, ainsi qu'il suit, dans la *Clef* de saint Meliton : « Mulieres septem, septiforme Ecclesiæ sacramentum; [vir autem] Christus. » Dans le passage d'Adam, les sept femmes d'Isaïe semblent plutôt représenter les sept dons du Saint-Esprit.

— Adam avait trouvé ce symbolisme dans le chap. X de l'*Eruditio didascalica* d'Hugues de Saint-Victor, son maître :

« Dices igitur septem mulieres septem esse dona Spiritus Sancti, quæ unum virum apprehendent, id est Christum, in quo omnem plenitudinem gratiæ placuit inhabitare, quia ipse solus sine mensura Spiritum Sanctum accepit, etc. »

V. 37. *Forma.* Ce mot est pris ici dans son sens philosophique. Il signifie *principe, condition essentielle* d'un être. C'est ainsi que l'âme est la *forme* du corps : « Anima rationalis per se et essentialiter humani corporis forma existit. » (Concile de Latran, 1513.)

XXI

LA TRINITÉ

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit ne s'en trouve que dans ce même manuscrit 577 sous le nom de l'auteur.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

TRINITATEM simplicem,
Trinum Deum, non triplicem,
Supplex colat Ecclesia !
Trinitatis
In creatis 5
Interlucent rebus vestigia.

2

Mens in Deum consurgat sobria !
Genitoris et Geniti

Spiritusque Paracliti
Gratia 10
Nobis sacra revelet mysteria.

3

Tres personæ sunt, et plura
Quæ personas distingunt mysteria.
Tres idem sunt in natura,
Quod una nec tribus minor singula. 15

4

Trium posse, scire, velle paria,
In personis tribus et distantia.
— Sit par reverentia
Tribus, et uni gloria ! Amen. 19

NOTES

Cette petite prose est d'une versification dont l'irrégularité a lieu de nous surprendre chez Adam. La seule explication qu'on puisse donner de cette singularité nous semble être la suivante : Adam a fait ces paroles sur une musique préexistante qu'on tenait à conserver, peut-être sur une de ces anciennes séquences de l'*Alleluia*, aux neumes desquelles on avait attaché des paroles pour les retenir plus aisément. C'est du reste une hypothèse dont rien ne peut jusqu'ici prouver directement la justesse ou la fausseté, puisque nous n'avons encore trouvé nulle part la musique de cette prose.

V. 2. *Trinum Deum, non triplicem.* — Sancta Trinitas quæ *non triplex*, sed *Trinitas* et dici et credi debet. (Symbolum fidei concilii Toletani, anno 675.)

V. 5, 6. *Trinitatis in creatis interlucent rebus vestigia.* C'est l'expression de la doctrine catholique sur la Trinité

dans ses rapports avec la création : *Tout,* dit l'Église, *porte dans cette création l'empreinte du Créateur, tout y reflète la Trinité*. « Dans tout ce qui existe, dit saint Augustin, on doit distinguer trois choses : ce par quoi cet être existe, ce par quoi il se spécifie ou se distingue, ce par quoi il subsiste convenablement, trois choses tout à fait distinctes et différentes. Il faut donc que la cause de tout être soit *trine* pour qu'il soit, pour qu'il soit de telle manière déterminée, et pour qu'il soit bien ou bon, et heureux en soi. Cette cause, c'est Dieu, le plus excellent, le plus intelligent, le plus heureux et le meilleur des êtres. Le Père créateur est donc en trois personnes, et il a *imprimé le triple sceau de sa divinité, de sa trine unité dans toutes les créatures*. Voilà pourquoi, dans la recherche des vérités scientifiques, toutes les questions se réduisent aux trois suivantes : Cette chose existe-t-elle? quelle est sa nature ou son mode d'être? est-elle bonne ou mauvaise?» (S. Aug., lib. LXXXIII *quest.* cité par Vincent de Beauvais au chap. xii du *Speculum naturale.*)—«Mais c'est l'homme surtout qui porte l'empreinte de la Trinité; oui, nous portons en nous une image de cette Trinité suprême par laquelle notre nature est plus semblable à Dieu que celle d'aucune des choses qu'il a créées. Car nous existons, nous savons que nous existons et nous aimons notre être et cette connaissance que nous avons de nous-mêmes.» (S. Aug., *de Civitate Dei*, lib. II.) On trouvera un beau développement de ces vérités dans Vincent de Beauvais. (*Études sur Vincent de Beauvais*, par l'abbé Bourgeat, p. 91 et ss.) Tous les Pères, du reste, s'accordent sur ce sujet, et Adam a résumé leurs raisonnements en cette proposition où la clarté ne nuit pas à la poésie : *Trinitatis in creatis interlucent rebus vestigia.*

V. 12-19. Le reste de cette prose est purement théologique, on peut dire prosaïque et sec. Mais quand Adam écrivit cette pièce, les erreurs les plus graves circulaient avec quelque force sur la Trinité. On niait l'égalité des trois

personnes; on se jetait, à l'égard du Saint-Esprit, dans les hypothèses les plus singulières et les plus antichrétiennes. Saint Bernard protestait avec force, et voici les erreurs d'Abailard qui étaient, en 1140, condamnées par le concile de Sens, puis par le pape Innocent II :

1. Quod Pater sit plena potentia, Filius quædam potentia, Spiritus Sanctus nulla potentia.

2. Quod Spiritus Sanctus non sit de substantia Patris aut Filii.

3. Quod Spiritus Sanctus sit anima mundi.

4. Quod nec Deus et homo, neque hæc persona quæ Christus est, sit tertia persona in Trinitate.

Nous savons que saint Bernard venait souvent dans l'abbaye de Saint-Victor; il y devait exhaler ses plaintes contre ces erreurs. Adam dut les entendre, et peut-être cette prose fut-elle une protestation contre l'hérésie, où l'auteur voulut mettre plus de lucidité que de poésie; il répondait à l'erreur par une suite de propositions :

1. *Tres personæ sunt.*
2. *Tres idem sunt in natura,*
3. *Quod una nec tribus minor singula.*
4. *Trium posse, scire, velle paria, etc.*

XXII

LA TRINITÉ

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577 *et* sans attribution *:* 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Cluny, etc. ;* 4° *dans le manuscrit latin* 30d *de la Bibl. de Genève, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, au t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 520) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément,* (p. 487). — *M. Ch. Barthélemy en a donné la traduction en regard du texte et M. Félix Clément dans la traduction de ses* Carmina.

TEXTE D'ADAM

1

PROFITENTES unitatem
Veneremur Trinitatem
Pari reverentia,
Tres personas asserentes
Personali differentes 5
A se differentia.

2

Hæc dicuntur *relative*,
Quum sint unum *substantive*,
Non tria principia.
Sive dicas tres vel tria, 10
Simplex tamen est *usia*,
Non triplex essentia.

3

Simplex esse, simplex posse,
Simplex velle, simplex nosse,
Cuncta simplicia. 15
Non unius quam duarum
Sive trium personarum
Minor efficacia.

4

Pater, Proles, sacrum Flamen,
Deus unus : sed hi tamen 20
Habent quædam propria.

Una virtus, unum numen,
Unus splendor, unum lumen,
  Hoc una quod alia.

5

Patri Proles est æqualis, 25
Nec hoc tollit personalis
  Amborum distinctio.
Patri compar Filioque,
Spiritalis ab utroque
  Procedit connexio. 30

6

Non humana ratione
Capi possunt hæ personæ,
  Nec harum discretio.
Non hic ordo temporalis,
Non hic situs, aut localis 35
  Rerum circumscriptio.

7

Nil in Deo præter Deum,
Nulla causa præter eum
  Qui causat causalia.
Effectiva vel formalis 40
Causa Deus, et finalis,
  Sed nunquam materia.

8

Digne loqui de personis
Vim transcendit rationis,
  Excedit ingenia. 45

Quid sit gigni, quid processus.
Me nescire sum professus :
Sed fide non dubia.

9

Qui sic credit, ne festinet,
Et a via non declinet 50
Insolerter regia.
Servet fidem, formet mores,
Nec declinet ad errores
Quos damnat Ecclesia.

10

Nos in fide gloriemur, 55
Nos in una modulemur
Fidei constantia :
Trinæ sit laus Unitati,
Sit et simplæ Trinitati
Coæterna gloria ! Amen. 60

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Nous confessons unité,
Honnourons la Trinité
Par equale reverence!
Trois personnes affermons,
Seulement les separons
Par personnel difference.

2

Dites sont relativement
Et sont .I. seul commencement,

Non pas .II., comme en substance ;
Se tu dis .III. ou treble chose,
La substance est une sans glose,
Il n'i a pas treble essence.

3

Estre simple, simple povoir,
Simple vouloir, simple savoir,
Les choses sont simples toutes ;
Les .III. ne peuvent plus que l'une,
Leur ouvrage est à .III. commune,
De ce nul ne face doubtes.

4

Le Pere, le Fils, l'Esperit sont
.I. seul Dieu, mes tous trois ont
Aucune proprieté,
Une vertu et un mistere,
Une clarté, une lumiere,
C'est tout un en verité.

5

Le Filz si est equal au Pere :
Ce ne doit empeschier à croire
La personnel distincion.
Au Pere, au Filz, le Saint Esperit
Qui des .II. ist est equal dist,
De tous .II. connexion.

6

Par nulle raison humaine,
Foy des personnes certaine
Ne puet bien estre comprise ;
Ordre n'i a temporel,

Lieu, ne siege corporel
Où la Trinité soit mise.

7

En Dieu fors que Dieu il n'a rien ;
Nul fors que Dieu ne cause bien ,
Qui fourme et met tout à point ;
Efficiente est et fourmel
Cause, et aussi finel,
Mes materiel n'est point.

8

Parler des .III. dignement
Passe nostre entendement,
Nostre enging, nostre science ;
Qu'est estre ney, qu'est proceder,
Je di que je ne sai monstrer,
Mez je le croi sans doubtance.

9

Qui ainsi crois, va belement,
Tien ceste voie etroitement,
Se tu veuls estre sauvé ;
Garde la Foy, tien bonnes meurs,
Et ne monte pas aus erreours
Que l'Eglise a condempné.

10

En la Foy nous glorifion
Tous nous o jubilacion
En tenant foy non muable :
Soit loange à treble Unité
Et à la simple Trinité
Simple gloire pardurable ! Amen.

NOTES

V. 7, 8. « *Relative* significat vox quæ relationem significat, ut vox *pater* : importat enim relationem ad filium. *Substantive* autem, vox quæ significat aliquid per se subsistens absque ullo respectu ad aliud, ut vox *Deus.* » (*Lexicon quo veterum philosophorum locutiones explicantur*, TORNACI, Casterman, 1849.)

V. 9. *Non tria principia* : « Totius divinitatis, vel, si melius dicitur, deitatis *principium* Pater est. » (S. AUG., *de Trinitate*, lib. IV, c. 20, n. 29.)

V. 12. *Non triplex essentia.* « *Essentiæ* rerum consistunt in indivisibili, axioma; scilicet nullum prædicatum essentiale potest ab alicujus rei essentia detrahi vel illi addi sic ut salva maneat eadem essentia. » (*Lexicon, etc.*) — *Usia* a le même sens ; c'est οὐσία en grec.

V. 10-12. « Nec sicut tres personas, ita tres substantias prædicamus, sed unam substantiam, tres autem personas. » (*Symbolum fidei concilii Toletani XI*, anno 675.) — Au reste, cette prose est presque une traduction du symbole d'Athanase, et nous pourrions à chaque vers renvoyer le lecteur à ce dernier symbole.

V. 13-18. « Si quis secundum sanctos Patres non confitetur, proprie et veraciter, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, Trinitatem in unitate et unitatem in Trinitate, hoc est, *unum* Deum in tribus subsistentiis consubstantialibus et æqualis gloriæ, *unam eamdemque trium deitatem naturam, substantiam, virtutem, potentiam, regnum, imperium, voluntatem, operationem,* inconditam, sine initio, incomprehensibilem, immutabilem, creatricem omnium et protectricem, condemnatus est. » (*Can. I, concilii Lateranensis*, an. 649, sub Martino I.)

V. 36. Ici se termine la partie purement théologique de cette prose. Nous croyons qu'on lira avec profit, pour éclaircir cette pièce liturgique, les vingt propositions suivantes qui résument en partie les soixante-treize questions de saint Thomas d'Aquin sur la Trinité. On les comparera avec l'œuvre de notre Adam, bien plus restreinte sans doute, mais aussi remarquable.

1. Processio est in divinis.

2. Aliqua processio in divinis dicitur generatio, illa Filii.

3. In divinis, præter generationem Verbi, est alia processio, illa Spiritus Sancti.

4. Non sunt in Deo plures processiones quam duæ.

5. In Deo sunt aliquæ relationes reales.

6. Persona est rationalis naturæ individua substantia.

7. Nomen personæ ponendum est in divinis. (*Voyez* dans la prose d'Adam le vers 4.)

8. Persona significat relationem. (Vers 7.)

9. Ponendæ sunt plures personæ in divinis quia plures relationes quas personæ significant.

10. In Deo non sunt plures personæ quam tres, quia tres relationes tantum opponuntur et constituunt, Paternitas, Filiatio, Spiratio passiva seu processio. (Vers 19, 20.)

11. Trinitas divina non potest cognosci per naturam rationalem. (Vers 31-33 et 43-48.)

12. Pater est principium, et nomen principium in divinis non significat prioritatem, sed originem.

13. Esse ingenitum est proprium Patris.

14. Filius dicitur quoque Verbum, quia emanatio ab intellectu Dei est generatio subsistens.

15. Spiritus Sanctus procedit a Patre per Filium, procedit ab utroque. (Vers 29, 30.)

16. Amor est proprium nomen Spiritus Sancti.

17. Pater et Filius diligunt se Spiritu Sancto, (si diligere sumatur notionaliter.)

18. Realiter in divinis essentia est idem quod persona, sed personæ inter se distinguuntur realiter. (Vers 4-6.)

19. Æqualitas habet locum in divinis, æqualitas autem perfecta. (Vers 25 et ss.)

20. Non in divinis personis est ordo naturæ. (Vers 34-36.)

(S. THOMÆ AQUITATIS, *Theologica summa*, pars I, c. XXVII-XLIV.)

V. 36 et ss. Il y a plusieurs locutions de l'Ecole qui sont ici à expliquer. *Qui causat causalia;* c'est Dieu qui est la cause des causes secondes, c'est-à-dire la cause première. Il est aussi la cause efficiente, *causa effectiva :* « id est cujus imperio omnes effectus in mundo debentur; » il est la cause formelle, *causa formalis.* « Formale autem dicitur aliquid tale vel tale quod formam [id est principium] illius continet. « Il est la cause finale : « Causa finalis est finis propter quem aliquid fit. » (Toutes ces définitions sont empruntées au *Lexicon quo veterum philosophorum locutiones explicantur*, Tournai, 1849.)

V. 42. *Sed nunquam materia.* Ce vers est la condamnation du panthéisme, dont certaines doctrines du XIIe siècle faisaient déjà prévoir les tristes développements. Le concile de Latran, tenu en 1215, eut à jeter l'anathème sur un système complet de philosophie panthéiste : « Reprobamus etiam et condemnamus perversissimum dogma impii Almarici, cujus mentem sic pater mendacii excæcavit ut ejus doctrina non tam hæretica quam insana sit censenda. » (Ex cap. II.)

V. 53-54. *Nec declinet ad errores quos damnat Ecclesia.* Adam vécut en un temps fécond en hérésies. Il entendait parler sous son cloître des erreurs d'Abailard, qui jouissait alors d'une mauvaise popularité. Ces erreurs s'attaquaient à tous les dogmes de la foi, mais surtout à celui de la Trinité; beaucoup d'âmes étaient séduites, Adam essaie de les retenir. Cette strophe offre vraiment un intérêt historique.

V. 60. On trouve les mêmes idées exprimées dans les trois *tropes* suivants qui sont de la même époque que la prose d'Adam. Tous les trois sont inédits.

I

Summe Pater, summum principium,
Non ab ullo sumens initium;
Creans lucem et vocans spatium. Kyrie eleyson.

Christe, lumen cœlestis luminis,
Christe, lapsi redemptor hominis,
Mundans noxas per partum Virginis. Christe eleyson.

Ab utroque Spiritus exiens,
Cum utroque cuncta perficiens,
Lux justorum nunquam deficiens. Kyrie eleyson.

II

Sanctus. Deum Patrem sine principio
Jure colit ejus plasmatio.

Sanctus. Jura Patris complectens Unicus,
Carne sumpta, fit gigas mysticus.

Sanctus. Flamen sacrum Patris et Filii,
Dux et via veri consilii.

Dominus Deus. Unum numen
Una potentia,
Unum lumen
Sanctorum gloria!

Hosanna in excelsis!

(Ms. de l'anc. fds lat. 3719, 86, vo.)

III

Sanctus. Pater ingenite, creator omnium,
Esto propitius choris canentium.

Sanctus. Verbum factus caro qui mortem superas,
Emitte Spiritum, sicut promiseras.

Sanctus. Adsis, Paraclite, fidelibus tuis
Ut nos illumines, dum sordes abluis.

Dominus Deus. Lux indeficiens, beata Trinitas,
Summum vere bonum, fons, lumen, charitas!

Hosanna in excelsis! etc.

(Ms. de. l'anc. fds lat. 3719. 88, vo.)

XXIII

LA DÉDICACE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin,* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*).

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans* l'Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.); 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 523); 4° *dans les* Hymni latini *de Mone, qui l'a publiée d'après deux manuscrits allemands* (I, 316); 5° *dans le* Thesaurus hymnologicus *de Daniel* (II, 75). — *M. Ch. Barthélemy en a donné une traduction en regard du texte.*

TEXTE D'ADAM

1

QUAM dilecta tabernacula Domini virtutum, et
| atria!

2

Quam electi
Architecti,
Tuta ædificia,
Quæ non movent, 5
Imo fovent
Ventus, flumen, pluvia!

3

Quam decora fundamenta
Per concinna sacramenta
Umbræ præcurrentia! 10
Latus Adæ dormientis
Evam fundit, in manentis
Copulæ primordia.

4

Arca ligno fabricata
Noe servat, gubernata 15
Mundi per diluvium.
Prole sera tandem fœta
Anus Sara ridet læta,
Nostrum lactans gaudium.

5

Servus bibit qui legatur 20
Et camelus adaquatur

Ex Rebeccæ hydria.
Hæc inaures et armillas
Aptat sibi, ut per illas
Virgo fiat congrua. 25

6

Synagoga supplantatur
A Jacob, dum devagatur
Nimis freta litteræ.
Liam lippam latent multa :
Quibus Rachel videns fulta, 30
Pari nubit fœdere.

7

In bivio tegens nuda,
Geminos parit ex Juda
Thamar diu vidua.
Hic Moyses a puella, 35
Dum se lavat, in fiscella
Reperitur scirpea.

8

Hic mas agnus immolatur;
Quo Israel satiatur,
Tinctus ejus sanguine; 40
Hic transitur rubens unda,
Ægyptios sub profunda
Obruens voragine.

9

Hic est urna manna plena,
Hic mandata legis dena, 45

Sed in arca fœderis.
Hic sunt ædis ornamenta,
Hic Aaron indumenta
Quæ præcedit poderis.

10

Hic Urias viduatur, 50
Bethsabee sublimatur,
Sedis consors regiæ.
Hæc regi varietate
Vestis astat deauratæ,
Sicut regum filiæ. 55

11

Huc venit Austri regina,
Salomonis quam divina
Condit sapientia.
Hæc est nigra sed formosa,
Myrrhæ et thuris fumosa, 60
Virga pigmentaria.

12

Hæc futura
Quæ figura
Obumbravit,
Reseravit 65
Nobis dies gratiæ;
Jam in lecto
Cum dilecto
Quiescamus!

Et psallamus : 70
Adsunt enim nuptiæ.

13

Quarum tonat initium
In tubis epulantium
Et finis per psalterium.

14

Sponsum millena millia 75
Una canunt melodia,
Sine fine dicentia :
Alleluia ! 78

VARIANTES

V. 1. *Tabernacula.* (Texte adopté par M. Mone.)
V. 2. *Dilecti.* (Missel de Paris.)
V. 16. *Per mundi diluvium.* (Texte de Clichtove. -- Missel de Paris.)
V. 26. *Subplantatur.* (Texte de Mone.)
V. 27. *Divagatur.* (Texte de Clichtove.) — *Evagatur.* (Mone.)
V. 29. *Lippam Liam.* (Texte de Clichtove et Missel de Paris.)
V. 30. *Quibus videns Rachel.* (Id.)
V. 35. *Hinc.* (Et alias passim. — Texte de Mone.)
V. 40. *Ejus tutus sanguine.* (Texte de Mone et Missel de Paris.)
V. 47. *Hinc sunt sacra ornamenta.* (Id.)
V. 50. *Judicatur*, très-mauvaise leçon. (Id.)
V. 60. *Mirra et thure.* (Texte de Mone et Missel de Paris.)
V. 65. *Reserabit.* (Texte adopté par M. Barthélemy.)

V. 72. *Tonet.* (Missel de Paris.)

V. 76. *Pari canunt melodia.* (Missel de Paris.) — *Laudant.* (Texte de Clichtove.) — *Laudent.* (Mone.)

V. 77. *Sine fine psallentia.* (Missel de Paris : le mot *Alleluia* n'y est pas.)

NOTES

Il est à croire qu'Adam a emprunté à Hugues de Saint-Victor, dont il avait suivi les cours, tout le symbolisme de ses proses. On ne peut guère en douter pour la suivante; nous retrouvons dans les *Allégories* du fameux Victorin toutes les *figures* employées par le poëte. Nous donnerons les textes d'Hugues qui se rapportent à chaque strophe d'Adam.

V. 1. C'est le verset 1 du psaume 83 : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum, et deficit anima mea in atria Domini.* L'Eglise chante ce psaume tout entier pendant que l'évêque répand l'eau bénite sur l'emplacement où une église doit être construite. (*De Benedictione et impos. primarii lapidis pro ecclesia ædificanda*, au *Pontifical Romain.*)

— *Tabernaculum* signifie *temple;* mais le temple matériel n'est ici que la figure du temple spirituel où Dieu est adoré en esprit et en vérité, c'est-à-dire de l'Eglise. *Tabernaculum, Ecclesia*, dit la *Clef* de saint Méliton. C'est donc de l'Eglise en tant que société des fidèles que notre Adam va parler dans toute cette prose, l'une des plus difficiles sans doute, et peut-être la plus figurée de toutes les siennes.

V. 10. *Umbra,* id est vetus Testamentum.

V. 11-13. *Latus Adæ dormientis Evam fudit...* Ève sortant au premier jour de la côte d'Adam est la figure de l'Église sortant, au jour de la passion, du côté transpercé de Jésus-Christ. Ève fut l'épouse d'Adam, l'Église est l'épouse

du Fils de Dieu. Ève engendra plusieurs fils à Adam et fut par eux la mère des vivants ; la fécondité de l'Église est bien plus merveilleuse ; elle engendre tous les jours à Dieu des milliers d'enfants, et est l'heureuse mère de tous ceux qui ne connaîtront pas la mort. L'union d'Adam et d'Ève fut indissoluble ; l'union du Christ et de l'Église l'est aussi, mais pour l'éternité.

— « Adam obdormivit ut de costa illius fieret Eva ; Christus morte sopitus est ut de sanguine ejus redimeretur Ecclesia. Adam sponsus et Eva de ipso facta sponsa ; Christus sponsus et sponsa ab ipso redempta Ecclesia. Adam debuit præesse et regere Evam : Christus præest et regit Ecclesiam. » (Hug. de S.-V.. *Allegoriæ in Genesim*, VIII.)

V. 14-16. *Arca*, l'arche que construisit Noé d'après l'ordre de Dieu, et où il se retira pour sauver avec la race humaine toutes les traditions du bien, toutes les vérités et toutes les vertus, cette arche a toujours été considérée comme l'emblème évident de l'Église que Dieu a lui-même construite, où tous les hommes doivent trouver leur salut, où se conservent à jamais toutes les vérités religieuses et morales, et dont le ciel enfin protége, au milieu de tous nos déluges, la navigation éternelle : *Gubernata per mundi diluvium.*

V. 18. *Anus Sara.* — *Sara*, princeps mea, *Ecclesiæ figuram gerens.* (S. Melitonis clavis.) Sara qui enfante Isaac dans sa vieillesse est la figure de l'Église, dont la vieillesse n'altère point la fécondité et qui, jusqu'à la fin des siècles, enfantera sans cesse de nouveaux frères pour les anges. — Sara est encore, à un autre point de vue, la figure de l'Église. Abraham s'était d'abord uni à sa servante Agar, ainsi Dieu s'est uni d'abord avec la Synagogue que représente Agar. (*Synagogæ gerit personam Agar*, dit la *Clef* de saint Méliton.)—Ismael avait d'abord vécu près de son père, comme un fils légitime, chéri par Abraham, respecté par tous ; ainsi vécut d'abord le peuple juif près de son Dieu, comme son peuple privilégié, chéri par lui et redouté de tous ; — mais

un jour Agar fut chassée ignominieusement avec son fils ; un jour aussi la Synagogue disparut ignominieusement avec le peuple juif. — La mère légitime, Sara, remplaça Agar dans sa fécondité, dans ses honneurs, dans l'affection d'Abraham ; ainsi la vraie mère, l'Église, remplaça la Synagogue et enfanta à Dieu des enfants légitimes, les Gentils. — Mais Agar et Ismael furent secourus par Dieu dans le désert; ainsi un jour, qui peut-être est prochain, la nation juive, aujourd'hui dispersée dans le monde, sera visitée par Dieu et connaîtra la vérité.

— Ce symbolisme se trouve un peu différemment exprimé par Hugues de Saint-Victor : « Abraham significat Deum Patrem, qui est pater multarum gentium... Sara significat Synagogam quam sibi Dominus in veteri Testamento desponsaverat. Ysaac qui interpretatur *risus* designat Christum qui est gaudium nostrum. » (*Allegoræ in Genesim*, c. IX.) C'est le sens suivi par Adam.

— « Hanc [Ecclesiam] Sara sterilis et desperata in senectute unico pignore præcinit : Ecclesia enim unicum, id est dilectissimum Deo populum, sæculo jam senescente, progenuit. » (*Leçons du bréviaire de Langres.*)

V. 20 et ss. *Servus bibit*, etc. C'est la scène d'Eliézer à la fontaine. (*Genèse*, XXIV.) Rebecca est encore une figure de l'Église; elle eut deux fils, Jacob et Esaü ; le premier est la figure des Gentils, le second celle du peuple juif ; Esaü eut le droit d'aînesse, de même le peuple juif fut l'aîné dans la foi. Jacob cependant fut béni par son père, et non pas Esaü ; de même les Gentils furent préférés aux Juifs qui les avaient pourtant précédés dans la vérité. L'Église, d'ailleurs, est également la mère des Juifs et des Gentils, qui, encore aujourd'hui, sont divisés. Mais Jacob se réconciliera avec Esaü, et la mystique Rebecca verra s'embrasser sur son sein les deux enfants qu'elle a portés. *Rebecca*, patientia, *quæ in typum Ecclesiæ duos populos Judæorum ac gentium in utero portavit et genuit.* (S. MELITONIS CLAVIS.) — « Rebecca, per

puerum de gentilitate adducta, gentium est Ecclesia per prædicationem apostolorum conversa.» (HUGUES DE S.-V. *Allegoriæ in Genesim*, c. IX.)

V. 20. *Servus bibit qui legatur :* «Puer Abrahæ exprimit apostolos a culpa originali et actuali par gratiam purificatos.» (HUGUES DE S.-V., *Allegoriæ in Genesim*, c. IX.)

V. 23. «Fons de quo hausit Rebecca facundia philosophica est, ex qua tunc temporis gentilitas sitim suam conabatur temperare.» (HUGUES DE S.-V. *loco cit.*)

V. 23, 24. *Hæc inaures et armillas aptat sibi...* Hugues de Saint-Victor, au chap. IV de ses *Allégories sur la Genèse :* «Ornamenta quæ dedit puer Rebeccæ virtutes significant quæ per prædicationem apostolorum collatæ sunt Ecclesiæ.»

V. 26 et ss. Toute cette strophe rappelle l'histoire de Jacob dans la maison de Laban. (*Genèse*, XXIX et XXX.) Le fils d'Isaac servit pendant sept ans pour mériter Rachel, mais Laban ne voulut d'abord lui céder que Lia; il servit encore sept années et obtint Rachel. Lia est la figure de la Synagogue, Rachel celle de l'Église; Jacob enfin est l'image de Dieu qui, dans la suite des temps, a d'abord aimé la Synagague, et n'est devenu que plus tard l'époux de l'Eglise. *Lia*, laboriosa, *in typo Synagogæ prior sorore in filiis fecunda. Rachel*, ovis Dei *vel* videns Deum, *typum Ecclesiæ, quæ in fine mundi concipit, præferens.* (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. 32-35. L'histoire de Thamar se trouve au chap. XXXVIII de la Genèse. Juda va visiter ses troupeaux et ses pasteurs pour la tonte des brebis; Thamar, sa bru, qui avait perdu ses deux époux, fils de Juda, quitte sa robe de veuve et s'assied au bord du chemin en riches habits. Juda ne la reconnaît pas, et, la prenant pour une courtisane (si ce mot est ici de mise), la traite comme une courtisane. Thamar eut ainsi deux jumeaux de Juda qui ne la reconnut que trop tard. Voici maintenant, d'après Hugues de Saint-Victor, le symbolisme de toute cette histoire : «Juda igitur est Christus; oves, fideles; pastores doctores sunt; lana, bona opera;

Thamar, anima; sessio in bivio, confessio de peccato; imprægnatio, gratiæ infusio; geminæ prolis editio, virtutum exercitatio et bonorum operum exhibitio. » (*Allegoriæ in Genesim*, XVII.) Remarquons cependant que, dans le passage de notre Adam, Thamar ne désigne pas l'âme, mais la Synagogue; la Synagogue un jour se changea en l'Église, qui fut fécondée par la grâce de Dieu. L'interprétation d'Hugues est pour tout le reste excellente.

V. 35-38. *Hic Moyses*, etc. « *Moyses* juxta flumen significat quemlibet hominem juxta fluvium præsentis sæculi positum. *Filia regis* gratiam designat quæ quemlibet ad vitam prædestinatum de fluxu sæculi liberat et in filium adoptat, ut, qui prius fuerat filius iræ, deinceps existit filius gratiæ. Quæ tradidit eum mulieri Hebreæ, scilicet matri ejus Ecclesiæ, ut quem gratia regeneraverat, Ecclesia nutriat. » (HUGUES DE S.-V., *Allegoriæ in Exodum*, c. I.)

V. 37-40. *Hic mas agnus immolatur*... L'agneau pascal est la figure de Jésus-Christ, cet agneau de Dieu; si nous sommes sauvés, c'est parce que nous sommes couverts de son sang libérateur : *tincti ejus sanguine*. Mais un autre miracle s'opère pour nous; de même qu'on mangeait chez les Juifs la chair de l'agneau immolé, de même nous pouvons manger la chair de l'agneau divin dans l'Eucharistie : *quo Israel satiatur*. C'est à l'Église qu'est confié le dépôt précieux de l'Eucharistie, et la Pâque des Israélites préfigurait cette Pâque mystérieuse dont elle est la gardienne. (HUGUES DE S.-V., *Allégories sur l'Exode*, c. II.)

V. 41-43. *Hic transitur rubens unda*... Le peuple hébreu qui souffrait en Égypte un si rude esclavage, c'est l'Église, souffrant, dans les premiers siècles, la rage de dix persécutions. Le miracle de la mer qui s'entr'ouvre devant les Israélites, c'est la figure de cet autre miracle par lequel Dieu conduit son Église à travers les plus grands obstacles; si la mer engloutit les Égyptiens, *Ægyptios sub profunda obruens*

voragine, ne voyons-nous pas tous les jours les plus fiers ennemis de l'Église être engloutis dans le gouffre même où ils la voulaient jeter. Les longues et dures années du désert où les Hébreux furent si éprouvés et commirent tant de fautes, c'est le pèlerinage de cette vie où l'Église militante n'est point sans pécher, ni sans souffrir. Mais si les Hébreux furent soutenus par la manne, nous le sommes par la manne eucharistique, et de même qu'ils arrivèrent à la terre promise, l'Église arrivera aussi à la terre promise de l'éternelle béatitude.

V. 44-46. *Hic est urna manna plena.* — L'urne, c'est l'humanité de Jésus; la manne, c'est sa divinité; cette urne pleine, c'est la très-sainte Eucharistie que l'Église conserve dans ses sanctuaires.—*Hic mandata legis dena.* C'est le Deutéronome dont il est ici question; or, le Deutéronome est la figure de cette *nouvelle loi* plus parfaite que le Messie a apportée au monde et dont l'Église est la dépositaire. *L'arche d'alliance*, c'est l'Église elle-même dont on peut dire qu'elle est l'éternelle alliance de Dieu et de l'humanité. De même donc qu'on enfermait dans l'arche d'alliance le vase plein de manne et le Deutéronome, de même, c'est dans l'Église seule qu'on est assuré de trouver la présence de Dieu et les trésors de la grâce. — Dans l'arche d'alliance on avait aussi placé la verge d'Aaron, symbole du sacerdoce éternel de Jésus-Christ, qui est continué dans l'Église. Enfin les deux chérubins de l'arche, ce sont les deux Testaments, dont il ne faut pas chercher hors de l'Église l'interprétation infaillible. — *Voyez* dans le tome III du *Specilegium Solesmense*, p. 212, les développements de ce symbolisme. — *Voyez* aussi le chap. II des *Allégories sur l'Exode* d'Hugues de Saint-Victor.

V. 47. *Hic sunt ædis ornamenta.* Chacun des ornements du temple, outre son utilité pratique, avait encore une signification mystérieuse. Hugues de Saint-Victor développe cette signification avec quelque subtilité dans les chapi-

ces XI et XII de ses *Allégories sur les Nombres* : « *Mensa propositionis* significat sacram Scripturam; *labium ejus*, prædicatio; *quatuor annuli*, quatuor Evangeliorum libri; *vectes*, prædicatores; *duodecim panes* apostolica doctrina.., *thuribula*, oratio devota... *Duæ tabulæ Testamenti* in quibus lex erat scripta digito Dei significant duo Testamenta; *duo cherubim*... *duo quoque tubæ argenteæ* significant Testamenta... »

V. 48. *Hic Aaron indumenta*. Chacun des vêtements du grand-prêtre offre une signification mystique. Voici l'explication détaillée qu'en donne Hugues de Saint-Victor, commentant le XXVIIe chapitre de l'Exode : « Unctio igitur sacerdotis gratia est Spiritus Sancti; *linea interior* munditia cordis; *feminalia* carnis continentia; *superhumerale* laborum tolerantia; *tunica* bona actio; *balteus* ejusdem actionis expeditio; *rationale* sapientia et discretio; *lamina in fronte* sanctæ fidei confessio; *tintinnabulum* ejusdem fidei prædicatio. » (*Allegoriæ in Exodum*, c. XV.)

V. 49. *Poderis*. Ce mot qui se trouve trois fois dans la Bible signifie manteau, robe; c'est le vêtement dont il est question au chapitre XXVIII, v. 6, de l'Exode : « Facient autem superhumerale de auro et hyacintho et purpura, coccoque bis tincto et bysso retorto, opere polymito. » Hugues de Saint-Victor dit à propos de ce vêtement : « Superhumerale quod super humeros ponebatur, eo quod in humeris onera ferre solemus, præsentium laborum tolerantiâm insinuat. » (*Allegoriæ in Exodum*, cap. XV.)

— *In veste poderis totus erat orbis terrarum.*

Poderis est vestis quæ terræ continet orbem
  Et caput et corpus præsulis illa tegit;
Sic mens pontificis toti supereminet orbi
  Moribus ac precibus se populumque regens.
Non aliud splendet nisi veste hyacinthus in ista
  Signans quod totus præsul ad astra volet.

Paulus erat totus inclusus podere, dicens :
« Dissolvi cupiens, opto videre Deum. »

(PETRUS DE RIGA, Aurora, *in Exod* : 1595-1603. — *Spicilegium Solesmense*, II, 418.)

V. 50-52. *Hic Urias viduatur*... Voyez le récit de la mort d'Urie et de l'adultère de David au chap. XI du IIe livre des *Rois*. Bethsabée, élevée aussi rapidement sur le trône d'Israël, est ici la figure de l'Église qui sortit des rangs obscurs de la gentilité pour être élevée sur le trône du monde. Urie, au contraire, qui meurt quelque temps après avoir perdu la fidélité de Bethsabée, représente le peuple juif qui mourut dans l'histoire quelque temps après que Dieu lui eut retiré le dépôt de la vérité.

V. 53-55. *Filiæ regum in honore tuo : astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato*. « Audi, filia, et vide,... obliviscere populum tuum et domum patris tui et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus. » (*Ps.* 44.) La *Clef* de saint Méliton nous dit : « *Regina*, sancta Ecclesia, in psalmo : *Astitit regina a dextris tuis*. — In *vestitu* opera justitiæ, in *auro* intellige claritatem sapientiæ. » (RICHARD DE SAINT-VICTOR, *Annotatio in psalm.* XLIV.)—En résumé, cette reine, c'est l'Église, dont la beauté est incorruptible ; le roi, c'est Dieu, qui n'abandonne jamais son épouse, et les vêtements dorés signifient la justice et la prudence, qui sont l'éternelle parure de l'Église.

V. 56-58. *Huc venit Austri regina*. Hugues de Saint-Victor au chap. II du livre VII de ses Allégories : « *Venit ad Salomonem regina Austri*, *ut audiret sapientiam ejus* : (III *reg.*, 10.) et venit ad Christum gentilitas ut audiret sapientiam ejus. »

V. 59. *Nigra sum*, *sed formosa*. Il n'y a qu'une voix parmi les commentateurs pour appliquer à l'Église ce verset du Cantique des cantiques. (I, 4.)

Nigra sum, sed formosa. « Nigra reputor et quasi purga-

mentum mundi, non habens locum inter homines, sed semper militans et exulans. » (*Glos. interlineales.*)

V. 60-61. Ce sont les paroles du Cantique des cantiques : « Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii ? » (III, 6.) L'épouse, c'est l'Église : Sponsa, ecclesia (S. MELITONIS CLAVIS) ; le désert, c'est le monde ; les aromates, ce sont les vertus chrétiennes, la mortification et la prière :

Desertum est mundus ubi crescunt undique dumi,
Per quem conscendit pia mens, ut virgula fumi;...
Myrrha notat carnem quæ jejunando laborat ;
Thus pia vota precum dum mens suspirat et orat ;
Pulvis pigmenti qui mirum reddit odorem
Designat famamque bonam morumque nitorem.
(PETRUS DE RIGA, Aurora, *in Cant.* vers 391 et ss. — *Spicilegium Solesmense*, II, 183.)

— La même explication se trouve dans le traité de Richard de S.-Victor, sur *le Cantique des cantiques*, chap. IX. Tout ce chapitre qui est fort long est consacré à la seule interprétation du verset précédent.

V. 67-71. *Jam in lecto*, etc. Il y a ici quatre mots à expliquer : *lectus*, *dilectus*, *nuptiæ*, *quiescere : Nuptiæ*, sunt Christi et Ecclesiæ. — *Dilectus* est Christus. — *Lectus*, unitas Ecclesiæ. (S. MELITONIS CLAVIS.) Quant à *quiescere*, il faut l'entendre de ce repos spirituel que les fidèles trouvent dans l'Église, avant-goût du repos éternel qu'ils goûteront dans le ciel. (V. RICHARD DE SAINT-VICTOR, *in Cantic.* chap. X.)

XXIV

LA DÉDICACE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant :* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sous le nom de l'auteur, *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris (au moins dans un certain nombre) ;* 3° *dans ceux de l'Église de Poitiers ;* 4° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin (ancien manuscrit de saint Martial de Limoges) ;* 5° *dans le manuscrit latin* 30d *de la Bibliothèque de Genève,* 6° *dans le manuscrit* 3719 *de l'ancien fonds latin (incomplet), etc.*

III. Elle est inédite.

IV. A Saint-Victor on la chantait le jour de l'octave de la Dédicace, à Poitiers le jour même de la fête, etc.

TEXTE D'ADAM

1

REX Salomon fecit templum,
Quorum instar et exemplum
Christus et Ecclesia.

Hujus hic est imperator,
Fundamentum et fundator, 5
Mediante gratia.

2

Quadri templi fundamenta
Marmora sunt, instrumenta
Parietum paria;
Candens flos est castitatis, 10
Lapis quadrus in prælatis
Virtus et constantia.

3

Longitudo,
Latitudo,
Templique sublimitas, 15
Intellecta
Fide recta,
Sunt fides, spes, caritas.

4

Sed tres partes sunt in Templo
Trinitatis sub exemplo 20
Ima, summa, media:
Ima signat vivos cunctos,
Et secunda jam defunctos,
Redivivos tertia.

5

Sexagenos quæque per se, 25
Sed et partes universæ
Habent lati cubitos:

Harum trium tres conventus
Trinitati dant concentus
Unitati debitos. 30

6

Templi cultus
Extat multus,
Cinnamomus
Odor domus,
Myrrha, stactis, casia; 35
Quæ bonorum
Decus morum
Atque bonos
Precum sonos
Sunt significantia. 40

7

In hac casa
Cuncta vasa
Sunt ex auro,
De thesauro
Præelecto penitus; 45
Nam magistros
Et ministros
Decet doctos
Et excoctos
Igne Sancti Spiritus. 50

8

Sic ex bonis
Salomonis

Quæ rex David
Præparavit
Fiunt ædificia ; 55
Nam in lignis
Rex insignis
Venit Tyri,
Cujus viri
Tractant ædificia. 60

9

Jam ex gente Judæisque
Sicut templum ab utrisque
Conditur Ecclesia :
Christe, qui hanc et hos unis,
Lapis huic et his communis, 65
Tibi laus et gloria ! Amen. 66

VARIANTES

V. 2. *Cujus instar...* (Petrus Capuanus, in Spicilegio Solesmensi, III, 185.)
V. 26. *Et per tantum universæ.* (Ms. 577.)
V. 27. *Alti.* (Id.)

NOTES

V. 1-6. Dans la prose précédente, Adam avait exprimé toutes les figures qui, dans l'ancien Testament, représentent l'Église; dans cette prose, il montre que le temple de Jérusalem bâti par Salomon n'est aussi, dans toutes ses parties, qu'une figure de l'Église fondée par Jésus-Christ. C'est ce qu'exprime cette première strophe :

— « Salomon ædificavit templum et Christus ædificavit Ecclesiam. » (HUGUES DE S.-V., *Allegoriarum liber* VII, c. III.)

Construxit templum Salomon et Christus hoc ipsum,
Ast domus ipsa Dei est in cœlis ædificata,
Sed non de lapide vel ligno materiali,
Immo de sanctis cunctisque fidelibus ejus.

(PETRUS *episcopus*, *Benoni*, in lib. *Regum*, § XXX. — *Spicil. Solesmense*, III, 186.)

V. 7 et ss. Se reporter, pour la description du temple de Salomon, aux chap. VI et VII du IIIe Rois, et aux chap. III et IV du IIe Paralipomènes.

V. 13-18. Est amplum, longum, latum, dimensio triplex.
Tres sunt virtutes quibus hæc constructio surgit.

(PETRUS *episcopus*, loc. cit.)

V. 33-35. Chacun de ces parfums a, dans le symbolisme, une signification spéciale : 1° *Cinnamomum* odor virtutum. (S. MELITONIS CLAVIS.) « Per cinnamomum sanctos confessores intelligamus... habeamus et nos cinnamomum, pro acceptis beneficiis gratias concinendo. » (HUGUES de S.-V., sermon 60.)

2° « *Myrrha* valde amara est et per hoc significat mortificationem carnis. » (HUGUES DE S.-VICTOR, sermon 96.)—*Stactis* ou plutôt *stactes*, c'est la liqueur qui sort de la myrrhe.

3° « *Casia*, quæ et fistula dicitur, ventrem purgat et naturam de suis superfluis allevat et per hoc virtutem confessionis significat, quæ, dum culpam mentis per oris ostium eliminat, ipsam mentem peccati pondere exonerat. » (HUGUES DE S-V., sermon 96.) — Ainsi ces trois parfums répandus dans le temple de l'ancienne loi signifiaient les vertus que trouvent dans la loi nouvelle les âmes innocentes, le repentir par lequel les âmes souillées obtiennent le pardon, et la mortification qu'elles doivent s'imposer pour la mériter ; en un mot, les parfums de Salomon figurent ceux qu'on trouve aujourd'hui dans nos églises, la pénitence, la mortification et la grâce.

V. 66. L'intelligence de cette prose est facile, parce que

le poëte ne s'est pas borné, comme dans le *Quam dilecta*, à exprimer le premier terme de la comparaison entre l'ancien et le nouveau Testament, et qu'il a donné lui-même l'explication de son symbolisme.

Le temple de Salomon était de marbre ; la blancheur du marbre est l'emblème de la chasteté; sa dureté est le signe de la constance et de la force qui se doivent trouver chez les prélats. (V. 7-12.)

Le temple avait, comme tout édifice, trois dimensions : longueur, largeur, hauteur; c'est la figure des trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. (V. 13-18.)

Mais il y avait trois parties dans le temple : le portique, le temple proprement dit et le Saint des saints. La première de ces trois parties figure tous les vivants, la seconde tous les morts, la troisième les ressuscités. (V. 19-24.) Symbolisme qui en rappelle un autre par lequel, dans nos églises , les parties souterraines désignent l'Église souffrante; les parties médianes tous les vivants ou l'Église militante; le faîte enfin, la voûte, tous les élus ou l'Église triomphante.

Soit qu'au vers 27 on lise *lati*, soit qu'on adopte *alti*, le sens est le même; les trois parties du temple étaient également larges, également hautes; c'est la figure des trois personnes de la sainte Trinité, qui sont également anciennes, également puissantes, et qui ne sont qu'un seul Dieu, comme les trois parties du temple ne forment qu'un seul édifice. (V. 25-30.)

Les parfums qu'on répandait dans le temple, ce sont les bonnes œuvres et la prière. (V. 31-40.)

Tous les vases sacrés du temple étaient d'or pur; c'est ainsi que les prêtres de la nouvelle loi doivent être d'or par leur science et par la grâce du Saint-Esprit. (V. 41-50.)

Les Syriens ont travaillé avec les Juifs à la construction du temple ; c'est ainsi que l'Eglise renferme dans son sein les Juifs et les Gentils (V. 51-63), et le Christ est la pierre angulaire qui unit les deux peuples. (V. 64. 65.)

XXV

LA DÉDICACE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par le P. Simon Gourdan dans ses* Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor ; 2° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.* (*Il ne faut pas oublier que cette première partie du manuscrit a une autorité irrécusable, ayant été habilement corrigée.*)

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de Sainte-Geneviève* ; 3° *dans ceux de Saint-Étienne de Dijon ;* 4° *dans ceux de l'Église de Langres* ; 5° *dans ceux de Cluny ;* 6° *dans le manuscrit* 487, *du fonds de Saint-Victor, etc.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (I, 327, *d'après un manuscrit de Saint-Gall.*)

TEXTE D'ADAM

1

CLARA chorus dulce pangat voce nunc alleluia,
Ad æterni regis laudem qui gubernat omnia!

2

Cui nos universalis sociat Ecclesia,
Scala nitens et pertingens ad poli fastigia ;

3

Ad honorem cujus læta psallamus melodia, 5
Persolventes hodiernas laudes illi debitas.

4

O felix aula, quam vicissim
Confrequentant agmina cœlica,
Divinis verbis alternatim
Jungentia mellea cantica ! 10

5

Domus hæc, de qua vetusta sonuit historia
Et moderna protestatur Christum fari pagina :
« Quoniam elegi eam thronum sine macula,
« Requies hæc erit mea per æterna sæcula. »

6

Turris supra montem sita, 15
Indissolubili bitumine fundata
Vallo perenni munita,
Atque aurea columna
Miris ac variis lapidibus distincta,
Stylo subtili polita ! 20

7

Ave, mater præelecta,
Ad quam Christus fatur ita
Prophetæ facundia :
« Sponsa mea speciosa,

« Inter filias formosa, 25
« Supra solem splendida!

8

« Caput tuum ut Carmelus
« Et ipsius comæ tinctæ regis uti purpura;
« Oculi ut columbarum,
« Genæ tuæ punicorum ceu malorum fragmina! 30

9

« Collum tuum ut columna, turris et eburnea;
« Mel et lac sub lingua tua, favus stillans labia! »

10

Ergo nobis Sponsæ tuæ
Famulantibus, o Christe, pietate solita,
Clemens adesse digneris 35
Et in tuo salutari nos ubique visita.

11

Ipsaque mediatrice, summe rex, perpetue,
Voce pura
Flagitamus, da gaudere Paradisi gloria.
Alleluia! 40

VARIANTES

V. 1. *Nunc voce.* (Ms. 577, et alias.)
V. 2. *Laudes.* (Texte de Mone.) — *Ad honorem summi regis.* (Missel de Cluny.)
V. 4. *Scala virens.* (Ms. 577. — Missel de Cluny.) — *Ad summa fastigia.* (Ms. 577.) — *Ad cœli...* (Texte de Mone.)

V. 6. *Persolventes hodierna, fratres, illi debita.* (Texte de Mone.)
V. 13. *Quoniam elegit eum thronum.* (Ms. 577. — Id.)
V. 19. M. Mone au lieu de *miris ac variis* a donné *miris acuariis*. C'est une très-grave faute de lecture.
V. 21–23. Ces trois vers ne sont pas donnés par M. Mone.
V. 26. *Super solem.* (Texte de Mone.)
V. 30. *Seu.* (Mauvaise leçon du Missel de Cluny, du ms. 577, etc.)
V. 32. Ce vers est placé avant le précédent dans le ms. 577.
V. 32. *Favus dulcis.* (Texte de Mone.)

NOTES

V. 4. *Scala nitens et pertingens ad poli fastigia...* L'Eglise a pour figure l'échelle mystérieuse de Jacob. Comme cette échelle, elle réunit la terre au ciel; c'est par elle que les hommes montent à Dieu et que Dieu descend vers les hommes; les sacrements sont les adorables échelons par lesquels nous nous élevons vers Celui qui nous attend au sommet, et par lesquels Dieu descend vers notre faiblesse qui le désire d'en bas. C'est ce qu'a dit si bien Donoso Cortès : « [C'est] cette échelle de Jacob faite de pierres précieuses par laquelle Dieu descend vers la terre et par laquelle l'homme monte vers le ciel, jusqu'à ce que, terre et ciel se confondant, Dieu et l'homme se confondent également, embrasés de l'incendie d'un amour infini. »

V. 11, 12. *Vetusta historia*, id est vetus Testamentum; *moderna pagina*, Evangelium.

V. 13. L'Eglise est le trône de Dieu : *Sedes tua Deus in sæculum sæculi.* (Ps. XLIV, 7.) C'est aussi le repos de Dieu, car cet éternel ouvrier trouve dans la contemplation de son Église un éternel repos, et c'est dans les vertus de ses saints

qu'il se délasse en quelque sorte de l'ingratitude des hommes et de sa perpétuelle activité.

V. 24-32. Ces vers sont un développement allégorique de plusieurs versets du Cantique des cantiques. Tous les commentateurs catholiques sont d'accord pour entendre de l'Église ce qu'il est dit de l'épousée dans ce livre prophétique.

V. 24. *Sponsa mea speciosa... Surge, amica mea et veni.* (Cant. II, 13.) — « *Speciosa* [est Ecclesia] per exteriorem honestatem. » (NICOL. DE LYRA.)

V. 25. *Inter filias formosa. Surge, formosa mea...* (Cant. II. 10.) *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* (Cant. XI. 2.)— « *Formosa* [est Ecclesia] per morum pulchritudinem. »

V. 26. *Supra solem splendida... Pulchra ut luna, electa ut sol.* (*Cant.* VI, 9.) « *Electa ut sol*, quia [Ecclesia] imaginem veri solis in se representat, ambulans in omni justitia et sanctitate et veritate. »

V. 27-28. *Caput ut Carmelus et comæ capitis sicut purpura regis vincta canalibus...* (*Cant.* VII, 5.) « *Caput*, ipse [Christus] qui est caput corporis Ecclesiæ. — *Carmelus* [hebraïce : agnus circumcisus], scientia circumcisionis quam non habent Judæi carnei. — *Coma capitis...* Posita [est Ecclesia] in canalibus humilitatis ut intinguatur sanguine Christi et ibi fucata efficiatur indumentum regis. »

V. 29. *Oculi ut columbarum... Quam pulchra es, amica, mea, quam pulchra es, oculi tui columbarum.* (*Cant.* IV, 1.) « Quia Spiritus Sanctus in specie columbæ apparuit, merito illius nomine spiritalis gratia signatur. »

V. 30. *Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ.* (*Cant.* IV, 3.) « Id est pudibundi prælati, quia facies sunt Ecclesiæ, in quorum conspectu pudet alios male agere. »

V. 31. *Collum tuum sicut turris eburnea.* (*Cant.* VII, 4.) « *Collum tuum*, id est illi (prælati et sacerdotes) qui [Ecclesiam] jungunt capiti [Christo], habentes potestatem ligandi

et solvendi. — *Turris* muniens in se refugientes; — *eburnea* propter castitatem. »

V. 32. *Favus distillans labia tua, sponsa, mel et lac sub lingua tua.* (*Cant.* IV, 11.) « *Labia* ipsa vox [Ecclesiæ]. — *Favus*, [prædicatio] cui participare potest qui vult. — *Mel* est dulcedo sapientiæ quæ majoribus datur, *lac* doctrina parvulis congrua, quæ omnibus datur; *sub lingua tua*, [id est] in meditatione cordis. »

Les explications qui précèdent, si claires et si belles, sont empruntées aux gloses interlinéaires sans nom d'auteur qui se trouvent avec la glose ordinaire dans un grand nombre de Bibles manuscrites ou incunables.

XXVI

LA DÉDICACE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par une note au crayon contemporaine, croyons-nous, du manuscrit, ou peu postérieure, qu'on lit au f° 94 v° du manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sans attribution *dans les missels et graduels de l'Église de Paris. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam , p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 521) ; 4° *dans les* Hymni latini *de Mone qui l'a publiée d'après un manuscrit de Colmar* (I, 324). — *Ce texte modifié est encore aujourd'hui chanté dans l'Église de Paris et se trouve dans les missels et graduels de cette église ; M. Barthélemy a donné une traduction de l'ancien texte.*

IV. Cette prose, dans plusieurs manuscrits de la notice de

Guillaume de Saint-Lô, a ces mots pour titre : De beato Johanne Evangelista. (*Ms.* 842.) — *Dans certains autres, on lit en tête* : De beata Maria. (*Ms.* 1037.)

TEXTE D'ADAM

1

JERUSALEM et Sion filiæ,
Cœtus omnis fidelis curiæ,
Melos pangas jugis lætitiæ,
Alleluia!
Christus enim desponsat hodie 5
Matrem nostram, norma justitiæ,
Quam de lacu traxit miseriæ,
Ecclesiam.

2

In Spiritus Sancti clementia,
Sponsa sponsi lætatur gratia : 10
A reginis, laudum cum gloria,
Felix dicta.
Dos ut datur, crescit lætitia :
Quæ dos! quanta! triplex potentia,
Tangens cœlum, terram, et stygia 15
Judicia.

3

Mira loquar, sed sanum credere :
Fœderatam tam largo munere,
De proprio produxit latere
Deus homo. 20

Formaretur ut sic Ecclesia
Figuravit in pari gloria
Adæ costis formata femina,
Hostis Eva.

4

Eva fuit noverca posteris : 25
Hæc est mater electi generis,
Vitæ portus, asylum miseris
Et tutela.
Pulchra, potens, partu mirabilis,
Ut luna, sol, fulget spectabilis, 30
Plus acie multo terribilis
Ordinata.

5

Multiplex est, singularis, una,
Generalis et individua ;
Omnis ævi, sexus, una simul 35
Parit turmas.
Hæc signata Jordanis fluctibus ;
Hæc quæ venit a terræ finibus,
Scientiam audire cominus
Salomonis. 40

6

Hæc typicis descripta sensibus,
Nuptiarum induta vestibus
Cœli præest hodie civibus
Christo juncta.
O solemnis festum lætitiæ : 45

Quo unitur Christus Ecclesiæ,
In quo nostræ salutis nuptiæ
Celebrantur !

7

Cœtus fœlix, dulce convivium,
Lapsis ubi datur solatium, 50
Desperatis offertur spatium
Respirandi !
Justis inde solvuntur præmia,
Angelorum novantur gaudia,
Læta nimis quod facit gratia 55
Charitatis.

8

Ab æterno fons sapientiæ,
Intuitu solius gratiæ,
Sic prævidit in rerum serie
Hæc futura. 60
Christus ergo nos suis nuptiis
Recreatos veris deliciis
Interesse faciat gaudiis.
Electorum ! Amen. 64

VARIANTES

V. 1. *Hierusalem.* (Texte de Clichtove.)
V. 2. *Cœlestis.* (Texte de Mone.)
V. 3. *Pangat.* (Texte de Mone et de Clichtove.)
V. 4. *Haleluia.* (Texte de Clichtove.)
V. 6. *Normam.* (Texte de Mone.)

V. 11. *Laudis.* (Texte de Mone et de Clichtove.)
V. 17. *Loquor.* (Texte de Clichtove.) — *Sana.* (Texte de Mone et de Clichtove.)
V. 22. *Figuratur.* (Texte de Clichtove et Missel de Paris.)
V. 26. *Electa.* (Texte de Mone.)
V. 33. *Multiplex et...* (Idem.)
V. 35. *Simul una.* (Ms. B. de Mone.) - *Omnis ejus.* (Missel de Paris, etc.)
V. 41. *Sic typicis.* (Missel de Paris.)
V. 41-44. Cette demi-strophe est, dans le texte de Mone, placée après la suivante, et le v. 41 est ainsi modifié dans ce même texte : *Sic typicis instructa sensibus.*
V. 50. *Lassis ibi....* (Texte de Clichtove.) — *Lapsis ibi.* (Missel de Paris.)
V. 55. *Lata...* (Textes de Mone et de Clichtove.) — *Quos.* (Missel de Paris.)
V. 59. *Providit.* (Idem.)
V. 60. *Profutura.* (Idem.)
V. 63. *Faciat sociis.* (Texte de Mone et Missel de Paris.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Vous de Jherusalem et de Syon mesnie
Et de bons crestiens toute la compagnie,
Chantés devote melodie,
O grant leesce l'Alleluye.

Car Jhesu Crist a notre mere
Qu'il a trait du fons de misere
Au jour d'uy son espouse prise
Par justice : c'est sainte Eglise.

2

Par l'esperit de Dieu et sa douce clemence
L'espouse s'esjoïst qui a d'espous presence;
Des roynes est loée par gloire et excellence
Quant est doée de joie et accroissance,
Car son douaire est de treble puissance :
De ciel, de terre, d'enfer a congnoissance.

3

Merveilles di, que je croy sainement:
Dieu homme a fait de son corps proprement,
Par large don icest assemblement;
De sainte Eglise fu tel gloire figurée
Quant de la coste Adam femme Eve fu fourmée.

4

Aus successeurs Eve marrastre fu :
Vez ci la mere du lignage esléu,
Le port de vie, pour tous aide et salu.

Elle est belle et puissante
Et en fruit merveillable,
Comme lune luisante,
Com soleil delectable,
Comme assemblée grande au dyable espoventable.

5

Moult est d'Eglises, mes une est singuliere,
Generanment, demourant toute entiere,
Tous crestiens enfantant par mistière.

Par le fleuve Jourdain el fu segnefiée
Et par Sabba qui vint de lointaine contrée
Ouir de Salemon la sagesse approuvée.

6

Li entendue par itelles figures
Si est vestue de nobles vestéures ;
Avec les anges elle est cointe,
Quant elle est à Jhesu Crist jointe.

O joieuse feste et solempnité
Quant l'Eglise a [o] *Jhesu unité*
Qui est figure de nostre sauveté.

7

Bonne assemblée et bon disner
Qui trebuschiez fait consoler,
Desesperez fait respirer.

Par ceste aus justes dessertes sont paiéez,
Par ceste ont anges joies renouvelées
Qui sont par grace et charité données.

8

La fontaine de science
Vist dès pardurablement
De ses choses l'ordonance
Par son regart simplement.

Dont Dieu en ses noces nous face
Des delices estre péus
Et nous face estre par sa grace
Compaignons o les esléus ! Amen

NOTES

V. 1. *Jerusalem et Sion filiæ...* Les fidèles, les enfants de l'Église. *Jerusalem* et *Sion* signifient l'Église militante, — et aussi l'Église triomphante, — mais c'est ici le premier sens.

« *Filiæ Jerusalem*, id est quæ jam ad cœlestis patriæ habitationem suspiratis. — *Filiæ* [id est] o vos, imperfecti de plebe Israelitica : propter quod dicuntur filiæ in sexu femineo et fragili. » (*Nicol. de Lyra.*)

— « [Mons Sion significat] Ecclesiam quæ speculatur gratiam Dei et est mons eminentia et firmitate. » (S. Biblia, *Glosæ interlineales.*)

V. 9.-12 V. le ps. xliv. 3.-6 et 9-10. — « *Sponsa sponsi lætatur gratia... Speciosus forma præ filiis hominum; diffusa est gratia in labiis tuis.* (v. 3.) [Id est Christus qui dicitur *speciosus* quia] immunis a peccato...; [gratia autem diffusa dicitur] quia lex per Moysen, gratia per Christum, quæ peccata solvit. — *A reginis... felix dicta...* ex quibus [odoribus] delectaverunt filiæ regum. — *Astitit regina a dexteris tuis...* (v. 9-10.) regina sponsa est Ecclesia... » (*Glosæ interlineales.*) — M. Mone s'est évidemment trompé lorsqu'il a cru que ces mots : *a reginis dicta*, s'appliquaient à la reine de Saba dont il est question aux vers 38-40. (*Voir sa note*, Hymni latini, i, 326.)

V. 17-24. « Hæc enim Ecclesia jam in primo homine præfigurata est; nam sicut ex Adæ latere fabricata est Eva, ita et ex corpore Christi et vulnere redempta crevit Ecclesia. » (*Leçons du bréviaire de Langres pour le jour de la Dédicace.*)

— « Ecclesia templum Dei est per sacramenta de ejus latere exeuntia generata. » (*Glosæ interlin.*)

V. 30. *Ut luna, sol, fulget spectabilis.* « *Pulchra ut luna, electa ut sol.* (*Cant.* vi, 9.) [Id est Ecclesia : dicitur pulchra ut luna], quia, a sole justitiæ illustrata, noctem sæculi evangelica luce perfundit; [dicitur electa ut sol] quia imaginem veri solis in se representat, ambulans in omni justitia et sanctitate et veritate. » (*Glosæ interlineales.*)

V. 31-32. *Plus acie multo terribilis ordinata.* — « Pulchra es, amica mea, et decora sicut Jerusalem : terribilis *ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.* vi. 3; et 9.) *Terribilis*, non

subito militans Ecclesia, sed in castris jugiter conversata : quæ nulla adversitate potuit cohiberi, etc. *Ut castrorum acies* ; [Ecclesia in unoquoque cornu, in lateribus, diversis gradibus procuratorum per charitatem unita et nunquam interrupta. » (*Glosæ interlineales.*)—« [Ecclesia est terribilis] quia, per unitatem charitatis compacta, nullum locum aperit per malum discordiæ hostibus, id est hereticis vel immundis spiritibus. Castra Romanorum terribilia erant quia totum mundum premebant, sed non erant suavia quia veram pacem non habebant. In Ecclesia nec terror suavitatem, nec suavitas terrorem aufert... » (*Glosa ordinaria.*)

V. 37. *Hæc signata Jordanis fluctibus...* Le Jourdain, dont les eaux s'écartent pour laisser passer l'arche d'alliance et les Hébreux, est la figure du monde ancien ou de la Gentilité qui ouvrit ses rangs pour laisser passer l'Eglise, et qui adora bientôt l'arche d'alliance de la loi nouvelle.

V. 38-40. La reine de Saba, qui vint de loin visiter Salomon et admirer sa sagesse, est la figure de l'Église des Gentils qui vint, de loin aussi, visiter le Sauveur, croire en sa loi et adorer sa sagesse éternelle.

V. 47-48. *Nostræ salutis nuptiæ celebrantur...* « *Venerunt nuptiæ agni.* » (*Apoc.* XIX, 7.) Suivant Pierre de Capoue il y a quatre espèces de noces ; les premières *corporelles* entre l'homme et la femme, les secondes *spirituelles* entre Dieu et l'âme fidèle, les troisièmes *sacramentelles*, entre le Verbe et la chair, les quatrièmes enfin *célestes*, qui se célèbrent entre le Christ et l'Église universelle, l'Église triomphante : c'est de ces dernières dont il est question dans notre prose.

PROPRE DES SAINTS

Pour l'iconographie des saints, nous renvoyons aux ouvrages suivants, comme à ceux qu'il est le plus facile de consulter :

Les Catacombes de Rome, par M. Louis Perrée.

Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, etc., 2 vol. in-8°, par L. J. Guénebault. Paris, Leleux.

Dictionnaire iconographique des figures, légendes et actes des saints, tant de l'ancienne que de la nouvelle loi, par le même. Première série de l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne, etc., etc.

Nous n'avons pas cru nécessaire de répéter ces indications générales pour chacun des saints auxquels Adam a consacré une prose. Mais nous nous sommes réservé de placer, à la suite de nos notes sur chaque prose, l'indication exacte des recueils de poésie liturgique et des passages de ces recueils où l'on trouve des hymnes ou des proses sur la même solennité.

XXVII

SAINT ANDRÉ

(30 NOVEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.* (*Note au crayon au* f° 94, v°.)

II. Le texte manuscrit s'en trouve sans attribution : 1° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*) ; 2° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 3° *dans ceux de l'Église de Paris, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (Proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 525) ; 4° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (I, 278). — *Ces deux derniers en ont donné la traduction en regard du texte, mais celle de M. Barthélemy renferme de graves erreurs.*

TEXTE D'ADAM

1

EXULTEMUS et lætemur
Et Andreæ delectemur
Laudibus apostoli;
Hujus fidem, dogma, mores,
Et pro Christo tot labores, 5
Digne decet recoli.

2

Hic ad fidem Petrum duxit,
Cui primum lux illuxit,
Joannis indicio.
Secus mare Galilææ, 10
Petri simul et Andreæ
Sequitur electio.

3

Ambo prius piscatores
Verbi fiunt assertores
Et forma justitiæ. 15
Rete laxant in capturam
Vigilemque gerunt curam
Nascentis Ecclesiæ.

4

A fratre dividitur
Et in partes mittitur 20
Andreas Achaiæ.

In Andreæ retia
Currit, Dei gratia,
Magna pars provinciæ.

5

Fide, vita, verbo, signis, 25
Doctor pius et insignis
Cor informat populi.
Ut Ægeas comperit
Quid Andreas egerit,
Iræ surgunt stimuli. 30

6

Mens secura, mens virilis,
Cui præsens vita vilis,
Viget patientia.
Blandimentis aut tormentis,
Non enervat robur mentis 35
Judicis insania.

7

Crucem videns præparari,
Suo gestit conformari
Magistro discipulus.
Mors pro morte solvitur 40
Et crucis appetitur
Triumphalis titulus.

8

In cruce vixit biduum,
Victurus in perpetuum;

Nec vult, volente populo, 45
Deponi de patibulo.

9

Hora fere dimidia
Luce perfusus nimia,
Cum luce, cum lætitia,
Pergit ad lucis atria, 50

10

O Andrea gloriose,
Cujus preces pretiosæ,
Cujus mortis luminosæ
Dulcis est memoria;
Ab hac valle lacrymarum 55
Nos ad illud lumen clarum,
Pie pastor animarum,
Tua transfer gratia. Amen. 58

VARIANTE

V. 7. *Hic ad lucem* (Missel de Paris.)
V. 32. *Cujus præsens.* (Id.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Esleechons nous et chantons,
De saint Andrieu nous delectons
Pour sa loange et pour sa gloire!
Sa foy, son sens, ses bonnes mours.

Souffrant pour Dieu tant de labours,
Sont bien dignes d'estre en memoire.

2

Pierre par li amené fu
A vraie lumiere Jhesu
Qui par Jehan li fu monstrée;
O soy eslut le filz de Dieu
Ensemble Pierre et Andrieu
Jouxte la mer de Galilée.

3

Eulx .II. estoient pescheours,
Qui de parole affirmatours
Sont fais et fourmes de justice;
A prendre les gens leurs roiz tendent
Et bien diligemment entendent
A la cure de sainte Eglise.

4

De son frere fu devisé,
Envoyé fu et avisé
Andrieu droit en Achaïe;
Dedens la roiz de cest Andrieu
Sont pris, par la grace de Dieu,
De celle gent grant partie.

5

Par foy, par vie, par dis, par signe,
Le doctour debonnaire et digne
Fist au peuple informacion.
Quant le juge Egée ot trouvé
Ce que saint Andrieu a ouvré,
Il prist de corrous l'aguillon.

6

La pensée forte et dure
Qui de cest monde vil n'a cure,
Fu bien forte par patience;
Par tourmens, ne par flaterie
Du juge la forcenerie
Point n'afoiblist sa conscience.

7

Quant le disciple la crois vist,
A son maistre qui i pendist
Soi conformer il desire;
Il a pour mort la mort paié,
Quant de la croix a convoitié
Le victorieux martire.

8

Deulx jours vesqui en croix pendant,
Vie pardurable attendant,
Ne pour des gens la voulenté
Ne voult de la croix estre osté.

9

Bien l'espace de demie houre
Grant lumiere sur lui demoure:
Ainsi o joie, o lumiere
S'en ala à la maison clere.

10

O saint Andrieu le glorieux,
Dont le depri est precieux,
Dont la resplendissant victoire
Est doucement mise en mémoire,
De ceste valée de lermes

Nous veuilles mener aus clers termes,
Tu des ames piteux pasteur,
Par ta grace et par ta douchour! Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le trentième jour de novembre... à Patras en Achaïe, le natalice de saint André, apôtre, qui prêcha l'évangile de Jésus-Christ en Thrace et en Scythie. Ayant été arrêté par le proconsul Égée, il fut d'abord mis en prison, puis fouetté cruellement, et enfin attaché à une croix, où, pendant deux jours qu'il vécut en cet état, il ne cessa point d'instruire le peuple; et ayant prié Notre-Seigneur qu'il ne permît pas qu'on le descendît de la croix, il fut environné d'une grande lumière qui venait du ciel, laquelle peu après ayant disparu, il rendit l'esprit. »

V. 1. *Exultemus et lætemur...* On trouve au commencement d'un grand nombre de proses ces invitations à une pieuse allégresse. Il ne faut pas à ce sujet oublier que les premières proses n'ont été qu'un développement, une suite, une *séquence* du dernier alleluia du graduel. Or, on ne chante l'alleluia qu'aux fêtes joyeuses; il en fut de même à l'origine pour les proses, et elles étaient toujours un chant de triomphe et de joie.

V. 79. *Hic ad fidem Petrum duxit, etc.* — « Andreas apostolus, Bethsaïdæ natus, qui est Galilææ vicus, frater Petri, discipulus Joannis Baptistæ, cum eum de Christo dicentem audiisset: « Ecce agnus Dei, » secutus Jesum, fratrem quoque suum ad eumdem perduxit. » (*Légende de saint André au bréviaire Romain.*)

V. 10-12. *Secus mare Galilææ, etc.* « Cum postea una cum fratre piscaretur in mari Galilææ, ambo a prætereunte

Christo Domino ante alios apostolos vocati illis verbis : «Venite post me, faciam vos fieri piscatores hominum,» nullam interponentes moram et relictis retibus, secuti sunt eum.» (*Légende du bréviaire Romain.*)

V. 13. V. MATTH. IV, 18 et ss.

V. 21. Avant d'évangéliser l'Achaïe, André avait parcouru la Scythie d'Europe et la Thrace. (*V. la légende du bréviaire Romain ; v. aussi la Légende dorée, de sancto Andrea,* § 1.)

V. 22-24. *In Andreæ retia, etc.* «Post Patras Achaiæ profectus et in ea urbe plurimis ad veritatem Evangelicam perductis, etc.» (*Légende du bréviaire Romain*)—Une séquence du xe ou du xie siècle, la plus célèbre au moyen âge de toutes celles composées en l'honneur de saint André et dont voici les premiers mots : *Sacrosancta hodiernæ festivitatis præconia*, nous offre à ce propos cette apostrophe vigoureuse :

Gratulare ergo tanto patre Achaïa,
Et tu gemens plora, trux carnifex Ægea !

V. 28. *Ut Ægeas comperit...* «Ægeam [Achaiæ] proconsulem, prædicationi Evangelicæ resistentem, [Andreas] liberrime increpavit...» (*Légende du bréviaire Romain.*)

V. 30. *Iræ surgunt stimuli.*— «Tum Ægeas iratus : Desine, inquit, Christum jactare cui similia verba nihil profuerunt quominus a Judæis cruciferetur.» (*Légende du bréviaire Romain. — Voir aussi tout le* § 8 *de l'histoire de saint André dans la Légende dorée.*)

V. 31-33. Comme on voulait forcer André à immoler aux idoles, il répondit : Cui [Ægeæ dixit] Andreas : « Ego omnipotenti Deo, qui unus est et verus, immolo quotidie, non taurorum carnes, nec hircorum sanguinem, sed immaculatum Agnum in altari ..» (*Légende du bréviaire Romain.*)

V. 34-36. On lit dans une préface ou *contestation* de l'ancienne liturgie Gallicane : « Post carceris septa... extendit mitissimus brachia ad cœlos, amplectitur crucis vexillum, defigit in osculis ora, Agni cognoscit arcana. »

V. 37. *Crucem videns præparari...* Rien de plus sublime que le récit liturgique du martyre d'André : « Adductus Andreas ad locum martyrii, cum crucem vidisset, longe exclamare cæpit : « O bona crux quæ decorem ex membris Domini suscepisti, diu desiderata, sollicite amata, sine intermissione quæsita et aliquando cupienti animo præparata, accipe me ab hominibus et redde me magistro meo, ut per te me recipiat qui per te me redemit. » (*Légende du bréviaire Romain.*) Il est à regretter que notre Adam n'ait point fait entrer dans sa prose de saint André le souvenir de cette magnifique apostrophe. Une seule raison a pu l'en détourner : c'est qu'avec ce passage de la légende on avait déjà composé les répons de l'office.

V. 40. *Mors pro morte solvitur...* M. Barthélemy traduit ainsi : *Il se dégage des bras de la mort pour courir à la mort.* C'est un non sens. Dom Guéranger a eu raison de traduire : Il paie au Christ mort pour mort.

V. 43. *In cruce vixit biduum.* « Cruci affixus est, in qua biduum vivus pendens et Christi fidem prædicare nunquam intermittens, ad eum migravit cujus mortis similitudinem concupierat. » (*Légende du bréviaire Romain.*)

V. 45-46. « Videns autem Andreas quod plebs volebat eum deponere, hanc orationem in cruce fecit, ut dicit Augustinus in libro *De pœnitentia :* Ne permittas me, Domine, descendere vivum, sed tempus est ut commendes terræ corpus meum, etc. » (*Légende dorée, de sancto Andrea*, § 8.)

V. 47-50. « Splendor nimius de cœlo veniens dimidia hora eum circumdedit ita ut nullus eum videre posset et, abscedente lumine, simul cum ipso lumine spiritum edidit. » (*Légende dorée, loc. cit.*) C'est à cause de cette circonstance qu'Adam dans sa dernière strophe dit de la mort d'André qu'elle fut *lumineuse : Cujus mortis* luminosæ *dulcis est memoria.*

Voir dans *l'Année liturgique*, (I, 267-297,) les trente pages où Dom Guéranger a réuni les plus beaux passages de toutes les liturgies catholiques relatifs à saint André, en les traduisant avec une fidélité pleine d'élégance, en les commentant avec un enthousiasme plein de science. — Voir dans *Mone* (*Hymni latini medii ævi*, 96-104) 9 hymnes et proses sur le même apôtre.—Pour l'iconographie de saint André, on pourra consulter l'*Iconographie des apôtres*, par M. Guénebault. (*Revue archéologique*, t. VII,) etc.

XXVIII

SAINT NICOLAS

(6 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduisent en la confirmant la notice de Guillaume de Saint-Lô.* (*Il y a eu dans plusieurs manuscrits une confusion facile à comprendre entre cette prose de saint Nicolas et celle de saint Gilles qui commence de même :* Congaudentes exultemus, Ægidii celebremus, etc.) ; 2° *par le P. Simon Gourdan, dans ses* Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de S.-Victor.

II. Le texte manuscrit s'en trouve sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève.* 4° *dans ceux de l'Église de Sens ;* 5° *dans ceux de l'Église de Rouen ;* 6° *dans ceux de l'Église de Troyes ;* 7° *dans ceux de Saint-Étienne de Dijon ;* 8° *dans ceux de l'Église de Langres :* 9° *dans ceux de l'Église de Poitiers ;* 10° *dans ceux de l'Église de Bordeaux ;* 11° *dans ceux de Cluny, etc. ;* 12° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de saint Martial de Limoges*) ; 13° *dans le manuscrit* 487 *du fonds de Saint-Victor, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et *ss.*); 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 527); 4° *dans les* Hymni latini *de Mone* (III, p. 455, *d'après* 5 *manuscrits*); 5° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (I, 348); 6° *dans les* Poésies antérieures au XIIe siècle de *M. Edel. Duméril*, p. 170. — *M. Ch. Barthélemy et D. Guéranger ont donné chacun une traduction en regard du texte.*

IV. Plusieurs Églises chantaient cette prose le jour de la fête du saint et aussi le jour de sa translation, le 9 mai ; telles étaient les Églises de Sens, de Poitiers et de Bordeaux. D'autres au contraire chantaient le Congaudentes exultemus *le seul jour de la fête : Paris, Troyes, Rouen, etc.*

TEXTE D'ADAM

1

CONGAUDENTES exultemus vocali concordia
Ad beati Nicolai festiva solemnia !

2

Qui in cunis adhuc jacens servando jejunia
A papillis cœpit summa promereri gaudia.

3

Adolescens amplexatur litterarum studia, 5
Alienus et immunis ab omni lascivia.

4

Felix confessor, cujus fuit dignitatis vox de cœlo
[nuntia !

Per quam provectus, præsulatus sublimatur ad
[summa fastigia.

5

Erat in ejus animo pietas eximia,
Et oppressis impendebat multa beneficia. 10

6

Auro per eum virginum tollitur infamia,
Atque patris earumdem levatur inopia.

7

Quidam nautæ navigantes,
Et contra fluctuum sævitiam luctantes,
Navi pene dissoluta, 15
Jam de vita desperantes,
In tanto positi periculo, clamantes
Voce dicunt omnes una :

8

« O beate Nicolae,
« Nos ad maris portum trahe 20
« De mortis angustia.
« Trahe nos ad portum maris,
« Tu qui tot auxiliaris
« Pietatis gratia. »

9

Dum clamarent, nec incassum, 25
« Ecce » quidam dicit, « assum
« Ad vestra præsidia. »
Statim aura datur grata

Et tempestas fit sedata :
Quieverunt maria. 30

10

Nos, qui sumus in hoc mundo,
Vitiorum in profundo
Jam passi naufragia,
Gloriose Nicolae
Ad salutis portum trahe. 35
Ubi pax et gloria.

11

Ex ipsius tumba manat
Unctionis copia
Quæ infirmos omnes sanat
Per ejus suffragia. 40

12

Ipsam nobis unctionem
Impetres ad Dominum,
Prece pia,
Quæ sanavit læsionem
Multorum peccaminum 45
In Maria.

13

Hujus festum celebrantes gaudeant per sæcula.
Et coronet eos Christus post vitæ curricula !
Amen dicant omnia ! 49

VARIANTES

V. 2. *Votiva.* (Ms. V. de Mone.)
V. 4. *A papilla...* (Missel de Paris.) *A mamilla.* (Ms. A de Mone.)
V. 7. *De cœlis.* (Texte de Mone.)
V. 26. *Quidam dicens.* (Texte de Clichtove.)
V. 39. *Infirmos multos.* (Id.)
V. 42. *A Domino.* (Texte de Clichtove, d'après beaucoup de Mss.)
V. 44. *Qui.* (Id.)
V. 48. *Deus.* (Id.)
V. 49. *Amen dicant omnia* ne se trouve que dans le manuscrit S. de Mone.

—Dans plusieurs missels et dans le texte de Clichtove adopté par D. Guéranger et MM. F. Clément et Barthélemy, les strophes 10 et 11 sont dans un ordre opposé à celui que nous donnons d'après Mone et qui nous semble plus logique.

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Au jour d'ui par joie chantons
Et nos voys ensemble acordons
A la feste et au soulas
Du glorieux saint Nicolas !

2

Qui encor ou bersoil gesoit
Et les jeûnes très bien gardoit :
Il commença des les mamelles
Desservir joies eterneles.

3

Quant Dieu croissance li donna,
A science s'abandonna;
Il fu toudis estrange et quitte
De pechié trestout qui delite.

4

Beneoit est le confesseur
De qui la vois Nostre Seigneur
La dignité annuncha!
Car en tel promocion
De noble prelacion
Nostre Seigneur l'essaucha.

5

Son ceur plain de pitié estoit
Et grans benefices donnoit
Quant les povres gens regardoit.

6

Par l'or qu'à .III. vierges donna
Osta leur male renommée
Et le pere reconforta
Qui sa mesaise a relevée.

7

Mariniers qui par mer najoient
Contre la tempeste estrivoient;
La nef ert près de depechier,
De vivre se desesperoient,
Quant en tel peril se veoient;
Tous eulx commencent à crier:

8

« Saint Nicolas, nous te prions
« Que par toi trais à port soions

« De ceste angoisse de mort;
« A port de mer nous vueilles traire,
« Tu qui pues au monde aide faire
« Par grace de ton confort! »

9

Quant crioient, non pas en bas:
« Vés me cy, dist saint Nicolas,
« Qui pour vous aidier sui venu. »
Tantost l'air a clarté donnée,
La tempeste fu abessiée,
La mer apaisiée fu.

10

De son tombel il decourt grant ointure
Qui [tous] malades par ses merites cure.

11

Nous qui sommes en mer parfonde,
De nos pechiez ci bas ou monde
En endurant grans perils,
Nicolas très glorioux,
A port de salu trais nous
Où paix et gloire est toudis!

12

Celle ointure pour nous curer
Nous veuilles vers Dieu empetrer,
Qui fist Marie Magdelaine
De plusieurs pechiez nette et saine!

13

Joie puissent tuit cil avoir
Qui veulent la feste celebrer
Et Jhesu Crist après la mort
De couronne leur doint confort! Amen.

NOTES

Cette prose fut une des plus populaires de notre Adam. C'est pourtant une de celles dont la versification est le plus irrégulière, une des premières sans doute qu'il ait composées. Quelques strophes seulement présentent cette richesse de rimes et ces redoublements du premier hémistiche de l'ancien *septenarius trochaïque* qui sont le caractère général de sa versification. Certaines strophes même, telles que la quatrième, semblent écrites entièrement dans le style des proses notkériennes, c'est-à-dire qu'elles consistent en deux demi-strophes ayant le même nombre de syllabes et les mêmes points d'arrêt, sans autre règle fixe. C'est cette irrégularité qui fait que cette prose : *Congaudentes exultemus* a été toujours écrite fautivement. Clichtove, et après lui MM. Barthélemy, Mone et F. Clément, Dom Guéranger lui-même, nous paraissent avoir séparé les vers et groupé les strophes d'une manière presque partout erronée. Nous avons essayé de les rétablir.

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le sixième jour de décembre... à Myre, métropole de Lycie, le natalice de saint Nicolas, évêque et confesseur, dont entre autres miracles, on raconte qu'il apparut en songe à l'empereur Constantin et, par ses remontrances et ses menaces, le porta à donner sa grâce à certaines personnes condamnées à la mort qui l'avaient invoqué quoiqu'il fût loin de là. »

V. 3-4. « [Nicolaus]... infans, cum reliquos dies lac nutricis frequens sugeret, quarta et sexta feria semel duntaxat idque vespere sugebat, quam jejunii consuetudinem in reliqua vita semper tenuit. » (*Légende de saint Nicolas au bréviaire Romain.*)

V. 5-6. « Factus autem juvenis, aliorum devitans lascivias, ecclesiarum potius terebat limina et quidquid ibi de sacra Scriptura intelligere poterat, memoriter retinebat. » (*Légende dorée, de sancto Nicolao*, § 1.)

V. 7-8. *Felix confessor*, etc. Après avoir fait un pèlerinage en terre sainte, Nicolas revint à Patare, en Lycie, sa ville natale. « Unde,... Dei admonitu, Myram quæ Liciæ metropolis erat, venit; quo tempore, ejus urbis episcopo mortuo, provinciales episcopi de successore deligendo consultabant. Itaque in ea deliberatione divinitus admoniti sunt ut eum eligerent qui postridie mane primus in ecclesiam ingrederetur, Nicolaus nomine. Qua observatione adhibita, in ecclesiæ janua deprehensus est Nicolaus et summo omnium consensu Myræ episcopus creatus. » (*Légende du bréviaire Romain.*) — La Légende dorée raconte le fait avec plus de détails : *De sancto Nicolao*, § 2.

V. 11-12. *Auro per eum virginum tollitur infamia*... C'est une légende fort gracieuse. Un citoyen de Myre, voisin de la maison où habitait le saint, avait trois filles; étant tombé dans la misère, le malheureux voulait les prostituer et vivre de ce trafic honteux. Saint Nicolas l'ayant appris, vint pendant la nuit jeter par la fenêtre, dans la maison de ce père coupable, une bourse qui renfermait l'argent nécessaire pour doter sa première fille; trois nuits de suite, il fit la même chose, avec la même discrétion délicate, et les trois filles purent se marier honorablement. La légende du bréviaire Romain et la Légende dorée racontent cette touchante histoire, et M. Édel. Dumeril a publié dans ses *Origines latines du théâtre moderne* un mystère qui a pour sujet cette belle action de saint Nicolas; nous renvoyons volontiers à ce mystère.

V. 13-30. Ce miracle de la mer apaisée subitement par la prière du saint est raconté un peu différemment par la Légende dorée et par la légende du bréviaire Romain. D'après ce dernier récit, il aurait eu lieu lors du pèlerinage de saint

Nicolas en Palestine ; mais peut-être est-ce un autre miracle? En tout cas, c'est plutôt dans la tradition reproduite plus tard par la Légende dorée qu'Adam a été puiser son inspiration : « Quadam autem die, dum quidam nautæ periclitarentur, ita cum lacrymis oraverunt : « Nicolae, famule Dei, si « vera sunt quæ de te audimus, nunc ea experiamur. » Mox quidam in ejus similitudinem apparuit dicens : « Ecce assum, vocatis enim me. » Et cœpit eos in antennis et rudentibus aliisque juvare navis armamentis statimque cessavit tempestas. » (*Légende dorée, de sancto Nicolao*, § 3.)

V. 37-40. *Ex ipsius tumba manat unctionis copia...* « Qui dum sepultus fuisset in tumba marmorea, a capite fons olei et a pedibus fons aquæ profluxit et usque hodie ex ejus membris sacrum resudat oleum valens in salutem multorum. » (*Légende dorée, de sancto Nicolao*, § 7.)

V. 46. *In Maria...* On voit qu'il s'agit ici de sainte Marie Magdeleine qui, ayant jeté un vase de parfums sur les pieds sacrés de Jésus, reçut de lui le pardon de toutes ses fautes.

— On trouvera dans l'*Année liturgique* (I, 341-358) un grand nombre de pièces liturgiques en l'honneur de saint Nicolas. Ce serait le meilleur commentaire à donner à nos proses. — Un assez grand nombre d'hymnes et de proses sur le même saint ont été publiées par Mone dans le tome III de ses *Hymni latini medii ævi*, p. 450-466. Enfin les *Origines latines du théâtre moderne* de M. Édel. Duméril renferment plusieurs drames liturgiques sur certains miracles du grand évêque de Myre, drames qui font aussi partie d'un petit volume publié par Techener sous ce titre : *Hilarii versus et ludi*.

XXIX

S. ÉTIENNE, PREMIER MARTYR

(26 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577 *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Cluny, etc. ; — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, au t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 499) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 466) ; 5° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (II, 283). — M. *Ch. Barthélemy et D. Guéranger ont donné chacun une traduction en regard du texte, et M. Félix Clément vient d'en faire paraître une troisième dans la traduction de ses* Carmina.

TEXTE D'ADAM

1

HERI mundus exultavit
Et exultans celebravit
Christi natalitia ;
Heri chorus angelorum
Prosecutus est cœlorum 5
Regem cum lætitia.

2

Protomartyr et levita,
Clarus fide, clarus vita,
Clarus et miraculis,
Sub hac luce triumphavit 10
Et triumphans insultavit
Stephanus incredulis.

3

Fremunt ergo tanquam feræ
Quia victi defecere
Lucis adversarii : 15
Falsos testes statuunt,
Et linguas exacuunt
Viperarum filii.

4

Agonista, nulli cede,
Certa certus de mercede, 20
Persevera, Stephane :

Insta falsis testibus,
Confuta sermonibus
Synagogam Satanæ.

5

Testis tuus est in cœlis, 25
Testis verax et fidelis,
Testis innocentiæ.
Nomen habes coronati :
Te tormenta decet pati
Pro corona gloriæ. 30

6

Pro corona non marcenti
Perfer brevis vim tormenti ;
Te manet victoria.
Tibi fiet mors natalis,
Tibi pœna terminalis 35
Dat vitæ primordia.

7

Plenus Sancto Spiritu,
Penetrat intuitu
Stephanus cœlestia.
Videns Dei gloriam, 40
Crescit ad victoriam,
Suspirat ad præmia.

8

En a dextris Dei stantem,
Jesum pro te dimicantem,
Stephane, considera : 45

Tibi cœlos reserari,
Tibi Christum revelari,
Clama voce libera.

9

Se commendat Salvatori,
Pro quo dulce ducit mori 50
Sub ipsis lapidibus.
Saulus servat omnium
Vestes lapidantium,
Lapidans in omnibus.

10

Ne peccatum statuatur 55
His a quibus lapidatur,
Genu ponit, et precatur,
Condolens insaniæ.
In Christo sic obdormivit,
Qui Christo sic obedivit, 60
Et cum Christo semper vivit,
Martyrum primitiæ.

11

Quod sex suscitaverit
Mortuos in Africa,
Augustinus asserit, 65
Fama refert publica.

12

Hujus, Dei gratia,
Revelato corpore,

Mundo datur pluvia
Siccitatis tempore. 70

13

Solo fugat hic odore
Morbos et dæmonia,
Laude dignus et honore
Jugique memoria.

14

Martyr, cujus est jocundum 75
Nomen in Ecclesia,
Languescentem fove mundum
Cœlesti fragrantia. Amen. 78

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Hier le monde s'esleecha
Et en leesce celebra
De Jhesu la nativité ;
Hier des anges la compagnie
Le Roy des roys a ensuïe
O leesce de dignité.

2

Le dyacre premier souffrant,
Noble par foy, noble en vivant,
Noble par miracles faire
S'est hui aus Juifs combatu
Et par arguer abatu
Et a éu contre eus victoire.

3

Les anemis leurs visages
Froncent, com bestes sauvages,
Quant se voient au dessoubs;
Tantost faulz tesmoings atisent
Et leurs languages aguisent
Filz de serpens venimous!

4

Ne doute nul, bon champion,
Certain de ta promision
Se perseveres sans frivoles;
Aus faulz tesmoings dois resister,
A la Synagogue monstrer
Son deffault par douces paroles.

5

De ton fait le tesmoing est prest,
Vray et loial, qui ou ciel est
Le bon tesmoing d'innocence!
Tu as de couronne nom
Et dois souffrir passion
Pour couronne d'excellenee!

6

Seuffre la force du tourment
Pour couronne sans finement,
Tu aras partout victoire;
Ta mort sera ta nacion,
Ta peine terminacion
Du mal, commencement de gloire!

7

Lui, plain du Saint Esperit,
Entra, regarda et vist

Les grans biens du ciel plaisans :
En voiant de Dieu la gloire,
S'efforce d'avoir victoire,
Pour son louier souspirant.

8

O saint Estienne, considere
Jhesum à la destre du Pere,
Qui pour t'aidier est ordené;
Crie o ta vois tout franchement,
Que tu verras Dieu clerement,
Le ciel te sera deffermé.

9

A Dieu se commande de bouche
Et li semble la chose douche
Quant il meurt soubz les caillous ;
Saulus fait le lapidement,
Depuis qu'il garde entierement
Les vestemens de trestous.

10

Que cest pechié point ne nuisit
Aus lapidans, à Dieu requist
A genouls très devotement ;
Cil qui à Dieu a obei
S'est ainsi en Dieu endormi
Des martirs le commencement.

11

Augustin dit qu'en Affrique
.IV. mors il resuscita ;
La renommée publique
En commun le conferma.

12

Quant son corps fu revelé
Du plaisir Nostre Seigneur,
Dieu a au monde donné
Pluye en temps de grant seichour.

13

Il chace par seule oudour
Maladie et adversaires ;
Il est bien digne d'onnour
Et d'estre en longues memoires.

14

Veuilles cest monde esjouïr
De la grant oudeur du ciel,
Car ton nom, très douls martir,
En l'Eglise est douls comme miel. Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le vingt-sixième jour de décembre... à Jérusalem, le natalice de saint Étienne, premier martyr, qui fut lapidé par les Juifs peu de temps après l'Ascension de Notre-Seigneur. »

Cette prose, l'une des plus belles d'Adam, a été grossièrement imitée dans une prose du Ms. 1139. (Ancien fonds latin de la Bibliothèque Impériale.) Cette dernière composition, qui est l'œuvre d'un ignorant plagiaire du XIIIe siècle, commence par ces mots : *Mundus heri lætabatur.*

V. 1-6. *Heri mundus exultavit*, etc. Dom Guéranger a eu lieu de démontrer plus d'une fois dans son *Année liturgique* que les saints du martyrologe ne sont pas fêtés à telle

époque de l'année plutôt qu'à telle autre sans un dessein profond de la Providence et de l'Église. Ainsi, ce n'est pas par hasard que la fête de saint Étienne se trouve placée le lendemain de celle de Noël. A peine Jésus est-il né que le premier martyr donne son sang, et les persécutions des chrétiens commencent près du berceau du Christ.

V. 7. *Protomartyr*... Saint Étienne est le premier martyr de la loi nouvelle, mais non le premier martyr de la vérité et du bien. Ce dernier titre appartient à Abel, que plusieurs monuments figurés du moyen âge représentent comme arrosant le premier de son sang les fondements de *Sainte Église*.

V. 12. et ss. Voy. aux *Actes des Apôtres*, chap. VII, toute l'histoire du martyre de saint Étienne. Après le magnifique discours où le diacre inspiré de Dieu leur avait résumé l'Ancien Testament tout entier, les Juifs s'indignent de ses reproches et le maudissent : « Audientes autem hæc, dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum. » (v. 54.)

V. 15. *Lucis adversarii*... — « Lux, Christus; ego sum lux mundi. (S. JEAN VIII, 12.) Erat lux vera. (*Id.* I, 9.) — Adversarii, Judæi. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. 16. *Falsos testes statuunt*... « Surrexerunt autem quidam de synagoga... et statuerunt falsos testes qui dicerent : Homo iste (Stephanus) non cessat loqui verba adversus locum sanctum et Legem. » (*Actes des Apôtres*, VI, 9 et 13.)

V. 18. *Viperarum filii*... « Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira. » (Paroles de saint Jean-Baptiste aux Scribes et aux Pharisiens, saint Luc, III, 7.) — « Vipera, diabolus vel ministri ejus, in Evangelio : Genimina viperarum, etc. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. 24. *Synagogam Satanæ* : « Se dicunt Judæos esse, sed sunt synagoga Satanæ. » (*Apocalypse*, II, 9.)

V. 28. *Nomen habes coronati*... Στέφανος signifie couronne : « Stephanus græce, latine dicitur *corona* :... fuit au-

tem corona, id est principium martyrum in novo Testamento, sicut Abel in veteri. » (*Légende dorée, de sancto Stephano.*)

V. 31. *Pro corona non marcenti...* « Corona, æterna gloria, pro justitia merces. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. 34. *Tibi fiet mors natalis...* Dans la sainte liturgie, la mort des martyrs s'appelle *natalis*, c'est-à-dire naissance. C'est qu'en effet la mort d'un martyr n'est pas autre chose que sa naissance à l'immortalité, sa naissance à la vraie vie. — Suivant une autre opinion défendue au XVIIIe siècle par l'abbé Chatelain, le mot *natalis* n'aurait pas ce sens allégorique. Les chrétiens l'auraient trouvé employé déjà dans le sens général de fête, d'anniversaire, et, sans intention symbolique, ils auraient continué à s'en servir dans ce sens.

V. 37-48. *Plenus sancto Spiritu,* etc. « Cum autem esset [Stephanus] plenus Spiritu sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam Dei. Et ait : Ecce video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei. » (*Actes des Apôtres*, VII, 55.)

V. 49-54. *Se commendat Salvatori..., etc.* « Ejicientes eum extra civitatem lapidabant, et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus. » (Ce fut plus tard saint Paul.) — Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem : « Domine Jesu suscipe spiritum meum. » (*Actes des Apôtres*, VII, 57, 58.)

V. 55.-62. *Ne peccatum statuatur, etc.* « Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. » (*Actes*, VII, 59.) — Les Églises de France honorèrent saint Étienne d'un culte spécial. Quinze de nos anciennes cathédrales ont été titrées du saint protomartyr. Sa généreuse prédication et sa mort ont été le sujet d'un grand nombre de sculptures qui ornent encore aujourd'hui les portes de nos églises : on peut surtout citer Paris et Meaux. Souvent, par une idée sublime, on représentait le saint avec une couronne de pierres sur le front, dans la pensée que ces pierres qu'on

lui avait jetées pour achever son martyre s'étaient attachées à son front pour y former son glorieux diadème.

V. 63-66. *Quod sex suscitaverit mortuos, etc.* « Refert Augustinus, doctor egregius, beatum Stephanum innumeris miraculis claruisse et mortuos sex suis meritis excitasse, multos a variis languoribus curasse... » (*Légende dorée, de sancto Stephano,* § 4.) — Le passage de saint Augustin est du livre XXII de la Cité de Dieu.

V. 66-68. *Hujus Dei gratia revelato corpore.* L'Église consacre à l'*Invention du corps de saint Étienne* une fête spéciale le 3 août. Cette date est en réalité celle de son martyre, et le 26 décembre celle de son *invention*, mais on a permuté les deux fêtes pour rapprocher dans le calendrier la mort du premier martyr de la naissance de l'homme-Dieu, type lui-même et cause de tous les martyres. — L'invention de saint Étienne eut lieu en 417, la septième année du règne d'Honorius. Un prêtre de Jérusalem, Lucien, vit pendant son sommeil Gamaliel, le maître de saint Paul, lui apparaître, et il reçut de lui la révélation du lieu où étaient ensevelis, avec son corps et ceux de ses fils et de sa femme, les reliques de Nicodème et de saint Étienne. Cette apparition s'étant renouvelée, Gamaliel fit voir à Lucien, qui se montrait défiant, trois vases d'or et un d'airain où se trouvaient les restes précieux : « Calathus plenus rubeis rosis est loculus sancti Stephani qui solus ex nobis martyrio meruit coronari. » Lucien, enfin persuadé, fit creuser la terre à l'endroit indiqué, et les reliques y furent trouvées. (*Voir la Légende dorée, de Inventione sancti Stephani.*)

V. 69, 70. *Mundo datur pluvia siccitatis tempore.* — « Ea autem hora [inventionis] pluvia magna descendit. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 71, 72. *Solo fugat hic odore morbos et dæmonia.* « Cum [locum] cœpissent fodere, terra concutitur et suavissimus odor sentitur; ad cujus odoris miram fragrantiam,

meritis sanctorum, LXX homines a diversis infirmitatibus liberantur. » (Voir le récit d'autres miracles dans la *Légende dorée*, loc. cit.)

V. dans l'*Année liturgique* l'accord de toutes les liturgies catholiques à célébrer saint Étienne : (II, 262-287 et 447-458.) — Consulter aussi Mone (*Hymni latini medii ævi*, III, 503-515 : onze hymnes ou proses).

— ———

XXX

S. ÉTIENNE, PREMIER MARTYR

(26 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte ne s'en trouve que dans ce manuscrit 577.

TEXTE D'ADAM

1

Rosa novum dans odorem,
Adornatum ampliorem
Regiæ cœlestis,
Ab Ægypto revocatur;
Illum sequi gratulatur 5
Cujus erat testis.

2

Genus nequam et infaustum
Qui se fecit holocaustum
Afficit indigne

Et quod in Christum credit, 10
A quo tamen non recedit
Passionis igne.

3

Gaudet carne purpurata,
Flexo genu, voce grata,
Pro Judæis orans, 15
Ut non illis imputetur
Quia gratis pateretur,
Facinus ignorans.

4

Constitutum in spe certa
Certiorat res aperta 20
Quando Jesum vidit
Stantem Patris in virtute;
Tunc ad petram pugnans tute
[Pavidos] allidit.

5

Uva, data torculari, 25
Vult pressuras inculcari
Ne sit infecunda;
Martyr optat petra teri,
Sciens munus adaugeri
Sanguinis in unda. 30

6

Nos qui mundi per desertum
Agitamur in incertum,
Stephanum sequamur,

Ut securi tanto duce
Trinitatis vera luce 35
Jugiter fruamur. Amen. 36

VARIANTE

V. 24. Le manuscrit porte : *parvulos* allidit.

NOTES

V. 1. *Rosa novum dans odorem.* « Rosæ, martyres, rubore sanguinis. » (S. MELITONIS CLAVIS.) — Ecclesia habet rosas martyrum, lilia virginum, violas confessorum, hederas conjugatorum. » (PETRUS CANTOR, *Spicilegium Solesmense*, II, 415.) Nous avons vu, dans les notes de la prose précédente, Gamaliel, apparaissant au prêtre Lucien, lui faire reconnaître le vase où étaient les reliques de saint Étienne, à ce signe : « Calathus plenus rubeis rosis est loculus sancti Stephani qui solus inter nos martyrio meruit coronari. » (*Légende dorée, de Inventione sancti Stephani.*)

V. 4-6. *Ægypto revocatur.* — « Ægyptus, *tribulatio* vel *tenebræ.* » (S. MELITONIS CLAVIS.) L'Égypte, terre de servitude et de douleurs pour les Hébreux, est la figure du siècle, où nous avons à subir l'esclavage du démon et toute sorte d'épreuves. C'est à ce siècle que saint Étienne fut arraché, pour suivre Jésus-Christ dans son triomphe après l'avoir suivi sur son Calvaire : *Illum sequi gratulatur cujus erat testis.* On sait que ce dernier mot est la traduction fidèle du grec μάρτυρ, d'où l'on a fait *martyr.*

V. 7-12. V. Actes des Apôtres, VII, 56-58.

V. 13-18. V. Actes des Apôtres, VII, 59.

V. 19-24. V. Actes des Apôtres, VII, 55. Cs. aussi les notes de la prose précédente.

V. 21-22. *Quando Jesum vidit stantem Patris in virtute...* On a dans ces vers, comme dans les vers 3 et 4, 9 et 10 de cette même prose, une preuve irrécusable que les deux *clausulæ* de chaque strophe doivent être rapprochées l'une de l'autre, que la première peut *enjamber* sur la seconde et qu'à moins de briser le sens, il faut écrire comme nous les écrivons ces proses de la deuxième époque, en strophes de 6, de 8 ou de 10 vers.

V. 25. *Uva data torculari...* « Uvæ [sunt] martyres. » *Anonymus Clarevallensis.*) « Torcular [est] passio Christi vel martyrum. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

V. la dernière note de la prose précédente.

XXXI

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

(27 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur, *dans ce même manuscrit* 577 *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 *et ss*) ; 3° *dans le* Rational ou Manuel des divins offices *de Guill. Durand, traduit par M. Ch. Barthélemy,* (III, 504) ; 4° *dans les* Carmina e poetis Christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 469). — *M. Ch. Barthélemy a accompagné le texte d'une traduction, et M. F. Clément vient d'en faire paraître une nouvelle dans la traduction de ses* Carmina.

TEXTE D'ADAM

1

GRATULEMUR ad festivum,
Jocundemur ad votivum
Johannis præconium !
Sic versetur laus in ore,
Ne fraudetur cor sapore 5
Quo degustet gaudium.

2

Hic est Christi prædilectus,
Qui reclinans supra pectus
Hausit sapientiam ;
Huic in cruce commendavit 10
Matrem Christus ; hic servavit
Virgo viri nesciam.

3

Intus ardens charitate,
Foris lucens honestate,
Signis et eloquio, 15
Ut ab æstu criminali,
Sic immunis a pœnali,
Prodiit ex dolio.

4

Vim veneni superavit,
Morti, morbis imperavit, 20
Nec non et dæmonibus :

Sed vir tantæ potestatis,
Non minoris pietatis
  Erat tribulantibus.

5

Cum gemmarum partes fractas 25
Solidasset, has distractas
  Tribuit pauperibus.
Inexhaustum fert thesaurum,
Qui de virgis fecit aurum,
  Gemmas de lapidibus. 30

6

Invitatur ab amico
Convivari; Christum dico
  Visum cum discipulis.
De sepulcro quo descendit,
Redivivus sic ascendit 35
  Frui summis epulis.

7

  Testem habes populum,
  Immo, si vis, oculum,
  Quod ad ejus tumulum
  Manna scatet, epulum 40
  De Christi convivio.

  Scribens Evangelium,
  Aquilæ fert proprium,
  Cernens solis radium,

Scilicet principium, 45
Verbum in principio.

8

Hujus signis est conversa
Gens gentilis, gens perversa,
Gens totius Asiæ.
Hujus scriptis illustratur, 50
Illustrata solidatur
Unitas Ecclesiæ.

9

Salve, salvi vas pudoris,
Vas cœlestis plenum roris,
Mundum intus, clarum foris, 55
Nobile per omnia.
Fac nos sequi sanctitatem ;
Fac, per mentis puritatem,
Contemplari Trinitatem
In una substantia. Amen. 60

VARIANTE

V. 19. *Cum venenum.* (Missel de Paris.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE.

1

A la feste Jehan chantons
Et son los par desir monstrons :

Soit la loange en nostre bouche,
Le cuer sente la savour douche!

2

C'est de Jhesu le mielx amé
Qui sus son pis s'est encliné
Où sa science rechupt;
Jhesus li a recommendé
Sa mere, et vierge il a gardé
Celle que homme ne congnut.

3

Dedens ardoit par charité,
Dehors luisoit par sa purté,
En paroles et en signes;
Du tonnel ist sans lesion,
Qui estoit sans corrupcion,
Car de mort n'estoit pas dignes.

4

Le fort venin seurmonta,
Les mors il resuscita,
Les anemis pour lui fuyoient.
Cestui qui est de tel puissance
Avoit de pitié habondance
Pour ceulz qui en meschief estoient.

5

Quant les gemmes debrisées
Il ot arriere assemblées,
Aus povres gens les donna;
Il donne infini tresor,
Qui les verges en bon or,
Gravele en gemmes mua.

6

De Jhesu Crist son ami
Li fu noncié por convi
Que o ses freres voist diner.
Du sepulcre où descendi
Revesqui et s'en issi
Pour en Paradis monter.

7

De tout le peuple est scéu
Et d'euyl corporel véu
Que manne du tombel sourt
Qui du disner Dieu decourt.

De l'aigle il a proprieté
Qui le soleil en verité
Regarde tout apertement;
Car de sainte Divinité
Il a dit la nativité
D'Evangile ou commencement.

8

Le peuple de la cité d'Ayse
Qui estoit perverse et mauvese
A par ses signes la foy prise;
Par ses dis est enluminée
Et ennoblie et affermée,
L'unité de toute l'Eglise.

9

Vaissel de chasté, Dieu te sault!
Plain de la rousée de haut,
Net dedens, hors cler, qui moult vault.

Et noble par toutes manieres ;
Fay nous saincté si ensuir,
Fay nous du cuer purté tenir,
Si qu'à veoir puissons venir
De la Trinité lez mistères. Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le vingt-septième jour de décembre... A Éphèse, le natalice de saint Jean, apôtre et évangéliste, qui, après avoir écrit l'Évangile, enduré l'exil, reçu les relations contenues dans la divine Apocalypse, vécut jusqu'au temps de Trajan. Il fonda et gouverna les Églises de l'Asie, et étant consumé de vieillesse, il mourut soixante et huit ans après la passion de Notre-Seigneur. »

V. 7-9. *Hic est Christi prædilectus, etc.* « Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesus quem diligebat Jesus. » (S. JEAN, XIII, 23.) C'est ainsi que les peintres chrétiens ont représenté saint Jean à la Cène, et tandis que les autres apôtres protestent hautement de leur dévouement à leur maître qui prédit la trahison de l'un d'eux, l'apôtre bien-aimé reste toujours couché sur le sein de Jésus, souriant doucement et semblant ne pas même se douter qu'on le puisse soupçonner.

V. 9. *Hausit sapientiam...* La prose *Flore vernat virginali* qui est une imitation de celle d'Adam, a dit avec autant de hardiesse :

Supra Christi cubans pectus
Hausit Evangelium.

L'évangile des théologiens, l'évangile qui a terrassé tant

d'hérésies et vengé si complétement la divinité du Fils de l'homme, ne pouvait être écrit que par celui des apôtres qui avait été, pour ainsi parler, le plus voisin du cœur de Jésus-Christ; c'est ce que les poëtes chrétiens ont cent fois exprimé, c'est ce qu'Adam veut dire.

On trouve dans les tropaires de saint Martial de Limoges l'expression de la même idée : « Qui (Johannes) fluenta Evangelii de ipso sacro pectore hausit. — Sacro fonte pectoris sui debrians Johannem Dominus... » (*In Natali S. Johannis.*) — V. aussi les répons du *Bréviaire romain.*

V. 10-11. *Huic in cruce commendavit matrem Christus.* — « Juxta crucem... cum vidisset Jesus matrem et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. » (S. JEAN. XIX, 25-27.) Tous les commentateurs s'accordent à dire que saint Jean représentait au pied de la croix l'humanité toute entière, placée ainsi par Jésus lui-même sous la protection maternelle de Marie.

V. 12. *Virgo...* Saint Jean demeura vierge. « Une Légende veut que ce soit ses noces qu'on célébrait à Cana et qu'il ait été alors appelé par Jésus à cette virginité dont il est resté le modèle. Quoi qu'il en soit, de même que saint Étienne est reconnu pour le type des martyrs, saint Jean nous apparaît comme le prince des vierges. » (*Année liturgique*, II. 292.) Le Christ n'a honoré de son affection particulière qu'un homme entièrement pur; rien que la virginité n'a pu reposer sur son sein.

V. 15. *Signis et eloquio...* Voir dans la *Légende dorée* le récit des nombreux miracles opérés par saint Jean. (*De S. Johanne apostolo et evangelista*, §§ 1-12.)

V. 16-18. Allusion au miracle par lequel saint Jean échappa au martyre. Ayant été saisi à Éphèse pendant qu'il prêchait l'évangile, il fut conduit à Rome : « Jussu igitur Domitiani, Romam deducitur et deducto omnes capilli pro deri-

sione a capite præscinduntur, ac, ante portam Urbis quæ Latina dicitur, in dolium ferventis olei, igne desubter candente, mitti jubetur : nullum tamen ibidem dolorem sensit, sed penitus illæsus exivit. » (*Légende dorée*, *de S. Johanne ante portam Latinam.*) Ce miracle est l'objet d'une fête qui se célèbre le 6 mai : *Saint-Jean-Porte-Latine.* — Adam dit a ce propos : De même que saint Jean échappa au feu impur des passions, de même il sortit sain et sauf du feu préparé pour son martyre : *Ut ab æstu criminali, sic immunis a pœnali.* C'est ce qu'exprime aussi la *Légende dorée* : « [Johannes ex dolio] exiit illæsus sicut a corruptione carnis exstiterat alienus.» (De S. JOHANNE, § 1.)

V. 19. *Vim veneni superavit...* Saint Jean était dans une ville d'Asie ; une sédition s'éleva contre lui dans le peuple ; on voulait le forcer à offrir un sacrifice à la grande Diane. A la prière de l'apôtre, le temple de la déesse s'écroula et sa statue fut brisée. Ce prodige n'ayant pas encore convaincu le peuple, saint Jean s'offrit à en faire d'autres. Le grand prêtre Aristodème lui présenta alors une coupe pleine de poison dont on fit l'essai sur deux condamnés à mort : « Qui mox, ut venenum [Aristodemus] dedit, biberunt et spiritum exhalaverunt. Tunc apostolus calicem accipiens et signo crucis se muniens, totum venenum bibit et nullam læsionem incurrit ; quapropter Deum omnes laudare cœperunt.» (*Légende dorée*, de S. JOHANNE, § 5.) Saint Jean a souvent été représenté par les sculpteurs du moyen âge tenant à la main une coupe, d'où s'échappe un petit serpent, figure de ce poison subtil dont la malignité ne l'avait pas atteint.

V. 25-30. *Cum gemmarum partes fractas, etc.* M. Barthélemy a relevé ici très à propos une assez forte erreur de Dom Brial. « Dans la prose de saint Jean l'Évangéliste nous remarquons un trait qui mérite qu'on en fasse mention, ne fût-ce que pour relever la *bévue* commise à son égard par Dom Brial. (*Hist. litt. de la France*, XV, 42.) « On sait, « dit-il, que dans l'esprit de plusieurs alchimistes, ce saint

« passe pour avoir eu le secret du grand œuvre. Adam était « dans la même opinion et donne à entendre qu'elle était « déjà commune de son temps. Ecoutons-le : Cum gemma- « rum partes fractas... (Suit la strophe toute entière...») — Pure imagination que tout cela, ajoute M. Barthélemy. Si Dom Brial eût daigné ouvrir la *Légende dorée*, ce vaste trésor des traditions catholiques, il y eût trouvé les deux traits auxquels font allusion les *deux strophes* précitées de la prose de saint Jean : « Un philosophe nommé Craton, haranguait « tout le peuple réuni sur la place du marché, et il exposait « comment toutes les choses de ce monde étaient dignes de « mépris. Il avait décidé deux jeunes gens à vendre tous leurs « biens et à en convertir la valeur en pierres précieuses, et « il leur recommanda de détruire ces pierres devant tous les « assistants. Il arriva que l'apôtre saint Jean passait par « là, et il somma le philosophe d'embrasser la foi. Alors « Craton dit : « Si ton maître est le vrai Dieu, fais que ces « pierres qui viennent d'être brisées redeviennent entières « afin que le prix de l'or qu'elles ont coûté puisse être donné « aux pauvres comme tu l'as dit. » Alors saint Jean prit les « pierres et il pria, et elles redevinrent entières comme au- « paravant. Et les deux jeunes gens et le philosophe crurent « en Dieu : ils vendirent ces pierres et en distribuèrent le « prix aux pauvres. »

— « Deux autres jeunes gens touchés de cet exemple ven- « dirent tout ce qu'ils possédaient, ils l'employèrent en « aumônes et suivirent l'apôtre. Et ils virent un jour ceux « qui avaient été leurs serviteurs couverts de riches ha- « bits, et ils n'avaient pour se vêtir que d'un méchant man- « teau, et ils commencèrent à être tristes. Et comme ils « étaient sur le rivage de la mer, saint Jean leur dit de ra- « masser quelques morceaux de bois et quelques menus cail- « loux, et ils les changea en or et en pierres précieuses, etc. » (*Légende de* S. JEAN, *apôtre et évangéliste*. — Ch. Barthélemy, *Rational* de Guillaume de Mende, III, 498, 499.)

V. 31-41. *Invitatur ab amico convivari, etc.* Voici comment sont racontées dans la Légende dorée les derniers instants que saint Jean ait passés sur notre terre. Ce récit expliquera toute la strophe sixième et la première partie de la strophe suivante : « Cum igitur esset nonaginta octo annorum, et a passione domini, secundum Ysidorum, anno sexagesimo septimo, apparuit ei Dominus cum discipulis suis dicens : « Veni, dilecte mi, ad me, quia tempus est, ut in mensa mea cum tuis fratribus epuleris. » Surgens autem Johannes cœpit ire. Cui Dominus : « Dominica die ad me venies. » Veniente igitur dominica, universus populus convenit in ecclesia, quæ fuerat ipsius nomine fabricata. Qui a primo pullorum cantu prædicavit iisdem, hortans eos, ut in fide essent stabiles et in mandatis Dei ferventes essent. Post hoc, foveam quadratam juxta altare fecit fieri et terram extra ecclesiam jactari, descendensque in foveam expansis ad Deum manibus dixit : « Invitatus ad convivium tuum, domine Jesu Christe, ecce venio gratias agens, quia dignatus es me ad tuas epulas invitare, sciens quod ex toto corde meo desideravi te. » Cumque orationem finiisset, tanta lux super eum emicuit, quod nullus eum respicere potuit. Recedente autem lumine manna fovea plena invenitur, quod in loco illo usque hodie generatur, ita ut in fundo foveæ instar minutæ arenæ scaturire videatur sicut in fontibus fieri consuevit. » (*Légende dorée*, de S. JOHANNE, § 11.)

V. 42, 43. *Scribens Evangelium aquilæ fert proprium...*

More volans aquilæ, Verbum petit ad astra Johannes.

(*Evangéliaire du* x^e^ *siècle à la Bibl. Imp.* — *Sedulius*, *Carm. Pasch.*, I, 378.)

Volat avis sine meta
Quo nec vates, nec propheta
  Evolavit altius;
Tam implenda quam impleta,

Nunquam vidit tot secreta
Purus homo purius.

(Prosa de S. JOHANNE : *Verbum Dei, Deo natum.*)

« Sicut aquila cæteris avibus altius volat, ita Johannes cæteris theologis de Dei Verbo sublimius tractat. » (*Distinctionum monasticarum,* cap. I, *de aquila.* — *Spicilegium Solesmense*, II, 482.)

Dom Guéranger dit à la page 468 du tome II de son *Année liturgique :* « Nous n'insérerons pas ici, malgré sa véritable beauté, la prose d'Adam de Saint-Victor : *Gratulemur ad festivum*, PARCE QU'ELLE NOUS SEMBLE SURPASSÉE PAR LA SUIVANTE : *Flore vernat virginali.* » Nous nous étonnons de ce jugement du savant bénédictin. En effet, loin de surpasser la prose d'Adam, celle qu'il insère en entier n'est en partie qu'un plagiat insigne, où des lambeaux de l'œuvre d'Adam ont été cousus avec plus ou moins de bonheur. On en va juger :

1

Flore vernat virginali
Et doctrina spiritali
  Joannes præ cæteris
Qui præ cunctis plus dilectus
Est a Christo præelectus
  Custos arcæ fœderis.

2

Paranymphus fit Mariæ
Quæ est arca prophetiæ
  Secretorum omnium;
Super omnes sursum vectus
Supra Christi cubans pectus
  Hausit Evangelium.

3

Illi liber reseratur

Qui sigillis confirmatur
  Septiformis gratiæ.
Dum in Pathmos relegatur,
Lumen verum contemplatur
  Deiformis gloriæ.

4

Gemmas fractas reformavit
Hæresesque confutavit
  Et sectas Gentilium :
Hujus signis est conversa
Gens gentilis, gens perversa
  Gens totius Asiæ.

5

Mortem vita commutavit
Et venenum non expavit
  Nec olei dolium. (Ici il manque une demi-strophe.)
. . . . . .

6

Vocatus ad convivium
Cum Christo discumbentium,
Scrobem vivus ingreditur :
Ubi cum manna scateat
Nec aliud appareat,
Raptus cum carne creditur.

7

Salve, salvi vas pudoris,
Vas cœlestis plenum roris
Mundum intus, clarum foris,
  Nobile per omnia.
Fac nos sequi sanctitatem,
Fac per mentis puritatem
Contemplari Trinitatem
  In una substantia! Amen.

Nous avons d'autant moins hésité à citer cette prose *in extenso* qu'elle donnera une idée de la manière dont on imita notre Adam.

Pour tout ce qui se rapporte à saint Jean dans les différentes liturgiques catholiques, consultez l'*Année liturgique* (II, 292-317 et 459-473). — Consulter aussi Mone (*Hymni latini*, III, 110-120. — 8 hymnes et proses.) — Pour l'iconographie du saint, voyez Guénebault (*Iconographie des apôtres*, *Revue archéologique*, t. VII, p. 293 et ss.)

XXXII

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

(27 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant :* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit sous le nom de l'auteur *s'en trouve dans ce même manuscrit* 577.

III. Cette prose est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

VERBI vere substantivi,
Caro cum sit in declivi
Temporis angustia,
In æternis Verbum annis
Permanere, nos Johannis 5
Docet theologia.

2

Dum magistri super pectus
Fontem haurit intellectus
Et doctrinæ flumina,

Fiunt, ipso situ loci, 10
Verbo fides, auris voci,
. Mens Deo contermina.

3

Unde mentis per excessus,
Carnis, sensus super gressus
Errorumque nubila, 15
Contra veri solis lumen
Visum cordis et acumen
Figit velut aquila.

4

Hebet sensus exsors styli,
Stylo scribit tam subtili, 20
Fide tam catholica,
Ne de verbo salutari
Posset quicquam refragari
Pravitas hæretica.

5

Verbum quod non potest dici, 25
Quod virtute creatrici
Cuncta fecit valde bona,
Iste dicit ab æterni
Patris nexu non secerni,
Nisi tantum in persona. 30

6

Quem Matthæus de intactæ
Matris alit casto lacte
Cum labore et ærumna :

Quem exaltat super cruce,
Cornu bovis, penna Lucæ, 35
Ut serpentem in columna;

7

Quem de mortis mausoleo
Vitæ reddit Marci leo,
Scissis petris, terra mota,
Hunc de Deo Deum verum 40
Alpha et Ω, patrem rerum,
Solers scribit idiota.

8

Cujus lumen visuale,
Vultus anceps, leves alæ,
Rotæ stantes in quadriga, 45
Sunt in cœlo visa prius
Quam hic esset, vel illius
Forma capax vel auriga.

9

Illi scribunt Christum pati
Dolum, inde vim Pilati, 50
Cum corona spinea :
Hic sublimis tractu pennæ
Tractat Christi jus perenne
Cum ultrici framea.

10

Pennis hujus idiotæ 55
Elev[antur] regis rotæ
Secus animalia,

Et celestes citharœdi
Se prosternunt Patris sedi
Canentes : Alleluia ! 60

VARIANTE.

V. 56. *Elevavit.* (577.)

NOTES

V. 1. « *Substantivus*, vox, quæ aliquid per se subsistens absque ullo respectu ad aliud, ut vox Deus. » (*Lexicon quo veterum philosophorum et theologorum locutiones explicantur,* Tournay, 1849.)

V. 4-6. *In æternis Verbum annis*, etc. Il est ici question du commencement de l'Évangile de saint Jean : « In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum. — Hoc erat in principio apud Deum. » (I, 1-2.) — Une des plus belles proses en l'honneur de saint Jean commence à peu près comme celle d'Adam :

Verbum Dei, Deo natum,
Quod nec factum, nec creatum
Venit de cœlestibus,
Hoc vidit, hoc attrectavit,
Hoc de cœlo reseravit
Johannes hominibus.

V. 25-30. « Qui videt me videt et Patrem... Non creditis quia ego in Patre et Pater in me est... (S. JEAN, XIV, 9-10.) — Omnia per ipsum [Verbum] facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est. » (I, 3.)

V. 31-42. Les deux strophes qui suivent ne peuvent être entendues que lorsqu'on connaît le symbolisme renfermé

dans la vision d'Ézéchiel (ÉZÉCH., I et X) et dans celle de S. Jean (*Apocalypse*, IV, V). Les quatre animaux mystérieux que les deux prophètes découvrirent dans le ciel sont les quatre Évangélistes : Saint Mathieu a pour figure *l'homme ailé*, parce qu'il commence son Évangile par la génération humaine de Jésus-Christ et qu'il donne plus de détails que les autres écrivains sacrés sur l'humanité du Sauveur, sa naissance à Bethléem, sa jeunesse à Nazareth, etc. (v. 31-33.) — Saint Luc est représenté par le *bœuf ailé*, parce que dans son récit il s'étend davantage sur la passion de Jésus-Christ, cette victime qui fut offerte au Père sur l'autel de la croix, comme autrefois le bœuf dans les sacrifices. (v. 34-36.) — L'animal auquel on reconnaît saint Marc est le *lion ailé :* «Marcus ut altafremens vox per deserta leonum.» Cet évangéliste est celui de tous qui s'est le plus appesanti sur la résurrection du fils de Dieu ; or, nous avons dit déjà que le jeune lion qui reste, pendant les deux premiers jours de sa vie, privé de mouvement, et que son père ranime le troisième jour, est l'image de Jésus-Christ qui resta deux jours dans le sein de la terre pour être ressuscité le troisième jour par son Père céleste. (v. 37-39.) Quant à saint Jean, on sait qu'il a *l'aigle* pour emblème, parce que semblable à l'aigle qui vole dans la lumière et fixe le soleil, il entr'ouvre le ciel et fixe le soleil de la Divinité du Verbe.

V. 43-48. V. la vision d'Ézéchiel à laquelle cette strophe fait allusion. (EZÉCHIEL, chap. I et X.)

V. 55-60. V. la vision de saint Jean dans l'Apocalypse, chap. IV et V.

XXXIII

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

(27 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô ; 2° par les Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ; 3° par le manuscrit 577 du fonds de Saint-Victor. (Note au crayon,* f° 94, v°.)

II. Le texte s'en trouve dans les missels et graduels de Cluny.

TEXTE D'ADAM

1

CHRISTO laudes persolvat — hic chorus psallens — die ista
Qua Johannes supernæ — mensæ fratrumque — est conviva !

2

Qui multis et maximis — claruit miraculis — hac in vita ;
Patrem, navim, nuptias, — seque liquit, Domini — sequens vias.

3

Clarior hic ceteris, — supra pectus Domini — cubans cœnat;
Huic de cruce virgini — Virgo voce Filii — est commissa.

4

Fervens vicit oleum, — tonsus ad ridiculum, — risit fragra.
Propter Evangelium, — subiit exilium, — ferrum, vincla.

5

Virus fidens sorbuit, — et extinctos eruit : — vir vita refloruit — et matrona;
Aurum hic de frondibus, — gemmas de silicibus, — fractis de fragminibus — fecit firmas.

6

Hunc vocans visitat Christus — et hic intrat vivus foveam : — petit æthra.
Nunc te, Christe, nostra rogant — vox et vota, ipsi socia — nos per sæcla ! — Amen.

NOTES

Cette prose est entièrement écrite à la manière des proses Notkériennes ou de la première époque [1] :

Ce sont ces proses qu'on appelle communément *irrégulières*, parce qu'on n'y aperçoit pas ce rhythme sévère et en apparence plus régulier qui, depuis le commencement du

[1] V. le chap. VIII de notre *Essai sur la vie et les ouvrages d'Adam de Saint-Victor*.

XIIe siècle, par une révolution trop peu remarquée, a dominé dans ces pièces liturgiques. Rien n'a été plus sacrifié dans l'histoire de la poésie ecclésiastique que ces proses de la première époque; on n'a pas encore découvert à quelles lois elles étaient assujetties, et l'on a cru qu'elles méritaient à tout égard le nom de *proses*. Toutes ces erreurs viennent de l'ignorance où l'on est généralement de la véritable origine des *séquences*, et des rapports intimes qui existaient entre les paroles et la musique de ces pièces singulières.

En effet, ces morceaux liturgiques ne sont autre chose que des paroles écrites sur une musique préexistante. Le dernier *alleluia* du graduel avait de tout temps été suivi de neumes ou *jubili* que l'on chantait *sans paroles* sur la dernière syllabe ou voyelle du mot *alleluia*. Pour les mieux retenir, on imagina au IXe siècle d'y attacher des paroles; mais ces paroles, calquées sur la musique, durent en suivre exactement le mouvement, avoir les mêmes pauses, les mêmes points d'arrêt. Or, les neumes alléluiatiques, si développés qu'ils pussent être, se composaient d'un nombre restreint de périodes mélodiques, que des pauses notables séparaient l'une de l'autre. En calquant exactement des paroles sur chacune de ces périodes, on aurait obtenu une suite de versets plus ou moins longs, suivant que la période était elle-même plus ou moins développée. Mais la prose eût été trop courte; pour lui donner plus d'étendue, on imagina encore, dès le temps de Notker, et probablement avant lui, de répéter deux fois chaque phrase musicale, et de chanter sur la même musique, deux versets, (*versiculi, clausulæ.*) Ces versets, par conséquent, calqués sur la même musique, durent avoir exactement le même nombre de syllabes et les mêmes pauses intérieures. *La prose enfin dut se composer d'une suite de clausulæ qu'il nous faut réunir deux à deux, et qui, ainsi disposées, ont en effet la même longueur et la même configuration.* Seulement, en général (mais ce n'est pas le cas pour la prose : *Christo laudes persolvat*), le premier et le

dernier verset servant de préface et de couronnement à la prose ne furent pas soumis à cette règle ; on leur réserva une phrase mélodique particulière qui ne fut point chantée deux fois.

Telle est, en quelques mots, toute la vérité sur l'histoire des proses de la première époque; de là découle naturellement la vraie, la seule méthode que l'on puisse adopter pour les écrire.

D'après cette méthode nous écrivons ces proses par paires de *clausulæ*, ayant chacune deux par deux les mêmes points d'arrêt et le même nombre de syllabes. Deux *clausulæ* forment une strophe et des tirets marquent les pauses intérieures.

Strophe 2. *Nuptias... liquit.* On adopte ici l'opinion légendaire qui veut que les noces célébrées à Cana aient été celles de saint Jean, et qu'il soit parti le jour même de ces noces pour suivre Jésus-Christ.

Strophe 4. On pourrait écrire ainsi cette strophe :

Fervens vicit oleum,
Tonsus ad ridiculum
  Risit fragra;
Propter Evangelium
Subiit exilium
  Ferrum, vincla.

Et de même la strophe suivante. On voit ici la transition entre les proses de la première et celles de la seconde époque. Dès qu'on fit une musique spéciale pour les proses, on put placer où l'on voulut les points d'arrêt; on put entre chaque point d'arrêt enfermer un nombre égal de syllabes, on put attacher des assonances à la fin de chacun des membres de la *clausula* et assonancer également les deux *clausulæ* entre elles. Mais, une fois tout cela accompli, ce fut une révolution dans la manière de composer les proses; il n'y eut plus qu'à faire servir à cette composition l'ancien

septenarius trochaïque pour arriver à la versification originale et féconde des proses d'Adam.

Strophe 5. *Virus sorbens sorbuit.* Voyez la note du vers 19 de la prose : *Gratulemur ad festivum.*—Ce miracle d'ailleurs est raconté d'une autre manière, et D. Guéranger préfère cette seconde légende à celle de la *Légende dorée* : « Un jour, saint Jean étant entré dans un bain public, apprit que l'hérésiarque Cerinthe s'y trouvait avec lui et il en sortit à l'instant comme d'un lieu maudit. Aussi les disciples de Cerinthe tentèrent-ils de l'empoisonner, mais le saint apôtre ayant fait le signe de la croix sur le breuvage, il en sortit un serpent qui témoigna de la malice des sectaires et de la sainteté du disciple du Christ » (*Année liturgique*, II, 461.) Mais on a suivi dans cette prose la légende que nous avons citée plus haut; ce qui le prouve, ce sont les mots : *Et exstinctos eruit.* On avait fait l'essai du poison sur deux condamnés à mort avant de l'offrir à saint Jean. Non-seulement ce poison ne lui fit aucun mal, mais il ressuscita les deux malheureux qui avaient été empoisonnés.

Vir vita refloruit. « Ecce juvenis quidam mortuus efferebatur, qui triginta dies habebat, quod uxorem acceperat. Veniens igitur mater, vidua et cæteri, qui eum flebant, ad pedes apostoli prociderunt rogantes, quod hunc quoque, sicut Drusianam, in nomine Dei suscitaret. Flente igitur apostolo diutius et orante, continuo resurrexit » (*Légende dorée*, de S. Joanne, § 4.)

Et matrona. « Cum autem ingrederetur urbem, Drusiana ejus dilectrix, quæ suum plurimum desiderabat adventum, mortua efferebatur. Parentes igitur ejus viduæ et orphani dixerunt ei : « Sancte Johannes, ecce Drusianam efferimus, quæ tuis semper monitis obsecundans, nos omnes alebat tuumque plurimum desiderabat adventum dicens : Oh ! si videam apostolum Dei, antequam moriar ! Ecce tu venisti et te videre non potuit. » Tunc jussit feretrum deponi et corpus

resolvi dicens : « Dominus meus Jesus Christus suscitet te, Drusiana, surge et vade in domum tuam et para mihi refectionem.» Statim illa surrexit et cœpit ire sollicita de jussione apostoli, ita ut sibi videretur, quod non de morte, sed de somno excitasset eam. » (*Légende dorée,* loc. cit., § 1.)

Aurum hic de frondibus, *etc.* Voyez la note des vers 25-30 de la prose : *Gratulemur ad festivum.*

Hic naturis imperat
Ut et saxa transferat
  In decus gemmarum.
Quo jubente riguit,
Auri fulvum induit
  Virgula silvarum.
(Prose : *Verbum Dei*, *Deo natum.*)

Strophe 6. *Hunc vocans*, *etc.* Voyez la note des vers 31-41 de la prose *Gratulemur ad festivum.*

———

XXXIV

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

(27 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô ; 2° par les Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ; 3° par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution *dans un antiphonaire du* XIIe *siècle, provenant sans doute de l'abbaye de Montierender, et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Chaumont.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (III, 111).

TEXTE D'ADAM

Préf. Trinitatem reserat aquila, summus evangelista !

1

FELIX sedes gratiæ,
Summum regem gloriæ
Videns mentis acie
Non repulsa, 5

Johannem deificat,
Angelis parificat,
Spiritus qui indicat
Cœli summa.

2

Aquæ vivæ salientis 10
Hic est potus recumbentis
Supra pectus Domini.
Hic exfulget miris signis,
Hic expugnat vires ignis
Et ferventis olei. 15

3

Mirantur, nimia
Tormenti sævitia,
Quod martyr quis fiat
Et pœnas non sentiat.

4

O martyr, o virgo, — o custos Virginis — per quam mundo gloria, 20
Ex quo sunt, in quo sunt, — per quem sunt omnia — per te det suffragia !

5

O dilecte præ cæteris,
Christum, a quo diligeris,
Interpellans
Et exorans, 25
Nos ei concilia.
Tu qui rivus, duc ad fontem,

Tu qui collis, duc ad montem ;
Præsta Sponsum
Ad videndum, 30
Virgo totus gratia.

Finale. Sponso laus per sæcula ! 32

NOTES

Cette prose est intéressante en ce qu'elle est moitié composée comme les séquences de la première époque, moitié comme celles de la seconde. Nous aurions pu l'écrire entièrement comme la précédente, et nous n'avons pu écrire autrement la strophe cinquième et la *préface*. Le début : « *Trinitatem reserat aquila, summus evangelista,* » et la fin : « *Laus Sponso per sæcula !* » étaient, comme dans toutes les proses notkériennes, écrites sur une musique spéciale qui ne se répétait pas et n'exigeait point par conséquent une seconde *clausula* du même nombre de syllabes.

Voir les notes de la prose : *Gratulemur ad festivum.*

V. 2, 3. *Summum regem gloriæ videns mentis acie...* Cette dernière expression a été imitée dans la prose : *Verbum Dei, Deo natum :*

Cœlum transit, veri rotam
Solis ibi vidit, *totam*
Mentis figens aciem ;
Speculator spiritalis,
Quasi seraphim sub alis,
Dei videt faciem.

XXXV

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

(29 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô (en marge du manuscrit* 842); 2° *par le P. Simon Gourdan, dans ses* Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor ; 3° *par le P. Picard, dans son ouvrage manuscrit intitulé :* Chronicon ecclesiæ Victorinæ. (Ms. 1054 de S.-V., f° 18); 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de l'Église de Sens ;* 4° *dans ceux de l'Église de Troyes, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans* l'Année liturgique *de D. Guéranger* (II, 369), *avec une bonne traduction en regard.*

IV. L'Église de Paris chantait cette prose : 1° *le jour même de la fête du saint ;* 2° *le jour de sa translation* (7 *juillet.*)

TEXTE D'ADAM

1

GAUDE, Sion, et lætare,
Voce, voto jocundare
Solemni lætitia :
Tuus Thomas trucidatur ;
Pro te, Christe, immolatur, 5
Salutaris hostia.

2

Archipræsul et legatus,
Nullo tamen est elatus
Honoris fastigio ;
Dispensator summi regis, 10
Pro tutela sui gregis
Trusus est exsilio.

3

Telo certans pastorali,
Ense cinctus spiritali,
Triumphare meruit ; 15
Hic pro Dei sui lege
Et pro suo mori grege
Decertare studuit.

4

Tunc rectore desolatam
Et pastore viduatam 20
Se plangebat Canthia ;
Versa vice, plausu miro,

Exultavit tanto viro
Senonensis Gallia.

5

Quo absente, infirmatur, 25
Infirmata conculcatur
Libertas Ecclesiæ;
Sic nos, pater, reliquisti
Nec a vero recessisti
Tramite justitiæ. 30

6

Quondam cœtu curiali
Primus eras et regali
Militans palatio;
Plebis aura favorali
Et, ut mos est, temporali 35
Plaudebas præconio.

7

Consequenter es mutatus:
Præsulatu sublimatus,
Novus homo reparatus
Felici commercio, 40
Ex adverso ascendisti
Et te murum objecisti:
Caput tuum obtulisti,
Christi sacrificio.

8

Carnis tuæ morte spreta, 45
Triumphalis es athleta;

Palma tibi datur læta,
Quod testantur insueta
Plurima miracula.
Per te visus cæcis datur, 50
Claudis gressus instauratur,
Paralysis effugatur,
Vetus hostis propulsatur
Et peccati macula.

9

Cleri gemma, clare Thoma, 55
Motus carnis nostræ doma
Precum efficacia,
Ut, in Christo vera vite
Radicati, vera vitæ
Capiamus gaudia. Amen. 60

VARIANTES

V. 49. *Miranda miracula.* (Missel de Paris.)

V. 60. *Prœmia.* (Texte de D. Guéranger.)

La strophe huitième est incomplète, et la deuxième *clausula* (v. 50-54) manque dans tous les missels et graduels de l'Eglise de Paris. C'est le graduel de Saint-Victor qui nous a fourni ces cinq vers sans lesquels le rhytme serait boiteux et le sens tronqué. — D. Guéranger s'est servi du missel de Paris et n'a pas publié cette seconde partie de la strophe.

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Syon, soiez huy esjoïs,
De vois, de cuer, de bon avis,
En joieuse solempnité !
Jhesu, ton Thomas est occis,
Pour toi sacrefié, et mis
Sacrifice de sauveté !

2

Il fu archeveque legat,
Mes par orgueil qui tout abat
Ne fu pas en cuer eslevé;
Du souverain Roy dispensier,
De son peuple bon deffensier,
Fu mis hors en essil grevé.

3

Du glaive au pastour se combat,
D'espée esperitel abat
Et confont ses anemis :
Pour la loy de son Dieu deffendre
Et pour son peuple la mort prendre
A bien son entente mis.

4

Cantorbiere fu desolée,
Quant de son pastour fu privée
Qui fu en essil envoié;
Mes au contraire douce France
Si s'esjouist et a plaisance
Quant devers li est envoié.

5

De l'Eglise la liberté
Est enferme, lui absente,
Et grandement deffoulée.
Ainsi, pastour, nous as lessié
Ne de voir dire n'as cessié;
Voie de justice as gardée.

6

Jadis o la gent curial
Premier et ou palais royal
Puissance et honneur avoies;
Adonc le peuple te looit,
Si comme acoustumé l'avoit,
Dont esjoïr te povoies.

7

Après, ton estat est mué:
Quant tu fus prelat esleve,
Tu fus nouviaulx homs repare.
En très bon change faisant;
Tu es du contraire monté,
Tu es offert par ta bonté,
Toi mur, ton chief as presenté.
A ton Dieu sacrifiant.

8, 9 [1]

Ta mort as en despit éu,
Tu es champion esléu;
Palme joieux si t'est déu,

[1] Le traducteur se servait du texte de l'Eglise de Paris. C'est pourquoi il n'a pas traduit les vers 30-34 du texte latin qui, par le singulier succès d'une erreur de copiste, ont disparu de bonne heure du missel parisien.

Comme tesmoignent tes mistieres.
Thomas, noblesce glorieuse,
Du clergié pierre précieuse,
Nostre char qui est engigneuse
Fai refraindre par tes prières ;
Affin qu'en Jhesu, vraie vigne,
Enrachinés par droite ligne,
Ne puissons le salaire digne
Acquerir par voies legieres! Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« A Cantorbéry en Angleterre, le natalice de saint Thomas, évêque et martyr, qui, pour la défense de la justice et des immunités ecclésiastiques, fut assassiné dans son église par la faction de quelques scélérats, et entra par ce moyen dans la participation de la gloire de Jésus-Christ. »

Cette prose, ainsi que les deux suivantes, offre un intérêt tout particulier. L'archevêque de Cantorbéry, pendant son exil, était venu à Paris et avait visité l'abbaye de Saint-Victor. Il y avait longtemps conversé avec Richard; Adam l'y avait vu et entendu. Le noble proscrit avait laissé dans les cœurs des Victorins le souvenir de sa douceur, de sa fermeté, de son éloquence, et quand ils apprirent sa mort, ils en ressentirent encore plus d'indignation et de douleur que le reste de la chrétienté. Adam traduisit ces sentiments dans trois proses qu'il composa aussitôt qu'Alexandre III, en 1175, eut inscrit le nom de saint Thomas sur la liste des saints. La plus populaire de ces proses, mais non pas la plus belle, est celle que nous allons annoter.

V. 1. *Gaude, Sion...* « Sion, Ecclesia. » (S. MELITONIS CLAVIS.) C'est l'Église militante ici, c'est souvent ailleurs l'Église triomphante qui est figurée par *Sion* ou *Jerusalem*.

V. 23, 24. *Exultavit tanto viro Senonensis Gallia...* Thomas s'était d'abord rendu à Sens auprès du pape Alexandre III. Il vécut ensuite quelque temps à Pontigny, monastère de l'ordre de Cîteaux. Mais Henri II, qui le poursuivait de sa haine, écrivit au chapitre des Cisterciens une lettre pleine de menaces pour le faire chasser de ce couvent. C'est alors que le roi de France invita le saint archevêque à se retirer auprès de lui. La France accueillit avec enthousiasme celui qui était exilé « pour la cause de la justice et de la vérité, » et si le cœur du pasteur n'avait été brisé d'être ainsi séparé de son troupeau, il eût vu couler dans les églises et les monastères de la province de Sens les jours les plus heureux de sa vie.

Felix terra quæ dedit præsulem,
Felix illa quæ fovit exsulem !

(*Bréviaire de Salisbury.*)

V. 28. *Sic nos pater reliquisti...* Il est permis de voir dans ce vers l'expression des regrets particuliers de l'abbaye de Saint-Victor, que saint Thomas avait visitée quelque temps avant son retour en Angleterre et qu'il n'avait quittée que pour marcher au martyre. Sous ce mot *nos* il faut donc entendre spécialement les religieux Victorins, au nom desquels Adam parlait, aussi bien que tous les fidèles. Ce vers ne pouvait être complétement entendu que par ceux qui le chantaient à Saint-Victor.

V. 31-33. « In brevi in tantam familiaritatem a præfato rege [Thomas] est admissus, ut per diversas regiones se beatos reputarent qui ei ut consiliario et cancellario domini obsecundare potuissent;.. in regis palatio nullus eo potentior. » (*Légende de S. Thomas, au bréviaire de Langres.*)

V. 37, 40. *Consequenter es mutatus*, etc. « Inter hæc archi-

præsul Theobaldus, viam universæ carnis ingressus, ecclesiam Cantuariensem orbatam pastore reliquit. Congregato ergo clero ad electionem consensu regio, præfatus Thomas in archiepiscopum eligitur et consecratur. Sed, quod mirabile est dictu, non citius est sacra unctione delibutus quam animus ipsius rei sacramento, multiplici videlicet Spiritus sancti gratia refertus. Statim enim postquam initiatus est ne ex honore superbiret, onere et jugo Dei carnem suam refrenare studuit... Vigiliis, jejuniis, orationibus, lectionibus assiduis ita corpus enervavit ut ipse, licet ætate juvenis, vita et ordine presbyter, a se cancellario nimis alteratus videretur. » (*Légende du bréviaire de Langres.*)

Summo sacerdotio Thomas sublimatus
Est in virum alium subito mutatus.

(*Bréviaire de Salisbury*, antienne.)

V. 43. *Caput tuum obtulisti.* « Sacrum caput, eadem constantia qua iniquissimi regis legibus restiterat, impio ferro præscindendum obtulit...» (*Légende du bréviaire Romain.*)

Strictis Thomas ensibus obviam procedit :
Non minis, non gladiis, sed nec morti cedit.

(*Bréviaire de Salisbury.*)

V. 45. *Carnis tuæ morte spreta.* « Dès longtemps il désirait la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ, dès longtemps il aspirait à sortir de ce corps de mort. Il a donc jeté un peu de poussière à la face de cette vieille ennemie comme un tribut..... » (Lettre de Pierre de Blois aux chanoines de Beauvoir, quelques jours après le martyre du saint, trad. de Dom Guéranger, *Année liturgique*, II, 373.)

V. 48-49. *Quod testantur insueta plurima miracula...* Plusieurs de ces miracles sont rapportés par la *Légende dorée.* (*De sancto Thoma Cantuariensi*, §§ 3, 4, 5, 6.)

V. 53. *Ut in Christo vera vite radicati.* — « Vitis, Christus : Ego sum vitis vera. (S. JEAN, XV, 1.) — Ego sum

vitis, vos palmites. (S. JEAN, XV, 5.) Humor autem descendit a vite in palmites et postmodum per palmites prorumpit in fructum : sic et a vite Christo humor charitatis et gratiarum pervenit in palmites apostolos. » (PETRUS CAPUANUS, *ad litt.* XX. *art.* 64. — *Spicilegium Solesmense*, II, 455.) — Au mot *apostolos* du texte précédent, on pourrait ajouter : *Vel fideles*, et on aurait alors l'explication des vers de notre prose.

V. pour la liturgie de saint Thomas de Cantorbéry, l'*Année liturgique* (II, 354-381). On y trouvera non-seulement un bel ensemble de pièces liturgiques, mais une saine appréciation des éclatants mérites de ce grand saint ; on y lira aussi avec plaisir la bulle de canonisation et la lettre par laquelle Pierre de Blois annonce aux chanoines de Beauvoir le martyre de l'illustre prélat. — M. Mone n'a, dans ses *Hymni latini*, aucune pièce en l'honneur de saint Thomas ; c'est une lacune regrettable.

XXXVI

SAINT THOMAS DE CANTORBERY

(29 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit ne s'en trouve que dans ce même manuscrit 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

Pia mater plangat Ecclesia
Quod patravit major Britannia
Factum detestabile;
Pietate movetur Francia;
Fugit cœlum, tellus et maria 5
Scelus exsecrabile!

2

Scelus, inquam, non dicendum :
Grande scelus et horrendum
Perpetravit Anglia.

Patrem suum prædamnavit, 10
Et in sede trucidavit
Restitutum propria.

3

Thomas totius Angliæ
Flos vernans, et Ecclesiæ
Specialis gloria, 15
In templo Cantuariæ
Pro legibus justitiæ
Fit sacerdos et hostia.

4

Inter templum et altare,
Templi super liminare 20
Concutitur, non frangitur;
Sed gladiis conscinditur
Velum templi medium.
Eliseus decalvatur,
Zacharias trucidatur; 25
Pax tradita dissolvitur
Et organum convertitur
In lamentum flentium.

5

Prope festum Innocentum
Innocenter ad tormentum 30
Pertrahitur, concutitur,
Et cerebrum effunditur
Cuspide mucionis.
Ad decoris ornamentum

Templi rubet pavimentum 35
Quod sanguine respergitur,
Dum sacerdos induitur
Veste passionis.

6

Furor ingens debacchatur,
Sanguis justus condemnatur, 40
Ense caput dissecatur
In conspectu Domini :
Cum sacrabat, hic sacratur,
Immolator immolatur,
Ut virtutis relinquatur 45
Hoc exemplum homini.

7

Holocaustum medullatum,
Jam per orbem propalatum,
In odorem Deo gratum
Est pontifex oblatus; 50
Pro corona quæ secatur
Duplex stola præparatur,
Ubi sedes restauratur
Archiepiscopatus.

8

Synagoga derogat, ridet paganismus, 55
Insultant idolatræ, quod christianismus
Fœdus violaverit
Nec patri pepercerit
Christianitatis.

Rachel plorat filium, non vult consolari, 60
Quem in matris utero vidit trucidari,
Super cujus obitum
Dant in fletu gemitum
Mentes pietatis.

9

Hic est ille pontifex 65
Quem supernus Artifex
In cœlorum culmine
Magnum stabilivit,
Postquam pertransivit
Gladios Anglorum. 70

Cum mori non timuit
Sed cervicem præbuit
In suo sanguine;
Ut abhinc exivit,
Semel introivit 75
In Sancta sanctorum.

10

Cujus mortem pretiosam testantur miracula;
Christe, nobis suffragetur per æterna sæcula! 78

NOTES

V. 19. *Inter templum et altare.* Saint Thomas fut assassiné comme l'avait été le grand prêtre Zacharie, dont Jésus-Christ a dit : « Veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram a sanguine Abel justi usque ad sanguinem

Zachariæ filii Barachiæ quem occidistis inter templum et altare. » (S. MATTH. XIII. 35.)

V. 22-23. *Gladius conscinditur velum templi medium.* Ce voile était celui qui, dans le temple de Jérusalem, séparait le Saint des Saints du sanctuaire des prêtres et cachait la vue de l'arche d'alliance qu'en même temps il préservait. S. Thomas de Cantorbéry était devant le tabernacle où reposait l'eucharistie et défendait les droits de l'Église de Dieu, lorsque des mains sacriléges l'abattirent aux pieds de l'autel et déchirèrent ainsi de leurs glaives le voile du temple, figure des pontifes qui sont les gardiens de la véritable arche d'alliance et de la manne eucharistique.

V. 24. *Eliseus decalvatur.* (V. II. *Rois*, II, 23-25.) S. Thomas, pendant son martyre, eut la peau du crâne enlevée: « Sacra capitis corona præciditur. » (*Légende dorée.*) Mais ceux qui s'étaient raillés de la calvitie d'Élisée furent frappés d'un terrible châtiment. Il en fut ainsi de ceux qui frappèrent le prélat sans défense, et on lit dans la *Légende dorée :* « In ejus autem interfectores ultio divina desæviit, ut alii digitos dentibus suis frustratim discerpentes, alii sanie defluentes, alii paralysi dissoluti, alii amentes effecti miserabiliter interirent. » (De S. THOMA CANTUARIENSI. § 6.)

V. 25. *Zacharias trucidatur.* V. la note du vers 19.

V. 29. *Prope festum Innocentum.* C'est le lendemain de la fête des saints Innocents que saint Thomas alla les rejoindre au ciel. Voici, d'après la *Légende dorée*, conforme d'ailleurs au *Bréviaire romain*, le récit de cette mort glorieuse. Il aidera à comprendre le reste de cette prose : « Defendit, ut prius, jura Ecclesiæ nec a rege flectitur vi vel prece. Cum ergo nullatenus flecti posset, ecce milites regis armati veniunt et, ubi archiepiscopus sit, vociferando inquirunt. Quibus ille occurrens dixit : « Ecce ego, quid vultis? » Et illi : « Venimus ut occidaris, et ultra vivere non valebis. » Quibus ille dixit : « Ego pro Deo mori paratus sum et pro defensione

justitiæ et Ecclesiæ libertate. Si igitur me quæritis, ex parte Dei omnipotentis et sub anathemate prohibeo, ne horum cuiquam aliquatenus noceatis. Deo autem, beatæ Mariæ, sanctis omnibus et beato Dyonisio causam Ecclesiæ et me ipsum commendo. » Quibus dictis, venerandum caput gladiis impiorum impetitur, sacra capitis corona præciditur, cerebrum per ecclesiæ pavimentum dispergitur et martyr Domino consecratur anno Domini millesimo CLXXIV. » (De S. THOMA CANTUARIENSI, § 2.)

V. 43-44. *Cum sacrabat hic sacratur...* Celui qui *consacrait* tous les jours sur l'autel et offrait au Père la céleste victime, est à son tour l'objet d'une consécration et devient victime. Celui qui immolait l'agneau de Dieu au saint sacrifice de l'autel est immolé à son tour : *Immolator immolatur.*

V. 52. *Duplex stola præparatur.* «Stola, gloria cœlestis, uti : Datæ sunt singulis stolæ albæ » (*Apoc.* VI. 11) : — Ce double vêtement a reçu dans le symbolisme chrétien plusieurs significations. L'auteur des *Distinctions monastiques* au livre V : *De veste*, donne celle-ci : *Impassibilitas et immortalitas.* On peut l'entendre aussi de l'âme et du corps qui, après la résurrection, sont destinés à la même béatitude, etc. (V. *Spicilegium Solesmense*, III, 150.)

V. 77. V. la prose qui suit, où est donné le détail de ces miracles.

— ——

XXXVII

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

(29 DÉCEMBRE)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô ; 2° par les Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ; 3° par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit ne s'en trouve que dans ce même manuscrit 577.

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

Aquas plenas amaritudine
Novi salis nova dulcedine,
Ollam plenam lethali gramine
Novi farris sanat pinguedine
Eliseus ; 5
Novus vervex pro grege moritur
Et pro matre proles occiditur ;
In obscuris sol novus oritur ,

In quo serus annus promittitur
Jubileus. 10

2

Abel novum Cayn malitia,
Novum Jacob Seïr sævitia,
Novum Joseph fratrum invidia
Intercepit fraude nefaria
His diebus. 15
Surrexerunt in patrem pueri,
Non materno parcentes uberi ;
Thomas præsul dum datur funeri,
Novum chaos videtur ingeri
Mundi rebus. 20

3

Sed occumbit Abel in gloria,
Jacob servat Mesopotamia,
Joseph regnat in aula regia,
Thomas noster in cœli curia
Coronatur. 25
Renovantur Anglorum gaudia
Bethel novus fit Dorovernia,
Fit piscina propitiaria
In qua jugis et multifaria
Salus datur. 30

4

Dilatatur Jordanis fluvius,
Fit Naaman alter et tertius.

Derivatur Siloe longius,
Cœlum pluit manna profusius
Quam solebat. 35

Duplicatur solaris radius;
Magnus Annæ donatur filius;
Novum vatem Herodis gladius
Trucidavit inverecundius
Quam decebat. 40

5

Trucidato non desunt præmia;
Sancto namque pro sanctimonia,
Pro sinceræ mentis constantia,
Vita, salus et lux ætherea
Condonatur. 45

Abhinc multa facit prodigia:
Lepram curat, fugat dæmonia;
Cæcis visum, claudis vestigia,
Verba mutis, ægris remedia
Imprecatur. 50

6

Vir Belial luit blasphemias
Quas in sanct[um] arsit injurias;
Visu dempto, tristes exsequias
Maturando nefandas furias
Terminavit. 55

Vir devotus in sanctum Domini,
Zelo pravo sustractus lumini,

Sed mox datus visus acumini,
Laudes lætus divino nomini
Decantavit. 60

7

Cruces, factæ manu angelica,
Pii patris prece benefica,
Crebro pollent virtute cœlica;
Far fit humi quod paralytica
Membra sanat. 65
Immolentur lucernæ geminæ,
Accenduntur cœlesti lumine;
Declaratur in vasis fragmine
Locum sanctum fraudis molimine
Qui profanat. 70

8

Calce puer qui matrem læserat
Pœnitendo calcem abseiderat;
Mox, ut opem sancti petierat,
Bipedalem gressum meruerat,
Res stupenda! 75
— Nauta potens in navi mystica,
Nostra, Thoma, laudes et cantica
Summo regi prece gratifica
Et eidem prece magnifica
Nos commenda. Amen. 80

VARIANTES

V. 52. *Quas in sancti arsit injurias.* (Sic, 577.)
V. 61. *Cruces factas.* (C'est ce que porte le manuscrit.)

V. 68. *Declarantur.* (C'est ce que porte le manuscrit.) — *In vasis framine.* (Id.)

NOTES

On aura sans doute remarqué que les trois proses en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry forment comme un seul poëme. Dans le *Gaude Sion et lætare*, il est surtout question des différentes circonstances de la vie du saint, de son exil, de sa fermeté, de ses vertus; dans la prose : *Pia mater plangat Ecclesia*, nous avons tous les détails de sa mort, et enfin dans l'*Aquas plenas amaritudine*, nous lisons le récit de ses miracles. Cette dernière, de plus, est pleine d'un beau symbolisme qui se rapporte au martyr. Il est évident que ces proses ne doivent pas être séparées l'une de l'autre, et qu'Adam les a composées dans l'ordre que nous indiquons. Seulement les Églises n'ont en général adopté que la première, ne pouvant chanter les trois.

V. 1, 2. *Aquas plenas amaritudine novi salis nova dulcedine* [*sanat Eliseus*]. On lit au chapitre II du quatrième livre des Rois que, comme Élisée se trouvait à Jéricho, les habitants vinrent à lui et lui dirent : « Ecce habitatio civitatis hujus optima est... sed aquæ pessimæ sunt et terra sterilis. » Le prophète se fit apporter un vase neuf et y fit jeter du sel, puis il jeta lui-même ce sel dans la source corrompue, et aussitôt les eaux devinrent saines et agréables. — C'est ainsi que l'Angleterre, par le crime de quelques scélérats, était devenue semblable à une eau corrompue, qui rend les terres stériles; mais le martyre du bienheureux Thomas fut le sel qui, jeté par la main de Dieu, purgea entièrement la corruption de l'eau et rendit à l'Angleterre sa fécondité spirituelle.

V. 3-5. *Ollam plenam lethali gramine novi farris sanat pinguedine Eliseus.* Élisée était à Galgala : « Erat autem fames in terra... dixitque uni de pueris suis : Pone ollam

grandem et coque pulmentum... » (*Rois*, IV, 38.) Le serviteur du prophète cueille des plantes vénéneuses, les fait cuire et les sert aux compagnons d'Élisée : « Cumque gustassent de coctione, clamaverunt dicentes : Mors in olla, vir Dei... » Alors Élisée fait apporter de la farine, la jette dans le vase : « Et non fuit amplius quidquam amaritudinis in olla. » (*Ibid.*, 41.) — Ainsi l'Angleterre, empoisonnée par les détestables forfaits d'Henri II et de ses courtisans, fut guérie par le sacrifice de saint Thomas, et ce pur froment suffit pour détruire chez elle la malignité des plus subtils poisons.

V. 6, 7. *Vervex*, *proles* designent le fidèle, *grex* et *mater* désignent l'Église. (Voir la *Clef* de S. MELITON.)

V. 9, 10. *Serus annus promittitur Jubileus*. Tous les cinquante ans, les dettes étaient remises en Israël, les marchés annulés, et chacun rentrait dans les biens qu'il possédait cinquante ans auparavant; c'était le Jubilé. La mort de saint Thomas de Cantorbéry fut l'annonce d'un nouveau Jubilé : elle expia les forfaits de ses meurtriers et de tous les Anglais; leurs dettes envers la justice divine leur furent remises et ils purent rentrer en possession de la grâce dont ils avaient joui avant leurs crimes.

V. 11. *Abel novum Cayn malitia*... Abel a toujours été considéré comme le type de tous les martyrs. Dans la miniature initiale d'un *miroir historial* de Vincent de Beauvais, à la Bibliothèque Impériale, on voit les confesseurs, les docteurs, les vierges, les martyrs travailler à la construction de l'Église, et c'est Abel qui creuse les fondements, lorsque survient Caïn qui le frappe à la tête ; son sang coule à torrents et baigne ces fondements mystérieux. Saint Thomas a arrosé aussi de son sang l'édifice divin, et ce fut un second Abel.

V. 12. *Novum Jacob Seir sacritia* « Seïr idem est qui et Edom, id est Esaü » (HUGUES DE SAINT-VICTOR, *de amore*

Sponsi ad sponsam.) Esaü était sur la terre de Seïr, en Idumée, quand Jacob lui envoya des présents pour l'apaiser et se réconcilier avec lui. Mais Esaü, furieux, marcha contre son frère avec cinq cents hommes et il allait le surprendre, quand Dieu, invoqué par Jacob, inspira d'autres sentiments à Esaü et délivra son serviteur. Même symbolisme que pour Abel.

V. 18. *Thomas præsul dum datur funeri.* Ces vers ont été imités dans ce répons du bréviaire de Salisbury :

Thomas cæsus dum datur funeri,
Novus Abel succedit veteri.

V. 27. *Bethel novus fit Dorovernia.* Le texte porte : *Dorolernia.* L'ancien nom de Cantorbéry est : *Durovernum Cantiorum.* — C'est à Bethel que le Seigneur apparut à Abraham pour la première fois, et lui promit une postérité innombrable et la possession de la terre de Chanaan; c'est encore à Bethel que Jacob vit l'échelle mystérieuse des anges, et ce fut lui qui nomme ce lieu *Bethel*, c'est-à-dire *maison de Dieu.* Cantorbéry devint, après la mort de saint Thomas, à cause des grâces extraordinaires que Dieu y répandit, comme le premier échelon d'une échelle conduisant au ciel, un autre Bethel, un autre théâtre des merveilles de Dieu.

V. 28-30. *Fit piscina propitiaria...* Il y avait dans le temple de Jérusalem une piscine nommée en hébreu *Bethsaïda*, où, le jour de la Pâque, venaient une foule de malades et d'infirmes; car le premier qui pouvait y descendre était miraculeusement guéri. (V. S. Jean, v, 1-8.) — Cantorbéry, grâce aux précieuses reliques de son martyr, devint semblable à cette piscine, en ce sens que des malades et des infirmes y trouvèrent aussi leur guérison, non plus un seul à la fois et si rarement, mais souvent, mais sans cesse et en grand nombre : *In qua jugis et multifaria salus datur.*

V. 31-35. C'est en se plongeant dans les eaux du Jourdain que Naaman fut guéri de la lèpre; depuis la mort de saint Thomas les eaux du Jourdain semblent venir jusqu'à son tombeau, où les lépreux en grand nombre trouvent leur guérison : *Dilatatur Jordanis fluvius, fit Naaman alter et tertius.*— Jésus, après avoir touché les yeux de l'aveugle-né, lui ordonna d'aller se laver dans la piscine de Siloé, et l'aveugle vit: Siloé, depuis la mort de saint Thomas, semble être à Cantorbéry, où les aveugles sont guéris sur le tombeau du martyr : *Deriratur Siloe longius.* — Enfin, si la manne a nourri les Israélites dans le désert, les grâces tombent comme une manne plus abondante sur ceux qui invoquent saint Thomas : *Cœlum pluit manna profusius quam solebat.*

V. 37-40. *Magnus Annæ donatur filius...* De même que Samuel fut accordé par le Seigneur à Anne qui était stérile (*Rois*, I, 1), de même le bienheureux archevêque de Cantorbéry fut donné par le ciel à l'Angleterre qui était stérile aussi en œuvres saintes. — Semblable à saint Jean Baptiste dont la prédication courageuse devant Hérode amena le martyre, saint Thomas ne voulut abandonner devant le roi Henri II aucun des droits de l'Eglise, et sa résistance lui valut une mort glorieuse : *Novum vatem Herodis gladius trucidavit inverecundius quam decebat.*

V. 46-50. « Multa insuper... miracula per sanctum suum Dominus operari dignatus est; meritis enim ejus cæcis visus, surdis auditus, claudis gressus, vita mortuis restituta sunt. » (*Légende dorée, de sancto Thoma Cantuariensi*, § 3.)

V. 51-75. Le récit de tous ces miracles ne se trouve ni dans la légende du bréviaire Romain, ni dans la *Légende dorée* qui en raconte pourtant plusieurs autres.

V. 76. *Nauta potens in navi mystica.* Ce vaisseau mystique, c'est l'Eglise : « Navis, Ecclesia (S. MELITONIS CLAVIS.) Navis, Ecclesia, quæ, fluctibus sæculi hujus jactata, non

mergitur, si gubernatorum suorum vocibus Dominus in ea dormiens excitatur.» (S. GREGOIRE LE GRAND.) — Les passagers, ce sont les fidèles, et les matelots qui dirigent le navire, ce sont les saints, les docteurs, les vierges, les martyrs au milieu desquels brille saint Thomas, ce glorieux martyr de la discipline catholique.

XXXVIII

SAINTE GENEVIÈVE

(3 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sous le nom de l'auteur, *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 532) ; 3° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 489) ; 4° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (II, 481.) — *On trouve le même texte* sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (III, 314, *d'après deux manuscrits allemands.*) — *M. Ch. Barthélemy et D. Guéranger en ont donné chacun une traduction, et M. F. Clément vient d'en faire paraître une troisième dans la traduction de ses* Carmina.

TEXTE D'ADAM.

1

GENOVEFÆ solemnitas
Solemne parit gaudium;
Cordis erumpat puritas
In laudis sacrificium!

2

Felix ortus infantulæ, 5
Teste Germano præsule:
Quod prævidit in spiritu,
Rerum probatur exitu.

3

Hic ad pectus virgineum,
Pro pudoris signaculo, 10
Nummum suspendit æneum,
Crucis insignem titulo.

4

Genovefam divinitus
Oblato dotat munere,
In templum sancti Spiritus 15
Sub Christi dicans fœdere.

5

Insontem manu feriens,
Mater privatur lumine;
Matri virgo compatiens
Lucis dat usum pristinæ 20

6

Genovefa magnanimis
Carnem frangit jejunio,
Terramque rigans lacrymis,
Jugi gaudet martyrio.

7

Cœlesti duce prævio, 25
Cœlos lustrat et tartara,
Civesque precum studio
Servat a gente barbara.

8

Divino diu munere
Sitim levat artificum; 30
Confractum casu miseræ
Matri resignat unicum.

9

Ad primam precem virginis
Contremiscunt dæmonia;
Pax datur energuminis, 35
Spes ægris, reis venia.

10

In ejus manu cerei
Reaccenduntur cœlitus;
Per hanc, in sinus alvei
Redit amnis coercitus. 40

11

Ignem sacrum refrigerat,
Post mortem vivens meritis,

Quæ prius in se vicerat
Æstus interni fomitis.

12

Morti, morbis, dæmonibus, 45
Et elementis imperat :
Sic Genovefa precibus
Naturæ leges superat.

13

Operatur in parvulis
Christi virtus magnalia : 50
Christo, pro tot miraculis,
Laus frequens, jugis gloria ! Amen. 52

VARIANTES

V. 15. *In templo.* (Texte de Clichtove.)
V. 16. *Ditans.* (Texte de Mone.)
V. 17. *Infantem.* (Id.)
V. 21. *Magna nimis.* (Texte de Mone et missel de Paris.)
V. 31. *Contractum.* (Texte de M. F. Clément.)
V. 39. *Insignis alvei* (Texte de Clichtove.)
V. 44. *Æterni.* (Texte adopté par M. F. Clément.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

De Genevieve la feste
Est cause de joie honneste ;
Purté de cuer chante sans vice
En loange de sacrifice !

2

Saint Germain fait tesmongnement
Que l'enfant ot bon naissement ;
Ce que par esprit a trouvé
En son issue est approuvé.

3

Cestui pendi à sa poitrine,
En signe de virginité,
Un denier d'arain qui est signe
D'avoir de croix la verité.

4

Genevieve sans contredit
De don offert fu douariée :
Ou temple du Saint Esperit
Jhesus li a s'amour donnée.

5

La mere feri son enfant,
Si fu de lumiere privée ;
Par la vierge compacient
La veue li fu restorée.

6

Genevieve, tu es moult grande,
Qui à ta char ostes viande ;
Tu la terre arrouses de lermes,
A martire tu te confermes.

7

Entour ciel et enfer ala,
Car l'ange du ciel la menoit.
Par priere sa gent sauva
D'estrange gent qui les tenoit.

8

Par don divin el releva
La foy du peuple qui ouvroit,
Et à la fame restora
Son filz tout sain, devant contrait.

9

Quant Dieu est par li deproiez,
L'anemi fuit hastivement,
Les hors du sens sont apaisiez,
Bons, mauvaiz guaris sainement.

10

Cierges en sa main ralumez
Furent du ciel certainement;
Le fleuve par li ravoiez
Revint en son lieu proprement.

11

Le feu saint el pout refroidier
Par sa desserte après sa mort,
Car en soi el voult esprouver
En sa char nourrissement fort. (Sic.)

12

A mort, au dyable, à maladie,
Aus elemens pout commander:
Aussi pout elle, quant el prie,
De nature la loy oster.

13

La grant vertu de Jhesu Crist
Es petis telx loanges euvre:
A lui qui tant miracles fist
Gloire et loange soit toute heure! Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« A Paris, sainte Geneviève, vierge, qui ayant été consacrée à Jésus-Christ par saint Germain, évêque d'Auxerre, éclata par des vertus admirables et par des miracles. »

V. 5 et ss. jusqu'à la strophe 5. *Felix ortus infantulæ...* Saint Germain d'Auxerre étant un jour à Nanterre remarqua la petite Geneviève et prédit qu'elle serait plus tard l'exemple de tous les chrétiens par sa sainteté, le salut d'un grand nombre par sa puissance auprès de Dieu. Il lui pendit ensuite au cou une monnaie d'airain, et lui ayant demandé si elle voulait toujours demeurer vierge, il la consacra au Seigneur comme un temple du Saint-Esprit. C'est ce que raconte la *Légende dorée* ainsi qu'il suit : « Beata virgo Genovefa honestis parentibus, patre Severo nomine, matre Gerontia orta, apud Nametodorum oppidum haud longe a Parisiensi urbe exstitit progenita. Dum autem sanctus Germanus, Antissiodorensis episcopus, quadam die apud basilicam in ipso oppido sitam orandi gratia se contulisset, occurrente ejusdem loci populi multitudine, simul Genovefa affuit. Quam intuitus in spiritu, sanctus Germanus magnanimem Genovefam ad se deduci præcipiens, circumstanti populo electam a Deo sponsam prædixit in ejusque nativitate angelos cecinisse denuntiavit, ac felices tantæ sobolis progenitores prædicavit multosque ejus exemplis a vita sua mala convertendos affirmavit. Quæ dum ab eo accersitur et de virginitate cœlesti sponso conservanda admonetur, id se votis omnibus semper desiderasse respondit. Cui ille : « Confide, filia, viriliter age et, quod corde credis et ore profiteris, operibus comprobare stude; dabit enim Dominus fortitudinem et

virtutem decori tuo.» Cumque sequenti die Genovefam iterum sibi præsentari fecisset, dixit ei : « Ave, filia Genovefa, reminisceris quid hesterna die de corporis tui integritate mihi sis pollicita ? » Cui illa : « Reminiscor, pater. » Tunc ille nummum æreum Dei nutu allatum, habentem signum crucis, a terra colligens, inquit ad eam : « Hunc transforatum pro memoria mei ad collum suspensum semper habeto nulliusque metalli aut margaritarum ornamento collum digitosque tuos ornari patiaris. » Et valedicens caputque ejus deosculans abiit. »

— Gaude, sancta Genovefa,
Pia, prudens, illibata
Sponsa Christi,
Ab angelis collaudata,
A Germano prophetata
Quæ fuisti.

(*Office en vers de la messe de sainte Geneviève pour la confrairie de monsieur saint Sébastien des Archers bourgeois de Paris.*—Inédit.)

V. 17-20. *Insontem manu feriens mater, etc.* « Cum mater ejus die solemni ad Ecclesiam pergeret et Genovefam reclamantem domi remanere præciperet, confestim, ut sibi mater alapam in faciem dedit, lumen amisit sicque fere per biennium divinam iram perpessa precibus filiæ tandem pristinæ sanitati est restituta. » (*Légende dorée, de sancta Genovefa.*)

V. 21-24. *Genovefa... carnem frangit jejunio...* « De ejus abstinentia ac etiam virtutibus inter alia multa sic dicit Vincentius in *Speculo :* A decimo quinto ætatis suæ anno usque ad quinquagesimum esca erat ei panis hordeaceus et faba quam post duas aut tres hebdomadas in olla recommiscens edebat. A die dominico usque in quinta feria jejunabat et a feria quinta usque in die dominico ; vinum autem et quodlibet inebrians nunquam potavit. Post quinquagesimum

vero annum, suadentibus episcopis, propter obedientiam, piscem et lac cum pane hordeaceo edere cœpit. » (*Légende dorée*, et *Miroir historial de Vincent de Beauvais*.)

V. 25, 26. *Cœlesti duce prævio, cœlos lustrat et tartara.* « Parentibus ejus sublatis de medio cum in Parisium urbem transiisset, tanta paralysis, ut videbatur, infirmitate detenta est, ut corpus ejus, laxatis undique artubus ac dissolutis compagibus, triduo exanime crederetur. Quæ cum denuo esset sanitatem assecuta, aiebat se in spiritu ab angelo in gloriam sanctorum et supplicium impiorum fuisse deductam ac ex tunc secreta conscientiarum in non modicam admirationem cœpit revelare ac manifestare. » (*Légende dorée*.)

V. 27-28. *Cives... precum studio servat a gente barbara.* « Plurima prophetico spiritu edixit atque in primis, accedente Attila Hunnorum rege, cives Parisienses adhortata est ne, relictis sedibus, fortunas suas alio transferrent, urbem pollicita, subversis aliis munitioribus, perstituram. Rei veritatem probavit eventus idque Genovefæ patrocinio datum. » (*Légende du bréviaire de Paris*.)

V. 29, 30. *Divino diu munere sitim levat artificum.* — « Lacessivit Genovefa Genesium presbyterum, ut in honore Dionysii martyris basilicam construeret, sicque omnibus civibus illa implorante constructa est. In cujus opere collectis carpentariis, cum potus deficeret, accipiens sancta cupam, seorsum prostrata cum lacrymis oravit. Deinde surgens, facto signo crucis super vas, usque ad summum poculum impletum est, ex quo operarii usque ad consummationem basilicæ uberrime potantes gratias egerunt. » (*Légende dorée* et *Miroir historial de Vincent de Beauvais*.)

V. 31, 32. *Confractum casu miseræ matri resignat unicum.* — « Matronæ cujusdam filius, ætatis annorum quatuor, cum in puteum cecidissset ac post tres horas mortuus inde subtractus, matre in lacrymas prorumpente ac crines dilacerante, Genovefæ oblatus fuisset, ad orationem recurrens,

pallio suo super corpus ejus apposito, puerum vivum confestim matri reddidit. » (*Légende dorée.*)

V. 37, 38. *In ejus manu cerei reaccenduntur cœlitus.* — « Quadam nocte sabbati, circa galli cantum, egressa est beata Genovefa ad basilicam sancti Dionysii; cereus vero, qui anteferebatur, exstinctus est. Quo turbatis virginibus, quæ cum ea erant, præ horrore noctis, cereum sibi dari præcepit. Quem ut tenuit, statim illuminatus est. Similiter eodem tempore, cum in ecclesia diu prostrata in oratione surgeret, cereus nondum igne contactus divino nutu accensus est in manu ejus. » (*Légende dorée. — Passage tiré du Miroir historial de Vincent de Beauvais.*)

V. 39, 40. *Per hanc in sinus alvei redit amnis coercitus.* — « Cum alio tempore flumen Sequanæ ultra modum intumesceret et ad capellam virginum, quam prope ecclesiam sancti Johannis Baptistæ virgo construxerat, ad medium usque ædificii pertingeret, lectulus, in quo decesserat, qui ibidem servabatur, flumine infusus, aquis continue descendentibus atque discedentibus, ab illis intactus est inventus. » (*Légende dorée.*)

V. 41. *Ignem sacrum refrigerat...* C'est le *mal des ardents.* « Tempore Ludovici, regis Francorum illustrissimi, divina ultione membra, quæ miseri homines exhibuerant servire injustitiæ et iniquitati ad iniquitatem, cæpit morbus igneus, quem physici sacrum ignem appellant, consumere. Multorum igitur sanctorum ægrotis suffragia deposcentibus nec impetrantibus, recordatus est religiosissimus Parisiorum antistes Stephanus, qualiter beata virgo Genovefa præfatam urbem a multis olim periculis liberavit ac exinde solemnes processiones, in quibus, consulto abbate atque conventu, præfata virgo ad ecclesiam beatæ virginis Mariæ deportaretur, instituit. Ordinata itaque secundum morem canonicum processione ingredienteque sancta virgine ecclesiam beatæ Mariæ, continuo ad tactum feretri omnes male habentes, tribus exceptis, sunt sanati. » (*Légende dorée.*)

Cette procession s'est depuis continuée tous les ans. La fête s'appelait : *Sancta Genovefa de miraculo ardentium*. Elle se célébrait et se célèbre encore le 26 novembre.

V. pour les louanges liturgiques de sainte Geneviève, l'*Année liturgique* (II, 474-484). — M. Mone ne donne sur sainte Geneviève, dans ses *Hymni latini*, que la seule prose d'Adam. On trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, T. L. 194, un office rimé de sainte Geneviève *à l'usage de la confrairie de monsieur S. Sébastien des archers, bourgeois de Paris*. Ce manuscrit du xve siècle présente cette particularité que le *trait*, l'*offertoire* et la *communion* de la messe sont également rimés, circonstance très-rare, la fureur de la rime n'ayant généralement atteint que les offices du bréviaire.

XXXIX

SAINTE AGNÈS

(21 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô ; 2° par les Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ; 3° par le P. Simon Gourdan ; 4° par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : *1° dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor ; 2° dans ceux de l'Église de Paris ; 3° dans ceux de Sainte-Geneviève, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : *1° dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ; 2° dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; *3° dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices *de Guill. Durand, traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 535) ; *4° dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 490) ; *5° dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (III, 399.) — *Trois traductions ont été publiées, la première par D. Guéranger, la seconde par M. Ch. Barthélemy, la dernière par M. F. Clément* (*dans la traduction de ses* Carmina).

TEXTE D'ADAM.

1

ANIMEMUR ad agonem,
Recolentes passionem
Gloriosæ virginis :
Contrectantes sacrum florem,
Respiremus ad odorem 5
Respersæ dulcedinis.

2

Pulchra, prudens et illustris,
Jam duobus Agnes lustris
Addebat triennium :
Proles amat hanc præfecti, 10
Sed ad ejus virgo flecti
Respuit arbitrium.

3

Mira vis fidei,
Mira virginitas,
Mira virginei 15
Cordis integritas!

4

Sic Dei Filius,
Nutu mirabili,
Se mirabilius
Prodit in fragili. 20

5

Languet amans, cubat lecto,
Languor notus fit præfecto ;
  Maturat remedia.
Offert multa, spondet plura ,
Periturus peritura , 25
  Sed vilescunt omnia.

6

  Nudam prostituit
  Præses flagitiis,
  Quam Christus induit
  Comarum fimbriis 30
  Stolaque cœlesti.
  Cœlestis nuntius
  Assistit propius ;
  Cella libidinis
  Fit locus luminis : 35
  Turbantur incesti.

7

Cæcus amans indignatur,
Et irrumpens præfocatur
  A maligno spiritu.
Luget pater, lugent cuncti , 40
Roma flevit pro defuncti
  Juvenis interitu.

8

Suscitatur ab Agnete ;
Turba fremit indiscrete ;

Rogum parant virgini : 45
Rogus ardens reos urit,
In furentes flamma furit,
Dans honorem numini.

9

Grates agens Salvatori,
Guttur offert hæc lictori : 50
Nec ad horam timet mori,
Puritatis conscia.
Agnes, Agni salutaris
Stans ad dextram gloriaris,
Et parentes consolaris 55
Invitans ad gaudia.

10

Ne te flerent ut defunctam,
Jam cœlesti Sponso junctam,
His, sub agni forma, suam
Revelavit atque tuam 60
Virginalem gloriam ;
Nos ab Agno salutari
Non permitte separari
Cui te totam consecrasti,
Cujus ope tu curasti 65
Nobilem Constantiam.

11

Vas electum, vas honoris
Incorrupti flos odoris,

Angelorum grata choris.
Honestatis et pudoris 70
Formam præbes sæculo.
Palma fruens triumphali,
Flore vernans virginali,
Nos indignos speciali,
Fac sanctorum generali 75
Vel suscribi titulo. Amen. 76

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Aions courage en combatant,
En la passion recitant
D'une vierge glorieuse!
Nous qui tenons la douce flour,
Soions amans de son oudour
Et de douçour precieuse.

2

Agnès si estoit bele et sage
Et noble, de .XIII. ans d'aage:
Le filz du prevost l'ama
Et par amour fu tempté;
Mes la vierge refusa
A faire sa voulenté.

3

Merveilleuse est sa creance,
Si est sa virginité;
Merveilleuse est sa constance
Et du cuer l'integrité.

4

Le Filz Dieu par nature,
Par merveilleux attrait,
En fraille creature
Ainsi merveilles fait.

5

L'amant en languissant se jut,
Le prevost la languour cognut,
La languour veut amenuisier :
Grans dons offre, plus en promet ;
Li a perir, s'il puet, l'atrait,
Mais ele veult tout desprisier.

6

Le prevost la mist toute nue,
A tous pour estre corrumpue ;
Mes de ses cheveuls l'a vestue
Jhesu Crist dont elle est l'amie :
Du ciel le messagier
Si li vint tost aidier ;
La chambre d'avoutiere
Est chambre de lumiere,
Dont troublé est la compaignie

7

L'amant aveugle est indigné,
En courant il est affiné
De l'anemi, et mis à mort.
Le prevost pleure et tous aussi ;
Rome pleura, quant el l'oy,
Du filz la mort et le descort.

8

Sainte Agnes en fist
Resuscitation ;

Le peuple fremist
Par indiscretion;
Si fu le feu alumé:
Le feu ardant les mauvez tue,
La flambe contre eulx se remue :
Ainsi fu Dieu honnouré.

9

Agnès veult à Dieu graces rendre,
Le col pour trenchier veult estendre;
Pour garder purté sans mesprendre
Veult bien attendre la mort.
Agnès, glorieuse dois estre,
Qui de l'Aignel es à la destre :
Tu convies à joieux estre
Tes parents, et donnes confort.

10

Que ta gent ne fust desolée
Pour toi morte, à Dieu espousée,
Dieu leur a sa fourme monstrée
Et la toue aussi revelée
Des vierges la plaisance;
Garde nous d'estre séparés
De l'Aignel qui nous a sauvés,
A qui ton cuer est consacré,
Par qui ayde tu as prouvé
Ta noble force et constance.

11

Vessiau d'onnour, d'élection,
Flour d'oudour sans corrupcion,
As anges consolation,
Par belle conversacion,

Donnes et au siecle exemplaire.
La palme de victoire tiens,
Des vierges la fleur tu contiens ;
Nous indignes fay par tes biens,
O les sains dont l'estat maintiens,
D'especial don estre en gloire! Amen!

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le vingt et unième jour de janvier... à Rome, le martyre de sainte Agnès, vierge, qui fut jetée dans le feu du temps de Symphrone, préfet de la ville; mais les flammes s'étant éteintes par ses prières, elle eut la tête tranchée. C'est d'elle que saint Jérôme a dit : « La vie d'Agnès a été célébrée surtout dans les Églises, par les écrits et par les langues de toutes les nations, parce qu'elle a vaincu tout ensemble et son âge, et le tyran, et qu'elle a consacré par le martyre le titre de la chasteté. » (V. sur le martyre de sainte Agnès, le *Peristephanon*. hymne 14, et saint Ambroise, lib. I, *de Virginibus* cap. II. — Nous n'avons plus les *Actes* primitifs.)

V. 12. « Agnes, virgo prudentissima, ut testatur Ambrosius qui ejus passionem scripsit, XIIIº anno ætatis suæ mortem perdidit et vitam invenit. Infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa; corpore juvencula, sed animo cana; pulchra facie, sed pulchrior fide. Quæ dum a scholis revertitur, a præfecti filio adamatur. Cui ille gemmas et divitias innumerabiles promisit, si consensum ejus conjugio non negaret : cui Agnes respondit : « Discede a me, fomes peccati... Illum amo, qui longe te nobilior est et genere dignior, cujus mater virgo est, cujus pater feminam nescit, cui angeli serviunt, cujus pulchritudinem sol et luna

mirantur, cujus opes nunquam deficiunt, cujus nunquam divitiæ decrescunt, cujus odore reviviscunt mortui, cujus tactu confortantur infirmi, cujus amor castitas est, tactus sanctitas, unio virginitas. Sunt autem quinque beneficia, quæ sibi Sponsus contulit et aliis sponsis confert, scilicet quia eas fidei annulo subarrat, multiplici virtutum varietate eas vestit et ornat, passionis suæ sanguine eas assignat, vinculo amoris eas sibi copulat et thesauris cœlestis gloriæ eas ditat. Qui annulo suo subarravit dextram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis; induit me cyclade auro texta et immensis monilibus ornavit me ; posuit signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem assumam, et sanguis ejus ornavit genas meas; jam amplexibus ejus castis adstricta sum; jam corpus ejus corpori meo sociatum est; ostendit mihi thesauros incomparabiles, quos mihi se daturum, si in eo perseveravero, repromisit. » (*Légende dorée*, *de sancta Agnete*, § 1.)

La plupart de ces paroles que la Légende prête à la jeune Agnès ont été précieusement conservées par la liturgie Romaine dans les beaux répons de l'office de la sainte. C'est au sujet de ces mêmes paroles que le cardinal Wiseman, auteur de cette admirable histoire de Fabiola dont Agnès est le principal personnage, a fait dans sa préface cette observation qui n'est pas déplacée ici, puisqu'elle explique le caractère de la jeune vierge et la peint au naturel telle qu'Adam l'a comprise :

« Tous ceux qui connaissent le Bréviaire Romain ont dû observer que, dans les offices de certains saints, domine un style particulier qui présente le bienheureux, dont la mémoire est célébrée, sous une forme distincte et caractéristique. Cette impression ne résulte pas tant seulement du fond du récit que de certaines expressions mises dans la bouche du saint, ou de narrations succinctes de tel ou tel événement particulier de son existence qui se répètent fréquemment

sous forme d'antiennes, de répons ou même de versets. Prenons, par exemple, l'office de sainte Agnès. Nous y découvrons à première vue les circonstances suivantes. Évidemment elle est poursuivie par quelque admirateur idolâtre dont elle repousse à différentes reprises la fortune et la main. Quelquefois elle lui dit qu'il avait été devancé par un autre à qui elle est fiancée; quelquefois elle décrit cet objet de son choix sous différentes images, le représentant comme l'objet de l'adoration et de l'hommage même de la lune et du soleil... Il nous est clairement démontré que la sainte avait toujours devant les yeux l'objet de son amour; elle le voyait, elle l'entendait, elle le touchait et entretenait avec lui une affection pure et réelle, tels qu'en peuvent éprouver ici-bas des cœurs sincèrement épris. Elle semble sous le charme incessant d'une vision perpétuelle, d'une extase suprême qui la fait jouir de la présence continuelle de son céleste époux. Il lui a réellement mis au doigt l'anneau du mariage, a empourpré ses joues de son sang et l'a couronnée de roses naissantes. » (*Préface de Fabiola.*)

V. 21-26. *Languet amans, etc.* « Audiens hæc, insanus juvenis lecto prosternitur et quod amore ægrotet, per alta suspiria, a medicis aperitur, cumque pater juvenis eadem virgini replicaret et illa prioris sponsi fœdera se violare non posse assereret, cœpit præfectus inquirere, quis esset ille sponsus, de cujus se Agnes potestate jactaret. Cum ergo quidam assereret, quod Christum sponsum suum diceret, blandis prius sermonibus, demum terroribus eam pulsat. Cui Agnes : « Quidquid vis, age, quia quod quæris, non poteris obtinere. » Ipsum enim terrentem et blandientem similiter deridebat. Cui præfectus : « Unum tibi de duobus elige, aut cum virginibus deæ Vestæ sacrifica, si tibi virginitas placet, aut « cum meretricibus scortaberis. » Quia enim nobilis erat, vim sibi inferre non poterat, et ideo titulum sibi christianitatis opposuit. Cui illa : « Nec sacrificabo Diis tuis, nec sor-

« dibus polluar alienis : mecum enim habeo custodem cor-
« poris mei, angelum Domini. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 27-36. *Nudam prostituit, etc.* « Tunc præfectus jussit eam exspoliari et nudam ad lupanar duci. Tantam autem densitatem capillis ejus Dominus contulit, ut melius capillis quam vestibus tegeretur. Ingressa autem turpitudinis locum, angelum Domini præparatum invenit, qui locum claritate nimia circumfulsit sibique stolam candidissimam præparavit. Sicque lupanar fit locus orationis, adeo ut mundior exiret, quam fuisset ingressus, qui immenso lumini dabat honorem. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

—Voir les répons du Bréviaire Romain. Au reste, toutes les légendes de sainte Agnès présentent les mêmes faits et jusqu'aux mêmes mots. La tradition a été fixée de bonne heure, et il n'est pas de légende qui mérite une plus ferme créance.

V. 37. *Cœcus amans indignatur...* « Præfecti autem filius cum aliis juvenibus ad lupanar venit et eos prius ad ipsam invitavit. Qui ingressi, sed ex miraculo territi, compuncti redierunt; quos ille miseros appellans et ad eam furens intrans, cum eam vellet contingere, in ipsum lumen irruit. Qui cum Deo non dedisset honorem, præfocatus a diabolo exspiravit. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 43. *Suscitatur ab Agnete.* « [Mortem filii sui] præfectus audiens, cum ingenti ploratu ad eam venit et causam mortis ejus diligentius sciscitatur. Cui Agnes : « Ille, cujus voluntatem volebat perficere, potestatem in eum accepit et occidit; nam socii ejus, de viso miraculo territi, redierunt illæsi. » Cui præfectus : « In hoc apparebit, quod non magicis artibus hoc egisti, si impetrare poteris ut resuscitetur. » Orante Agnete, juvenis resuscitatur et Christus ab eo publice prædicatur. Ad hoc templorum pontifices, seditionem excitantes in populo, exclamaverunt : « Tolle magam, tolle maleficam, quæ mentes mutat et animos alienat. » Præfectus autem, viso tanto miraculo, eam liberare voluit,

sed, proscriptionem metuens, vicarium dereliquit et, quia eam liberare non potuit, tristis abscessit. Tunc vicarius, Aspasius nomine, jussit eam in copiosum ignem jactari; sed in duas partes flamma divisa seditiosum populum exurebat et eam minime contingebat. Tunc Aspasius in gutture ejus gladium immergi præcepit et sic sponsus candidus et rubicundus ipsam sibi sponsam et martyrem consecravit. » (*Légende dorée,* loc. cit.)

V. 53. *Agnes Agni...* Ce n'est pas, à proprement parler, un jeu de mots. Le mot *Agnes* a toujours été interprété en langue chrétienne comme *agna :* « Agnes dicta est ab agna, quia mitis et humilis tanquam agna fuit. » (*Légende dorée.*) Tous les ans encore à Rome, ou du moins à quelque distance de Rome, on consacre cette touchante étymologie dans une gracieuse solennité qui a lieu le jour même de la fête d'Agnès. Il y a sur la voie Nomentane une basilique dédiée à notre sainte, le plus élégant peut-être des monuments de cette forme qui nous soient restés. Le 21 janvier, on dépose sur l'autel et on bénit deux petits agneaux. C'est avec la laine de ces agneaux, tissée par des religieuses, que sont faits les *palliums* envoyés par le pape aux patriarches et aux métropolitains, comme un signe essentiel de leur juridiction. » (V. *Année liturgique,* III, 392.)

V. 53-61. « Cumque parentes ejus VII^a^ die juxta tumulum vigilarent, viderunt chorum virginum vestibus aureis radiantem, inter quas viderunt beatam Agnetem simili veste fulgentem et a dextris ejus candidiorem agnum nive stantem. Quibus illa : « Videte, ne me quasi mortuam lugeatis, sed « congaudete mecum et congratulamini, quia cum his omni- « bus lucidas sedes accepi. » (*Légende dorée*, loc. cit. § 2.) Cette apparition d'Agnès est l'objet d'une seconde fête de la jeune vierge que l'Église célèbre le 28 janvier.

V. 65-66. *Cujus ope tu curasti nobilem Constantiam.* — « Constantia virgo, filia Constantini, lepra gravissima labo-

rans, cum hanc visionem audiisset, tumulum ejus adiit et ibi, dum in oratione persisteret, obdormivit, viditque beatam Agnetem sibi dicentem : « Constanter age, Constantia : si in Christum credideris, continuo liberaberis. » Ad hanc vocem evigilans, perfecte se sanatam invenit; quæ baptismum recipiens, super corpus beatæ Agnetis basilicam fecit et ibi in virginitate degens multas exemplo suo ibidem virgines aggregavit.» (*Légende dorée*, loc. cit. §. 3.) Aujourd'hui encore, près de la basilique consacrée à sainte Agnès, sur la voie Nomentane, on voit un édicule rond dédié à sainte Constance, et dont certaines parties remontent en effet au IVe siècle. — *Voir* sur cet édifice Mabillon, *Iter Italicum*, p. 83.

Voir sur sainte Agnès l'*Année liturgique* (III, 391-404 et 488-489), et Mone, *Hymni latini* (III, 177-181). On aura ainsi un assez bel ensemble de documents liturgiques sur l'illustre vierge et martyre.

XI.

SAINT VINCENT

(22 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sous le nom de l'auteur, *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de l'Église de Rouen, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843[2] *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 et ss.) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices de Guill. Durand, *traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 538) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 492) ; 5° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger* (III, 412). — *Trois traductions ont été publiées, la première par D. Guéranger, la seconde par M. Ch. Barthélemy, la troisième par M. F. Clément* (*dans la traduction de ses* Carmina).

TEXTE D'ADAM

1

Ecce dies præoptata,
Dies felix, dies grata,
Dies digna gaudio.
Nos hanc diem veneremur,
Et pugnantem admiremur 5
Christum in Vincentio.

2

Ortu, fide, sanctitate,
Sensu, verbo, dignitate
Clarus et officio,
Hic arcem diaconi 10
Sub patris Valerii
Regebat imperio.

3

Linguæ præsul impeditæ
Deo vacat, et levitæ
Verbi dat officia: 15
Cujus linguam sermo rectus,
Duplex quoque simplex pectus
Exornat scientia.

4

Dumque fidem docet suam
Plebem Cæsaraugustanam, 20
Comitante gratia,
Sævit in Ecclesiam,

Zelans idolatriam,
Præsidis invidia.

5

Post auditam fidei constantiam, 25
Jubet ambos pertrahi Valentiam
Sub catenis.
Nec juveni parcitur egregio,
Nec ætas attenditur ab impio
Sancti senis. 30

6

Fessos ex itinere,
Pressos ferri pondere,
Tetro claudit carcere.
Negans victualia.
Sic pro posse nocuit, 35
Nec pro voto potuit,
Quia suos aluit
Christi providentia.

7

Seniorem relegat exsilio,
Juniorem reservat supplicio 40
Præses acerbiori.
Equuleum perpessus et ungulam
Vincentius, conscendit craticulam
Spiritu fortiori.

8

Dum torretur, non terretur; 45
Christum magis confitetur.

Nec tyrannum reveretur
In ejus præsentia :
Ardet vultus inhumanus,
Hæret lingua, tremit manus, 50
Nec se capit Datianus
Præ cordis insania.

9

Inde specu martyr retruditur,
Et testulis fixus illiditur :
Multa tamen hic luce fruitur 55
Ab angelis visitatus.
In lectulo tandem repositus,
Ad superos transit emeritus ;
Sicque suo triumphans spiritus
Est principi præsentatus. 60

10

Non communi sinit jure
Virum tradi sepulturæ :
Legi simul et naturæ
Vim facit malitia.
In defunctum judex sævit : 65
Hinc defuncto laus accrevit.
Nam, quo vesci consuevit,
Reformidat bestia.

11

En cadaver inhumatum
Corvus servat illibatum, 70
Sicque sua sceleratum

Frustratur intentio.
At profanus
Datianus
Quod consumi, 75
Nequit humi
Vult abscondi
Sub profundi
Gurgitis silentio.

12

Nec tenetur a molari, 80
Nec celari potest mari,
Quem nec laude singulari
Venerari voto pari
Satagit Ecclesia.
Ustulatum corpus igne 85
Terra, mari fit insigne.
Nobis, Jesu, da benigne
Ut cum sanctis te condigne
Laudemus in patria ! Amen. 89

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

Vez ci le jour moult desiré
Jour plaisant, jour benéuré
Et jour digne de grant leesce;
Nous devons cest jour honnourer
Et Dieu combattant regarder
Quant Vincent souffre grant aspresse.

2

De gens, de foy et de sainté,
De sens, parole, dignité
Estoit bien noble et d'office;
De dyacre l'estat avoit :
Soubz Valier qui son pere estoit
Gouvernoit son benefice.

3

L'evesque en langue ert empeschié:
A Dieu joint, Vincent a preschié,
Car l'evesque li ordena.
Parole et langue droite avoit ;
Double science l'aournoit,
Que Jhesu Crist li donna.

4

Quant à la gent Cesar enseigne,
La foy et grace l'acompaigne
En saine doctrine monstrant;
Dacien par grant envie
Esmuet à ydolatrie,
L'Eglise en soy forcenant.

5

Quant leur constance oy si grande,
Estre trainez il les commande
A Valence à fort lien;
A la noblesce de Vincent
Le felon Dacien n'entent
Ne l'aage de l'ancien.

6

Quant d'aler furent lassés
Et de pesant fer quassez,

En chartre furent getes
Et tous vieres leur demoga.
A son povoir leur nuisoit,
Mes contre eulx rien ne pooit,
Car Jhesus qui les amoit
Pourveance leur envoia.

7

Le viel en exil envoia :
Vincent le jone reserva,
Pour le fere plus tourmenter;
Quant ot souffert, ou cheval fust
Et de cros de fer tire fust,
Le fort greil voult endurer.

8

Pour grant tourment n'a point de crainte,
Plus confesse Dieu d'amour sainte :
Ne au tirant pour contrainte
Vincent point ne s'umélie.
Son visage art beste resemble,
Sa langue abert, la main li tremble,
Ne sait quil fait, enragié semble
De droite forcenerie.

9

En une fosse Vincent fu reboute,
Es membres bas percié et tourmenté :
De clarté grant l'a Dieu enluminé,
Car de ses anges fu illec visité.
En son lit donc on le remist
Duquel du monde ou ciel transist.
Ainsi a Dieu, pour qui fu tourmenté,
Son esperit fu tantost presenté.

10

Point ne seuffre, ainsi que veult droit,
Que Vincent enseveli soit;
Sa malice est contre droiture,
Contre loy et contre nature.
Contre lui mort est esméu :
Du mort le los est acréu,
Car la beste à touchier doubtoit
Ce qu'autre fois mengier souloit.

11

Un corbiau est du corps mort garde,
Qui sans corrupcion le garde;
Ainsi pert son entencion
Le juge plain de corrupcion,
Donques le mauvez Dacien
Quant en la terre ne puet rien
A fait on parfont de la mer
Le corps mort mucier et geter.

12

De pesant pierre n'est tenu,
La mer celer ne l'a péu,
Pour quoy au jour d'uy Sainte Eglise
L'onnoure singulier et prise.
Le corps qui a souffert tel guerre
Est noble en feu, en mer, en terre :
Jhesu, nous te voulons requerre
Qu'avec tes saints puissons acquerre
A toi loer bien dignement
En ton ciel pardurablement! Amen.

NOTES

EXTRAIT DU MARTYROLOGE ROMAIN.

« Le vingt-deuxième jour de janvier... à Valence, dans l'Espagne Tarragonaise, saint Vincent, diacre et martyr, qui, sous le très-impie président Dacien, après avoir enduré la prison, la faim, le chevalet, les dislocations de membres, les lames embrasées, un gril tout en feu et d'autres grands tourments, s'en alla au ciel recevoir la récompense due à ses souffrances (304). Prudence a excellemment écrit en vers l'illustre triomphe de son martyre. Saint Augustin et saint Léon pape lui donnent de grandes louanges. »

V. 1-3. Les trois premiers vers de cette prose ont été littéralement copiés par l'auteur d'une prose à saint Rémy, qui se trouve au missel d'Angers :

Ecce dies præoptata,
Dies felix, dies grata,
  Dies digna gaudio;
Gens Francorum, plebs devota,
Funde preces, funde vota,
  Congaudens Remigio.

V. 7-18. «Vincentius, nobilis genere, sed fide ac religione nobilior, beati Valerii episcopi diaconus fuit. Cui episcopus, quia expeditioris erat linguæ, vices suas commiserat et ipse orationi et contemplationi vacabat. » (*Légende dorée*, de Sancto Vincentio, § 1.) — Vincentius, Osæ in Hispania citeriore natus, a prima ætate studiis deditus, sacras litteras a Valerio, Cæsar-Augustano episcopo, didicit, cujus etiam partes suscepit prædicandi Evangelium, quod episcopus

propter linguæ impedimentum prædicationis officio fungi non poterat. (*Légende du Bréviaire Romain.*)

V. 20. *Plebem Cæsaraugustanam*... Le peuple de Sarragosse qui s'appelait : *Cæsar-Augusta.*

V. 22-23. « Ea re ad Datianum provinciæ a Diocletiano et Maximiano præpositum delata, Vincentius Cæsar-Augustæ comprehenditur et vinctus ad Datianum Valentiam adducitur. » (*Légende du Bréviaire Romain.*)— « Jussu igitur Datiani præsidis Valentiam [Vincentius et Valerius episcopus] trahuntur et diro carceri mancipantur. » (*Légende dorée,* loc. cit.)

39-48. *Seniorem relegat exsilio, etc.* « Tunc iratus Dacianus episcopum in exsilium mitti præcepit, Vincentium vero, tamquam contumacem et præsumptuosum juvenem, ut ejus exemplo alii terreantur, in equuleum distentum membris omnibus jussit dissipari. Cumque corpore totus dissiparetur, ait Datianus : « Dic mihi, Vincenti, ubi nunc tuum miserrimum corpus conspicis. » At ille subridens ait : « Hoc est quod semper optavi. » Tunc ex equuleo depositus atque ad ignis craticulam raptus, moras carnificum arguendo ad pœnam alacriter properabat. Craticulam ergo sponte conscendens, ibidem assatur, exuritur et crematur, membrisque omnibus uncini ferrei et ardentes laminæ infiguntur, dumque flamma respergitur, vulnera vulneribus imprimuntur, sal insuper in ignem spargitur, ut in corpus ejus undique vulneratum resiliens stridentibus flammis crudelius comburatur. Jamque non ad artus, sed ad viscera tela jaciuntur jamque intima viscera de ejus corpore extra labuntur : inter hæc ille manet immobilis et sursum erectis luminibus Dominum precabatur. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 53. *Inde specu, martyr retruditur.* « Les tourments les plus atroces n'altéraient point la tranquillité du martyr : Cumque ministri hæc Daciano retulissent, « Heu! ait Dacia- « nus, vincimini, sed jam nunc ut in pœna diutius vivat,

« ipsum teterrimo carcere includite et ibi testas acutissimas « congerite, pedes ejus ligno affigite, sine omni humano solatio extensum sic super testas relinquite et, cum defecerit, nuntiate. » (*Légende dorée*, loc. cit.) C'est alors, d'après la légende, que les anges descendirent auprès de Vincent au milieu d'une lumière éblouissante, et lui annoncèrent qu'il était attendu au ciel avec impatience.

V. 57-60. *In lectulo tandem repositus*,... « Dacianus amens factus ait : « Et quid ei amplius faciemus? Ecce enim victi « sumus. Transferatur ad lectulum et stramentis molliori- « bus reponatur, ne plus eum gloriosum faciamus, si forte « defecerit in tormentis, sed postquam recreatur, novis ite- « rum suppliciis puniatur. » Cum igitur ad stratum molliorem deportatus esset et ibidem paululum quievisset, statim spiritum tradidit. » (*Légende dorée*, loc. cit.) « Qui [Datianus] eductum (Vincentium) in molli culcitra collocat et quem cruciatibus in suam sententiam trahere non poterat, deliciis perducere conatur. Sed invictus Vincentii animus, Jesu Christi fide speque munitus vicit omnia et ignis, ferri, tortorum immanitate superata, victor ad cœlestem martyrii coronam advolavit. » (*Légende du Bréviaire Romain.*)

V. 65, jusqu'à la fin. — *In defunctum judex sævit, etc.* Après la mort de Vincent : « Dacianus vehementer expavit et se sic victum dolens ait : « Etsi non potui eum superare viventem, puniam vel defunctum, et sic satiabor de pœna, et sic poterit mihi provenire victoria. » Jussu ergo Daciani corpus ejus in campum ab avibus et bestiis devorandum exponitur, sed statim angelorum custodia præmunitur et intactum a bestiis conservatur; denique corvus, ingluviei deditus, alias aves se majores impetu alarum abegit et lupum accurrentem morsibus et clamoribus effugavit, qui reflexo capite in aspectu corporis sacri fixus cernitur, utpote qui ibidem angelorum custodiam mirabatur. Quod audiens Dacianus ait : « Puto quod neque defunctum potero

superare. » Jubet ergo corpori ejus ingentem molam alligari et in pelago projici, ut quod in terra a bestiis consumi non potuit, saltem in pelago a marinis bellnis devoretur. Nautæ ergo corpus ejus in pelagus deferentes submergunt, sed ipsis nautis velocius littora corpus petit, quod a quadam matrona et quibusdam aliis, ipso revelante, invenitur et ab iis honorifice sepelitur. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

XLI

SAINT VINCENT

(22 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° par la notice de Guillaume de Saint-Lô ; 2° par les Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ; 3° par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve dans ce même manuscrit 577, sous le nom de l'auteur, *et dans un manuscrit de Colmar du* XIIe *siècle*, sans attribution.

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (III, 552, *d'après le manuscrit de Colmar*).

TEXTE D'ADAM

1

TRIUMPHALIS lux illuxit,
Lux præclara, quæ reduxit
Levitæ solemnium ;
Omnes ergo jocundemur
Et vincentem veneremur 5
In Christo Vincentium.

2

Qui *vincentis* habet nomen
Ex re probat dignum omen
Sui fore nominis :
Vincens terra, vincens mari 10
Quicquid potest irrogari
Pœnæ vel formidinis.

3

Hic effulget ad bis tincti
Cocci instar et jacinthi,
Cujus lumbi sunt præcincti 15
Duplici munditia ;
Hic retortam byssum gerens
Purpuræque palmam quærens,
Stat invictus, dira ferens
Pro Christo supplicia. 20

4

Hic, hostia medullata,
Vervex pelle rubricata
Tegens tabernaculum,
Pio serit in mœrore
Et vitalem ex sudore 25
Reportat manipulum.

5

Ad cruenta Datiani
Dei servus inhumani
Rapitur prætoria.
Præses sanctum prece tentat, 30

Nunc exterret, nunc præsentat
Mundana fastigia.

6

Miles spernens mundi florem,
Dona, preces et terrorem
Elatæ tyrannidis, 35
Equuleo admovetur :
Quem plus torquet, plus torquetur
Spretus tumor præsidis.

7

Flamma vigens, ardens lectus
Lictor cœdens, sal injectus 40
In nudata viscera,
Simul torrent, simul angunt,
Nec athletam lætum frangunt
Tot pœnarum genera.

8

Antro clausum testa pungit, 45
Membra scindit et disjungit;
Sed confortat et perungit
Cœlestis jocunditas :
Illic onus in honorem,
Cæcus carcer in splendorem, 50
Florum transit in dulcorem
Testarum asperitas.

9

Collocatur molli thoro,
Sursum spirat, et canoro

Angelorum septus choro, 55
Cœlo reddit spiritum:
Feris dato custos datur,
Mari mersus non celatur,
Sed hunc digne veneratur
Mundus sibi redditum. 60

10

Claruerunt ita dignis
Elementa cuncta signis,
Aqua, tellus, aer, ignis
In ejus victoria;
Summe testis veritatis, 65
Ora Christum, ut peccatis
Nos emundet, et mundatis
Vera præstet gaudia,
Ut cantemus, claritatis
Cohæredes : Alleluia! 70

VARIANTES

V. 17. *Sic.* (Ms. 577.)
V. 25. *In sudore.* (Texte de Mone d'après un manuscrit de Colmar, du XIIe siècle.)
V. 37. *Quem dum torquet.* (Id.)

NOTES

V. 13-18. *Hic effulget ad bis tincti cocci instar et jacinthi... Hic retortam byssum gerens purpuræque palmam gerens.* Ces vers sont un développement symbolique de

quelques versets du chap. XXV de l'Exode, où le Seigneur veut qu'on lui offre comme prémices : « Hyacinthum et purpuram coccumque bis tinctum, et byssum... et pelles arietum rubricatas. » (V. 4 et 5.) Il est dit également dans l'Exode, parmi les prescriptions du Seigneur sur la construction du tabernacle : « Erunt tentoria de bysso retorta... (XXVII, v. 9.) Fiet tentorium... ex hyacintho et purpura coccoque bis tincto et bysso retorta... » (*Ibid.* v. 16.)

Les saints doivent être le tabernacle de Dieu, et chacune des couleurs brillantes qui recouvraient le tabernacle de Moïse est l'emblême d'une des vertus qu'ils doivent posséder : « Per hyacinthum signatur prudentia per quam Dei cognitionem habemus..., per coccum fortitudo martyrum. (*Distinctionum monasticarum*, lib. I.) Byssus est castitatis vel continentiæ candor..., purpura, martyrii species per cruorem. » (S. MELITONIS CLAVIS.)

Mira tabernaculo consurgit porticus extra...
Quem decorat byssus, fila retorta gerens;
Purpureis atriis signantur tempora, sanctæ
In quibus Ecclesiæ passio multa fuit :
Sanctorum multus cruor hæc per tempora fluxit,
Sanguinis et varii purpura tinxit humum...
Tempore floret ab hoc confessorum chorus : alba
Lilia consurgunt suntque secuta rosas;
Byssus enim tortus ideo tentoria vestit,
Nam modo nullus emit sanguine regna poli.

(PETRUS DE RIGA, *in Exod*, v. 1487 et ss. Toutes ces citations sont prises dans le *Spicilegium Solesmense*, passim.)

En résumé, la pourpre désigne les martyrs, et le lin les confesseurs : Saint Vincent fut à la fois confesseur et martyr.

V. 21-23. *Hic hostia medullata vervex pelle rubricata tegens tabernaculum...* Au chap. XXVI de l'Exode, on lit que

le Seigneur recommanda à Moïse de couvrir le tabernacle de peaux de bélier teintes en rouge : « Facies et operimentum aliud tecto de pellibus arietum rubricatis...» (V.14.) C'est encore un symbole du sang des martyrs répandu pour la foi et servant à préserver l'Église, comme les peaux du tabernacle le préservaient des injures de l'air.

V. 24-26. *Pio serit in mœrore et vitalem ex sudore reportat manipulum...* C'est une allusion à ces versets de ce beau psaume CXXV qui est la contre-partie du *Super flumina :* « Qui seminant in lacrymis in exultatione metent. — Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua. Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos. » (V. 5-6.) Les larmes de ceux qui sèment, c'est le martyre des saints; la gerbe des moissonneurs qu'ils portent avec joie, c'est la palme que les martyrs reçoivent dans le ciel.

V. 27 et ss. Consulter jusqu'à la fin de cette prose les notes de la prose précédente.

V. 49-55. *Illic onus in honorem, cæcus carcer in splendorem, etc.* La Légende dorée raconte avec beaucoup de charme les derniers moments de saint Vincent; il est évident que c'est la légende recueillie plus tard par Jacques *a Voragine* qui a servi de modèle à notre Adam; on y trouve jusqu'aux mêmes expressions :

« Favent quantocius ministri crudeles domino crudeliori, sed ecce rex, pro quo miles patitur, *pœnam commutavit in gloriam. Nam tenebræ carceris ab immensa luce expelluntur, testarum asperitas in omnium florum suavitatem mutatur*, compedes dissolvuntur et angelorum solatio venerando perfruitur. Cumque super flores cum angelis psallens incederet, modulatio dulcis et mira suavitas florum procul diffunditur. Perterriti custodes cum per rimas carceris, quod intus, vidissent, ad fidem conversi sunt. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 70. *Alleluia.* On retrouve souvent ce mot à la fin des

proses, et ce n'est point au hasard que les poëtes liturgiques l'y ont placé. La prose n'étant qu'un développement, un trope, une paraphrase du dernier alleluia du graduel, et ayant fini par le remplacer, cet alleluia reparait souvent à la fin de la prose. Dans la liturgie romaine, lorsqu'on chante les proses *Veni Sancte Spiritus* et *Lauda Sion*, on ne chante pas l'alleluia à la fin du graduel, mais à la fin de la prose.

XLII

SAINT VINCENT

(22 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sous le nom de l'auteur, *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Sainte-Geneviève ;* 2° *dans ceux de l'Église de Liége ;* 3° *dans un antiphonaire de* XIIe *siècle, provenant sans doute de l'abbaye de Montierender et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Chaumont, etc.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution *dans les* Hymni latini *de Mone* (III, 552, *d'après un manuscrit de Saint-Gall.*) — *Dom Guéranger, au tome III de son* Année liturgique, *p.* 412, *en cite le premier vers, sans penser qu'elle puisse être d'Adam.*

TEXTE D'ADAM

1

MARTYRIS egregii,
Triumphos Vincentii
Celebret Ecclesia !

Qui certanti præfuit,
Vires, arma præbuit. 5
Regi laus et gloria!

2

Hic, ætate viridis,
Datiani præsidis
Currit ad prætoria;
Verbum verbo redditur. 10
De fide conseritur
Grandis controversia.

3

« Nil, ait Vincentius,
« Fide nostra verius :
« Ego sum Christicola : 15
« Deum verum astruo :
« Deos, præses, respuo,
« Non Deos, sed idola.

4

« Te minantem rideo,
« Te parcentem doleo 20
« Sævitorque lania. »
Præses, ira tumidus,
Tanquam fera rabidus,
Intendit supplicia.

5

Torquet in equuleo, 25
Candens igne flammeo,
Stridens ferri machina.

Rapit ab equuleo
Sublimatum ferreo,
Pœna sub diutina. 30

6

Raptus a patibulo,
Clauditur ergastulo
Testæ super fragmina :
Testarum asperitas
Florum fit suavitas ; 35
Cœlo datur anima.

7

Bestiis exponitur ;
Vident, stupent : figitur
Alitis custodia.
Mari nautæ dederant : 40
Perdito tripudiant,
Sed jam tenet littora.

8

Sic ubique victor est.
Cœlo, terra potens est :
Gaudeat Ecclesia ! 45
Dies est victoriæ,
Dies est lætitiæ,
Nobis dans solemnia.

9

Tuo, martyr, sanguine,
Culpas nostras ablue, 50
Reddens prima gaudia.

Ut, mundati sordibus,
Cum electis omnibus
Lætemur in gloria! Amen. 54

VARIANTES

Vers 3. *Celebrat.* (S. Gall, ms. n° 383.)
Vers 16. *Unum...* (*Id.*)
La strophe 5 est toute différente dans le manuscrit de Saint-Gall; la voici :

Torquet in eculeo
Sublimatum ferreo
Pœna sub diutina;
Rapit ab eculeo
Stridens igne flammeo
Candens ferri machina.

Passons à la strophe dernière; elle est tronquée par M. Mone, qui, d'après le manuscrit de Saint-Gall, n'en donne pas les 3 derniers vers. Voici comment il nous offre cette strophe :

Tu, o martyr, sanguine
Culpas nostras ablue
Reddens prima gaudia. Amen.

C'est une faute assez grossière que le : *Tu, o martyr, sanguine.* Le texte donne : *Tuo, martyr, sanguine :* ce qui est bien préférable pour le sens, et bien plus satisfaisant pour la versification. Une telle élision : *tu, o...* ne se rencontre que rarement dans les poésies de notre Adam.

Pourquoi M. Mone a-t-il fait du 3e et du 6e vers de ces strophes des vers qui *rentrent* dans le texte imprimé? Aurait-il cru que ces 3e et 6e vers n'étaient pas absolument de même nature que les précédents? C'eût été une grande erreur.

NOTES

Dom Guéranger dit au tome III de son *Année liturgique*, p. 412 : « Laissant de côté la prose du Missel de Liége, *Martyris egregii*..., nous nous bornerons à la suivante qui est d'Adam de Saint-Victor. » Mais la prose *Martyris egregii* est aussi d'Adam de Saint-Victor et ne se chantait pas qu'à Liége, puisque les chanoines de Sainte-Geneviève l'ont chantée pendant tout le moyen âge.

V. 19-24. Tunc iratus præses cœpit ei omnia genera tormentorum minari, nisi ei assensum præberet. Cui Vincentius : « O felicem me! Quo mihi irasci te gravius putas, eo melius « incipis misereri; insurge ergo, miser, et toto malignitatis « spiritu debacchare : videbis, me Dei virtute plus posse, « dum torqueor, quam possis ipse, qui torques. » (*Légende dorée*, loc. cit.)

V. 25 jusqu'à la fin. Voir les notes des deux proses précédentes.

Dans l'*Année liturgique* (III, 405-418), on trouvera réunies plusieurs pièces liturgiques en l'honneur de saint Vincent, tirées des livres Romains, Mozarabes et Ambrosiens.

XLIII

LA CONVERSION DE S. PAUL

(25 JANVIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante n'est attribuée à Adam que par le manuscrit 577 *du fonds de Saint-Victor. Nous ne nous contentons pas ordinairement de l'autorité de ce manuscrit, qui nous offre plusieurs fausses attributions, mais il faut ici remarquer que l'abbaye de Saint-Victor, le jour de la Conversion de saint Paul, chantait cette prose, et que le graduel Victorin se compose presque exclusivement des œuvres de notre Adam. Il faut se rappeler ensuite que la cause probable de l'omission de cette prose dans la notice de Guillaume de Saint-Lô consiste uniquement dans une confusion facile à comprendre entre le* Jubilemus Salvatori qui spem dedit peccatori *et la prose de Noël qui commence de même :* Jubilemus Salvatori quem cœlestes laudant chori. *Enfin, si on veut étudier le style de cette prose de saint Paul, on sera persuadé qu'elle est d'Adam et ne peut être que de lui.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor.*

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

JUBILEMUS Salvatori
Qui spem dedit peccatori
Consequendi veniam,
Quando Saulum increpavit
Et conversum revocavit 5
Ad matrem Ecclesiam.

2

Saulus, cædis et minarum,
Spirans adhuc cruentarum
In Christi discipulos,
Impetravit ut ligaret 10
Et ligatos cruciaret
Crucifixi famulos.

3

Quem in via Christus stravit,
Increpatum excœcavit
Lucis suæ radio; 15
Qui consurgens de arena,
Manu tractus aliena,
Clauditur hospitio.

4

Flet, jejunat, orat, credit,
Baptizatur; lumen redit; 20
In Paulum convertitur

Saulus prædo nostri gregis;
Paulus præco nostræ legis
Sic in Paulum vertitur.

5

Ergo, Paule, doctor gentis, 25
Vas electum, nostræ mentis
Tenebras illumina,
Et per tuam nobis precem
Præsta vitam, atque necem
Æternam elimina. Amen. 30

NOTES

C'est la vraie prose de la *Conversion de saint Paul*. Celle qui commence par ces mots : *Corde, voce pulsa cœlos*, est en réalité pour la fête du saint apôtre (30 juin).

V. 1–25. V. le chap. IX des *Actes des apôtres* dont cette prose n'est qu'une traduction poétique. — V. aussi les strophes 2, 3 et 4 de la prose : *Corde, voce pulsa cœlos.*

Dans l'*Année liturgique* (III, 439-450), on trouvera plusieurs pièces liturgiques sur la *Conversion de saint Paul*. — Mone, *Hymni latini* (III, 83).

XLIV

LA PURIFICATION DE LA S^TE VIERGE

(2 FÉVRIER)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant ;* 3° *par le P. Simon Gourdan ;* 4° *par le manuscrit* 577 *du fonds de Saint-Victor.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sous le nom de l'auteur *dans ce même manuscrit* 577, *et* sans attribution *dans les missels et graduels de l'abbaye de Saint-Victor.*

III. Elle est inédite.

TEXTE D'ADAM

1

TEMPLUM cordis adornemus;
Novo corde renovemus
Novum senis gaudium,
Quod dum ulnis amplexatur,
Sic longævi recreatur 5
Longum desiderium.

2

Stans in signum populorum,
Templum luce, laude chorum,
  Corda replens gloria,
Templo puer præsentatus, 10
Post in cruce vir oblatus,
  Pro peccatis hostia.

3

Hinc Salvator, hinc Maria,
Puer pius, mater pia,
  Moveant tripudium! 15
Sed cum votis perferatur
Opus lucis, quod signatur
  Luce luminarium.

4

Verbum Patris lux est vera,
Virginalis caro cera, 20
  Christi splendens cereus;
Cor illustrat ad sophiam,
Qua virtutis rapit viam,
  Vitiis erroneus.

5

Christum tenens per amorem. 25
Bene juxta festi morem,
  Gestat lumen cereum,
Sicut senex Verbum Patris
Votis, strinxit pignus matris
  Brachiis corporeum. 30

6

Gaude, mater genitoris,
Simplex intus, munda foris,
  Carens ruga, macula;
A dilecto præelecta,
Ab electo prædilecta 35
  Deo muliercula!

7

Omnis decor tenebrescit,
Deformatur et horrescit
  Tuum intuentibus:
Omnis sapor amarescit, 40
Reprobatur et sordescit
  Tuum prægustantibus.

8

Omnis odor redolere
Non videtur, sed olere
  Tuum odorantibus: 45
Omnis amor aut deponi
Prorsus solet, aut postponi,
  Tuum nutrientibus.

9

Decens maris luminare,
Decus matrum singulare, 50
Vera parens Veritatis,
Via vitæ pietatis,
  Medicina sæculi;

Vena vini fontis vitæ,
Sitienda cunctis rite, 55
Sano dulcis et languenti,
Salutaris fatiscenti
Confortantis poculi;
10
Fons signate
Sanctitate, 60
Rivos funde,
Nos infunde;
Fons hortorum
Internorum,
Riga mentes 65
Arescentes
Unda tui rivuli;
Fons redundans
Sis inundans;
Cordis prava 70
Quæque lava;
Fons sublimis,
Munde nimis,
Ab immundo
Munda mundo 75
Cor immundi populi. Amen. 76

VARIANTES

V. 29. *Votis fluxit...* (Ms. 577.)
V. 49. *Decens matris.* (Mauvaise leçon du ms. 577.)
V. 76. *Mundani.* (Graduel de S.-V.)

NOTES

V. 3. *Novum senis gaudium.* Ce vieillard, c'est Siméon qui, le jour de la Purification de la Vierge, prenant l'enfant divin dans ses bras, entonna le magnifique cantique : *Nunc dimittis* (S. Luc, II. 29 et ss.)

V. 19-21. *Verbum Patris lux est vera, virginalis caro cera...* « Tria enim sunt in cereo : lychnus, cera et ignis. Cera significat carnem Christi quæ nata est de Maria virgine sine corruptione carnis, sicut apes ceram gignunt sine commixtione; lychnus in cera latens significat animam candidissimam in carne latentem; ignis vero sive lumen significat divinitatem, quia Deus noster ignis consumens est. Unde quidam sic ait :

Hanc in honore piæ candelam porto Mariæ :
Accipe per ceram carnem de Virgine veram,
Per lumen numen majestatisque cacumen,
Lychnus est anima carne latens præopima... »

(*Légende dorée,* de Purificatione B. M. V., § 1.)

V. 31-32. *Simplex intus, munda foris, carens ruga, macula.* « Aliqui, audientes Virginem purificatam, possunt credere ipsam purificatione indiguisse. Ut vero ostendatur quod tota fuit purissima et splendida, ideo ordinavit ecclesia, ut luminosos cereos bajulemus, ac si in ipso facto dicat Ecclesia : « Virgo beata, purificatione non indiges, sed tota « rutilas, tota splendes. » Vere enim purificatione non indigebat, quæ ex suscepto semine non conceperat et in matris utero perfectissime mundata et sanctificata erat. Adeo autem fuit in matris utero et in adventu Spiritus Sancti glorificata et mundata, quod non solum aliquod inclinamentum ad peccatum in ea penitus non remansit, sed etiam virtus sanctitatis ejus usque ad alios extendebatur et transfundebatur, ita quod in aliis omnes motus carnalis concupiscentiæ extingue-

bat. Unde dicunt Judæi, quod cum Maria pulcherrima fuerit, a nullo tamen unquam potuit concupisci, et ratio est, quia virtus suæ castitatis cunctos adspicientes penetrabat et omnes in iis concupiscentias repellebat. » (*Légende dorée*, de Purificatione B. M. V., § 1.)

V. 59-76. Cette longue strophe peut servir à compléter le passage de la *Clef* de saint Meliton (*Spicilegium Solesmense*, II, 62), où parmi les nombreuses significations symboliques du mot *fons*, pas une ne s'applique à la Vierge Marie.

Voir sur la Purification de la Vierge Marie l'*Année liturgique* (III, 545-599). Mone, *Hymni latini* (II, 128 et ss., n. 419-421).

XLV

L'ANNONCIATION DE LA S^TE VIERGE

(25 MARS)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de l'Église de Rouen ;* 2° *dans ceux de Cluny ;* 3° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin (ancien manuscrit de Saint-Martial de Limoges) ;* 4° *dans le manuscrit* 4880 *de l'ancien fonds latin, etc.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sans attribution : 1° *dans l'*Année liturgique *de D. Guéranger qui en a donné une traduction* (I, 184) ; 2° *dans les* Hymni latini *de Mone* (II, 550, *d'après un manuscrit de Munich*).

IV. A Rouen, cette prose était celle du premier dimanche de l'Avent.

TEXTE D'ADAM

1

MISSUS Gabriel de cœlis
Verbi bajulus fidelis,
Sacris disserit loquelis
Cum beata Virgine :

Verbum bonum et suave 5
Pandit intus in conclave
Et ex *Eva* format *Ave*,
Evæ verso nomine.

2

Metum pellit, dat solamen :
« Nam per sacrum, » inquit, « Flamen 10
« Et virtutis obumbramen
« Deo gravidaberis.
— « Mater fiam, » inquit illa,
« Cujus vera sum ancilla ;
« Salva tamen sint sigilla 15
« Pudoris, ut loqueris. »

3

Consequenter, juxta pactum,
Adest Verbum caro factum :
Semper tamen est intactum
Puellare gremium. 20
Parem pariens ignorat
Et, quam homo non deflorat,
Non torquetur, nec laborat,
Quando parit filium.

4

Signum audis novitatis, 25
Crede solum, et est satis :
Non est tuæ facultatis
Solvere corrigiam.
Grande signum et insigne

Est in rubo et in igne, 30
Ne appropiet indigne
Calceatus quispiam.

5

Virga sicca sine rore
Novo ritu, novo more
Fructum protulit cum flore : 35
Sic et Virgo peperit.
Benedictus talis fructus,
Fructus gaudii, non luctus !
Non erit Adam seductus
Si de hoc gustaverit. 40

6

Jesus noster, Jesus bonus,
Piæ matris pium onus,
Cujus est in cœlo thronus,
Ponitur in stabulo.
Qui sic est pro nobis natus, 45
Nostros deleat reatus,
Quia noster incolatus
Hic est in periculo. Amen. 48

VARIANTES

V. 7. *Formans.* (Texte de Mone d'après un manuscrit de Munich.)

V. 9 et ss. La strophe 2 ne se trouve pas dans le missel de Cluny. D. Guéranger a suivi ce dernier texte.

V. 21. *Patrem* .. (Mauvaise leçon du Missel de Cluny.)

V. 17 et ss. La strophe 3 est la quatrième dans le texte de Mone, où notre strophe 4 est la troisième.

NOTES

V. et ss. *Voir* Saint Luc, I, 26-56.

V. 7. *Et ex* Eva *format* Ave. Ce jeu de mots naïf se retrouve dans des documents liturgiques d'une grande antiquité. L'Église chante encore dans l'hymne : *Ave, maris stella* (qui est au moins d'un siècle plus vieille que les poésies d'Adam), la strophe suivante :

Sumens illud ave
Gabrielis ore
Funda nos in pace
Mutans Evæ nomen.

On retrouve presque tous les mots de cette strophe d'Adam dans une prose de la Conception : *Dies iste celebretur :*

Triste fuit in Eva væ,
Sed ex Eva format ave
Versa vice, sed non prave,
Intus ferens in conclave
Verbum bonum et suave.

V. 13 et ss. *Mater fiam*, *inquit illa.* Le même dialogue de l'ange et de Marie a été placé dans la prose suivante, qui a de grands rapports avec celle d'Adam :

1

En Sapientia
Disponens omnia,
Superna Deitas
Nobis condoluit.

Quos diu tenuit
Dira calamitas.

2

Mittitur nuntius
Secreti conscius
De cœli solio,
Qui mundo proferat
Quod jam promiserat
Pater de Filio.

3

« Salutem gentium,
« Rerum principium
« Utero paries; »
Salutat virginem;
« Deum et hominem,
Dicens, « concipies. »

4

Hæc diu distulit,
Sed : « fiat » intulit,
Ac plena gratiæ
Protulit filium,
Lumen fidelium,
Solem justitiæ.

(*B. L. Supp. lat. Ms.* 1017, *inédit.*)

V. 21-24. *Parem pariens ignorat.* Une vierge a conçu, premier miracle; elle a enfanté sans douleur, second miracle constaté par la tradition, et qui fait de cet enfantement un prodige sans pareil : « Ejus enim partus fuit supra naturam, ex eo quod virgo concepit; supra rationem, ex eo quod Deum genuit; supra humanam conditionem, ex eo quod sine dolore peperit; supra consuetudinem, ex eo quod de Spiritu Sancto concepit; non enim genuit virgo ex humano semine, sed ex mystico spiramine. » (*Légende dorée*, de Nativitate Christi secundum carnem.)

V. 29-32. *Grande signum et insigne est in rubo...* Le buisson ardent où Dieu apparut à Moïse et qui brûlait sans se consumer (*Exod.* III. 2 et ss.), est la figure de la Vierge qui a enfanté sans perdre sa virginité :

Virgo parens rubus est : rubus e spinis trahit ortum,
Hæc de Judæis ut rosa nata fuit;
Lucet et ignescit, sed non rubus igne calescit :
Virgo parit, sed flos non pariendo perit.
(PETRUS DE RIGA, *Aurora, in Exod.* v. 77 et ss.)

Mais, de plus, Dieu défend à Moïse de s'approcher et lui dit : « Solve calceamentum de pedibus tuis; locus enim in quo stas terra sancta est. » (*Exod.* III, 5.) Si le buisson ardent est l'évident symbole de l'incarnation du Christ, il nous est défendu aussi par Dieu de nous approcher trop près de ce mystère par de téméraires raisonnements :

Ad nova visa suum prohibens accedere servum
Vos ex igne volans grande figurat opus :
Nempe sacri partus arcanum nobile nunquam
Scrutari debes qui penetrare nequis.
(PETRUS DE RIGA, *loc. cit.* — *Spicilegium Solesmense*, II, 37.)

V. 33-36. *Virga sicca sine rore, etc.* C'est toujours la verge d'Aaron, se couvrant de fleurs et de fruits par la puissance de Dieu, figure de la Vierge Marie qui a enfanté sans cesser d'être vierge, par l'opération du Saint-Esprit. Voir les notes des vers 29, 30 et 31 de la prose : *Splendor Patris et figura.*

V. 39-40. *Non erit Adam seductus si de hoc gustaverit.* Les sculpteurs du moyen âge ont souvent placé un fruit dans la main de Marie, pour rappeler le fruit cueilli par Ève. Mais Adam, c'est-à-dire l'humanité, peut manger du fruit présenté par la Vierge : c'est le fruit de vie.

XLVI

L'ANNONCIATION DE LA S^TE VIERGE

(25 MARS)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam : 1° *par la notice de Guillaume de Saint-Lô ;* 2° *par les* Annales *de Jean de Thoulouse, qui reproduit cette notice en la confirmant.*

II. C'est d'après le manuscrit de Munich, Clm. 10075, *que Mone a publié son texte.*

III. Ce texte est au tome II des Hymni latini, p. 37.

TEXTE D'ADAM

1

PARANYMPHUS salutat virginem,
Novi partus assignans ordinem :

2

« En, inquit, concipies
« Parvulumque paries,
« Nec pudoris senties 5
« Læsionem. »
Jam præventa gratia,
Sed de modo dubia,
Quærit rei nescia
Rationem. 10

3

O Maria, ne formides;
Præbe fidem, quia fides
Potens in hoc opere.
O Maria, sis secura,
Nutu Dei paritura 15
Sine viri fœdere.

4

Verbum carni jungitur
Virginis in utero,
Nec natura tollitur
Unius ab altero. 20

5

O felix novitas!
O mira dignatio!
Contracta deitas
Jacet in præsepio.

6

O puer sapiens! 25
O Verbum vagiens!
O majestas humilis!
Nos juva, nos rege,
Nos verbo protege,
Nobis carne similis! 30

7

O Maria, mater Dei,
Spe respirant in te rei,

Tu post Deum nostræ spei
  Salus et fiducia.
Jesu pie, Jesu fortis, 35
Jesu nostræ dux cohortis,
Fac nos esse tuæ sortis
    In gloria,
Tuæ matris gratia. Amen. 39

NOTES

V. 1. *Paranymphus salutat virginem.* — Le paranymphe était dans les noces païennes le personnage chargé de conduire l'épousée. Gabriel fut le paranymphe de la Vierge Marie et la conduisit dans ses noces avec le Saint-Esprit.

Ce nom, en grec Νυμφαγωγὸς, fut aussi donné à saint Jean-Baptiste, parce qu'il introduisit dans le monde, en lui préparant les voies, le divin époux de l'Église.

On trouvera sur la fête de l'Annonciation un certain nombre de pièces liturgiques en prose et en vers dans l'*Année liturgique* (V. 587-621). — On pourra lire dans Mone (II, 31-90) une cinquantaine d'hymnes et de proses sur l'Annonciation et la Nativité de Jésus-Christ.

XLVII

L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX

(3 MAI)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. La prose suivante est attribuée à Adam par le P. Simon Gourdan, dans ses Vies et Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor (Ms. 1040 S.-V.) *Cette autorité suffirait peut-être, puisque, sur tant de proses, nous l'avons trouvée deux fois au plus en défaut, et que le P. Gourdan a mis le plus grand soin à suivre fidèlement la tradition de Saint-Victor; mais il y a d'autres motifs qui nous font admettre cette attribution. Clicthove, au* XVIe *siècle, trouvait la même tradition en vigueur à Saint-Victor et attribuait le* Laudes crucis *à notre Adam. Les trois missels de Saint-Victor, de l'Église de Paris et de Sainte-Geneviève où les proses d'Adam sont en grande majorité nous présentent cette prose, et c'est un grand poids dans la balance que cette triple autorité. Enfin il suffit d'avoir un peu étudié le* style, *la* manière *d'Adam pour reconnaître en lui l'auteur de cette belle composition. Tous ces arguments me paraissent déjà renverser l'opinion de M. l'abbé Tesson qui attribue au* XIe *siècle un manuscrit où se trouve le* Laudes crucis; *mais l'étude, même élémentaire, de la versification latine au moyen âge, a prouvé qu'on ne pouvait au* XIe *siècle (si ce n'est peut-être dans les dernières années de ce siècle), avoir écrit une prose ainsi rhythmée, et que c'est au* XIIe *siècle seulement*

qu'une nouvelle école, fondée ou du moins illustrée par notre Adam, a fait chanter dans nos églises ces proses de la deuxième époque où le septenarius trochaïque *joue un rôle si important.*

II. Le texte manuscrit s'en trouve, sans attribution : 1° *dans les missels et graduels de Saint-Victor ;* 2° *dans ceux de l'Église de Paris ;* 3° *dans ceux de Sainte-Geneviève ;* 4° *dans ceux de l'Église de Sens ;* 5° *dans ceux de l'Église de Rouen ;* 6° *dans ceux de Saint-Étienne de Dijon ;* 7° *dans ceux de l'Église de Troyes ;* 8° *dans ceux de l'Église de Langres ;* 9° *dans ceux de l'Église de Poitiers ;* 10° *dans ceux de l'Église de Bordeaux ;* 11° *dans ceux de l'Église de Leyde ;* 12° *dans ceux de Cluny, etc. ;* 13° *dans le manuscrit* 1139 *de l'ancien fonds latin* (*ancien manuscrit de Saint-Martial de Limoges*) ; 14° *dans le manuscrit* 487 *de Saint-Victor, etc. — La traduction manuscrite, qui est inédite, est renfermée dans le manuscrit* 6843² *de l'ancien fonds français.*

III. Le texte imprimé s'en trouve sous le nom de l'auteur : 1° *dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum *de Clichtove, quatrième partie ;* 2° *dans la* Patrologie *de Migne, t. CXCVI* (proses d'Adam, p. 1422 *et ss.*) ; 3° *dans les notes du* Rational ou Manuel des divins offices *de Guill. Durand, traduit par M. Ch. Barthélemy* (III, 543) ; 4° *dans les* Carmina e poetis christianis excerpta *de M. F. Clément* (p. 497). — *M. Ch. Barthélemy a accompagné le texte d'une traduction, et M. F. Clément vient d'en faire paraître une nouvelle dans la traduction de ses* Carmina.

*IV. Cette prose se chantait dans certaines églises le jour de l'*Invention de la sainte Croix : *c'étaient les Églises de Paris, Sens, Rouen, Troyes, Dijon, Bordeaux. — L'Église de Leyde la chantait le jour de l'*Exaltation de la Croix. *Rouen la chantait les deux jours de l'*Invention *et de l'*Exaltation, *etc.*

TEXTE D'ADAM

1

LAUDES crucis attollamus
Nos qui crucis exultamus
Speciali gloria :
Nam in cruce triumphamus,
Hostem ferum superamus 5
Vitali victoria.

2

Dulce melos
Tangat cœlos !
Dulce lignum
Dulci dignum 10
Credimus melodia :
Voci vita non discordet ;
Cum vox vitam non remordet,
Dulcis est symphonia.

3

Servi crucis crucem laudent, 15
Per quam crucem sibi gaudent
Vitæ dari munera.
Dicant omnes et dicant singuli :
Ave salus totius sæculi,
Arbor salutifera ! 20

4

O quam felix, quam præclara
Fuit hæc salutis ara

Rubens Agni sanguine;
Agni sine macula,
Qui mundavit sæcula 25
Ab antiquo crimine!

5

Hæc est scala peccatorum
Per quam Christus, rex cœlorum,
Ad se traxit omnia;
Forma cujus hoc ostendit 30
Quæ terrarum comprehendit
Quatuor confinia.

6

Non sunt nova sacramenta,
Nec recenter est inventa
Crucis hæc religio: 35
Ista dulces aquas fecit;
Per hanc silex aquas jecit
Moysis officio.

7

Nulla salus est in domo,
Nisi cruce munit homo 40
Superliminaria:
Neque sensit gladium,
Nec amisit filium
Quisquis egit talia.

8

Ligna legens in Sarepta 45
Spem salutis est adepta

Pauper muliercula :
Sine lignis fidei
Nec lecythus olei
Valet, nec farinula. 50

9

In Scripturis
Sub figuris
Ista latent,
Sed jam patent
Crucis beneficia ; 55
Reges credunt,
Hostes cedunt ;
Sola cruce,
Christo duce,
Unus fugat millia. 60

10

Roma naves universas
In profundum vidit mersas
Una cum Maxentio :
Fusi Thraces, cæsi Persæ,
Sed et partis dux adversæ, 65
Victus ab Heraclio.

11

Ista suos fortiores
Semper facit et victores ;
Morbos sanat et languores,
Reprimit dæmonia ; 70
Dat captivis libertatem,

Vitæ confert novitatem,
Ad antiquam dignitatem :
  Crux reduxit omnia.

12

O crux, lignum triumphale, 75
Vera mundi salus, vale !
Inter ligna nullum tale
  Fronde, flore, germine ;
Medicina christiana,
Salva sanos, ægros sana : 80
Quod non valet vis humana
  Fit in tuo nomine.

13

Assistentes Crucis laudi ,
Consecrator Crucis, audi ,
Atque servos tuæ crucis 85
Post hanc vitam, veræ lucis
  Transfer ad palatia ;
Quos tormento vis servire,
Fac tormenta non sentire ;
Sed quum dies erit iræ, 90
Confer nobis et largire
  Sempiterna gaudia. Amen. 92

VARIANTES

Les vers 4, 5, 6 ne sont pas dans tous les missels de Paris.

L'ordre des strophes 7 et 8 est interverti dans le missel de Cluny.

Même observation pour les strophes 9 et 10, mais c'est dans le texte de Clichtove que leur ordre est interverti.

La strophe 9 n'est pas au missel de Paris (XVe s.)

V. 16. *Qui per crucem.* (Missels de Paris et de Cluny.)

30. *Hæc.* (Paris.)

60. *Hostis fugat.* (Id.)

TRADUCTION DU XVe SIÈCLE

1

De la sainte crois eslevons
Les loanges sans nul mal,
Nous qui nous esjoïssons
De sa gloire especial!

2

Au ciel touche nostre doulz chant;
Le fust est doulz et digne... (Sic.)
Digne de grant melodie;
Vie à la voix ne se descorde,
La vie la voix ne remorde,
Douce sera la symphonie.

3

Loent la crois cil qui la servent,
Qui s'esjoïssent quant desservent
Par la crois les dons de vie.
Dient toute gent
Et chascun par soi:
« De tous sauvement,
« Salut soit à toy,
« Arbre de salut garnie! »

4

Benéuré et noble fu
Cestui autel de salu

Rouge du sanc de l'Aignel
Sans nul ordure,
Qui a purgié creature
Du vieil pechié criminel !

5

C'est l'eschiele du pecheour,
Par quoy de notre Sauveour
Sont toutes choses hault tirées ;
Le monstre sa fourme et figure
Qui comprent par droite mesure
De terre les quatre contrées.

6

Ce n'est pas nouvel sacrement ;
Tel religion nouvelement
Si n'a pas esté trouvée.
Douche eaue fist qui est amere ;
Par li [jeta] pierre eaue clere
Quant de Moyse fu hurtée.

7

Nul salu n'est en la maison,
Se de la crois n'est par raison
Par aucun garnie à l'entrée ;
Ne glaive n'a enduré
Ne son enfant adiré
Cil qui tel chose a ouvrée.

8

La povre femme qui estoit
En Sarepte où buche cueilloit
Acquist la grace divine ;
Qui de la crois n'a creance

L'uile n'a point d'abondance
Ne le petit de farine.

9

Ces choses en l'Escripture
Soubz figures furent couvertes,
Mais de la crois les graces pures
Si nous sont maintenant apertes.

10

Par la crois les roys ont foy,
Par la crois Jhesu le Roy
Les adversaires deboute
Et fait sa gent fort en estour;
Maladies cure et languour;
Les anemis en ont doubte.

11

Prisonniers met en liberté,
De vie donne nouviauté;
A l'ancienne dignité
Ramaine tout et à honnour,
O crois, fust plus fort approuvé,
Vrai salut du monde esprouvé,
Entre tous bois tel n'est trouvé
En branche, en germe et en flour!

12

O medicine crestienne,
Sauve les sains, les doulours senne;
Car ce que faire ne povons
Est de legier fait en ton nom.

13

Nous par qui la crois est loée
Escoute qui l'as consacrée,

Et ceulx par qui elle est servie
Porte après la presente vie
Au palays de lumiere vraye !
Garde cil de tourment sentir,
Qui ton tourment veullent servir,
Mes quant vendra d'ire le jour,
A nous octroie par douchour
Du ciel la perdurable joie ! Amen.

NOTES

Cette prose était chantée dans la plupart des Églises le jour de l'Invention de la Croix. Voici comment cette invention miraculeuse est racontée dans la *Légende dorée*, à laquelle du reste est conforme la légende du Bréviaire Romain : Hélène se fait désigner l'emplacement par un Juif du nom de Judas : « Erat autem in loco illo, sicut in ecclesiasticis historiis legitur, templum Veneris, quod Hadrianus imperator ibidem construxerat, ut, si quis christianorum in loco illo adorare voluisset, videretur Venerem adorare, et ob hoc infrequens et pene oblivioni datus fuerat locus ; regina autem templum funditus fecit destrui et locum inarari. Post hoc Judas præcingens se viriliter fodere cœpit et .XX. passus fodiens tres cruces absconditas reperit, quas ad reginam protinus deportavit. Cum autem crucem Christi ab illis latronum nescirent discernere, eas in medio civitatis posuerunt, ibidem gloriam Domini præstolantes, et ecce cum circa horam nonam quidam juvenis mortuus deferretur, Judas feretrum tenuit et primam et secundam crucem super corpus defuncti apposuit, sed nequaquam ille surrexit ; apponens autem tertiam, protinus rediit defunctus ad vitam. In historiis autem ecclesiasticis legitur, quod cum quædam mulier primaria civitatis semiviva jaceret, Macarius episcopus Hieroso-

lymitanus primam et secundam crucem adhibuit. Sed nihil profecit : tertiam vero apposuit et mulier, apertis oculis, protinus sanata surrexit. Ambrosius vero dicit, quod discrevit ipsam crucem Domini per titulum, quem posuerat Pilatus, quem titulum ibidem invenit et legit. » (*Légende dorée*, de Inventione sanctæ Crucis.)

V. 20. *Arbor salutifera...* La croix, arbre de salut, est opposée à l'arbre qui fit tomber nos premiers parents, arbre de douleur et de perdition. Une tradition, vénérable par son antiquité, veut que la croix ait été faite avec le bois de l'arbre de la chute. C'est ce rapprochement que l'artiste chrétien a voulu exprimer, quand, dans les mosaïques de Saint-Marc de Venise, il a fait sortir une croix, toute éblouissante de lumière, des branches mêmes de l'arbre du Paradis terrestre, au moment où Adam et Ève en sont chassés par Dieu.

V. 31-32. *Terrarum comprehendit quatuor confinia.* Les quatre extrémités de la croix signifient, dans le symbolisme du moyen âge, que l'empire de la croix doit s'étendre sur toute la terre aux quatre points cardinaux.

V. 33-35. *Non... recenter est inventa crucis hæc religio...* C'est à la lettre ce que dit Prudence, qui développe cette idée dans les deux belles strophes suivantes :

Crux ista Christi quam novellam dicitis,
Nascente mundo, ut primum est homo,
Expressa signis, expedita est litteris ;
Adventus ejus mille per miracula
Prænuntiatus ore vatum consono.

Reges, prophetæ, judices et principes,
Virtute, bellis, cultibus sacris, stylo,
Non destiterunt formam pingere crucis :
Crux prænotata, crux adumbrata est prius,
Crucem vetusta combiberunt sæcula.

(*Peristephanon*, Hym. x, v. 620 et ss.)

V. 36. *Ista [crux] dulces aquas fecit...* A Mara, dans le

désert, les Hébreux trouvèrent des eaux amères et insalubres. Le peuple se révoltait déjà contre Moïse : « At ille clamavit ad Dominum, qui ostendit ei lignum : quod cum misisset in aquas, in dulcedinem versæ sunt. » (*Exode* xv, 25.) Ce bois miraculeux qui corrige l'amertume de l'eau, c'est la figure de la croix qui a guéri la corruption de nos âmes. Après le Calvaire, Dieu a pu dire à l'homme ce qu'il disait aux Hébreux à Mara : « Ego Dominus sanator tuus. » (v. 26).

V. 37–38. *Per hanc [crucem] silex aquas fecit Moysis officio...* Arrivés à Raphidim, les Hébreux manquèrent d'eau. Moïse alors reçut de Dieu l'ordre de frapper de sa verge le rocher d'Horeb. Il le frappa et les eaux jaillirent. (*Exode*, XVIII, 6.) Le même miracle se renouvela à Cadès, où le peuple murmurait encore parce qu'il n'avait pas d'eau. Moïse frappa le rocher avec sa verge, il le frappa deux fois, et l'eau s'échappa de la pierre en abondance. (*Nombres*, XX, 2-12.) La verge de Moïse est une figure de la croix : « Virga crux : « percuties petram virga et dabit aquas. » (S. MELITONIS CLAVIS.) Les eaux sont la figure de la doctrine catholique, de la régénération par le baptême et les sacrements; c'est la croix qui a fait couler ces eaux salutaires sur le monde qui en manquait et en était avide.

V. 40–44. *Nulla salus est in domo nisi cruce munit homo superliminaria.* — « Crux, serpentis ænei palus, ligna Isaac, scala Jacob, virga Moysi, lignum Marath, signum Tau in superliminari domus... » (HUGUES DE SAINT-VICTOR, *De Proprietatibus et epithetis rerum*, au mot *crux*.) Les Hébreux durent se préserver de l'ange exterminateur qui frappa tous les premiers nés d'Égypte en faisant sur leurs portes un signe pareil à une croix. (*Exode*, XII.) Ce signe est le fameux signe Ταυ qui a tant préoccupé les savants. Le plus beau travail sur ce sujet est certainement celui que les PP. Cahier et Martin ont inséré dans la description du vitrail de Bourges dit *de la Nouvelle-Alliance*. (*Monographie des verrières de*

Bourges.) Ils ont prouvé que sa forme était véritablement celle de la croix des criminels. Le symbolisme a paru alors plus évident encore : si les Israélites se sont préservés par le signe Ταυ fait avec le sang innocent d'un agneau, les chrétiens se préservent par le signe divin de cette croix que l'Agneau de Dieu a rougie de son sang.

— Ce signe *thau* est encore le signe auquel on doit reconnaître les élus, quand le Seigneur envoie six hommes à Jérusalem pour faire justice de tout le peuple impie, au chapitre IX de la prophétie d'Ezéchiel : « Et dixit Deus ad eum : Transi per mediam civitatem et signa *thau* super frontes virorum gementium... percutite... omnem autem super quem videritis *thau* ne occidatis... » (4-6.) Ici, comme dans l'Exode, ce signe est la figure évidente de la croix dont il a la forme. Tous ceux qui ne sont pas marqués de ce signe divin de la rédemption seront livrés à la seconde mort. Voir encore sur ce sujet la belle dissertation du P. Cahier dans la *Monographie des verrières de Bourges* : (Vitrail de la Nouvelle-Alliance).

V. 45-50. *Ligna legens in Sarepta, etc.* Élie fut envoyé par le Seigneur à Sarepta, où vivait une pauvre veuve avec son fils. Il lui demanda du pain, mais la malheureuse ne possédait plus qu'un peu de farine et d'huile. Elle les voulut cependant offrir au prophète. Pour cuire le pain, elle alla ramasser deux morceaux de bois ; c'est alors qu'Élie lui dit de se rassurer et que Dieu lui viendrait en aide. Depuis ce jour, en effet, l'huile et la farine ne s'épuisaient plus chez la pauvre femme. Son fils étant mort, Élie le ressuscita, et elle fut ainsi comblée de toutes les grâces du ciel. (III. *Rois*, c. XVII.) Ces deux morceaux de bois sont l'image de la croix : c'est depuis que les deux branches de cette croix ont été réunies sur le Calvaire, que l'huile et le froment spirituels n'ont jamais manqué à l'homme, c'est-à-dire la grâce du Saint-Esprit figurée par l'huile, et la doctrine de la vérité figurée

par le froment. C'est aussi depuis lors que tous les hommes ont le légitime espoir d'une heureuse résurrection. — Ce symbolisme de la veuve de Sarepta et de la résurrection de son fils a été souvent exprimé dans la peinture sur verre. Le bois que ramasse la pauvre femme a toujours la forme exacte d'une croix, comme le bois que, dans d'autres médaillons, Abraham fait porter à son fils. V. la *Monographie des verrières de Bourges;* on y verra ce sujet dans le vitrail de la Nouvelle-Alliance, et dans un autre vitrail aussi remarquable de la cathédrale de Rouen.

V. 54. *Fusi Thraces.* V. la note des vers 10 et 12 de la prose : *Salve crux.* (T. II.)

V. 54-56. *Persæ...* « [Heraclii] diebus, rex Persarum Chosdroes cepit Damascum et vastavit Hierosolymam... Heraclius prætores Cosdroæ Sarabbagam et Sabasam, Saïn et Razatem superavit et multas cepit munitiones. Denique Cosdroes ab eo captus est et in carcerem missus, ubi et mortuus est. His itaque transactis, Heraclius Byzantium est reversus, habens secum sanctum Dominicæ crucis lignum. » (HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Excerptionum priorum,* lib. IX, *de Imperatoribus a Zenone usque ad Carolum Magnum*, c. IX.) *Voir* aussi la note des vers 13-15 de la prose : *Salve crux.*

V. 61-63. *Roma naves universas in profundum vidit mersas una cum Maxentio.* — « Cum multa [Constantinus] de imminentis belli [cum Maxentio] necessitate pertractaret, vidit per soporem in cœlo signum sanctæ crucis το Ταυ id est *Thau*, et angelos sibi assistentes et dicentes : « In hoc signo vinces. » Et evigilans, signum quod viderat in vexillo depinxit militari et cum non procul a ponte Milvio castra posuisset Maxentius, furia instigatus ab Urbe per pontem navigiis compositum egressus hostiliter ei occurrit. Cumque utrinque acriter pugnaretur et exercitus Maxentii virtute sanctæ crucis prosterneretur, ad Urbem fugiendo remeare volens, Maxentius pontem quem diximus navigiis compositum

ascendit, et continuo subsedere naves et ipse lapsu equi in profundo alvei demersus interiit. » (HUGUES DE SAINT-VICTOR. *Excerptionum priorum*, lib. VIII, *De imperatoribus a Constantino usque ad Zenonem*, c. II.) Nous citons volontiers cet ouvrage, parce qu'il devait être consulté par Adam, parce qu'il était le résultat d'un cours d'histoire professé sans doute à Saint-Victor, parce que c'était probablement le livre classique de l'abbaye. Voir la note des vers 8 et 9 de la prose : *Salve, crux, arbor vitæ....*

V. 77-78. *Inter ligna nullum tale fronde, flore, germine.* C'est le vers de Claudien Mamert dans le *Pange lingua :*

Nulla talem silva profert fronde, flore, germine.

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

P. 26. Vers 34 : au lieu de *Ut persona non mutetur*, lisez : *Ut natura.*

P. 261. Avant dernière ligne : au lieu de : *en* 1175, lisez : *en* 1173.

TABLE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

		Pages.
PRÉFACE		VII
ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ADAM DE SAINT-VICTOR		XIII
CHAPITRE	Ier. — Avant-propos. - Plan de cet essai.	XV
—	II. — De l'abbaye et de l'école de Saint-Victor au XIIe siècle.	XXI
—	III. — Des principaux documents manuscrits à consulter sur l'histoire de l'abbaye de S.-Victor.	XXIX
—	IV. — Des principales illustrations de l'abbaye de Saint-Victor au XIIe siècle	XXXV
—	V. — Des principaux documents à consulter sur la vie d'Adam de Saint-Victor	LV
—	VI. — Vie d'Adam de Saint-Victor.	LXIV
—	VII. — Des ouvrages d'Adam de Saint-Victor autres que ses proses	XCV
—	VIII. — Histoire abrégée des proses jusqu'à la fin du XIIe siècle	CXXV
—	IX. — Des proses d'Adam de S.-Victor et en particulier de celles que nous avons découvertes.	CLX

Pages

CHAPITRE X ET DERNIER. — De la destinée des proses d'Adam depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. CLXXV

AVERTISSEMENT AU LECTEUR. — I. De la notice bibliographique placée en tête de chaque pièce de ce recueil. 3
II. Des autorités que nous avons suivies pour l'attribution à Adam de S.-Victor de chacune des pièces de ce recueil. 4

PROPRE DU TEMPS. 7

I. NOEL. — Potestate, non natura 10
II. — In excelsis canitur 18
III. — In natale Salvatoris 24
IV. — Lux est orta gentibus 29
V. — Jubilemus Salvatori quem cœlestes. 32
VI. — Nato nobis Salvatore. 36
VII. — Splendor Patris et figura 40
VIII. LA CIRCONCISION. — Hac die festa, concinat multimoda camena 48
IX. PAQUES. — Ecce dies celebris. 54
X. — Lux illuxit dominica 63
XI. — Salve, dies dierum gloria. . . . 68
XII. — Sexta passus feria. 74
XIII. — Mundi renovatio 82
XIV. — Zyma vetus expurgetur 88
XV. L'ASCENSION. — Postquam hostem et inferna. 101
XVI. LA PENTECOTE. — Lux jocunda, lux insignis . 107
XVII. — Qui procedis ab utroque. . 115
XVIII. — Simplex in essentia . . . 124
XIX. — Spiritus Paraclitus . . . 131
XX. — Veni, summe consolator. . 135
XXI. LA TRINITÉ. — Trinitatem simplicem . . . 139
XXII. — Profitentes unitatem. . . . 144

Pages.

XXIII. La Dédicace. — Quam dilecta tabernacula Domini virtutum, et atria. 155
XXIV. — Rex Salomon fecit templum. 168
XXV. — Clara chorus dulce pangat voce nunc alleluia. . . 174
XXVI. — Jerusalem et Sion filiæ . . 181

Propre des Saints 189

XXVII. Saint André (30 *nov.*). — Exultemus et lætemur 192
XXVIII. Saint Nicolas (6 *déc.*). — Congaudentes exultemus vocali concordia. . . . 202
XXIX. S. Étienne, 1er martyr (26 *déc.*). — Heri mundus exultavit. 212
XXX. S. Étienne, 1er martyr (26 *déc.*). — Rosa novum dans odorem 223
XXXI. S. Jean l'évangéliste (27 *déc.*). — Gratulemur ad festivum. 228
XXXII. S. Jean l'évangéliste (27 *déc.*). — Verbi vere substantivi 241
XXXIII. S. Jean l'évangéliste (27 *déc.*). — Christo laudes persolvat — hic chorus psallens — die ista. 246
XXXIV. S. Jean l'évangéliste (27 *déc.*). — Trinitatem reserat. 252
XXXV. S. Thomas de Cantorbéry (29 *déc.*). — Gaude, Sion, et lætare. 256
XXXVI. S. Thomas de Cantorbéry (29 *déc.*). — Pia mater plangat Ecclesia. 265
XXXVII. S. Thomas de Cantorbéry (29 *déc.*). — Aquas plenas amaritudine. 271
XXXVIII. Sainte Geneviève (3 *janvier*). — Genovefæ solemnitas. 281

Pages

XXXIX. Sainte Agnès (21 *janvier*). — Animemur ad agonem. 292

XL. Saint Vincent. (22 *janvier*). — Ecce dies præoptata 305

XLI. Saint Vincent (22 *janvier*). — Triumphalis lux illuxit 316

XLII. Saint Vincent (22 *janvier*). — Martyris egregii 323

XLIII. La Conversion de S. Paul (25 *janvier*). — Jubilemus Salvatori qui spem. . . . 329

XLIV. La Purification de la Sainte Vierge (2 *février*.) — Templum cordis adornemus. 331

XLV. L'Annonciation de la Sainte Vierge (25 *mars*). — Missus Gabriel de cœlis. 337

XLVI. L'Annonciation de la sainte Vierge (25 *mars*). — Paranymphus salutat virginem 343

XLVII. L'Invention de la sainte Croix (3 *mai*). — Laudes crucis attollamus 348

FIN DE LA TABLE.

Sale Library of Geo W Hunter, LL D
Stockholm Apl 16 1901
M.ac